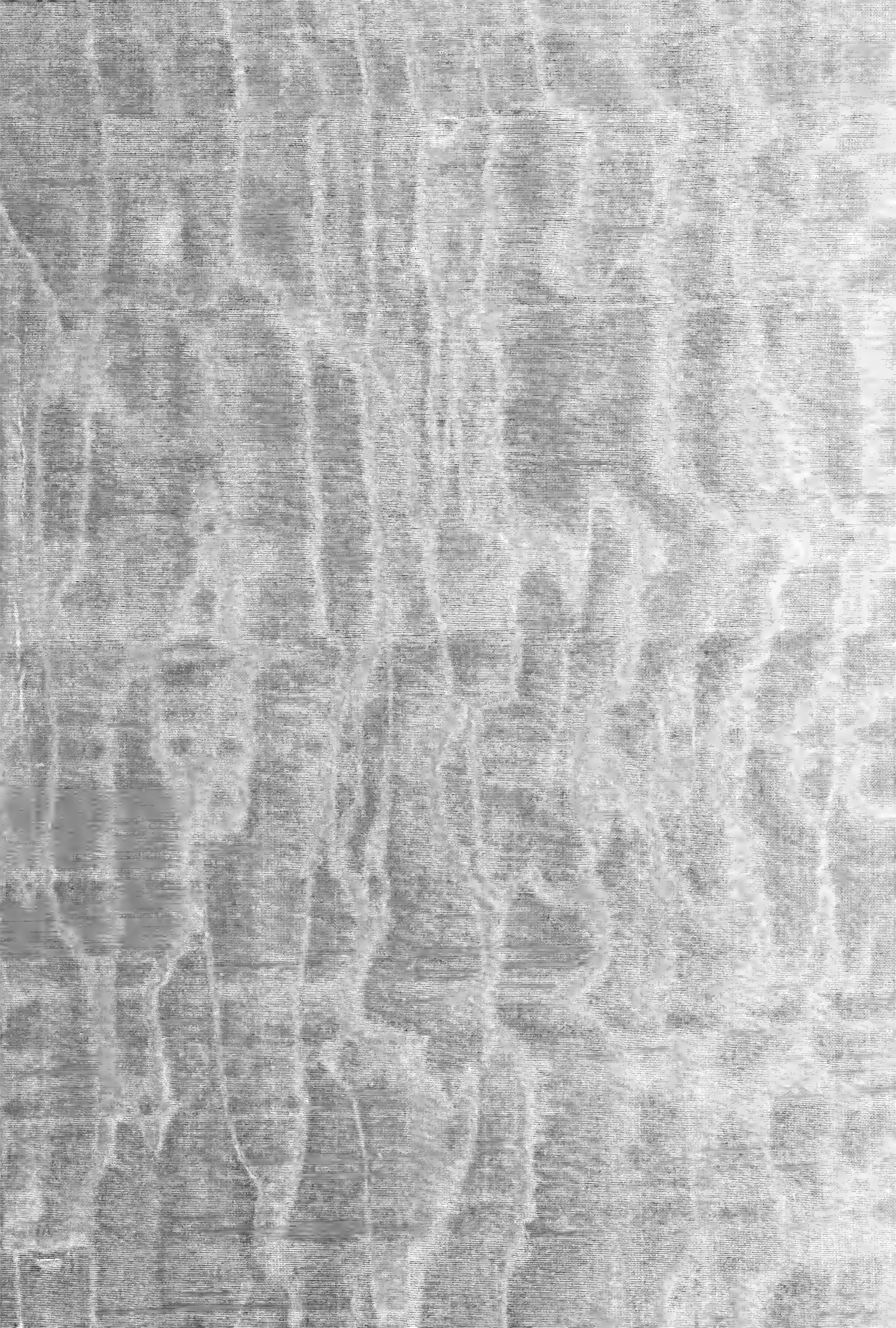





EX
LIBRIS

VOYAGE
DU JEUNE ANACHARSIS
EN GRÈCE,

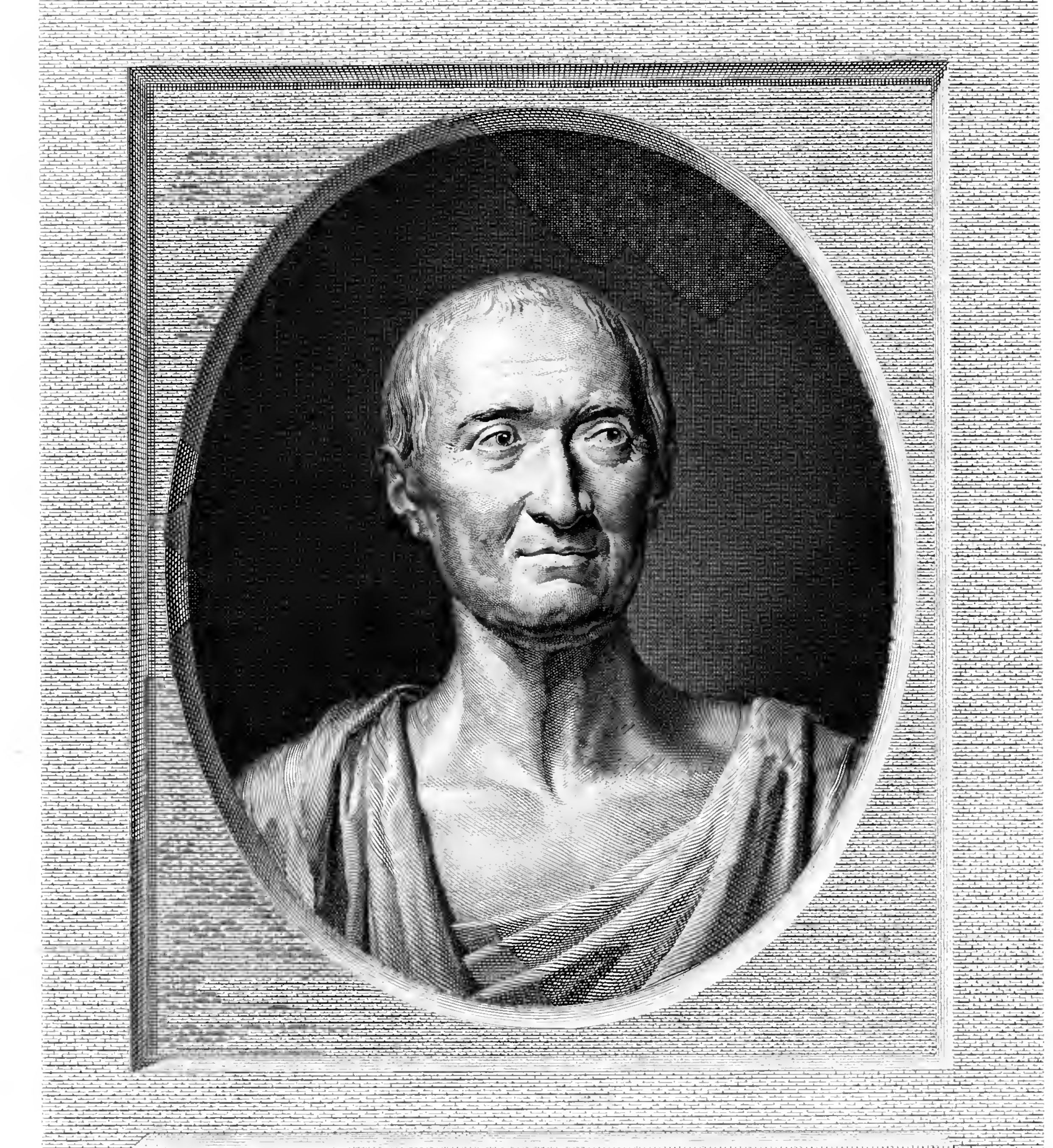
QUATRIÈME ET DERNIÈRE ÉDITION

REVUE ET AUGMENTÉE PAR L'AUTEUR.

A PARIS,

Chez DIDOT LE JEUNE, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n.° 22.
GRATIOT et Compagnie, imprimeur-libraire, rue des Blancs-Manteaux, cul-de-sac Pecquay.

Et chez les principaux Libraires de la France et des Pays étrangers.



J. J. BARTHELEMY.

Dessiné par F. L. Gounod *d'après le Buste d'Houdon* *et Gravé par D. G. Langlois l'an 6*

VOYAGE

DU JEUNE ANACHARSIS

EN GRÈCE,

VERS LE MILIEU DU QUATRIÈME SIÈCLE
AVANT L'ÈRE VULGAIRE;

Par JEAN-JACQUES BARTHÉLEMY.

Quatrième Edition.

TOME PREMIER.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE.
L'AN VII.

AVIS
DES ÉDITEURS.

BARTHÉLEMY venait de préparer une quatrième édition de cet ouvrage, et il se proposait de la publier lui-même, lorsqu'il fut enlevé aux sciences, aux lettres et à ses amis, le 11 floréal an 3 (30 avril 1795), dans la 80.e année de son âge. C'est cette même édition que nous présentons aujourd'hui au public, d'après un exemplaire de celle de 1790, dans lequel il avait consigné de sa main un grand nombre d'ADDITIONS et de CORRECTIONS.

Parmi les ADDITIONS, on distinguera sans peine un excellent *Mémoire de feu Mariette sur le Plan d'une Maison grecque*, relatif au chapitre *des Maisons et des Repas des Athéniens*, et que Barthélemy regrettait de n'avoir pas inséré dans les précédentes éditions; plusieurs morceaux plus ou moins considérables ajoutés çà et là dans le cours de l'ouvrage, notamment aux chapitres sur les *Jeux Olympiques*, sur l'*Education*, sur l'*Argolide*, sur *Socrate*, sur le *Bonheur*, etc. etc.; et trois Tables nouvelles jointes aux douze précédemment publiées, savoir, une des *Mois attiques*, une autre des *Tribunaux et Magistrats d'Athènes*, et la troisième, des *Colonies grecques*.

Ces nouvelles Tables ont été rédigées, d'après les vues et selon le desir de Barthélemy, par un de ses amis et collègues à l'académie des inscriptions. Le même savant, auteur des *Tables des Hommes célèbres dans la littérature, les sciences et les arts*, imprimées dans les premières éditions, les a corrigées en beaucoup d'articles, les a augmentées de moitié environ, et y a réuni d'autres avantages suffisamment indiqués dans l'avertissement qui les précède; enfin il a revu et rectifié la première *Table*, celle *des Epoques*, avec toute l'attention qu'exige une matière si épineuse et si importante.

Les CORRECTIONS que Barthélemy a faites à son ouvrage, sont trop nombreuses pour les indiquer ici. Nous nous contenterons de dire qu'elles sont de deux sortes. Les unes regardent le style déja si pur d'un livre où l'auteur, c'est-à-dire, l'écrivain du goût le plus exquis, pouvait presque seul apercevoir les taches légères qu'il a effacées dans cette édition. Les autres sont des erreurs de faits, de noms ou de dates qui avaient échappé à l'attention de Barthélemy, mais qu'il a relevées au moyen des vérifications dont il s'est occupé jusqu'à la fin de sa laborieuse carrière : telles sont, par exemple, *choïsis* pour *tirés au sort*, *créancier* pour *débiteur*, *Mânes* pour *Muses*, *camp des Grecs* pour *camp des Troyens*, *Créon* pour *Cléon*, *monnaies de cuivre* pour *monnaies de fer*, *cinq pour cent* au lieu *de vingt-cinq pour cent*, etc. etc.

L'Atlas de cette édition, objet non moins agréable qu'utile pour la lecture d'un voyage historique tel que celui-ci, paraîtra, aux yeux du lecteur attentif, plus digne de l'ouvrage auquel il est joint. Le C.n Barbié du Bocage, auteur de celui des éditions précédentes, l'a revu avec le plus grand soin, l'a augmenté de neuf nouvelles Planches, et n'a épargné ni peines ni recherches pour l'enrichir de toutes les connaissances acquises sur la Grèce depuis la publication du premier. On lui sera redevable encore d'une *Table de Géographie comparée*, dans laquelle il a rapproché des noms anciens cités dans l'ouvrage et sur les Cartes, les noms que portent aujourd'hui la plupart de ces lieux jadis si célèbres dans les annales des nations, et qui commencent à jouer un nouveau rôle sur la scène du monde. Dire que ce nouvel Atlas de 40 Planches, dont une sur feuille entière de papier grand-aigle (c'est la *nouvelle Carte générale de la Grèce avec ses Colonies*), a été gravé par les citoyens Tardieu le jeune et Pillement, c'est donner un garant sûr de la supériorité de son exécution.

Nous avons mis à la tête de cette édition trois *Mémoires sur la Vie et sur quelques-uns des Ouvrages de Jean-Jacques Barthélemy, écrits par lui-même en 1792 et 1793.* L'auteur ne se proposait point de les livrer à l'impression ; mais nous avons pensé que le public n'écouterait pas sans quelque intérêt un écrivain célèbre racontant, à sa fa-

mille et à ses amis, les principales circonstances de sa vie, avec cette simplicité et cette candeur qui étaient la base de son caractère.

Persuadés aussi qu'il serait agréable aux hommes qui parcourent la carrière des sciences et des lettres, de revoir ou de connaître les traits d'un écrivain qui l'a fournie avec tant de distinction, nous avons orné cette édition du portrait de Jean-Jacq. Barthélemy, dessiné par Gounod d'après le beau buste d'Houdon, et gravé avec tout le soin possible par Langlois.

MÉMOIRES

SUR LA VIE

ET

SUR QUELQUES-UNS DES OUVRAGES

DE

JEAN-JACQ. BARTHELEMY,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME EN 1792 ET 1793.

I.er MEMOIRE.

DANS cette inaction où me réduisent mes maux et le cours des événements, établi dans un séjour où l'image des plus grandes vertus suffirait pour adoucir l'impression des plus grandes peines [1], je vais décrire à la hâte et sans prétention les principales circonstances de ma vie.

[1] Dans l'appartement que la citoyenne Choiseul lui avait donné chez elle.

Autrefois, les matériaux que je vais rassembler auraient pu servir au secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions et belles-lettres, chargé de faire l'éloge historique de chacun des membres de ce corps : ils auraient pu servir à ces biographes, tels que le P. Niceron, qui, en travaillant à l'histoire des gens de lettres, recueillaient jusqu'aux moindres productions et aux actions les plus indifférentes : ils ne seraient pas inutiles à consulter pour ceux qui, dans les pays étrangers, s'occuperont des mêmes matières que j'ai traitées, parce qu'ils y trouveraient peut-être quelques renseignements utiles. Je dis, dans les pays étrangers; car on peut regarder ce genre de littérature comme absolument perdu en France.

Des auteurs célèbres, tels que M. Huet, nous ont laissé le récit de leurs actions et de leurs écrits; ils avaient des titres pour en perpétuer le souvenir et intéresser la postérité. Pour moi, je n'ai d'autre motif que de consumer quelques-uns de ces instants qui se traînent aujourd'hui avec tant de pesanteur. Je laisserai ce radotage à mes neveux, à qui je regrette de ne pouvoir rien laisser de plus réel.

MA FAMILLE est établie depuis longtemps à Aubagne, jolie petite ville située entre Marseille et Toulon. Joseph Barthélemy mon père, qui jouissait d'une fortune aisée, épousa Magdeleine Rastit, fille d'un négociant de Cassis, petit port voisin, où le commerce était alors assez florissant. Dans une visite que ma mère alla faire à ses parents, elle accoucha de moi le 20 janvier 1716. Je fus, bientôt après, transporté à Aubagne où je passai mon enfance.

Je perdis, à l'âge de quatre ans, ma mère très-jeune encore. Ceux qui l'avaient connue me la dépeignaient comme une femme aimable, qui avait des talents et de l'esprit. Je n'eus pas le bonheur de profiter de ses exemples; mais j'eus plus d'une fois la douceur de la pleurer : mon père inconsolable me prenait chaque jour, soir et matin, par la main, pendant un séjour que nous fîmes à la campagne, et me menait dans un endroit solitaire; là il me faisait asseoir auprès de lui, fondait en larmes, et m'exhortait à pleurer la plus tendre des mères. Je pleurais, et je soulageais sa douleur. Ces scènes attendrissantes, et pendant longtemps re-

nouvelées, firent sur mon cœur une impression profonde, qui ne s'en est jamais effacée.

Ma mère avait laissé deux fils et deux filles. Jamais famille ne fut plus unie et plus attachée à ses devoirs. Mon père avait tellement obtenu l'estime de ses concitoyens, que le jour de sa mort fut un jour de deuil pour toute la ville : celle de mon frère produisit dans la suite le même effet; et quand j'ai vu cette succession de vertus passer à ses enfants, je n'ai pas eu la vanité de la naissance, mais j'en ai eu l'orgueil, et je me suis dit très-souvent que je n'aurais pas choisi d'autre famille, si ce choix avait été en ma disposition.

A l'âge de douze ans, mon père me plaça au collége de l'Oratoire à Marseille, où j'entrai en quatrième. J'y fis mes classes sous le P. Raynaud, qui depuis se distingua à Paris dans la chaire. Il s'était distingué auparavant par des prix de prose et de poésie, remportés à l'académie de Marseille et à l'académie française. Il avait beaucoup de goût, et se faisait un plaisir d'exercer le nôtre. Ses soins redoublèrent en rhétorique : il nous retenait souvent après la classe, au nombre de sept ou huit ; il nous lisait nos meilleurs écrivains, nous faisait

remarquer leurs beautés, soutenait notre intérêt en nous demandant notre avis; quelquefois même il nous proposait des sujets à traiter.

Un jour il nous demanda la description d'une tempête, en vers français : chacun de nous apporta la sienne, et le lendemain elles furent lues au petit comité; il parut content de la mienne. Un mois après il donna publiquement un exercice littéraire dans une grande salle du collége. J'étais trop timide pour y prendre un rôle; j'allai me placer dans un coin de la salle, où bientôt se réunit la meilleure compagnie de Marseille en hommes et en femmes. Tout-à-coup je vis tout le monde se lever; c'était à l'arrivée de M. de la Visclède, secrétaire perpétuel de l'académie de Marseille, établie depuis quelques années : il jouissait d'une haute considération. Le P. Raynaud, son ami, alla au devant de lui, et le fit placer au premier rang. J'avais alors quinze ans. Dans cette nombreuse compagnie se trouvaient les plus jolies femmes de la ville, très-bien parées; mais je ne voyais que M. de la Visclède, et mon cœur palpitait en le voyant.

Un moment après, le voilà qui se lève, ainsi que le P. Raynaud, qui, après avoir jeté les yeux de

tous côtés, me découvre dans mon coin, et me fait signe d'approcher. Je baisse la tête, je me raccourcis, et veux me cacher derrière quelques-uns de mes camarades qui me trahissent. Enfin, le P. Raynaud m'ayant appelé à très-haute voix, je crus entendre mon arrêt de mort. Tous les regards étaient tournés vers moi; je fus obligé de traverser la salle dans toute sa longueur, sur des bancs étroits et très-rapprochés, tombant à chaque pas, à droite, à gauche, par devant, par derrière; accrochant robes, mantelets, coîffures, etc. Après une course longue et désastreuse, j'arrive enfin auprès de M. de la Visclède, qui, me prenant par la main, me présente à l'assemblée, et lui parle de la description d'une tempête que j'avais remise au P. Raynaud: de là l'éloge le plus pompeux de mes prétendus talents. J'en étais d'autant plus déconcerté, que cette description je l'avais prise presque toute entière dans l'Iliade de la Motte. Enfin, M. de la Visclède se tut; et l'on jugera de mon état par ma réponse, que je prononçai d'une voix tremblante: « Monsieur.... Monsieur.... j'ai l'honneur d'être.... votre très-humble et très-obéissant serviteur Barthélemy. » Je me retirai tout honteux, et au désespoir d'avoir tant de génie.

M. de la Visclède que j'eus occasion de connaître par la suite, jaloux du progrès des lettres, s'intéressait vivement aux jeunes gens qui montraient quelques dispositions ; mais il était si bon et si facile, qu'il ne pouvait leur inspirer que de la présomption.

Je m'étais, de moi-même, destiné à l'état ecclésiastique ; mais comme l'évêque de Marseille, Belzunce, refusait d'y admettre ceux qui étudiaient à l'Oratoire, je fis mes cours de philosophie et de théologie chez les Jésuites. Dans le premier de ces cours, le professeur voulant nous donner une idée du cube, après s'être bien tourmenté sans réussir, prit son bonnet à trois cornes, et nous dit : Voilà un cube. Dans le second, le professeur du matin, pendant trois ans entiers, et pendant deux heures tous les jours, écumait et gesticulait comme un énergumène, pour nous prouver que les cinq propositions étaient dans Jansénius.

Je m'étais heureusement fait un plan d'étude qui me rendait indifférent aux bêtises et aux fureurs de mes nouveaux régents. Avant de quitter l'Oratoire, j'avais prié un de mes camarades de me communiquer les cahiers de philosophie qu'on y

dictait; c'était le système de Descartes, qui déplaisait fort aux jésuites : je transcrivais et étudiais en secret ces cahiers. Je m'appliquais en même temps aux langues anciennes, et surtout au grec, pour me faciliter l'étude de l'hébreu, dont je disposai les racines dans des vers techniques, plus mauvais encore que ceux des Racines grecques de Port-royal. Je comparais ensuite le texte hébreu avec le samaritain, ainsi qu'avec les versions chaldéenne et syriaque. Je m'occupais de l'histoire de l'Eglise, et en particulier de celle des premiers siècles.

Ces travaux attirèrent l'attention du professeur chargé de nous donner, toutes les après-midi, des leçons sur la Bible, les Conciles et les Pères. C'était un homme de mérite; son suffrage me flatta, et, pour le justifier, je conçus le projet d'une thèse que je voulais soutenir sous sa présidence, et qui devait embrasser les principales questions sur les livres de l'Ecriture sainte, sur l'histoire et la discipline de l'Eglise. Elles étaient en grand nombre; chaque article devait être le résultat d'une foule de discussions, et demandait un examen approfondi. Dix vigoureux bénédictins n'auraient pas osé se charger de cette immense entreprise; mais j'étais

jeune, ignorant, insatiable de travail. Mon professeur craignit sans doute de me décourager, en m'avertissant que le plan était trop vaste; je me précipitai dans le chaos, et m'y enfonçai si bien, que j'en tombai dangereusement malade. Dans l'état de langueur où je me trouvai pendant long-temps, je ne desirais le retour de mes forces que pour en abuser encore.

Dès qu'elles me furent rendues, j'entrai au séminaire de Marseille, dirigé par les lazaristes, où je trouvai encore un professeur de théologie qui était assez raisonnable, et tous les matins, à cinq heures, une méditation qui ne l'était pas toujours: elle était tirée d'un ouvrage composé par Beuvelet. Le lendemain de mon arrivée, on nous lut, lentement et par phrases détachées, le chapitre où ce Beuvelet compare l'Eglise à un vaisseau : le pape est le capitaine , les évêques sont les lieutenants; venaient ensuite les prêtres, les diacres, etc. Il fallait réfléchir sérieusement pendant une demi-heure sur ce parallèle : sans attendre la fin du chapitre, je trouvai que dans ce vaisseau mystérieux je ne pouvais être qu'un mousse. Je le dis à mon voisin, qui le dit au sien; et tout-à-coup le silence

fut interrompu par un rire général, dont le supérieur voulut savoir la cause : il eut aussi le bon esprit d'en rire.

J'avais beaucoup de loisir au séminaire; j'étudiai la langue arabe, j'en recueillis toutes les racines dans l'immense dictionnaire de Golius, et je composai des vers techniques détestables que j'eus beaucoup de peine à retenir, et que j'oubliai bientôt après. Pour joindre la pratique à la théorie, j'avais fait connaissance avec un jeune maronite, élevé à Rome au collége de la Propagande, et établi à Marseille auprès d'un de ses oncles qui faisait le commerce du Levant. Il venait tous les jours chez moi, et nous parlions arabe. Un jour il me dit que je rendrais un vrai service à plusieurs maronites, arméniens et autres catholiques arabes qui n'entendaient pas assez le français, si je voulais leur annoncer la parole de Dieu en leur langue. Il avait quelques sermons arabes, d'un jésuite prédicateur de la Propagande; nous choisîmes le moins absurde de tous, je l'appris par cœur. Mes auditeurs, au nombre de quarante environ, dans une salle du séminaire, trouvèrent un accent étranger dans ma prononciation, mais furent d'ailleurs

si contents qu'ils me demandèrent avec instance un second sermon. J'y consentis, et le lendemain quelques-uns d'entre eux vinrent me prier de les entendre à confesse; mais je leur répondis que je n'entendais pas la langue des péchés arabes.

Ce n'était là qu'une scène de folie : en voici une qui peut servir de leçon contre le charlatanisme de l'érudition. Mon maître avait dressé, pour mon usage, quelques dialogues arabes qui contenaient, par demandes et par réponses, des compliments, des questions, et différents sujets de conversation, par exemple : Bon jour, Monsieur; comment vous portez-vous ? — Fort bien, à vous servir. Il y a longtemps que je ne vous ai vu. — J'ai été à la campagne, etc.

Un jour, on vint m'avertir qu'on me demandait à la porte du séminaire. Je descends, et me vois entouré de dix ou douze des principaux négociants de Marseille. Ils amenaient avec eux une espèce de mendiant qui était venu les trouver à la Loge (à la Bourse) : il leur avait raconté qu'il était juif de naissance; qu'on l'avait élevé à la dignité de rabin, mais que, pénétré des vérités de l'évangile, il s'était fait chrétien; qu'il était instruit des

langues orientales, et que, pour s'en convaincre, on pouvait le mettre aux prises avec quelque savant. Ces messieurs ajoutèrent avec politesse, qu'ils n'avaient pas hésité à me l'amener. Je fus tellement effrayé, qu'il m'en prit la sueur froide. Je cherchais à leur prouver qu'on n'apprend pas ces langues pour les parler, lorsque cet homme commença tout-à-coup l'attaque avec une intrépidité qui me confondit d'abord. Je m'aperçus, heureusement, qu'il récitait en hébreu le premier pseaume de David, que je savais par cœur. Je lui laissai dire le premier verset, et je ripostai par un de mes dialogues arabes. Nous continuâmes, lui par le deuxième verset du pseaume, moi par la suite du dialogue. La conversation devint plus animée; nous parlions tous deux à la fois et avec la même rapidité. Je l'attendais à la fin du dernier verset: il se tut en effet; mais, pour m'assurer l'honneur de la victoire, j'ajoutai encore une ou deux phrases, et je dis à ces messieurs, que cet homme méritait, par ses connaissances et par ses malheurs, d'intéresser leur charité. Pour lui, il leur dit dans un mauvais baragouin, qu'il avait voyagé en Espagne, en Portugal, en Allemagne, en Italie, en

Turquie, et qu'il n'avait jamais vu un si habile homme que ce jeune abbé. J'avais alors vingt-un ans.

Cette aventure fit du bruit à Marseille : j'avais cependant cherché à prévenir l'éclat, car je l'avais racontée fidèlement à mes amis ; mais on ne voulut pas me croire, et l'on s'en tint au merveilleux.

Je finis mon séminaire, et quoique pénétré des sentiments de la religion, peut-être même parce que j'en étais pénétré, je n'eus pas la moindre idée d'entrer dans le ministère ecclésiastique. Mon évêque aurait pu tirer quelque parti de mon ardeur pour le travail, par l'un de ces petits bénéfices simples dont il pouvait disposer ; mais il savait que j'avais lu saint Paul et les Pères jansénistes de la primitive église, tels que saint Augustin et saint Prosper : il savait aussi que je voyais rarement deux jésuites dont il était flanqué, et qui le faisaient penser et vouloir ; d'un côté, le père Fabre, qui savait à peine lire, mais qui savait le distraire par des contes plaisants ; de l'autre, le père Maire, qui le tenait en activité contre les évêques jansénistes, contre les parlements, contre les ennemis

des jésuites, et par conséquent de l'Eglise. Il réunissait toutes les grandes charges : théologal de l'évêque, intendant et maître-d'hôtel de la maison, premier grand-vicaire et administrateur-général du diocèse; son antichambre, toujours remplie de curés et de vicaires, ressemblait à celle d'un ministre d'état ou d'un lieutenant de police. Il était d'ailleurs sec, impérieux, très-insolent, et, avec une légère teinture de littérature, se croyait le plus habile homme du monde. Je le rencontrais quelquefois par hasard; un jour il se laissa pénétrer, et me dit que les académies perdraient la religion: ce mot ne m'est jamais sorti de la tête.

A l'abri du père Maire et de tout événement désastreux, maître de mon temps et de mes actions, n'ayant que des desirs que je pouvais satisfaire, mes jours tranquilles coulaient dans des jouissances qui ne me laissaient aucun regret.

Je passais une partie de l'année à Aubagne, dans le sein d'une famille que j'adorais, dans une petite société de gens très-aimables, où nous faisions, soit à la ville, soit à la campagne, des lectures et des concerts. J'allais par intervalles à Marseille, revoir quelques membres de l'académie avec

lesquels j'avais des relations ; de ce nombre était M. l'abbé Fournier, chanoine de Saint-Victor, aussi distingué par ses vertus que par ses connaissances dans l'histoire du moyen âge. Il avait fourni beaucoup de notes instructives au *Gallia christiana*, et au supplément que l'abbé Carpentier a donné du dictionnaire de Ducange. Tel était encore M. Cary, qui s'était appliqué, avec succès, à l'étude des monuments antiques : il avait un beau cabinet de médailles, et une précieuse collection de livres assortis à son goût : entre autres ouvrages, nous lui devons l'Histoire par médailles des rois de Thrace et du Bosphore. Des connaissances en tout genre, dirigées par un esprit excellent et embellies par des mœurs douces, rendaient son commerce aussi agréable qu'instructif. Je l'aimais beaucoup ; et, lorsque son souvenir me rappelle tant d'autres pertes encore plus sensibles, je ne vois dans la vie qu'une carrière partout couverte de ronces qui nous arrachent successivement nos vêtements, et nous laissent à la fin nus et couverts de blessures.

Quelquefois, après avoir passé toute une journée à m'entretenir avec mon ami de divers sujets

de littérature, j'allais passer la nuit chez les minimes, où le père Sigaloux, correspondant de l'académie des sciences, faisait des observations astronomiques, auxquelles il daignait m'associer : car, puisque je fais ici ma confession générale, je dois compter parmi les égarements de ma jeunesse, le temps que j'ai perdu à l'étude des mathématiques et de l'astronomie en particulier. Je m'accuse aussi d'avoir fait, dans le même temps, beaucoup de vers détestables, quoique je connusse les bons modèles ; et plusieurs dissertations de critique, quoique privé des livres nécessaires. Enfin, dans je ne sais quelle année, les religieuses d'Aubagne me proposèrent, vers la fin du carnaval, de leur prêcher les dominicales du carême ; j'y consentis. Je n'avais ni sermons ni sermonaires, ni même la Bibliothèque des Prédicateurs : je commençais un sermon chaque lundi, et je le prêchais le dimanche suivant. L'année d'après, même engagement, nouveaux sermons, aussi peu de précaution ; mais cette seconde tentative épuisa tellement mes forces que je ne pus l'achever.

Après avoir erré pendant longtemps d'un sujet à l'autre, je réfléchis sur ma situation : je n'avais

point d'état; je venais d'atteindre ma vingt-neuvième année; la famille de mon frère augmentait, et je pouvais lui être un jour à charge.

Tout le monde me conseillait d'aller à Paris. Et qu'y pourrais-je faire, moi, aussi incapable d'intrigues que dénué d'ambition, sans talent décidé, sans connaissance approfondie? J'étais comme un voyageur qui rapporte beaucoup de petites monnaies des pays qu'il a parcourus, mais pas une pièce d'or. Je ne sais quel motif triompha de ces puissantes raisons. Je partis, et passai par Aix, où j'allai voir M. de Bausset, chanoine de la cathédrale, né à Aubagne où sa famille était établie. Je le connaissais beaucoup; il me dit que le premier évêché vacant lui étant destiné, il avait jeté les yeux sur moi pour en partager les travaux et les honneurs, en qualité d'official, de grand-vicaire, etc. et que dès qu'il serait nommé, il irait à Paris, d'où il me ramenerait. Il me demanda si cet arrangement me convenait. J'étais au comble de la joie; je promis tout, bien persuadé que la fortune ne m'offrirait jamais un établissement plus agréable et plus avantageux: j'avais un état, et je le devais à un homme qui, à un caractère très-aimable,

joignait toutes les vertus, et surtout une extrême bonté, la première de toutes.

Délivré d'un poids insupportable, j'arrivai à Paris au mois de juin 1744. J'avais beaucoup de lettres; j'en présentai une à M. de Boze, garde des médailles du roi, de l'académie française, et ancien secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Quoique naturellement froid, il me reçut avec beaucoup de politesse, et m'invita à ses dîners du mardi et du mercredi. Le mardi était destiné à plusieurs de ses confrères de l'académie des belles-lettres; le mercredi, à M. de Réaumur, et à quelques-uns de leurs amis. C'est là qu'outre M. de Réaumur, je connus M. le comte de Caylus, M. l'abbé Sallier, garde de la bibliothèque du roi; les abbés Gédoyn, de la Bléterie, du Resnel; MM. de Foncemagne, Duclos, Louis Racine, fils du grand Racine, etc. Je ne puis exprimer l'émotion dont je fus saisi la première fois que je me trouvai avec eux. Leurs paroles, leurs gestes, rien ne m'échappait; j'étais étonné de comprendre tout ce qu'ils disaient; ils devaient l'être bien plus de mon embarras quand ils m'adressaient la parole.

Ce profond respect pour les gens de lettres, je le ressentais tellement dans ma jeunesse, que je retenais même les noms de ceux qui envoyaient des énigmes au Mercure. De là résultait pour moi un inconvénient considérable : j'admirais, et ne jugeais pas. Pendant très-longtemps je n'ai pas lu de livres, sans m'avouer intérieurement que je serais incapable d'en faire autant. Dans mes dernières années, j'ai été plus hardi à l'égard des ouvrages relatifs à la critique et à l'antiquité ; j'avais par de longs travaux acquis des droits à ma confiance.

Quand je me fus un peu familiarisé avec quelques membres des académies, j'étendis mes liaisons. Je vis les singularités de Paris ; je fréquentais les bibliothèques publiques ; je pensais à M. l'abbé de Bausset ; je cherchais dans la gazette l'annonce de quelque siége vacant, mais je le voyais bientôt rempli par un autre que lui.

Au bout d'un an à peu près, M. de Boze que je voyais assez souvent, et qui, sans dessein apparent, m'avait plus d'une fois interrogé sur mes projets, me parla des siens avec cette indifférence qu'il affectait pour les choses même qu'il desirait

le plus. Le cabinet des médailles exigeait un travail auquel son âge ne lui permettait plus de se livrer. Il avait d'abord compté s'associer M. le baron de la Batie, très-savant antiquaire, de l'académie des belles-lettres; il venait de le perdre : il hésitait sur le choix d'un associé; car, disait-il, ce dépôt ne peut être confié qu'à des mains pures, et demande autant de probité que de lumières. Il me fit entrevoir la possibilité de cette association, et je lui témoignai la satisfaction que j'aurais de travailler sous lui. Comme je connaissais son extrême discrétion, ainsi que ses liaisons avec M. Bignon, bibliothécaire, et M. de Maurepas, ministre du département, je crus que cette affaire serait terminée dans huit jours; mais il était si lent et si circonspect, qu'elle ne le fut que plusieurs mois après. Je fus touché de sa confiance; je tâchai d'y répondre pendant les sept ans que je vécus avec lui dans la plus grande intimité; et après sa mort je fournis à M. de Bougainville, qui fit son éloge historique en qualité de secrétaire perpétuel de l'académie des belles-lettres, les traits les plus propres à honorer sa mémoire.

Ceux que j'ajoute ici ne la dépareront pas, et

sont naturellement amenés par les rapports que j'eus avec lui. L'ordre et la propreté régnaient sur sa personne, dans ses meubles, dans un excellent cabinet de livres presque tous reliés en maroquin, et parfaitement nivelés sur leurs tablettes : de beaux cartons renfermés dans de riches armoires contenaient ses papiers rangés par classes, copiés par un secrétaire qui avait une très-belle main, et qui ne devait pas se pardonner la moindre faute. Il mettait dans son air et dans ses paroles une dignité, un poids qui semblait relever ses moindres actions, et dans ses travaux une importance qui ne lui permit jamais de négliger les petites précautions qui peuvent assurer le succès.

J'en vais citer un exemple. En quittant le secrétariat de l'académie, il continua de composer les médailles, inscriptions et devises demandées par des ministres, des villes et des corps. Il avait pour ce genre de travail un talent distingué, et une patience qui l'était encore plus. S'agissait-il d'une médaille ? après avoir longtemps médité son sujet et s'être arrêté à une idée, il la remettait à son secrétaire qui lui en rapportait une copie figurée ; il la retravaillait; et à chaque changement, nouvelle

copie de la part du secrétaire. Son plan une fois arrêté, il appelait Bouchardon, dessinateur de l'académie. Après une longue discussion sur la disposition des figures et sur tous les accessoires du type, l'artiste travaillait à une première ébauche, qui en nécessitait quelquefois une seconde. Enfin le dessin terminé était envoyé à sa destination, avec un mémoire qui développait l'esprit du monument; et ce mémoire était accompagné d'une lettre, où l'œil le plus perçant n'aurait pu découvrir la moindre irrégularité dans les lettres, dans la ponctuation, et jusques dans les plis de l'enveloppe. Le projet de médaille approuvé par le roi était envoyé au graveur, et M. de Boze veillait encore à l'exécution.

Ici je me rappelle l'impatience douloureuse que me causaient tant de menus détails; mais j'en éprouvai une plus forte encore, lorsque, après sa mort, la composition des médailles étant revenue à l'académie, qui en avait toujours été jalouse, je vis les commissaires, nommés pour lui présenter le projet d'une médaille ou d'une inscription, se traîner avec lenteur au comité, se contenter d'une première idée, et se hâter de sortir; lorsque, le

projet des commissaires étant présenté à l'académie, je vis des séances entières perdues à discuter, disputer sans rien terminer ; lorsque j'ai vu les artistes si peu surveillés, que sur la médaille qui représente la statue de Louis XV, le graveur, voyant que les lettres de l'inscription de la base devenaient trop petites pour être lues sans le secours d'une loupe, y grava les premières lettres qui lui vinrent dans l'esprit, de manière qu'il est impossible d'y rien comprendre.

Je me levais à cinq heures, et je travaillais; j'allais chez M. de Boze à neuf heures, j'y travaillais jusqu'à deux heures; et quand je n'y dînais pas, j'y retournais, et je reprenais mon travail jusqu'à sept à huit heures. Ce qui me coûta le plus, ce fut de m'assujettir à sa laborieuse exactitude. Quand je sortais de son cabinet à deux heures pour y revenir à quatre, je laissais sur le bureau plusieurs volumes ouverts, parce que je devais bientôt les consulter de nouveau ; je m'aperçus, dès le premier jour, que M. de Boze les avait lui-même replacés sur les tablettes. Lorsque je lui présentais un aperçu de mon travail, j'avais beau l'avertir que je l'avais tracé à la hâte : comment

pouvais-je échapper à la sévérité d'un censeur qui mettait les points sur les *i*, moi qui souvent ne mettais pas les *i* sous les points? Il s'impatientait d'un mot déplacé, s'effarouchait d'une expression hardie. Tout cela se passait avec assez de douceur, quelquefois avec un peu d'humeur de sa part, avec une extrême docilité de la mienne; car je sentais et je sens encore que sa critique m'était nécessaire.

Ses infirmités habituelles ne lui avaient pas permis d'achever l'arrangement des médailles du roi, transportées depuis peu de temps de Versailles à Paris. Je trouvai les médailles antiques dans leurs armoires; les modernes, ainsi que les monnaies et les jetons, étaient encore dans des caisses. Je les en tirai, et les plaçai, après les avoir vérifiées sur les catalogues. Je tirai de leurs caisses les médailles du maréchal d'Etrées, acquises pour le roi quelques années auparavant, et formant trois suites; l'une, des médaillons des empereurs en bronze; la deuxième, des rois grecs; la troisième, des villes grecques. Il fallait les insérer dans celles du roi, par conséquent comparer et décrire avec soin les médailles que l'on conservait, et les faire ins-

crire dans un supplément avec des indications qui renvoyaient à l'ancien catalogue. Ces opérations, qui durèrent plusieurs années, se faisaient sous les yeux de M. de Boze, et je me pénétrais de son expérience.

J'observe ici, que parmi les médaillons du maréchal d'Etrées il s'en trouvait quelques-uns qui étaient douteux, et d'autres manifestement faux. Mais, comme ils avaient été publiés, M. de Boze fut d'avis de les conserver, et même de les inscrire, parce que le garde devait être en état de les montrer à ceux qui voudraient les vérifier. Le même motif a laissé quelques médailles incertaines dans les autres suites. Si jamais on publie le cabinet, on aura soin de le purger de cette mauvaise compagnie.

Dans le même temps, M. de Boze fit acquérir la belle suite des impériales de grand bronze, qui du cabinet de l'abbé de Rothelin avaient passé dans celui de M. de Beauvau : ce fut un nouveau travail.

Enfin, je fis un premier arrangement pour le cabinet des antiques, placé dans un galetas au dessus de celui des médailles. C'était une énorme

quantité de petites figures, de lampes, vases, agraffes, ustensiles; tout cela se trouvait entassé au milieu du plancher, et j'en décorai les tablettes et les murs.

J'avais à peine commencé cette suite d'opérations, que je me vis sur le point de les abandonner. J'ai dit qu'avant de quitter la Provence, j'avais pris des engagements avec M. l'abbé de Bausset. Il avait été oublié dans plusieurs nominations; mais à la fin de 1745 on lui conféra l'évêché de Beziers. Il m'en instruisit par une lettre, et me rappela ma promesse; il me la rappela plus fortement encore lorsqu'il fut arrivé à Paris. Je crus que, dans cette circonstance, le seul moyen que je pusse employer pour me dispenser de la remplir, était de le faire lui-même l'arbitre de mon sort. Il sentit, en effet, qu'entraîné par la passion impérieuse des lettres, il me serait impossible de me livrer avec succès et sans une extrême répugnance à des études d'un autre genre; et, ne voulant pas exiger de moi un sacrifice si pénible, il me rendit ma liberté et me conserva son amitié.

Libre de cet engagement, j'en contractai presque aussitôt avec transport un autre qui me liait

irrévocablement à l'objet de ma passion. M. Burette de l'académie des belles-lettres mourut au mois de mai 1747, et je fus nommé à la place qu'il laissait vacante. Je devais avoir dans la personne de M. le Beau un concurrent très-redoutable, mais il voulut bien ne point se présenter en cette occasion; et une autre place ayant vaqué très-peu de temps après, il y fut élu tout d'une voix. Cependant j'avais sa démarche sur le cœur: M. de Bougainville, mon ami intime, secrétaire perpétuel de l'académie, voulant, à cause de ses infirmités, se démettre de cette place, me proposa pour son successeur au ministre, qui voulut bien m'agréer; mais je refusai, et les engageai l'un et l'autre à me préférer M. le Beau, qui, quelques années après, trouva le moyen de s'en venger. Je vais quitter le secrétariat, me dit-il; je vous le devais, et je vous le rends. Je le cède à un autre, lui répondis-je; mais je ne cède à personne le plaisir d'avouer qu'il est impossible de vous vaincre en bons procédés.

Je continuais à travailler avec M. de Boze, lorsqu'en 1753 il fut attaqué d'une paralysie qui quelques mois après termina ses jours. L'opinion publique me désignait depuis longtemps pour lui

succéder ; personne n'imaginait que je dusse avoir de concurrent pour une place que j'avais en quelque sorte conquise par dix années de travail et d'assiduité; cependant le lendemain de sa mort, un de mes confrères à l'académie, dont je n'ai jamais voulu savoir le nom, eut le courage de la solliciter. Il s'adressa à M. le marquis d'Argenson, frère du ministre, qui dans un premier mouvement d'indignation m'en avertit et en prévint son frère. Comme on cherchait d'autres protections, mes amis s'alarmèrent. M. de Malesherbes, qui dirigeait alors la librairie, s'opposa le premier avec tout le zèle de l'amitié à l'injustice qu'on voulait me faire : il fut puissamment secondé, à la prière de M. de Bombarde et de M. le comte de Caylus, deux amis communs, par M. le marquis (depuis duc) de Gontaut, et M. le comte de Stainville (depuis duc de Choiseul), que je ne connaissais point encore. Leurs démarches réussirent si bien, que M. le comte d'Argenson, dans son travail avec le roi, lui ayant annoncé la mort de M. de Boze, le roi le prévint, et me nomma de lui-même pour le remplacer. M. d'Argenson répondit que c'était précisément le sujet qu'il venait proposer à sa majesté ; le minis-

tre me l'apprit le lendemain, et me parut offensé de ce que nous avions douté de ses intentions; cependant il m'a toujours parfaitement traité.

L'année d'après, M. de Stainville fut destiné à l'ambassade de Rome. Je rappelle avec un extrême plaisir cette date, parce qu'elle fut l'époque de ma fortune, et, ce qui vaut mieux encore, celle de mon bonheur. Je n'avais pas trouvé l'occasion de le remercier de l'intérêt qu'il m'avait témoigné sans me connaître; elle se présentait naturellement: il venait de choisir pour secrétaire d'ambassade M. Boyer, mon ami, qui me mena chez lui. L'accueil que j'en reçus m'inspira sur le champ de la confiance et de l'attachement. Il me demanda si un voyage en Italie ne conviendrait pas à l'objet de mes travaux; sur ma réponse, il se hâta d'en parler à M. d'Argenson, et deux jours après M. Boyer vint de sa part m'avertir que mon voyage était décidé. Je courus chez M. l'Ambassadeur pour le remercier, et mon étonnement fut à son comble, lorsqu'il me dit qu'il me mènerait avec lui, qu'à Rome je logerais chez lui, que j'aurais toujours une voiture à mes ordres, et qu'il me faciliterait les moyens de parcourir le reste de l'Italie. La philo-

sophie ne m'avait pas encore éclairé sur la dignité de l'homme, et je me confondis en remercîments, comme si un protecteur ne devient pas le protégé de celui qui daigne accepter ses bienfaits.

Des affaires relatives au cabinet me forcèrent de différer mon départ, et m'empêchèrent d'accompagner M. l'Ambassadeur : j'en fus dédommagé par l'amitié. M. le président de Cotte, directeur de la monnaie des médailles, avec qui j'étais fort lié, résolut de profiter de cette occasion pour satisfaire le desir qu'il avait depuis longtemps de voir l'Italie. J'en fus ravi ; outre les lumières et tous les avantages que je retirai d'une si douce association, je n'aurais pu, sans son secours, me tirer des embarras d'un si long voyage. J'en prévins aussitôt M. l'Ambassadeur, qui me chargea de l'inviter à loger chez lui. Nous partîmes au mois d'août 1755, et nous arrivâmes à Rome le 1.er novembre.

M. de Stainville y avait déja acquis la réputation qu'il obtint depuis dans toute l'Europe : il ne la devait pas à la magnificence qui brillait dans sa maison, et qui annonçait le ministre de la première puissance ; il la devait uniquement à la supériorité de ses talents, à cette noblesse qui éclatait dans

toutes ses actions, à cette magie qui lui soumettait tous les cœurs qu'il voulait s'attacher, et à cette fermeté qui tenait dans le respect ceux qu'il dédaignait d'asservir. Il avait séduit Benoît XIV, par les charmes irrésistibles de son esprit, et les meilleures têtes du sacré collége, par sa franchise dans les négociations. En obtenant la lettre encyclique, qui ébranla fortement la constitution *Unigenitus*, il s'attira la haine des jésuites, qui ne lui pardonnèrent jamais de leur avoir ôté des mains cette branche de persécution.

M.[me] de Stainville à peine âgée de dix-huit ans, jouissait de cette profonde vénération qu'on n'accorde communément qu'à un long exercice de vertus : tout en elle inspirait de l'intérêt, son âge, sa figure, la délicatesse de sa santé, la vivacité qui animait ses paroles et ses actions, le desir de plaire qu'il lui était facile de satisfaire, et dont elle rapportait le succès à un époux digne objet de sa tendresse et de son culte, cette extrême sensibilité qui la rendait heureuse ou malheureuse du bonheur ou du malheur des autres, enfin cette pureté d'ame qui ne lui permettait pas de soupçonner le mal. On était en même temps surpris de voir tant de lu-

mières avec tant de simplicité. Elle réfléchissait dans un âge où l'on commence à peine à penser. Elle avait lu avec le même plaisir et la même utilité ceux de nos auteurs qui se sont le plus distingués par leur profondeur et leur élégance. Mon amour pour les lettres m'attira son indulgence, ainsi que celle de son époux; et dès ce moment je me dévouai à eux, sans prévoir les avantages d'un pareil dévouement.

Quelques jours après notre arrivée, M. l'Ambassadeur voulut bien nous présenter à Benoît XIV, qu'il avait prévenu en notre faveur, et qui nous reçut avec bonté. Nous partîmes ensuite pour Naples, et pendant un mois nous fûmes occupés des singularités de cette ville et de ses environs. Nous allâmes voir les plus anciens monuments de l'architecture grecque, qui subsistent à environ trente lieues au-delà de Naples, dans un endroit où l'on avait autrefois construit la ville de Pæstum. Les salles du palais de Portici, où l'on avait rassemblé les antiquités trouvées dans les ruines d'Herculanum et de Pompeia, nous attirèrent souvent. Nous vîmes avec la plus grande satisfaction cette suite immense de peintures, de statues, de bustes, de

vases et d'ustensiles de différentes espèces, objets, la plupart, distingués par leur beauté ou par les usages auxquels ils avaient été employés. Mais nous vîmes avec encore plus de douleur, le honteux abandon où on laissait les quatre à cinq cents manuscrits découverts dans les souterrains d'Herculanum. Deux ou trois seulement avaient été déroulés, et expliqués par le savant Mazochi : ils ne contenaient malheureusement rien d'important, et l'on se découragea. Tout le monde m'assurait qu'on allait reprendre cette opération; mais cette espérance ne s'est point réalisée. Dans ces derniers temps, j'en parlai souvent à M. le marquis de Caraccioli, ambassadeur de Naples en France; je lui en écrivis ensuite quand il fut parvenu au ministère; il me répondit qu'il était décidé à suivre ce projet, et que, pour en hâter l'exécution, il était d'avis de partager, s'il était possible, ce travail entre différents corps, et d'envoyer successivement quelques-uns de ces manuscrits à notre académie des belles-lettres, d'autres à la société royale de Londres, d'autres à l'université de Gottingue, etc. Un ou deux mois après, sa mort fut annoncée dans les papiers publics.

J'avais voulu présenter à mon retour, aux savants qui s'occupent de la paléographie, le plus ancien échantillon de l'écriture employée dans les manuscrits grecs. Je m'adressai à M. Mazochi, qui m'opposa la défense expresse de rien communiquer. M. Paderno, garde du dépôt de Portici, me fit la même réponse; il me montra seulement une page d'un manuscrit qu'on avait coupé de haut en bas lors de la découverte; elle contenait vingt-huit lignes. Je les lus cinq à six fois, et, sous prétexte d'un besoin, je descendis dans la cour, et je les traçai sur un morceau de papier, en conservant le mieux que je pouvais la disposition et la forme des lettres. Je remontai, je comparai mentalement la copie avec l'original, et je trouvai le moyen de rectifier deux ou trois petites erreurs qui m'étaient échappées. Il était parlé dans ce fragment des persécutions qu'avaient éprouvées les philosophes, à l'exception d'Epicure. Je l'envoyai tout de suite à l'académie des belles-lettres, en la priant de ne pas le publier, de peur de compromettre Mazochi et Paderno.

Cependant M. le marquis d'Ossun, ambassadeur de France à Naples, m'avertit que le roi, instruit

de ma mission, avait témoigné le desir de me voir. Ce prince était alors dans son superbe château de Caserte, qu'il faisait achever. Je lui fus présenté pendant son dîné : il me parla avec plaisir des découvertes qui se faisaient dans ses états, parut regretter que le garde de ses médailles fût absent, parce que je ne pourrais les voir, ordonna qu'on me montrât de superbes colonnes de marbre récemment apportées à Caserte, et me fit inscrire parmi ceux à qui l'on devait successivement distribuer les volumes des Antiquités d'Herculanum. Le soin de les expliquer était confié à monsignor Baïardi, prélat romain que le roi avait attiré dans ses états. Vaste et infatigable compilateur, respectable par les qualités du cœur, redoutable par sa mémoire à ceux qui entreprenaient de l'écouter ou de le lire, Baïardi avait cultivé toutes les espèces de littératures, et transporté dans sa tête un amas énorme, informe de connaissances qui s'en échappaient avec confusion. Il préluda par le catalogue général des monuments conservés à Portici, en un volume in-folio; et comme les gravures qui devaient les représenter n'étaient pas encore prêtes, il obtint du roi la permission de

placer à la tête du grand commentaire une préface destinée à nous instruire de l'époque, des suites et de l'utilité des fouilles d'Herculanum; il en publia le commencement en sept volumes in-4.° sans avoir entamé son sujet.

Je vais exposer sa méthode, pour guider ceux qui seraient tentés de l'imiter. L'interprète des monuments doit faire connaître leurs proportions; mais quelles mesures doit-il employer? de là une longue incursion sur les mesures des Assyriens, des Babyloniens, des Perses, des Grecs, des Romains. Les monuments furent tirés la plupart des ruines d'Herculanum; ce nom, le même que celui d'Héraclée, fut donné à plusieurs villes; il faut donc parler de toutes ces villes : incursion dans les champs de la géographie ancienne. Herculanum fut fondée par Hercule; mais on connaît plusieurs héros de ce nom, le tyrien, l'égyptien, le grec, etc. il faut donc les suivre dans leurs expéditions, et déterminer celui auquel notre Herculanum doit son origine : incursion dans les champs de la mythologie. On sent bien que de pareilles recherches auraient facilement conduit l'auteur jusqu'au douzième volume; malheureusement

il fut prié de s'arrêter en si beau chemin, et quelque temps après il revint à Rome, où je l'allai voir. Je lui demandai s'il finirait sa préface ; il me répondit qu'il l'avait suspendue, et que, pour se délasser, il s'occupait d'un abrégé de l'Histoire universelle, qu'il renfermerait en douze volumes in-12, et dans laquelle il préluderait par la solution d'un problême des plus importants pour l'astronomie et pour l'histoire : c'était de fixer le point du ciel où Dieu plaça le soleil en formant le monde ; il venait de découvrir ce point, et il me le montra sur un globe céleste.

J'ai peut-être trop parlé de monsignor Baïardi ; mais, comme je n'écris que pour moi, et tout au plus pour quelques amis, je veux terminer cet homme, et me raconter à moi-même la première visite que je lui fis à Naples. Je le trouvai dans une grande salle : un rhume violent le retenait sur un sopha, dont l'aspect attestait les longs services ; il était couvert de vêtements si antiques, qu'on les aurait pris pour les dépouilles de quelque ancien habitant d'Herculanum. Il travaillait dans ce moment avec son secrétaire. Je le priai de continuer, et m'assis au pied du sopha. Des moines de Ca-

labre l'avaient consulté sur une hérésie qui commençait à se répandre autour d'eux. Ils venaient d'apprendre qu'un certain Copernic soutenait que la terre tournait autour du soleil. Que deviendra donc ce passage de l'Ecriture qui déclare la terre immobile, et ce Josué qui arrête le soleil, et puis le témoignage de nos sens? D'ailleurs comment ne pas tomber, si nous sommes obligés pendant la nuit d'avoir la tête en bas? Le prélat répondait longuement et savamment à toutes ces questions, sauvait l'honneur des livres saints, exposait les lois de la gravitation, s'élevait contre l'imposture de nos sens, et finissait par conseiller aux moines de ne pas troubler les cendres de Copernic depuis si longtemps refroidies, et de dormir aussi tranquillement qu'ils l'avaient fait jusqu'alors.

Sa réponse finie, il me réitéra ses excuses; et je lui dis qu'étant envoyé en Italie par le roi de France, pour la recherche des médailles qui manquaient à son cabinet dont j'avais la garde, j'ajoutais à ce devoir celui d'y connaître les savants les plus distingués. Il ôta son bonnet, redoubla de politesses, toussa longtemps, et me demanda la permission de me présenter la signora Maria Laura,

son ancienne amie, dont les vertus égalaient les lumières et les talents, qui savait le latin, le grec et l'hébreu, qui dessinait et peignait comme Apelle, jouait de la lyre comme Orphée, et brodait aussi bien que les filles de Minée. L'éloge durait encore quand la signora Maria Laura parut; elle pouvait avoir de soixante à soixante-cinq ans; lui, de soixante-cinq à soixante-dix.

Dans le courant de la conversation il m'assura qu'il descendait du chevalier Bayard, et qu'il était Français, non-seulement de naissance, mais encore d'inclination. Il se plaignit ensuite de la manière dont on conduisait les travaux d'Herculanum, de la négligence des ministres à l'égard des manuscrits, de la jalousie qu'excitait contre lui le traitement honorable qu'il recevait du roi. Je ne sais par quel hasard je citai M. le comte de Caylus; aussitôt il s'écrie : Quoi ! vous connaissez M. de Caylus ? c'est mon bon ami. Ecoutez, signora Laura : ce M. de Caylus est un des plus grands seigneurs de France, un des plus savants hommes du monde; c'est lui qui préside toutes les académies de Paris, qui protège tous les arts; il sait tout, il écrit sur tout; ses ouvrages font l'admira-

tion de toute l'Europe ; et tout de suite s'adressant à moi, il me dit en français : Qu'a-t-il fait le Caylous ? Je n'ai jamais rien vou de loui. Et sans attendre ma réponse, il sonna, et se fit apporter une grande boîte toute pleine de papiers ; c'était le recueil de ses poésies latines. Il me proposa d'en entendre un morceau. J'en serais ravi, lui dis-je ; mais, Monsignor, vous toussez beaucoup. Il me répondit qu'il sacrifierait tout au plaisir de me procurer quelque amusement ; et dans cette vue il choisit une pièce intitulée, *Description anatomique du Cerveau.* Outre que la matière m'était assez étrangère, les Italiens prononcent le latin d'une manière si différente de la nôtre, que le charme de ses vers ne venait pas jusqu'à moi ; M.me Laura, qui s'en aperçut, l'interrompit vers le centième vers, et, lui ayant représenté qu'un si beau sujet devait être médité pour être bien senti, elle lui proposa de lire sa Fontaine de Trévi. Madame a raison, me dit-il ; vous venez de Rome, vous avez plus d'une fois admiré cette belle fontaine ; j'y étais quand on la découvrit, l'*oestro poetico* s'empara de moi, et je le répandis à grands flots sur la pièce suivante. J'eus beau lui dire : Monsignor, vous

toussez beaucoup ; il fallut l'écouter. Voici le plan de ce petit poème.

Le poète court à la nouvelle fontaine ; il aperçoit de loin le beau Neptune qui frappe de son trident les rochers entassés sous ses pieds, et en fait jaillir des torrents impétueux. Il approche du bassin, où ces eaux rassemblées lui présentent un spectacle ravissant : ce sont des Nayades qui se jouent dans leur sein ; lui-même se mêle à leurs jeux ; un pouvoir inconnu, en le revêtant tout-à-coup d'une figure céleste, lui avait prodigué tous les attraits qui brillaient dans ses nouvelles compagnes. On conçoit aisément qu'une main capable de peindre les fibres imperceptibles du cerveau, pouvait appliquer les plus riches couleurs à des beautés plus réelles ; aussi n'avait-il rien épargné pour décrire avec une exactitude scrupuleuse les heureux changements qu'il avait éprouvés. Il s'arrêtait avec complaisance sur la légéreté des mouvements, la justesse des proportions, l'arrondissement des formes, et la douceur des traits.

Pendant qu'il me présentait ce tableau dégradé par une lecture rapide et une prononciation étrangère à mes oreilles, je comparais l'état de cette

ancienne nymphe des eaux avec son état actuel : son menton recourbé et garni d'une barbe épaisse, ses joues pendantes et semées de taches jaunes, ses yeux profondément ensevelis dans leur orbite, ses rides repliées en plusieurs manières sur son front, tout cela me frappa tellement, que la lecture finie, après quelques compliments, je dis à l'auteur : Je ne puis pourtant pas dissimuler que depuis votre métamorphose vous êtes un peu changé. M.me Laura en convint; il en rit, et croyant à cette mauvaise plaisanterie que je m'amusais beaucoup : Encore un moment, me dit-il ; vous m'avez vu en Néréide, je vais à présent me montrer en Bacchante; et, tirant aussitôt de son inépuisable cassette un dithyrambe d'un volume effroyable, et rassemblant ses forces, il entonna le cantique sacré; mais la chaleur avec laquelle il déclamait lui causa, dès les premiers vers, un redoublement de toux si violent, que M.me Laura alarmée joignit d'elle-même ses prières aux miennes pour l'engager à remettre à un autre jour la suite de sa lecture. Il y consentit, quoiqu'à regret; et je me sauvai bien vîte, et bien résolu à ne plus fatiguer sa poitrine.

Je me fais un plaisir de joindre ici les noms de plusieurs personnes de savoir ou de goût que j'eus occasion de connaître en Italie. Je voyais souvent à Naples le chanoine Mazochi, le comte de Gazole, le duc de Noïa et le comte de Pianura. Il eût été difficile de réunir plus de piété, de modestie et de connaissances qu'en avait le premier. Il travaillait alors sur des inscriptions trouvées à Héraclée. Cet ouvrage, monument d'une profonde érudition et d'un courage invincible, ne laisserait rien à desirer, s'il n'était hérissé d'un trop grand nombre de notes qui, quoiqu'instructives, n'intéressent point, parce qu'elles sont inutiles. M. de Gazole faisait l'accueil le plus flatteur aux étrangers éclairés que les nouvelles découvertes attiraient à Naples. M. de Noïa avait, des seules médailles de la grande Grèce, formé une collection immense. M. de Pianura ne se bornait pas à cette seule suite; son cabinet en offrait de toutes les espèces. Il avait eu la complaisance de m'en céder plusieurs; et je le pressai d'y joindre celle de Cornelia Supera, qu'il venait d'expliquer[1], et par laquelle il montrait que

[1] Lettera al reverendissimo Padre D. Gian Francesco Baldini, generale della congregazione de'i clerici regolari di Somasca. Napoli, 1751.

cette princesse était femme de l'empereur Emilien ; mais il n'osa pas s'en défaire sans l'agrément du roi. Je priai M. d'Ossun d'en parler au ministre Tanucci, qui répondit avec une importance despotique : Si la médaille en question est double dans le cabinet de M. Pianura, il peut disposer de l'une ; si elle est unique, le roi ne veut pas qu'elle sorte de ses états.

A Rome, j'eus des liaisons plus ou moins étroites avec le père Paciaudi, théatin ; le père Corsini, général des écoles pies ; les pères Jacquier et le Sueur, minimes ; le père Boscowits, jésuite ; MM. Bottari et Assemanni, préfets de la bibliothèque du vatican ; le marquis Lucatelli, garde de cette bibliothèque ; M. l'abbé Vénuti ; M. le chevalier Vettori ; MM. les cardinaux Passionei, Albani, et Spinelli auquel je dédiai mon Explication de la mosaïque de Palestrine.

A Florence, MM. Stosch et Gori ; à Pésaro, M. Passéri, M. Annibal Olivieri à qui, depuis mon retour en France, j'adressai une Lettre sur quelques monuments phéniciens.

A la fin de janvier 1757, M. l'Ambassadeur vint à Paris. Nommé, peu de temps après, à l'am-

bassade de Vienne, il m'écrivit pour m'engager à revenir avec madame l'Ambassadrice. A notre arrivée, il m'apprit l'arrangement qu'il avait fait pour moi avec mon nouveau ministre, M. de Saint-Florentin. Je devais les accompagner à Vienne; j'irais ensuite, aux dépens du roi, parcourir la Grèce et les îles de l'Archipel, et reviendrais par Marseille. Quelque attrait qu'eût pour moi ce projet, je fus obligé d'y renoncer, parce qu'après une si longue absence je ne pouvais pas laisser plus longtemps le cabinet des médailles fermé.

Ma vie a été tellement liée à celle de M. et de M.me de Choiseul, ils ont tellement influé sur les événements de la mienne, qu'il m'est impossible de parler de moi sans parler d'eux; qu'on ne s'étonne donc pas de les rencontrer sans cesse dans ces mémoires.

A la fin de 1758, M. de Stainville, désormais duc de Choiseul, fut rappelé de Vienne, et fait ministre des affaires étrangères. Au premier moment que je le vis, il me dit que c'était à lui et à sa femme de s'occuper de ma fortune, à moi de les instruire de mes vues. Jè ne m'attendais pas à tant de bontés; et, forcé de m'expliquer, je répon-

dis qu'une pension de six mille livres sur un bénéfice, jointe au traitement de ma place de garde des médailles, me suffirait pour entretenir deux neveux que j'avais au collége, et un troisième que je comptais appeler incessamment. Je rougis aussitôt de mon indiscrétion; il en sourit, et me rassura.

Je proteste ici que c'est la seule grace que j'aie jamais demandée à M. et à M.me de Choiseul : j'avoue en même temps que je n'avais pas besoin de sollicitation auprès d'eux; et si l'on voulait savoir d'où me vint cette fortune si considérable pour un homme de lettres, je répondrais : Au besoin pressant qu'ils avaient de contribuer au bonheur des autres, à cette sensibilité profonde qui ne leur permit jamais d'oublier les attentions qu'on avait pour eux, à ce caractère noble et généreux qui leur persuadait qu'en fait de sentiment, ce n'est rien faire que de ne pas faire tout ce qu'on peut. Cependant, comme de si nobles dispositions sont presque toujours dangereuses dans les dépositaires du pouvoir, lorsqu'ils n'ont pas soin de les surveiller, je dois avertir, d'après des exemples sans nombre, que M. et M.me de Choiseul n'auraient

jamais consenti à faire la moindre injustice pour servir leurs amis. Je n'ai jamais pu m'acquitter de tout ce que je leur dois; l'unique ressource qui me reste aujourd'hui, c'est de perpétuer dans ma famille le souvenir de leurs bienfaits.

En 1759, M. de Choiseul ayant obtenu pour l'évêque d'Evreux, son frère, l'archevêché d'Alby, me fit accorder une pension de quatre mille livres sur ce bénéfice.

Il parut en 1760 une parodie sanglante d'une scène de Cinna, contre M. le duc d'Aumont et M. d'Argental. Les parents et les amis du premier soulevèrent toute la cour contre M. Marmontel, soupçonné d'être l'auteur de cette satire, parce qu'il avait eu l'indiscrétion de la lire dans un soupé. On travailla en conséquence à lui faire ôter le privilége du Mercure, dont il avait singulièrement augmenté les souscriptions. Pour lui nuire plus sûrement, on représenta à M.me de Choiseul que le Mercure rendait, tous frais faits, vingt mille liv.; qu'il n'exigeait qu'une légère surveillance de la part de l'auteur, parce que ce travail se faisait par des commis; et qu'en me procurant ce journal, elle serait désormais dispensée de solliciter en ma

faveur l'évêque d'Orléans, qui s'était enfin déterminé à réserver exclusivement pour la noblesse, les abbayes et les bénéfices de quelque valeur. M.me de Choiseul communiqua ce projet à M.me de Gramont, ainsi qu'à M. de Gontaut; et tous trois en parlèrent à M.me de Pompadour, en déclarant positivement qu'ils ne prétendaient influer en aucune manière sur le jugement de M. Marmontel. M. le duc de Choiseul ne voulut pas se mêler de cette affaire.

Je ne connaissais M. Marmontel que pour l'avoir vu deux ou trois fois chez M.me du Boccage; mais je me sentais une extrême répugnance à profiter des dépouilles d'un homme de mérite. Je m'en expliquai plus d'une fois avec M.me de Choiseul, soit de vive voix, soit par écrit; mais, persuadée par tous ceux qui la voyaient que M. Marmontel était coupable, et qu'il ne pouvait pas garder le Mercure, elle ne concevait pas les motifs de ma résistance. Je priai M. de Gontaut de les exposer à M.me de Pompadour, qui les approuva d'autant plus, qu'elle ne voulait pas perdre M. Marmontel.

Je me trouvais alors dans une situation bien pénible; j'étais attendri du vif intérêt que me té-

moignait publiquement Mme de Choiseul, et je risquais par un refus obstiné de condamner ses démarches, et de les faire regarder comme un despotisme de bienfaisance : d'un autre côté, si la cour était contre M. Marmontel, Paris était pour lui ; tous les gens de lettres, par esprit de corps, juraient une haine éternelle à celui qui oserait prendre sa place.

Les esprits parurent se calmer pendant quelques jours, et je me croyais hors de danger, lorsque tout-à-coup M. d'Aumont produisit une lettre que M. Marmontel venait de lui écrire pour l'exhorter à laisser tomber cette affaire. Cette lettre fit un très-mauvais effet, et ranima les poursuites de M. d'Aumont et de ses partisans ; alors il fut décidé qu'on me donnerait le privilége du Mercure, et qu'à mon refus il serait accordé à M. de la Place. Je fis alors une faute essentielle : je pensai que, s'il tombait entre les mains de ce dernier, il n'en sortirait plus ; que si je l'acceptais, on me permettrait, après que les préventions seraient dissipées, de le rendre à M. Marmontel. J'écrivis à Mme de Choiseul, et lui exposai les raisons qui me déterminaient enfin à me charger de ce journal. Le

privilége me fut expédié, et me dessilla les yeux; prévoyant le tissu de plaintes, de tracasseries, de dangers auxquels je m'étais exposé, je frémis de l'erreur de mes bonnes intentions. Heureusement, je reçus avec le privilége, une lettre de M. de Choiseul qui calma un peu mes inquiétudes. Il vint le soir même à Paris; je le vis : il me conseilla d'aller tout de suite chez M. d'Aumont, de lui présenter le privilége du Mercure, de le prier instamment de le rendre à M. Marmontel, en lui représentant qu'il ne pouvait se venger d'une manière plus noble et plus digne de lui. Je volai chez M. d'Aumont, je le conjurai, je le pressai; j'avais tant d'intérêt à le persuader! mais je traitais avec un homme obstiné comme tous les petits esprits, implacable comme tous les cœurs ignobles : je crus un moment qu'il allait se rendre, il paraissait ébranlé; mais il s'arrêta tout-à-coup, en me disant qu'il n'était pas le maître, et qu'il avait des ménagements à garder avec sa famille.

Je vins tristement rendre compte de ma mission à M. de Choiseul, qui me mena le jour même à Versailles. En arrivant il remit le privilége à M. de Saint-Florentin, et retint pour moi sur ce journal

une pension de cinq mille livres, que je trouvai trop forte. M. de la Place eut le Mercure, dont les souscriptions diminuèrent bientôt au point que les pensionnaires en conçurent de vives alarmes. Pour ne les pas augmenter, je permis à M. Lutton, chargé de la recette et de la dépense, de prélever sur ma pension les gratifications accordées à des auteurs qui fournissaient des pièces au Mercure; enfin, quelques années après, je fus assez heureux pour pouvoir renoncer entièrement à cette pension. Je n'ai su que depuis, que la parodie était de M. de Curi, et que M. Marmontel avait mieux aimé sacrifier sa fortune que de trahir son ami.

Il vaqua successivement plusieurs places à l'académie française : les philosophes se déclaraient, avec raison, pour M. Marmontel; le parti opposé réussissait toujours à l'écarter. Dans une occasion où ses espérances paraissaient mieux fondées, M. d'Argental, qui jouait un rôle si ridicule dans la parodie de Cinna, intrigua plus vivement auprès des académiciens qui avaient de l'amitié pour moi; ils me pressèrent de nouveau de me présenter, et de nouveau je rejetai cette proposition; j'obtins même de M. de Gontaut, qu'il représen-

terait, chez Mme de Pompadour, à ceux qui voulaient s'opposer à la réception de M. Marmontel, combien il était cruel, après avoir ruiné un homme de mérite, de le poursuivre avec tant d'acharnement.

Quelques philosophes ne me pardonnèrent jamais l'acceptation momentanée du privilége du Mercure, et encore moins la protection de M. et Mme de Choiseul.

J'ai vu dans un recueil de lettres manuscrites que M. d'Alembert écrivait de Berlin à Mlle l'Espinasse, combien cette prévention l'avait rendu injuste. On lui avait mandé, apparemment, que je comptais disputer à M. Marmontel une place vacante à l'académie, ce qui était absolument faux; il répond qu'un seul Marmontel vaut mille Barthélemy. Je suis bien convaincu que M. Marmontel a plus de mérite que moi, mais je ne pense pas qu'il en ait mille fois plus, et le calcul du géomètre ne me paraît pas juste.

Encore un mot sur l'académie française. Après la réception de M. Marmontel, M. de Foncemagne et ses amis, qui étaient fort nombreux, entreprirent plus d'une fois de me mettre sur les rangs.

Plusieurs raisons m'arrêtèrent : je n'avais que trop occupé le public pendant la malheureuse affaire du Mercure ; je n'étais pas assez jaloux des honneurs littéraires, pour les acheter au prix des tracasseries d'une élection orageuse ; j'avais trop de vanité pour desirer d'entrer dans un corps où l'opinion publique me placerait dans les derniers rangs. Deux puissances philosophiques, Duclos et d'Alembert, avaient déclaré la guerre à la cour, et surtout à M. de Choiseul, qui faisait beaucoup de cas de leurs talents, et très-peu de leurs principes : à chaque séance, ils produisaient contre lui de nouveaux manifestes. Comment aurais-je pu essuyer tranquillement ces scènes de fureur, puisque ceux des académiciens qui n'avaient aucune liaison avec ce ministre en étaient indignés ? Cette guerre dura jusqu'au moment où l'élévation de M.me du Barry menaça la France de la faveur de M. d'Aiguillon. Duclos et d'Alembert protégeaient M. de la Chalotais, poursuivi par M. d'Aiguillon, et soutenu, disait-on, par M. de Choiseul. Dès ce moment tous les crimes de ce dernier disparurent ; on résolut de lui accorder la paix avec un traité d'alliance ; et on lui fit offrir, par le baron de Bre-

teuil, la première place vacante à l'académie, en le dispensant des visites d'usage. M. de Choiseul, qui n'avait jamais été instruit de leurs dispositions successivement hostiles et pacifiques, fut touché de cette attention; et sans l'exil qui survint tout-à-coup, il aurait entendu son éloge, dans cette salle qui avait si souvent retenti d'injures contre lui.

Je présume que leur amnistie se serait étendue sur moi; car, vers ce temps-là, M. d'Alembert ayant témoigné sa surprise à M. Gatti, notre ami commun, de ce que je ne me présentais pas à l'académie, ajouta avec une sorte de dépit : Après tout, je n'imagine pas que personne au monde ne fût flatté de se voir inscrit dans une liste où se trouvent les noms de Voltaire, de Buffon, et j'ose dire encore, celui de d'Alembert.

Je dirai bientôt les motifs qui me déterminèrent dans la suite à me présenter. Je vais maintenant reprendre le cours de ma fortune, qui ne m'était précieuse que parce que je la devais à l'amitié, et qu'elle me faisait jouir du plaisir si vif de faire quelque bien. Un jour que M.me de Choiseul parlait à son mari de mon attachement pour eux, il

répondit, en souriant, par ce vers de Corneille :

> Je l'ai comblé de biens, je veux l'en accabler.

En 1765, la trésorerie de Saint-Martin de Tours vint à vaquer : c'était la seconde dignité du chapitre ; le roi en avait la nomination. M. et M.[me] de Choiseul la demandèrent pour moi. Je profitai de cette occasion pour remettre deux mille livres de ma pension sur le Mercure, dont mille livres furent données, à ma sollicitation, à M. Marin, et mille livres à M. de la Place, pour l'aider à payer les autres pensions supportées par ce journal.

M. le duc du Maine, étant colonel général des Suisses, avait créé pour M. de Malézieux, qu'il aimait beaucoup, la charge de secrétaire général, à laquelle il attacha des droits qui lui appartenaient et dont il fit le sacrifice. M. de Choiseul avait déja disposé une fois de cette place en faveur de M. Dubois, premier commis de la guerre, avec réserve d'une pension de six mille livres pour M.[me] de Saint-Chamant, petite-fille de M. de Malézieux. M. Dubois étant mort dans les derniers jours de janvier 1768, M. de Choiseul me donna la place ; et les gens de lettres, par droit de jalousie, jetèrent les

hauts cris. Les deux principaux, Duclos et d'Alembert, se rendirent chez M. de Malesherbes, et lui en parlèrent avec aigreur, et même avec courroux: il ne réussit à les calmer un peu, qu'en leur représentant que cette place pourrait devenir, par cet exemple, le patrimoine des gens de lettres. Je ne puis trop répéter que les revenus du secrétaire général appartenant dans le principe au colonel général, il pouvait en disposer à sa fantaisie; j'ajoute en même temps, que, quelques jours après ma nomination, j'abandonnai les trois mille livres qui me restaient sur le Mercure; que j'en fis passer mille à M. de Guignes, mille à M. de Chabanon, tous deux mes confrères à l'académie, et mille à M. de la Place, auteur du Mercure. J'avoue qu'en cette occasion, d'Alembert et les autres philosophes mirent beaucoup plus de prix à ce sacrifice que je n'y en mettais moi-même.

En 1771, M. d'Aiguillon fit ôter les Suisses à M. de Choiseul, qui était à Chanteloup : j'y étais aussi. Il envoya sa démission, je voulus l'accompagner de la mienne. Il me conseilla d'aller à Paris, et de ne pas m'en dessaisir sans quelque indemnité. J'étais bien résolu, si la place de colonel

général passait à quelque grand seigneur, de lui remettre sur le champ mon brevet, et de retourner tout de suite à Chanteloup; mais elle fut conférée à M. le comte d'Artois, et la démarche projetée me parut peu respectueuse. Le lendemain de mon arrivée je vis M.[me] de Brionne, qui m'honorait de ses bontés : M. le maréchal de Castries était chez elle, et partait pour Versailles; elle le pria d'agir pour me faire conserver ma place. Je les priai l'un et l'autre, avec une chaleur dont ils me parurent touchés, de me la faire ôter au plus tôt, parce qu'ayant pris un engagement avec M. de Choiseul, je ne pouvais en prendre un second avec qui que ce fût. Je me rendis aussitôt à Versailles; je présentai mon brevet à M. le comte d'Affry, chargé sous M. le comte d'Artois du détail des régiments suisses. Il le refusa, et me montra en même temps une lettre de M. de Choiseul, qui le priait de veiller à mes intérêts. L'indignation que causait à la cour la nouvelle persécution que M. de Choiseul éprouvait de la part de MM. d'Aiguillon et de la Vauguyon, s'était tournée en bienveillance pour moi; tout le monde murmurait et m'exhortait à soutenir mes droits. Le jeune comte d'Artois

s'était plaint au roi de ce qu'on le forçait de commencer l'exercice de sa nouvelle charge par une injustice criante; et le roi lui avait répondu qu'on me ferait un traitement dont je serais satisfait. Cependant MM. de Montaynard, de la Vauguyon et d'Aiguillon, pressaient M. d'Affry de mettre cette affaire sous les yeux du roi; je l'en pressais avec encore plus d'ardeur; il différait toujours. Dans l'intervalle, deux ou trois courtisans du second ou du troisième ordre, me demandèrent en secret s'ils pourraient, sans déplaire à M. et M.me de Choiseul, solliciter ma place. Un autre homme vint m'avertir que si je promettais de ne pas retourner à Chanteloup, on pourrait s'adoucir en ma faveur. Je ne voulus pas remonter au premier auteur de cet avis; mais celui qui me le donnait était attaché au duc d'Aiguillon. Enfin M. d'Affry, me voyant inébranlable dans ma résolution, termina cette affaire, et me fit réserver sur la place une pension de dix mille livres, que je n'avais pas demandée. Le lendemain je retournai à Chanteloup.

Depuis assez longtemps l'état de ma fortune me permettait de me procurer des aisances que je crus devoir me refuser. J'aurais pris une voiture, si je

n'avais craint de rougir en rencontrant, à pied sur mon chemin, des gens de lettres qui valaient mieux que moi : je me contentai d'avoir deux chevaux de selle, afin de pouvoir prendre l'exercice du cheval, qui m'avait été ordonné par les médecins. J'acquis les plus belles et les meilleures éditions des livres nécessaires à mes travaux, et j'en fis relier un très-grand nombre en maroquin : c'est le seul luxe que j'aie jamais cru pouvoir me pardonner. J'élevai et j'établis le mieux qu'il me fut possible trois de mes neveux : je soutins le reste de ma famille en Provence. Je ne refusai jamais les infortunés qui s'adressaient à moi ; mais je me reproche avec amertume de les avoir trop préférés à des parents dont les besoins ne m'étaient pas assez connus, par leur faute, ou par la mienne.

Mon revenu, considérable sans doute pour un homme de lettres, même après que j'eus perdu la place de secrétaire général des Suisses, l'eût été beaucoup plus, si je ne l'avais borné moi-même par des cessions et par des refus. On a déja vu que je m'étais démis de ma pension sur le Mercure ; j'avais pareillement cédé celle dont je jouissais en qualité de censeur. J'avais refusé deux fois la place

honorable et utile de secrétaire perpétuel de l'académie des belles-lettres. Après la mort de M. Hardion, garde des livres du cabinet du roi à Versailles, M. Bignon voulut bien m'offrir cette place, qui procurait de l'agrément et du revenu ; je l'engageai à en disposer en faveur d'un autre. M. Lenoir ayant donné, en 1789, sa démission de la place de bibliothécaire du roi, M. de Saint-Priest, alors ministre, eut la bonté de me la proposer. Séduit par l'espoir de fixer à l'avenir cette place dans la classe des gens de lettres, je fus tenté de l'accepter, quoique je sentisse combien le sacrifice de mon temps et de mes travaux littéraires me serait douloureux; mais, ayant bientôt reconnu qu'on ne me l'offrait que parce qu'on me croyait nécessaire, dans les circonstances actuelles, pour l'assurer au président d'Ormesson qui en avait traité avec M. Lenoir, et qu'il s'agissait de faire mon adjoint ou mon survivancier ; dégoûté d'ailleurs par la difficulté que ma nomination mettait aux arrangements d'intérêt entre M. Lenoir et lui, arrangements auxquels je devais et voulais être étranger, et voyant s'évanouir l'espoir qui seul pouvait vaincre ma répugnance, je renonçai aux vues ambi-

tieuses que j'avais eues pour les lettres et non pour moi. La manière dont mon remercîment fut reçu, et la facilité avec laquelle l'affaire se termina aussitôt après, me persuadèrent que j'avais pris le bon parti, et que si on avait trouvé d'abord très-nécessaire de me mettre en place, on trouvait alors très-utile de me laisser de côté.

Je ne dois pas omettre, dans le récit des événements de ma vie, mon admission à l'académie française, dont je m'étais toujours tenu éloigné, ni les raisons qui me forcèrent, en quelque sorte, d'y solliciter une place, cette même année 1789. M. Bauzée venait de mourir : le succès du *Voyage d'Anacharsis* avait enflammé le zèle de quelques membres de cette compagnie avec lesquels j'étais lié depuis longtemps. Ils communiquèrent leurs sentiments de bienveillance pour moi à un grand nombre de leurs confrères, qui les engagèrent à me proposer la place que M. Bauzée laissait vacante. Je fus touché de la chaleur avec laquelle ils m'exprimèrent le vœu de l'académie ; mais j'avais pris mon parti, et malgré leurs instances je tins ferme, en opposant mon âge, et surtout mon éloignement pour toute représentation publique et

pour tout nouvel engagement. Je m'en croyais quitte, lorsque j'appris, quelques jours après, que l'académie, dans une de ses séances, avait résolu de m'élire malgré ma résistance. Il était aisé de prévoir les suites de cette résolution : si, après l'élection, j'acceptais la place, on ne manquerait pas de dire que j'avais voulu me dispenser des visites d'usage, et obtenir une distinction à laquelle les plus grands hommes n'avaient pas prétendu ; si je refusais, j'outrageais un corps respectable, au moment même où il me comblait d'honneur. Je n'hésitai donc plus, je fis mes visites ; mon âge avait écarté les concurrents; et pour comble de bonheur, M. de Boufflers, qui m'avait toujours témoigné de l'amitié, fit, en qualité de directeur, les honneurs de la séance. On eut de l'indulgence pour mon discours; on fut enchanté de l'esprit, des graces et des réflexions neuves et piquantes qui brillaient dans le sien, et une partie de l'intérêt qu'il excita rejaillit sur le choix de l'académie.

Depuis cette époque, battu presque sans relâche par la tempête révolutionnaire, accablé sous le poids des ans et des infirmités, dépouillé de tout ce que je possédais, privé chaque jour de quelqu'un

de mes amis les plus chers, tremblant sans cesse pour le petit nombre de ceux qui me restent, ma vie n'a plus été qu'un enchaînement de maux. Si la fortune m'avait traité jusqu'alors avec trop de bonté, elle s'en est bien vengée. Mais mon intention n'est pas de me plaindre : quand on souffre de l'oppression générale, on gémit, et on ne se plaint pas : qu'il soit seulement permis à mon ame oppressée par la douleur, de donner ici quelques larmes à l'amitié.... Je dois dire néanmoins qu'au milieu de la tourmente, j'ai éprouvé une consolation bien inattendue, qui m'a fait croire pour un moment que j'étais tout-à-coup transporté dans un autre monde, et je ne pourrais sans ingratitude taire le nom de l'homme humain et généreux auquel j'en suis redevable.

Aussitôt après ma sortie des Madelonettes, où j'avais été constitué prisonnier le 2 septembre de cette année 1793, sur la dénonciation de je ne sais quel commis, ainsi que les autres gardes de la bibliothèque, et mon neveu Courçay qui était mon adjoint au cabinet des médailles, j'appris que, malgré la fausseté reconnue de cette dénonciation, on allait nous remercier et nommer à nos places.

Ce bruit me paraissait d'autant plus fondé, qu'on ne me rendait point les clefs du cabinet que le ministre de l'intérieur avait fait retirer au moment de notre arrestation, et qu'elles étaient confiées chaque jour, non à moi ou à mon neveu, mais au commis de ce dépôt, qui le tenait ouvert soir et matin au public. Je m'attendais donc à chaque instant à me voir enlever la dernière ressource qui me restât pour subsister, lorsque, le 12 octobre au soir, je vis entrer chez moi le citoyen Paré, ministre de l'intérieur, qui me remit une lettre qu'il m'avait écrite lui-même, et qu'il me pria de lire. Cette lettre contraste si fort avec nos mœurs actuelles, elle honore tellement le ministre qui a pu l'écrire dans ces temps malheureux, que je ne puis résister au desir de la transcrire ici, pour lui payer, autant qu'il est en moi, le tribut de ma reconnaissance.

Le 21.e jour du 1.er mois, l'an 2 de la République une et indivisible.

Paré, ministre de l'intérieur,

A Barthélemy, garde de la bibliothèque nationale.

« En rentrant dans la bibliothèque nationale, « d'où quelques circonstances rigoureuses vous ont « momentanément enlevé, dites comme Anachar- « sis, lorsqu'il contemplait avec saisissement la bi- « bliothèque d'Euclide : *C'en est fait, je ne sors plus* « *d'ici*[1]. Non, Citoyen, vous n'en sortirez plus, et je « fonde ma certitude sur la justice d'un peuple qui « se fera toujours une loi de récompenser l'auteur « d'un ouvrage où sont rappelés avec tant de sé- « duction les beaux jours de la Grèce, et ces mœurs « républicaines qui produisaient tant de grands « hommes et de grandes choses. Je confie à vos « soins la bibliothèque nationale; je me flatte que « vous accepterez ce dépôt honorable, et je me fé- « licite de pouvoir vous l'offrir. En lisant pour la « première fois le *Voyage d'Anacharsis*, j'admirais « cette production où le génie sait donner à l'éru-

[1] Tom. III, pag. 143.

« dition tant de charmes ; mais j'étais loin de pen-
« ser qu'un jour je serais l'organe dont un peuple
« équitable se servirait pour donner à son auteur
« un témoignage de son estime.

« Je ne vous dissimulerai pas que ce sanctuaire
« des connaissances humaines s'est peu ressenti jus-
« qu'à présent de l'influence de la révolution ; que
« le peuple ignore encore que ce domaine est le
« sien, qu'il doit en jouir à toute heure, et qu'il
« doit n'y rencontrer que des *Callias*, également
« disposés à l'accueillir et à l'instruire fraternelle-
« ment. Faites donc, Citoyen, que ce monument
« si digne d'une grande nation, nous rappelle enfin
« tous ces précieux avantages que l'esprit et les
« yeux trouvaient à recueillir dans les plus petites
« républiques de l'antiquité. »

PARÉ.

Le ton plus qu'obligeant de cette lettre, la démarche du ministre, les graces dont il accompagnait le bienfait, ses instances pour me déterminer à l'accepter, les témoignages d'intérêt dont il me comblait, tout était fait pour me toucher : je ne pouvais trouver de termes pour exprimer la recon-

naissance dont j'étais pénétré ; mais le sentiment de mon impuissance pour remplir, dans l'état où je suis, les devoirs de la place de bibliothécaire, me donna la force de résister. Il eut la bonté de m'en marquer du regret, et ne consentit qu'avec peine à me laisser dans celle que j'occupais depuis si longtemps, et qui avait toujours suffi à mon ambition.

J'ai donné, au commencement de ce Mémoire, une idée sommaire de mes travaux au cabinet des médailles pendant les dernières années de mon prédécesseur : on verra dans le Mémoire suivant ce que j'ai fait par la suite, et ce que je me proposais de faire pour l'enrichir et pour le rendre de plus en plus utile.

II.e MÉMOIRE.

Cabinet des Médailles.

Dès que j'eus la garde du cabinet des médailles, je m'occupai des moyens de le rendre aussi utile qu'il pouvait l'être.

1.° Un pareil dépôt ne peut pas être public. Comme les médailles sont rangées sur des cartons, et que plusieurs personnes y portent les mains à-la-fois, il serait facile d'en enlever quelques-unes, ou de substituer à des médailles précieuses, des médailles fausses ou communes. Malgré cet inconvénient, je rendis le cabinet plus accessible, mais je ne fixai pas dans la semaine de jour où tout le monde pût venir le voir. Quand un particulier se présentait, ou seul, ou accompagné d'un ou deux amis, il était admis sur le champ. Si un savant, un artiste, un étranger demandait plusieurs séances, je ne les ai jamais refusées. A l'égard des compagnies, j'exigeais d'être averti d'avance, et je leur assignais des jours diffé-

rents ; par là j'écartais la foule et ne refusais personne. Malgré ces précautions, je fus souvent assailli de groupes très-nombreux ; et je n'avais d'autres ressources, après m'en être délivré, que de vérifier les tablettes qui avaient passé sous leurs yeux.

2.° Je me fis un devoir de donner par écrit tous les éclaircissements qu'on me demandait, soit de nos provinces, soit des pays étrangers. Ces réponses exigeaient quelquefois de longues discussions, quelquefois un travail mécanique encore plus long et plus ennuyeux ; tel, par exemple, que de peser exactement une certaine quantité de médailles ou de monnaies. On trouvera dans un de mes cartons plusieurs états de ces pesées, et dans les Mémoires de l'académie des inscriptions, une dissertation de feu M. de la Nauze sur la livre romaine [1]. Je lui avais fourni le poids exact de toutes les médailles en or du haut empire. Ce travail me coûta au moins vingt jours, et c'était pour moi une très-grande dépense : je n'avais alors auprès de moi personne pour m'aider. Je dois observer que plusieurs de ces médailles ont été échangées depuis pour des pièces

[1] Tome xxx, p. 359.

mieux conservées, et dont le poids diffère de quelques grains des premières.

3.° Je m'étais flatté que je pourrais un jour publier, en tout ou en partie, le cabinet qui m'était confié, et qu'il fallait en conséquence le porter à un tel point de perfection qu'il en devînt plus utile, et qu'il soutînt, ou plutôt qu'il surpassât la réputation dont il jouissait dans toute l'Europe. Je prévis dès lors toute l'étendue du travail que je m'imposais. Il faut, avant d'insérer une médaille dans une des suites, s'assurer de son authenticité, et des singularités qui la distinguent d'une médaille à peu près semblable, déja existante dans la suite; il faut ensuite la faire décrire dans un supplément, avec les renvois au catalogue, avec l'époque de l'acquisition, et le nom de celui qui l'a cédée. Ces détails sont si insupportables lorsqu'ils se multiplient, qu'on doit savoir quelque gré au garde qui, peu content de conserver et de communiquer les richesses du cabinet, sacrifie au desir de les augmenter, des travaux plus agréables pour lui et mieux connus du public.

Lorsque Louis XIV forma le cabinet, on rassembla les suites des médailles modernes en or et

en argent, frappées dans toutes les parties de l'Europe. Après la mort de Colbert, on négligea ces suites ; je résolus de reprendre celles en argent. Je commençai par la Suède et par le Danemarck. J'envoyai à Stockolm et à Copenhague la note des médailles que nous avions de ces deux royaumes, et nos ambassadeurs nous firent passer toutes celles qui nous manquaient. Il en coûta vingt mille liv. M. d'Argenson, qui avait le département des lettres, jugea qu'il valait mieux s'attacher par préférence aux médailles antiques.

Vers la fin de l'année 1754 mourut à Marseille M. Cary, mon ami. Il laissait un cabinet de médailles digne d'attention. Sur les notices que m'en envoya son frère, je l'estimai dix-huit mille livres ; il fut content du prix. J'en parlai à M. d'Argenson, qui me promit une ordonnance de pareille somme, mais en papiers. L'héritier voulait de l'argent comptant : on ne pouvait pas en donner. Le ministre proposa vingt-deux mille livres, payables en différentes années. M. Cary y consentit, mais à condition que ces paiements successifs seraient assurés. Cette négociation traîna. J'allais partir pour Rome, et je devais passer par Marseille. M. Cary m'écrivit

enfin que si les dix-huit mille livres ne lui étaient pas comptées le jour de Saint-Louis de 1755, il livrerait les médailles au commissionnaire d'un étranger qui avait l'argent tout prêt. Je racontai mon embarras à un de mes amis, M. de Fontferrières, fermier général, qui le plus obligeamment du monde me donna un billet pour le directeur général des fermes à Marseille; il me fut payé sur le champ. Je remis les dix-huit mille livres à M. Cary, d'après l'approbation de M. d'Argenson que j'avais prévenu d'avance. J'empaquetai tout le cabinet, et je le fis passer, comme gage, à M. de Fontferrières. A mon retour, en 1757, il me le remit, et ne voulut jamais retirer aucun intérêt de ses avances. L'ordonnance, ainsi que l'avait proposé M. d'Argenson, avait été expédiée en 1755, pour vingt-deux mille livres; les quatre mille livres restantes furent déposées dans la caisse de la bibliothèque. M. d'Argenson n'était plus en place, et je ne pus obtenir pour M. de Fontferrières aucune marque de reconnaissance, ou même de satisfaction.

Cette acquisition procura beaucoup de médailles précieuses dans toutes les suites du cabinet.

La suite des médailles en or fut singulièrement embellie, en 1762, par celle de M. de Clèves, qui pouvait disputer en beauté avec celle du cabinet national. Elle fut vendue cinquante mille livres : ce fut M. du Hodent, amateur éclairé, qui l'acheta. Avant de faire ses offres, il voulut être assuré que le cabinet en prendrait une partie. On me promit une ordonnance de vingt mille livres, en billets qui perdaient sur la place, et qui ne rendirent effectivement que quatorze mille livres. M. du Hodent conclut le marché, et m'apporta sur le champ toute la suite. Avec ces quatorze mille livres, non-seulement j'acquis celles des médailles qui manquaient dans notre suite en or, mais j'en changeai beaucoup d'autres qui étaient mal conservées.

Parmi les premières, je ne dois pas oublier la médaille unique et célèbre d'Uranius Antoninus, qui, sous le règne d'Alexandre Sévère, fut élevé à l'empire par l'armée d'Orient, et qui perdit bientôt la couronne et la liberté. Telle est une autre médaille unique de Constance III, père de Valentinien III, associé à l'empire par Honorius III son beau-père. Telle est aussi la médaille de l'impératrice Fausta, femme de Constantin le Grand ; et

celle de l'impératrice Licinia Eudoxia, femme de l'empereur Placide Valentinien; et plusieurs autres encore qui servent à former la chaîne des princes et princesses qui ont occupé le trône de l'empire romain.

Le cabinet de M. de Clèves a fourni de plus, quantité d'excellentes médailles pour la suite des anciennes républiques, et pour celle des anciens rois de la Grèce.

M. Pellerin, pendant très-longtemps premier commis de la marine, remplacé ensuite par son fils, avait formé le plus riche cabinet que jamais ait possédé aucun amateur. L'acquisition de plusieurs collections particulières en faisait le fonds; une correspondance de plus de quarante ans avec tous nos consuls du Levant, l'avait enrichi d'une infinité de médailles grecques, précieuses et inconnues jusqu'alors; et l'explication qu'en avait donnée le possesseur, en plusieurs volumes in-4.° l'avait rendu extrêmement célèbre.

En 1776, MM. Pellerin proposèrent de réunir ce superbe cabinet à celui du roi. Les circonstances étaient favorables; M. de Maurepas, qui avait toujours protégé cette famille, était premier ministre;

M. de Malesherbes, ministre et secrétaire d'état pour le département des lettres. Je présentai plusieurs mémoires, mais je n'influai point sur l'estimation. M. Pellerin, dont les volontés étaient absolues, demanda cent mille écus, à prendre ou à laisser. Le marché fut conclu à ce prix, et exécuté de la part de M. Pellerin avec des procédés si révoltants, que je fus plus d'une fois tenté d'y mettre des obstacles. Je ne pus pas obtenir, non-seulement la cession, mais même la communication des catalogues; il fallut se contenter de quelques notices générales, ainsi que d'un coup-d'œil jeté sur les tablettes. Il est vrai que je connaissais parfaitement le cabinet, et que, malgré l'impatience de M. Pellerin, j'eus le temps de vérifier les médailles qu'il avait fait graver.

Dans ce temps-là, je croyais que le cabinet avait été payé au dessus de sa valeur, mais je me suis désabusé à mesure que j'en insérais les différentes suites dans celles dont j'avais la direction.

Après que le cabinet eut été transporté, M. Pellerin me fit présent d'un exemplaire de son ouvrage sur les médailles, en neuf volumes in-4.° Je l'avais déja; mais ce nouvel exemplaire était chargé

de notes manuscrites, la plupart contre moi : c'était un pot-de-vin d'un nouveau genre.

Quelques années après la mort de M. Pellerin, on vendit le cabinet de M. d'Ennery, dans lequel on distinguait surtout une nombreuse suite de médailles impériales en or, qu'il avait acquise de M. de Vaux, pour le prix de cinquante mille liv., et qu'il avait fort augmentée. On publia le catalogue de ce cabinet, en un volume in-4.° Personne ne se présenta pour le prendre en entier. On le vendit en détail; la suite d'or fut divisée en lots de dix à douze médailles. Nous avions pris la note de celles qui nous manquaient, et nous fûmes assez heureux pour en acquérir un grand nombre. Comme ces médailles furent données presque au poids de l'or, nous eûmes pour environ douze mille liv., ce qui valait vingt-cinq ou trente mille liv. M. de Breteuil, alors ministre et secrétaire d'état, se prêta volontiers à cet arrangement.

Outre les cabinets de Cary, de Clèves, Pellerin et d'Ennery, des hasards fréquents et des correspondances suivies m'ont procuré, pendant l'espace de quarante ans, un très-grand nombre de médailles, ainsi qu'on le verra dans les suppléments

et catalogues dressés par mes soins. J'étais jaloux surtout d'acquérir celles qui avaient été éclaircies dans des ouvrages particuliers, ou qui avaient occasionné des disputes parmi les savants. J'en pourrais citer plusieurs exemples ; deux ou trois suffiront.

Les pères Corsini et Frœlich avaient publié un médaillon d'argent, où l'un avait lu *Minnisar*, et l'autre *Adinnigao*, que l'un prenait pour un roi parthe, et l'autre pour un roi arménien. J'avais vu ce médaillon à Florence, chez le baron de Stosch qui avait refusé de me le céder ; après sa mort je l'obtins de son neveu.

J'avais vu au cabinet de M. le chevalier Vettori, à Rome, quatre médailles latines de petit bronze, qui paraissaient relatives au christianisme. Elles avaient d'abord appartenu à l'antiquaire Sabbatini, qui les avait gravées sans les expliquer. L'une représente d'un côté, une tête couverte d'une peau de lion, avec le nom d'Alexandre, au revers une ânesse avec son poulain, au dessus une écrevisse, et autour le nom de Jésus-Christ ; la deuxième, d'un côté la même tête, avec le nom d'Alexandre mieux orthographié, même revers sans le nom de

Jésus-Christ. Je renvoie pour les deux autres, aux gravures données par Vettori [1]. Vettori rapportait ces médailles au règne d'Alexandre Sévère; le père Paciaudi, à celui de Julien l'Apostat [2]. Avant eux, Montfaucon avait publié la première de ces médailles, sur un dessin qu'il avait reçu d'Italie [3]. D'après la célébrité que ces trois antiquaires avaient donnée aux médailles dont il s'agit, je m'empressai de les acquérir, après la mort de Vettori. Par cette acquisition, je n'ai pas cru devoir répondre de leur authenticité, mais seulement mettre à portée de les consulter.

M. Henrion, de l'académie des belles-lettres, avait autrefois publié une médaille de Trajan, en argent, surfrappée d'un coin samaritain [4]. Ce monument, d'autant plus précieux, qu'il lève plusieurs incertitudes à l'égard des médailles samaritaines, était tombé entre les mains de M. l'abbé de Tersan qui en avait découvert un autre du même genre.

[1] De vetustate et formâ monogrammatis sanctissimi nominis Jesu dissertatio. Romæ, 1747, in-4.° p. 60. Id. Epist. ad Paulum Mariam Paciaudi. Ibidem, 1747, in-4.° p. 15. Id. dissert. apologet. de quibusdam Alexandri Severi numismatibus. Ibid. in-4.° p. 6.

[2] Osservazioni di Paolo Maria Paciaudi, teatino, sopra alcune singolari e strane medaglie. Napoli, 1748, p. 48.

[3] Antiq. expliq. t. 2, part. 2, pl. 168.

[4] Mém. de l'acad. t. 3, p. 193.

Il voulut bien, à ma prière, consentir à un échange, et je les déposai au cabinet.

Je comptais qu'avec une pareille attention, ce cabinet deviendrait un dépôt général, où l'on conserverait les médailles singulières qui tombent quelquefois entre les mains des particuliers, et qui disparaissent ensuite.

J'ai fait faire le relevé de toutes les richesses que j'ai acquises pour le cabinet; les médailles antiques montent à vingt mille, et elles égalent, tant pour la rareté que par la quantité, celles qui, depuis son établissement, l'avaient placé à la tête de tous les cabinets de l'Europe.

Je ne cite pas les médailles modernes : sans les négliger, je n'ai pas cru devoir m'en occuper avec le même soin.

Les médailles doubles que me procurait l'acquisition d'un cabinet, facilitaient des échanges qu'on n'aurait pas pu effectuer avec de l'argent.

Si mes succès m'ont procuré des jouissances agréables, d'un autre côté l'insertion scrupuleuse et minutieuse m'a coûté bien des travaux. Je n'ai jamais proposé l'acquisition d'un cabinet, sans m'exposer au sacrifice d'un temps considérable. Je

reconnais cependant avec plaisir, que mon neveu Courçay, devenu mon adjoint en 1772, m'a infiniment soulagé, tant pour les acquisitions postérieures à cette époque, que pour les détails journaliers du cabinet, et je ne puis trop me louer de ses lumières et de son zèle.

J'ai toujours trouvé de grandes facilités pour enrichir le dépôt confié à mes soins, de la part des bibliothécaires et des ministres ; et j'avais lieu de compter sur leur intérêt pour un point que je n'ai jamais perdu de vue, et qui devait terminer mes travaux : c'était la gravure et la publication du cabinet. Je comptais commencer par la suite des rois grecs, continuer par celle des villes grecques, et joindre un petit commentaire, fruit d'un expérience de soixante ans, et de l'examen de plus de quatre cent mille médailles. Comme mon âge ne me permettait pas d'achever cette entreprise, je sentis, il y a quelques années, la nécessité d'associer à mon neveu un autre coopérateur qui, initié de bonne heure à la connaissance de ces monuments, se mettrait en état de contribuer à l'exécution de mon projet. Je jetai les yeux sur M. Barbié, qui avait déja de très-grandes connaissances dans l'his-

toire et la géographie anciennes. Je le proposai à M. de Breteuil, qui voulut bien l'attacher au cabinet. Je lui représentai aussi, qu'il était temps de communiquer aux savants de l'Europe le trésor que j'avais sous ma garde. Il reçut ma proposition avec ce zèle qu'il a toujours témoigné pour les lettres et pour les arts ; mais différentes circonstances suspendirent les effets de sa bonne volonté. Ce fut d'abord le mauvais état des finances ; ensuite l'assemblée des notables, les états-généraux, etc. On a fait depuis passer M. Barbié à un autre département de la bibliothèque, sans daigner même m'en avertir.

III.e MÉMOIRE.

Sur Anacharsis.

Le hasard m'inspira l'idée du Voyage d'Anacharsis. J'étais en Italie en 1755 : moins attentif à l'état actuel des villes que je parcourais qu'à leur ancienne splendeur, je remontais naturellement au siècle où elles se disputaient la gloire de fixer dans leur sein les sciences et les arts ; et je pensais que la relation d'un voyage entrepris dans ce pays vers le temps de Léon X, et prolongé pendant un certain nombre d'années, présenterait un des plus intéressants et des plus utiles spectacles pour l'histoire de l'esprit humain. On peut s'en convaincre par cette esquisse légère.

Un Français passe les Alpes : il voit à Pavie Jérôme Cardan, qui a écrit sur presque tous les sujets, et dont les ouvrages contiennent dix volumes in-folio ; à Parme, il voit le Corrège, peignant à fresque le dôme de la cathédrale ; à Mantoue, le comte Balthazar Castillon, auteur de l'ex-

cellent ouvrage intitulé le Courtisan, *il Cortigiano;* à Vérone, Fracastor, médecin, philosophe, astronome, mathématicien, littérateur, cosmographe, célèbre sous tous les rapports, mais surtout comme poète : car la plupart des écrivains cherchaient alors à se distinguer dans tous les genres, et c'est ce qui doit arriver lorsque les lettres s'introduisent dans un pays. A Padoue, il assiste aux leçons de Philippe Dèce, professeur en droit, renommé par la supériorité de ses talents et de ses lumières. Cette ville était dans la dépendance de Venise. Louis XII, s'étant emparé du Milanez, voulut en illustrer la capitale en y établissant Dèce : il le fit demander à la république qui le refusa longtemps; les négociations continuèrent, et l'on vit le moment où ces deux puissances allaient en venir aux mains pour la possession d'un jurisconsulte.

Notre voyageur voit à Venise, Daniel Barbaro, héritier d'un nom très-heureux pour les lettres, et dont il a soutenu l'éclat par des commentaires sur la Rhétorique d'Aristote, par une traduction de Vitruve, par un traité sur la Perspective; Paul Manuce, qui exerça l'imprimerie et qui cultiva les lettres avec le même succès que son père Alde

Manuce. Il trouve chez Paul toutes les éditions des anciens auteurs grecs et latins, nouvellement sorties des plus fameuses presses d'Italie, entre autres, celle de Cicéron en quatre volumes in-folio, publiée à Milan en 1499, et le Pseautier en quatre langues, hébreu, grec, chaldéen et arabe, imprimé à Gènes en 1516.

Il voit à Ferrare, l'Arioste; à Bologne, six cents écoliers assidus aux leçons de jurisprudence que donnait le professeur Ricini, et de ce nombre Alciat, qui bientôt après en rassembla huit cents, et qui effaça la gloire de Bartole et d'Accurse. A Florence, Machiavel, les historiens Guichardin et Paul Jove, une université florissante, et cette maison de Médicis auparavant bornée aux opérations du commerce, alors souveraine et alliée à plusieurs maisons royales, qui montra de grandes vertus dans son premier état, de grands vices dans le second, et qui fut toujours célèbre, parce qu'elle s'intéressa toujours aux lettres et aux arts. A Sienne, Mathiole travaillant à son commentaire sur Dioscoride; à Rome, Michel-Ange élevant la coupole de Saint-Pierre, Raphaël peignant les galeries du Vatican; Sadolet et Bembe, depuis cardinaux,

remplissant alors auprès de Léon X la place de secrétaires; le Trissin donnant la première représentation de sa Sophonisbe, première tragédie composée par un moderne; Béroald, bibliothécaire du Vatican, s'occupant à publier les Annales de Tacite qu'on venait de découvrir en Westphalie, et que Léon X avait acquises pour la somme de cinq cents ducats d'or; le même pape proposant des places aux savants de toutes les nations qui viendraient résider dans ses états, et des récompenses distinguées à ceux qui lui apporteraient des manuscrits inconnus.

A Naples, il trouve Talésio travaillant à reproduire le système de Parménide, et qui, suivant Bacon, fut le premier restaurateur de la philosophie : il trouve aussi ce Jordan Bruno, que la nature semblait avoir choisi pour son interprète, mais à qui, en lui donnant un très-beau génie, elle refusa le talent de se gouverner.

Jusqu'ici notre voyageur s'est borné à traverser rapidement l'Italie d'une extrémité à l'autre, marchant toujours entre des prodiges, je veux dire, entre de grands monuments et de grands hommes, toujours saisi d'une admiration qui croissait à cha-

que instant. De semblables objets frapperont partout ses regards, lorsqu'il multipliera ses courses. De là, quelle moisson de découvertes, et quelle source de réflexions sur l'origine des lumières qui ont éclairé l'Europe ! Je me contente d'indiquer ces recherches; cependant mon sujet m'entraîne, et exige encore quelques développements.

Dans les ve et vi.^e siècles de l'ère chrétienne, l'Italie fut subjuguée par les Hérules, les Gots, les Ostrogots, et d'autres peuples jusqu'alors inconnus; dans le xve elle le fut, sous des auspices plus favorables, par le génie et par les talents. Ils y furent appelés, ou du moins accueillis par les maisons de Médicis, d'Este, d'Urbin, de Gonzague, par les plus petits souverains, par les diverses républiques. Partout de grands hommes, les uns nés dans le pays même, les autres attirés des pays étrangers, moins par un vil intérêt que par des distinctions flatteuses, d'autres appelés chez les nations voisines pour y propager les lumières, pour y veiller sur l'éducation de la jeunesse ou sur la santé des souverains. Partout s'organisaient des universités, des colléges, des imprimeries pour toutes sortes de langues et de sciences, des biblio-

thèques sans cesse enrichies des ouvrages qu'on y publiait, et des manuscrits nouvellement apportés des pays où l'ignorance avait conservé son empire. Les académies se multiplièrent tellement, qu'à Ferrare on en comptait dix à douze, à Bologne environ quatorze, à Sienne seize. Elles avaient pour objet les sciences, les belles-lettres, les langues, l'histoire, les arts. Dans deux de ces académies, dont l'une était spécialement dévouée à Platon, et l'autre à son disciple Aristote, étaient discutées les opinions de l'ancienne philosophie, et pressenties celles de la philosophie moderne. A Bologne, ainsi qu'à Venise, une de ces sociétés veillait sur l'imprimerie, sur la beauté du papier, la fonte des caractères, la correction des épreuves, et sur tout ce qui pouvait contribuer à la perfection des éditions nouvelles.

L'Italie était alors le pays où les lettres avaient fait et faisaient tous les jours le plus de progrès. Ces progrès étaient l'effet de l'émulation entre les divers gouvernements qui la partageaient, et de la nature du climat. Dans chaque état les capitales, et même des villes moins considérables, étaient extrêmement avides d'instruction et de gloire : elles

offraient presque toutes, aux astronomes, des observatoires; aux anatomistes, des amphithéâtres; aux naturalistes, des jardins de plantes; à tous les gens de lettres, des collections de livres, de médailles et de monuments antiques; à tous les genres de connaissances, des marques éclatantes de considération, de reconnaissance et de respect.

Quant au climat, il n'est pas rare de trouver dans cette contrée des imaginations actives et fécondes, des esprits justes, profonds, propres à concevoir de grandes entreprises, capables de les méditer longtemps, et incapables de les abandonner quand ils les ont bien conçues. C'est à ces avantages et à ces qualités réunies, que l'Italie dut cette masse de lumières et de talents qui, en quelques années, l'éleva si fort au dessus des autres contrées de l'Europe.

J'ai placé l'Arioste sous le pontificat de Léon X; j'aurais pu mettre parmi les contemporains de ce poète, Pétrarque, quoiqu'il ait vécu environ cent cinquante ans avant lui, et le Tasse qui naquit onze ans après; le premier, parce que ce ne fut que sous Léon X que ses poésies italiennes, oubliées presque dès leur naissance, furent goûtées,

et obtinrent quantité d'éditions et de commentaires; le Tasse, parce qu'il s'était formé en grande partie sur l'Arioste. C'est ainsi qu'on donne le nom du Nil aux sources et aux embouchures de ce fleuve. Tous les genres de poésies furent alors cultivés, et laissèrent des modèles. Outre l'Arioste, on peut citer pour la poésie italienne, Bernard Tasse, père du célèbre Torquat, Hercule Bentivoglio, Annibal Caro, Berni; pour la poésie latine, Sannazar, Politien, Vida, Beroald; et parmi ceux qui, sans être décidément poètes, faisaient des vers, on peut compter Léon X, Machiavel, Michel-Ange, Benvenuto Cellini qui excella dans la sculpture, l'orfévrerie et la gravure.

Les progrès de l'architecture dans ce siècle sont attestés, d'un côté, par les ouvrages de Serlio, de Vignole et de Pallade, ainsi que par cette foule de commentaires qui parurent sur le traité de Vitruve; d'un autre côté, par les édifices publics et particuliers construits alors, et qui subsistent encore.

A l'égard de la peinture, j'ai fait mention de Michel-Ange, de Raphaël, du Corrège; il faut leur joindre Jules-Romain, le Titien, André del

Sarte qui vivaient dans le même temps, et cette quantité de génies formés par leurs leçons ou par leurs ouvrages.

Tous les jours il paraissait de nouveaux écrits sur les systêmes de Platon, d'Aristote et des anciens philosophes. Des critiques obstinés, tels que Giraldus, Panvinius, Sigonius, travaillaient sur les antiquités romaines, et presque toutes les villes rassemblaient leurs annales.

Tandis que, pour connaître dans toute son étendue l'histoire de l'homme, quelques écrivains remontaient aux nations les plus anciennes, des voyageurs intrépides s'exposaient aux plus grands dangers pour découvrir les nations éloignées et inconnues dont on ne faisait que soupçonner l'existence. Les noms de Christophe Colomb, génois, d'Améric Vespuce de Florence, de Sébastien Cabot de Venise, décorent cette dernière liste, bientôt grossie par les noms de plusieurs autres Italiens dont les relations furent insérées peu de temps après dans la collection de Ramusio leur compatriote.

La prise de Constantinople par les Turcs en 1453, et les libéralités de Léon X, firent refluer en Italie quantité de Grecs, qui apportèrent avec

eux tous les livres élémentaires relatifs aux mathématiques. On s'empressa d'étudier leur langue; leurs livres furent imprimés, traduits, expliqués, et le goût de la géométrie devint général. Plusieurs lui consacraient tous leurs moments; tels furent Commandin, Tartaglia : d'autres l'associaient à leurs premiers travaux; tel fut Maurolico de Messine, qui publia différents ouvrages sur l'arithmétique, les mécaniques, l'astronomie, l'optique, la musique, l'histoire de Sicile, la grammaire, la vie de quelques saints, le martyrologe romain, sans négliger la poésie italienne. Tel fut aussi Augustin Nifo, professeur de philosophie à Rome sous Léon X, qui écrivit sur l'astronomie, la médecine, la politique, la morale, la rhétorique, et sur plusieurs autres sujets.

L'anatomie fut enrichie par les observations de Fallope de Modène, d'Aquapendenté son disciple, de Bolognini de Padoue, de Vigo de Gènes, etc.

Aldrovandi de Bologne, après avoir pendant quarante-huit ans professé la botanique et la philosophie dans l'université de cette ville, laissa un cours d'histoire naturelle en dix-sept volumes in-fol.

Parmi cette immense quantité d'ouvrages qui parurent alors, je n'ai pas fait mention des écrits qui avaient spécialement pour objet la théologie ou la jurisprudence, parce qu'ils sont connus de ceux qui cultivent ces sciences, et qu'ils intéressent peu les lecteurs à qui elles sont étrangères. A l'égard des autres classes, je n'ai cité que quelques exemples pris, pour ainsi dire, au hasard. Ils suffiront pour montrer les différents genres de littérature dont on aimait à s'occuper, et les différents moyens qu'on employait pour étendre et multiplier nos connaissances.

Les progrès des arts favorisaient le goût des spectacles et de la magnificence. L'étude de l'histoire et des monuments des Grecs et des Romains inspiraient des idées de décence, d'ensemble et de perfection qu'on n'avait point eues jusqu'alors. Julien de Médicis, frère de Léon X, ayant été proclamé citoyen romain, cette proclamation fut accompagnée de jeux publics, et, sur un vaste théâtre construit exprès dans la place du capitole, on représenta pendant deux jours une comédie de Plaute, dont la musique et l'appareil extraordinaire excitèrent l'admiration générale. Le pape,

qui crut en cette occasion devoir convertir en un acte de bienfaisance ce qui n'était qu'un acte de justice, diminua quelques-uns des impôts; et le peuple, qui prit cet acte de justice pour un acte de bienfaisance, lui éleva une statue.

Un observateur qui verrait tout-à-coup la nature laisser échapper tant de secrets, la philosophie tant de vérités, l'industrie tant de nouvelles pratiques, dans le temps même qu'on ajoutait à l'ancien monde un monde nouveau, croirait assister à la naissance d'un nouveau genre humain; mais la surprise que lui causeraient toutes ces merveilles, diminuerait, aussitôt qu'il verrait le mérite et les talents luttant avec avantage contre les titres les plus respectés, les savants et les gens de lettres admis à la pourpre romaine, au conseil des rois, aux places les plus importantes du gouvernement, à tous les honneurs, à toutes les dignités.

Pour jeter un nouvel intérêt sur le voyage que je me proposais de décrire, il suffirait d'ajouter à cette émulation de gloire qui éclatait de toutes parts, toutes les idées nouvelles que faisait éclore cette étonnante révolution, et tous ces mouvements qui agitaient alors les nations de l'Europe, et tous

ces rapports avec l'ancienne Rome, qui reviennent sans cesse à l'esprit, et tout ce que le présent annonçait pour l'avenir : car enfin le siècle de Léon X fut l'aurore de ceux qui le suivirent ; et plusieurs génies qui ont brillé dans les XVII.e et XVIII.e siècles chez les différentes nations, doivent une grande partie de leur gloire à ceux que l'Italie produisit dans les deux siècles précédents.

Ce sujet me présentait des tableaux si riches, si variés et si instructifs, que j'eus d'abord l'ambition de le traiter ; mais je m'aperçus ensuite qu'il exigerait de ma part un nouveau genre d'études ; et me rappelant qu'un voyage en Grèce vers le temps de Philippe, père d'Alexandre, sans me détourner de mes travaux ordinaires, me fournirait le moyen de renfermer dans un espace circonscrit ce que l'histoire grecque nous offre de plus intéressant, et une infinité de détails concernant les sciences, les arts, la religion, les mœurs, les usages, etc. dont l'histoire ne se charge point, je saisis cette idée ; et, après l'avoir longtemps méditée, je commençai à l'exécuter en 1757, à mon retour d'Italie.

On ferait une bibliothèque nombreuse de tous

les ouvrages publiés sur les Grecs. Gronovius en a rassemblé une petite partie dans son recueil en douze volumes in-folio. Là se trouvent, entre autres, les traités d'Ubbo Emmius, de Cragius et de Meursius. Ce dernier a dépouillé tout ce que les anciens nous ont laissé à l'égard des Athéniens, et a rangé tous ces passages en différents chapitres relatifs à différents sujets. Quoiqu'il lui en soit échappé quelques-uns, qu'il se soit quelquefois trompé dans ses interprétations, qu'il ait souvent négligé de concilier ceux qui se contredisent, et qu'il ait rarement indiqué le livre ou le chapitre des éditions dont il se servait, on ne peut trop admirer et louer ses immenses travaux.

J'ose avancer que les miens n'ont pas été moindres pour m'assurer de la vérité des faits. Voici mon procédé.

J'avais lu les anciens auteurs ; je les relus la plume à la main, marquant sur des cartes tous les traits qui pouvaient éclaircir la nature des gouvernements, les mœurs et les lois des peuples, les opinions des philosophes, etc. Avant de traiter une matière, je vérifiais mes extraits sur les originaux : je consultais ensuite les critiques modernes qui

avaient travaillé sur le même sujet, soit dans toute son étendue, soit partiellement. S'ils rapportaient des passages qui se fussent dérobés à mes recherches et qui pussent me servir, j'avais soin de les recueillir après les avoir comparés aux originaux : quand leur explication différait de la mienne, je remontais de nouveau aux sources : enfin, s'ils me présentaient des idées heureuses, j'en profitais, et je me faisais un devoir de citer ces auteurs.

Avec de grands avantages, mon plan m'offrait de grands inconvénients.

1.° L'histoire grecque dont il ne nous est parvenu qu'une partie des monuments, présente des difficultés sans nombre, soit pour les faits, soit pour les opinions. L'écrivain qui n'a d'autre objet que de les discuter, peut rapprocher et balancer l'autorité des témoins qu'il interroge ; plus il hésite, plus il donne une idée avantageuse de ses lumières et de sa critique. Mais en plaçant Anacharsis sur la scène, je lui ôte presque toujours la ressource du doute : il ne doit parler qu'affirmativement, puisqu'il ne raconte que ce qu'il a vu ou ce qu'il tient de personnes instruites. Ce n'est pas tout encore, dans l'époque que j'ai choisie on avait tant écrit

sur l'histoire et sur les sciences, que le voyageur ne devait pas se borner à nous apprendre ce qu'il pouvait présumer que nous savions déja. Ces difficultés toujours présentes à mes yeux, j'ai tâché, quand je n'ai pu les vaincre, de m'en débarrasser, tantôt par des aveux qui en affaiblissent le poids, tantôt par des sacrifices qui les écartent absolument.

Dans le chapitre 1.er Anacharsis observe que ce ne fut qu'à son retour en Scythie qu'il mit en ordre la relation de son voyage, et il ajoute : « Peut-« être serait-elle plus exacte, si le vaisseau où j'a-« vais fait embarquer mes livres n'avait pas péri « dans le Pont-Euxin. » D'où il suit que dans la révision de son ouvrage, privé des mêmes secours que nous, il n'a pas pu étendre ou vérifier certains articles dont il n'avait conservé qu'un léger souvenir.

Dans le chapitre XX, il aurait voulu donner quelques détails sur les prix des denrées, et en conséquence sur celui des différentes propriétés des Athéniens : ne pouvant le faire, il dit qu'il avait pris une note exacte de la valeur des denrées, mais que l'ayant perdue, il se souvenait seulement que

le blé valait ordinairement cinq drachmes le médimne, un bœuf de première qualité, environ quatre-vingts drachmes ou soixante-douze livres, etc.

Dans le XLVI.e chapitre, il rapporte la loi de Lycurgue, qui établissait l'égalité des fortunes entre les citoyens. Suivant le cours ordinaire des choses, une pareille loi ne peut subsister longtemps : par quelles précautions Lycurgue comptait-il en assurer la durée ? La question était assez importante, et faute de monuments nous ne sommes plus en état de la résoudre. Je fais dire à Anacharsis : « Pendant que j'étais à Sparte l'ordre des « fortunes avait été dérangé par un décret de l'é« phore Epitadès qui voulait se venger de son fils ; « et comme je négligeai de m'instruire de leur an« cien état, je ne pourrai développer les vues du « législateur qu'en remontant à ses principes. » Ici viennent quelques réflexions que mon voyageur propose comme de simples conjectures.

Quand de pareilles modifications ne m'ont pas suffi, j'ai gardé le silence, tantôt sur des usages qui n'étaient attestés que par un écrivain trop postérieur au siècle où je suppose que vivait Anacharsis, tantôt sur des faits qui, malgré mes efforts,

me laissaient encore des incertitudes. Ces sacrifices ont passé auprès de quelques personnes pour des omissions, et on m'a demandé pourquoi je ne m'étais pas expliqué sur certains objets; pourquoi, par exemple, n'avoir pas fait mention de la prétendue loi des Crétois, qui permettait l'insurrection du peuple quand il se croyait opprimé. Montesquieu l'a citée d'après Aristote; mais Montesquieu s'est trompé. Aristote parle en effet de cette insurrection, mais comme d'un abus qui n'était nullement autorisé par les lois. En général, il était important pour moi de tout discuter, et encore plus de ne pas toujours prononcer.

2.° J'avais un autre inconvénient à redouter, le jugement d'une classe de littérateurs très-estimables, mais très-difficiles. Je ne pouvais transporter Anacharsis à Délos, à Tempé, au milieu des fêtes de la Grèce, sans le rendre sensible à la beauté de ces spectacles. Je ne pouvais employer le dialogue, si propre à éviter la monotonie du style, sans rapprocher mon voyageur des grands hommes qui vivaient alors, et même de quelques personnages inconnus qui pouvaient lui donner des lumières. C'est ainsi que mon Scythe est instruit de la litté-

rature grecque, par un Athénien nommé Euclide; des différents systêmes sur les causes premières, par le grand-prêtre de Cérès; de l'Institut de Pythagore, par un Pythagoricien qu'il trouve à Samos, patrie de ce philosophe.

Pausanias a raconté fort au long les événements des trois guerres de Messénie. Elles sont si instructives, qu'il ne m'était pas permis de les omettre, et si connues, que pour les rendre plus intéressantes j'en ai renfermé les principales circonstances dans trois élégies. Je me suis cru d'autant plus autorisé à donner cette forme à mon récit, que Pausanias a pris presque tous ses matériaux dans les poèmes de Tyrtée et de Rhianus, qui avaient l'un et l'autre chanté ces guerres si célèbres. J'ai averti en même temps le lecteur de la liberté que je me suis donnée, dans une des notes sur le XL.e chapitre.

Or, parmi les littérateurs dont je parle, il en est qui, accoutumés à des discussions sèches et rigoureuses, ne devaient pas me pardonner d'avoir osé mêler dans mes récits des images qui leur donnent plus de mouvement. Ce que j'avais prévu est arrivé: plusieurs d'entre eux ont traité mon ouvrage de roman, et m'en ont presque fait un crime:

d'autres, moins sévères, ont eu la bonne foi de distinguer le fond, de la forme. Le fond leur a présenté une exactitude suffisamment attestée, à ce que je crois, par la multitude de citations qui accompagnent le récit. A l'égard de la forme, ils auraient dû sentir que les ornements dont j'ai tâché quelquefois d'embellir mon sujet étaient assez conformes à l'esprit des Grecs, et que des fictions sagement ménagées peuvent être aussi utiles à l'histoire qu'elles le sont à la vérité.

Je ne parle point de quelques critiques légères que j'ai trouvées dans des feuilles périodiques. L'un me reprochait de n'avoir pas éclairci l'origine des fables : il ignorait, sans doute, que de très-habiles critiques ont tenté vainement de la découvrir, et qu'il est à présumer qu'elle restera toujours inconnue. Un autre aurait desiré que j'eusse donné l'histoire circonstanciée des Athéniens pour les siècles antérieurs à celui de Solon ; mais cette histoire n'existe pas dans les auteurs anciens, et j'ai dû me borner à recueillir le petit nombre de faits dont ils ont conservé le souvenir. Enfin un savant Anglais, dans un recueil de dissertations critiques, après avoir attaqué l'authenticité d'une inscription grec-

que que M. Fourmont avait apportée de son voyage du Levant, et que j'avais tâché d'expliquer, a cru devoir porter un jugement sur le Voyage d'Anacharsis ; il le trouve agréable, mais très superficiel.

Rien n'est plus embarrassant pour un auteur, que ces accusations vagues qu'il est si facile d'avancer et si difficile de repousser, parce qu'elles n'ont pas un objet déterminé. Je me contenterai de dire que je n'ai traité aucun sujet sans l'avoir longtemps médité ; sans avoir rapproché, au milieu des contradictions qu'il présentait, les témoignages des auteurs anciens, et les opinions des commentateurs et des critiques modernes ; sans avoir donné, quand il l'a fallu, le résultat qui m'a paru le plus approchant de la vérité. J'ai caché mon travail, pour le rendre plus utile ; j'ai renoncé au mérite, si c'en est un, d'étaler dans le texte une grande érudition : quand certains points m'ont paru assez importants pour exiger des discussions, je les ai examinés dans des notes à la fin de chaque volume. Toutes ces notes m'ont paru nécessaires, et il y en a quelques-unes qui me semblent à l'abri du reproche d'être superficielles.

J'ai mieux aimé être exact, que de paraître profond; supprimer certains faits, que de ne les établir que sur des conjectures; me dispenser de remonter aux causes, toutes les fois que mes recherches, comme celles des plus habiles critiques, ne servaient qu'à les obscurcir; mettre le lecteur à portée de faire des réflexions, que d'en hasarder moi-même. J'ai souvent admiré les philosophes qui, d'après leurs lumières particulières, nous ont donné des observations sur le génie, le caractère et la politique des Grecs et des Romains : il faut que chaque auteur suive son plan; il n'entrait pas dans le mien d'envoyer un voyageur chez les Grecs pour leur porter mes pensées, mais pour m'apporter les leurs, autant qu'il lui serait possible. Au reste, si je me suis trompé en quelques points, si mon ouvrage n'est pas sans défauts, je n'en rougirai point; on ne peut exiger de moi plus d'intelligence que ne m'en a donné la nature : je regrette seulement, après y avoir employé plus de trente ans, de ne l'avoir pas commencé dix ans plus tôt, et de n'avoir pu le finir dix ans plus tard.

Lorsqu'il fut achevé, j'hésitai longtemps sur sa destination. Je l'aurais laissé manuscrit si, vu le

nombre des citations, des notes et des tables, je ne me fusse convaincu que l'auteur seul pouvait en diriger l'impression. Elle fut terminée au mois de décembre 1788. Quelques amis me conseillaient de la tenir en réserve jusqu'à la fin des Etats-généraux qu'on venait de convoquer, et qui agitaient déja tous les esprits. Leurs raisons, au lieu de me persuader, m'engagèrent à publier l'ouvrage aussitôt. Je voulais qu'il se glissât en silence dans le monde : si, malgré la circonstance, il attirait quelque attention, j'en serais plus flatté; si sa chûte était prompte et rapide, je ménageais une excuse à mon amour propre.

Le succès surpassa mon espérance; le public l'accueillit avec une extrême bonté; les journaux français et étrangers en parlèrent avec éloge. Il en parut, entre autres, un extrait assez détaillé dans un journal anglais intitulé *Mounthly review, or litterary journal*, vol. 81. Les auteurs m'y traitent d'une manière qui leur donne des droits à ma reconnaissance; mais ils finissent par une réflexion qui exige de ma part un éclaircissement. Il est possible, disent-ils, que le plan de cet ouvrage ait été conçu d'après celui des *Lettres athéniennes*.

Ces Lettres furent composées dans les années 1739 et 1740, par une société d'amis qui achevaient leurs cours d'études dans l'université de Cambridge. En 1741, ils les firent imprimer in-8.° et n'en tirèrent que douze exemplaires : dans une seconde édition, faite en 1781, en un volume in-4.°, ils en tirèrent un plus grand nombre. Ces deux éditions n'ont jamais servi qu'à l'usage de leurs auteurs ; c'est ce qui fait dire aux journalistes anglais, qu'à proprement parler les *Lettres athéniennes* n'ont jamais paru ; mais, comme ils ajoutent qu'on les avait communiquées à plusieurs personnes, on pourrait croire que le secret m'en avait été découvert ; et ce soupçon prendrait une nouvelle force, si l'on considérait que les deux ouvrages semblent être la suite l'un de l'autre.

Tous deux placent dans la Grèce, à deux époques voisines, un témoin occupé à recueillir tout ce qui lui paraît digne d'attention. Dans les *Lettres athéniennes*, Cléander, agent du roi de Perse, résidant à Athènes pendant la guerre du Péloponèse, entretient une correspondance suivie avec les ministres de ce prince, et avec différents particuliers. Il leur rend compte des événements de cette guerre,

des mouvements qu'il se donne pour la perpétuer, et des divisions qui règnent parmi les peuples de la Grèce. Il décrit leurs forces de terre et de mer : discipline militaire, politique, gouvernement, lois, mœurs, fêtes, monuments, rien n'échappe au profond observateur. Il converse avec Phidias, Aspasie, Alcibiade, Socrate, Cléon, Thucydide : il s'occupe de la philosophie des Grecs, tantôt avec Smerdis qui réside en Perse, et qui, dans ses réponses, lui parle de la philosophie des Mages; tantôt avec Orsame qui voyage en Egypte, et qui dans les siennes lui parle des lois et des antiquités de ce pays. Ainsi se trouvent heureusement rapprochés les principaux traits de l'histoire des Grecs, des Perses et des Egyptiens; et ces traits, puisés dans les auteurs anciens, donnent lieu à des parallèles aussi instructifs qu'intéressants. Une parfaite exécution répond à cette belle ordonnance.

Si j'avais eu ce modèle devant les yeux, ou je n'aurais pas commencé mon ouvrage, ou je ne l'aurais pas achevé : c'est ce que je protestai à un de mes amis résidant à Londres, M. Dutens, membre de la société royale, associé étranger de l'académie des belles-lettres, connu par plusieurs bons

ouvrages. Il communiqua ma lettre aux auteurs du *Mounthly review*, qui eurent la complaisance d'en insérer une partie dans un de leurs journaux (avril 1790, page 477).

Dans l'intervalle, j'avais reçu d'Angleterre un superbe exemplaire in-4.° des *Lettres athéniennes*, à la tête duquel je trouvai cette note écrite à la main :

« Milord Dover, de la famille de Yorke, saisit « avec empressement l'occasion qui se présente « d'offrir par le canal de M. Barthélemy, ministre « plénipotentiaire de sa majesté très-chrétienne à « la cour de Londres, à M. l'abbé Barthélemy son « oncle, l'hommage si justement dû au savant et « élégant auteur du *Voyage du jeune Anacharsis en « Grèce*, en lui faisant parvenir le volume ci-joint « des *Lettres athéniennes*.

« L'origine de cette production est expliquée « dans la seconde préface à la tête de l'ouvrage. Les « lettres signées *P.* sont de Philippe Yorke, comte « de Hardwicke, fils aîné du grand chancelier de « ce nom ; celles signées *C.* sont de son frère, « M. Charles Yorke, qui est parvenu lui-même au « poste important de grand chancelier, mais qui

« est mort trop tôt pour sa famille et pour sa patrie.
« Les autres lettres sont écrites ou par leurs parents,
« ou par leurs amis.

« En priant M. l'abbé Barthélemy d'agréer ce « petit présent littéraire, on n'a pas la présomption « de comparer cet ouvrage au charmant *Voyage « d'Anacharsis*, mais uniquement de donner un té- « moignage d'estime à son illustre auteur, et de « marquer combien on a été flatté de trouver qu'une « idée qui a pris son origine ici, il y a cinquante « ans, a été perfectionnée longtemps après avec « tant d'élégance, sans aucune communication, « par un auteur digne du sujet. »

Signé, DOVER.

A Londres, le 21 décembre 1789.

En transcrivant la note si flatteuse de Milord Dover, je cède à mon amour propre; et je le sacrifie, en desirant que l'on traduise en français les *Lettres athéniennes*.

NOTE DES EDITEURS. Depuis la mort de Barthélemy, les *Lettres athéniennes* ont été réimprimées et rendues publiques en Angleterre, sous ce titre : *Athenian Letters, or the*

epistolary Correspondance of an Agent of the King of Persia, residing at Athens during the Peloponesian War; a new Edition in two volumes, illustrated with Engravings, and a Map of antient Greece. London, 1798. Un associé distingué de l'Institut national, le C.[en] Villeterque, en a entrepris la traduction, et remplira bientôt le vœu de notre auteur en la publiant. C'est dans cette nouvelle édition anglaise que nous avons trouvé la réponse suivante à la note de milord Dover :

« MILORD,

« J'ai l'honneur de vous remercier du bel exem-
« plaire des *Lettres athéniennes* que vous avez eu la
« bonté de m'envoyer, et surtout de la note trop
« flatteuse que vous avez daigné y tracer de votre
« main. J'entendis, l'été dernier, parler pour la
« première fois de cet ouvrage; et ce fut par M. Jen-
« kinson. Je n'ai pu jusqu'à présent le parcourir
« qu'à la hâte. Si je l'avais connu plus tôt, ou je
« n'aurais pas commencé le mien, ou j'aurais tâ-
« ché d'approcher de ce beau modèle. Pourquoi ne
« l'a-t-on pas communiqué au public ? pourquoi
« n'a-t-il pas été traduit dans toutes les langues ? Je
« sacrifierais volontiers mes derniers jours au plai-
« sir d'en enrichir notre littérature, si je connaissais
« mieux les finesses de la langue anglaise; mais je

« n'entreprendrais pas de l'achever, de peur qu'il
« ne m'arrivât la même chose qu'à ceux qui ont
« voulu continuer le Discours de Bossuet sur l'His-
« toire universelle.

« Daignez agréer l'hommage de la reconnais-
« sance et du respect avec lesquels, etc.

BARTHÉLEMY.

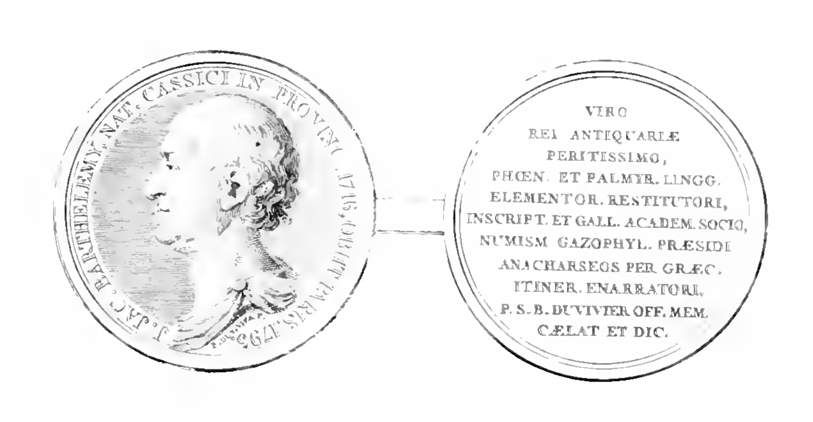
Paris, ce 1.er janvier 1790.

FIN DES MÉMOIRES.

BARTHÉLEMY avait eu le projet de rendre compte de ses autres ouvrages, comme il avait fait du Voyage d'Anacharsis. Mais il n'a point achevé cette entreprise : il n'a laissé que des notes incomplètes et des renseignements succincts qu'on n'a pas cru devoir publier. Il paraît que ce travail, quelqu'intéressant qu'il fût pour sa gloire, ne lui offrait point un attrait assez fort pour faire diversion à la douleur dont son ame était oppressée, et au sentiment toujours pénible de l'affaiblissement progressif de ses organes; il préféra de revoir son Anacharsis, et de reprendre ses anciens travaux sur la Paléographie numismatique, dans l'intention d'augmenter l'Essai qu'il avait donné dans le recueil des Mémoires de l'académie des belles-lettres, et d'en former un traité complet. Semblable au voyageur qui, après avoir parcouru les diverses contrées du monde, revient finir ses jours aux lieux qui l'ont vu naître, Barthélemy avait commencé sa vie littéraire par l'étude des médailles, et, après avoir parcouru l'immense domaine de la littérature et l'avoir agrandi par de nouvelles conquêtes, il revint à la science numismatique et lui consacra ses dernières pensées. Mais bientôt l'affaissement de ses facultés physiques et morales ne lui permit pas de continuer une entreprise qui exigeait de pénibles recherches et de fatigantes discussions, et lui interdit même toute espèce d'occupations. Il mourut, après un long dépérissement, sans avoir terminé cet important ouvrage.

On n'entreprendra point de faire ici l'éloge de Barthélemy *; il est dans tous ses ouvrages, et ses ouvrages sont entre les mains de tout le monde. Tous attestent l'étendue et la profondeur de ses connaissances, sa sagacité et la justesse de ses observations et de sa critique, la simplicité, la noblesse et l'élégance de son style, ou plutôt de ses différents styles; car il a toujours celui qui convient le mieux au genre et au sujet qu'il traite. Son caractère, son cœur, son ame toute entière, sont peints dans l'écrit qu'il a laissé sur sa vie. Il ne reste plus au petit nombre d'amis qui lui survivent, pour honorer sa mémoire, d'autre tribut à lui payer que celui de leurs regrets.

* L'éloge de Barthélemy a été traité par les CC. Nivernois, Sainte-Croix, Lalande, et autres gens de lettres.



CATALOGUE

DES OUVRAGES DE J. J. BARTHÉLEMY,

Publiés par lui.

Les Amours de Carite et de Polydore, roman traduit du grec. 1760, in-12.

Lettres au marquis Olivieri, au sujet de quelques monuments phéniciens; pour servir de réponse à deux Lettres insérées (par le D.r Swinton) dans le 54.e vol. des Transactions philosophiques. *Paris, Delatour,* 1766, in-4.°

Entretiens sur l'état de la Musique grecque vers le milieu du IV.e siècle avant l'ère vulgaire. *Paris, Debure,* 1777, in-8.° *Réimprimés avec des changements dans le Voyage d'Anacharsis, chap. xxvij.*

Discours prononcé à l'Académie française le mardi 25 août 1789, in-4.°

Dissertation sur une ancienne Inscription grecque relative aux Finances des Athéniens, contenant l'état des sommes que fournirent pendant une année les trésoriers d'une caisse particulière. *Paris,* 1792, in-4.°

Recherches sur le Pactole, lues en 1748, imprimées par extrait dans la partie historique des *Mémoires de l'Académie des inscriptions,* t. xxj, pag. 19.

Réflexions sur une Médaille de Xerxès, roi d'Arsamosate, lues en 1747; tom. xxj des mêmes Mémoires, pag. 404.

Remarques sur une Inscription d'Amyclée, lues en 1749 et 1750; tom. xxiij, pag. 394.

Essai d'une Paléographie numismatique, lu en 1750; tom. xxiv, pag. 30.

Dissertation sur deux Médailles d'Antigonus, roi de Judée, lue en 1749; tom. xxiv, pag. 49.

Observations sur des Armes de cuivre découvertes à Gensac; par extrait dans la partie historique, tom. xxv, pag. 117.

Remarques sur quelques Médailles publiées par différents auteurs, lues en 1750; tom. xxvj, pag. 532.

Dissertation sur les Médailles arabes, lue en 1753; tom. xxvj, pag 557.

Réflexions sur l'Alphabet et sur la Langue dont on se servait autrefois à Palmyre, lues en 1754; tom. xxvj, pag. 577. Imprimées séparément, in-4.° et in-folio. *Paris, Guérin et Delatour.* Traduites en anglais par Robert Wood, et imprimées la même année à Londres.

Mémoire sur les anciens Monuments de Rome, lu en 1757; tom. xxviij, pag. 579.

Réflexions sur quelques Monuments phéniciens et les Alphabets qui en résultent, lues en 1758; tom. xxx, pag. 405.

Explication de la Mosaïque de Palestrine, lue en 1760; tom. xxx, pag. 503. Imprimée séparément, et avec une dédicace au cardinal Spinelli, in-4.° *Paris, Guérin et Delatour;* et à la suite des Peintures antiques de Pietro Santo Bartoli, publiées par le comte de Caylus, in-folio.

Réflexions générales sur les rapports des Langues égyptienne, phénicienne et grecque, lues en 1763; tom. xxxij, pag. 212.

Remarques sur quelques Médailles (des Rois Parthes) publiées par différents auteurs, lues en 1761; tom. xxxij, pag. 671.

Explication d'un Bas-relief égyptien et de l'Inscription phénicienne qui l'accompagne, lue en 1761; tom. xxxij, pag. 725.

Remarques sur le nombre des Pièces qu'on représentait dans le même jour sur le théâtre d'Athènes, lues en 1770; tom. xxxix, pag. 172. *Réimprimées en partie dans le Voyage d'Anacharsis, chap. lxx.*

Remarques sur les Médailles d'Antonin, frappées en Egypte, lues en 1775; tom. xlj, pag. 501.

Mémoire sur quelques Médailles samaritaines, lu en 1790, imprimé seulement par extrait dans le *Journal des Savants* de cette année, et réimprimé, avec une Lettre de six pages sur le même sujet, à la fin de l'ouvrage de Pérez Bayer, intitulé, *Numorum Hebreo-Samaritanorum vindiciæ.*

Plusieurs articles dans le *Recueil d'Antiquités* par le comte de Caylus, entre autres; Explication des Inscriptions de cinq autels grecs, tom. j, pag. 61; Conjecture sur une Momie, tom. ij, pag. 18; Explication d'une Médaille de Chio, ibid. pag. 145; Observations sur une Bandelette de Momie égyptienne, tom. v, pag. 77, etc.

Trois Lettres sur les Médailles phéniciennes, relativement à la dispute avec le D.r Swinton; dans le *Journal des Savants*, août 1760, décembre 1761, et novembre 1763.

Description des Fêtes de Délos, dans le *Voyage pittoresque de la Grèce*, par Choiseul-Gouffier, chap. IV, pag. 50, 1782. *Réimprimée dans le Voyage d'Anacharsis, chap. lxxvj.*

Lettre à l'abbé Audibert sur quelques Médailles, pag. 17 d'une Dissertation de cet abbé sur les Origines de Toulouse. *Paris*, 1764, in-8.°

VOYAGE

DU JEUNE ANACHARSIS

EN GRECE.

p 2

AVERTISSEMENT
DE L'AUTEUR.

Je suppose qu'un Scythe, nommé Anacharsis, vient en Grèce quelques années avant la naissance d'Alexandre, et que d'Athènes, son séjour ordinaire, il fait plusieurs voyages dans les provinces voisines, observant partout les mœurs et les usages des peuples, assistant à leurs fêtes, étudiant la nature de leurs gouvernements; quelquefois consacrant ses loisirs à des recherches sur les progrès de l'esprit humain; d'autres fois conversant avec les grands hommes qui florissaient alors, tels qu'Epaminondas, Phocion, Xénophon, Platon, Aristote, Démosthène, etc. Dès qu'il voit la Grèce asservie à Philippe père d'Alexandre, il retourne en Scythie; il y met en ordre la suite de ses voyages; et, pour n'être pas forcé

d'interrompre sa narration, il rend compte, dans une Introduction, des faits mémorables qui s'étaient passés en Grèce avant qu'il eût quitté la Scythie.

L'époque que j'ai choisie, une des plus intéressantes que nous offre l'Histoire des Nations, peut être envisagée sous deux aspects. Du côté des Lettres et des Arts, elle lie le siècle de Périclès à celui d'Alexandre. Mon Scythe a fréquenté quantité d'Athéniens qui avaient vécu avec Sophocle, Euripide, Aristophane, Thucydide, Socrate, Zeuxis et Parrhasius. Je viens de citer quelques-uns des écrivains célèbres qu'il a connus; il a vu paraître les chefs-d'œuvre de Praxitèle, d'Euphranor et de Pamphile, ainsi que les premiers essais d'Apelle et de Protogène; et dans une des dernières années de son séjour en Grèce, naquirent Epicure et Ménandre.

Sous le second aspect, cette époque n'est pas moins remarquable. Anacharsis fut témoin de la Révolution qui changea la face de la

Grèce, et qui, quelque temps après, détruisit l'empire des Perses. A son arrivée, il trouva le jeune Philippe auprès d'Epaminondas; il le vit monter sur le trône de Macédoine, déployer, pendant vingt-deux ans, contre les Grecs toutes les ressources de son génie, et obliger enfin ces fiers Républicains à se jeter entre ses bras.

J'ai composé un voyage plutôt qu'une histoire, parce que tout est en action dans un voyage, et qu'on y permet des détails interdits à l'historien. Ces détails, quand ils ont rapport à des usages, ne sont souvent qu'indiqués dans les auteurs anciens; souvent ils ont partagé les critiques modernes. Je les ai tous discutés avant que d'en faire usage. J'en ai même, dans une révision, supprimé une grande partie; et peut-être n'ai-je pas poussé le sacrifice assez loin.

Je commençai cet ouvrage en 1757; je n'ai cessé d'y travailler depuis. Je ne l'aurais pas entrepris, si, moins ébloui de la beauté du

sujet, j'avais plus consulté mes forces que mon courage.

Les Tables que je place après cet Avertissement, indiqueront l'ordre que j'ai suivi.

ORDRE CHRONOLOGIQUE

DU

VOYAGE D'ANACHARSIS.

Avant Jésus-Christ.

CHAPITRE I. IL part de Scythie, ... en avril de l'an 363.

CHAPITRE VI. Après avoir fait quelque séjour à Byzance, à Lesbos et à Thèbes, il arrive à Athènes .... 13 mars .... 362.

CHAPITRE IX. Il va à Corinthe et revient à Athènes .... 1.er avril même ann.

CHAPITRES XII et suiv. Il décrit la ville d'Athènes, et rend compte de ses recherches sur le gouvernement, les mœurs et la religion des Athéniens .... même année.

CHAPITRE XXII. Il part pour la Phocide ..... avril .... 361.

CHAPITRES XXIII et suiv. Il revient à Athènes, et, après avoir rapporté quelques événements qui s'étaient passés depuis l'an 361 jusqu'en 357, il traite de plusieurs matières relatives aux usages des Athéniens, à l'histoire des sciences, etc.

CHAPITRES XXXIV et suiv. Il part pour la Béotie et pour les provinces septentrionales de la Grèce 357

CHAPITRE XXXVII. Il passe l'hiver de 357 à 356 à Athènes, d'où il se rend aux provinces méridionales de la Grèce .... mars .... 356.

Avant Jésus-Christ.

Chapitre XXXVIII. Il assiste aux jeux Olympiques........................ juillet même année.

Chapitres LIV et suiv. Il revient à Athènes, où il continue ses recherches.

Chapitre LX. Il rapporte les événements remarquables arrivés en Grèce et en Sicile depuis l'an 357 jusqu'à l'an 354.

Chapitre LXI. Il part pour l'Egypte et pour la Perse.. 354.

Pendant son absence, qui dure onze ans, il reçoit d'Athènes plusieurs lettres qui l'instruisent des mouvements de la Grèce, des entreprises de Philippe, et de plusieurs faits intéressants.

Chapitre LXII. A son retour de Perse, il trouve à Mytilène, Aristote, qui lui communique son Traité des gouvernements. Anacharsis en fait un extrait.. 343.

Chapitres LXIII et suiv. Il revient à Athènes où il s'occupe de ses travaux ordinaires......... même année.

Chapitres LXXII et suiv. Il entreprend un voyage sur les côtes de l'Asie mineure et dans plusieurs îles de l'Archipel........................... 342.

Chapitre LXXVI. Il assiste aux fêtes de Délos........... 341.

Chapitre LXXX. Il revient à Athènes et continue ses recherches......................... même année.

Chapitre LXXXII. Après la bataille de Chéronée, il retourne en Scythie...................... 337.

DIVISION DE L'OUVRAGE.

PREMIER VOLUME.

INTRODUCTION,

CONTENANT un Abrégé de l'Histoire Grecque, depuis les temps les plus anciens, jusqu'à la prise d'Athènes en 404 avant J. C.

PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

SECOND VOLUME.

TROISIEME VOLUME.

QUATRIEME VOLUME.

CINQUIEME VOLUME.

SIXIEME VOLUME.

SEPTIEME VOLUME.

TABLES.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

AU

VOYAGE DE LA GRECE.

Etat sauvage de la Grèce.

S'IL faut s'en rapporter aux traditions anciennes, les premiers habitants de la Grèce n'avaient pour demeures que des antres profonds, et n'en sortaient que pour disputer aux animaux des aliments grossiers et quelquefois nuisibles [1]. Réunis dans la suite sous des chefs audacieux, ils augmentèrent leurs lumières, leurs besoins et leurs maux. Le sentiment de leur faiblesse les avait rendus malheureux; ils le devinrent par le sentiment de leurs forces. La guerre commença; de grandes passions s'allumèrent; les suites en furent effroyables. Il fallait des torrents de sang pour s'assurer la possession d'un pays. Les vainqueurs dévoraient les vaincus; la mort était sur toutes les têtes, et la vengeance dans tous les cœurs [2].

Arrivée des colonies orientales.

Mais, soit que l'homme se lasse enfin de sa férocité, soit que le climat de la Grèce adoucisse tôt ou

[1] Plat. in Prot. t. 1, p. 322. Diod. lib. 1, p. 8 et 21. Pausan. lib. 8, cap. 1, p. 599. Macrob. in somn. Scip. lib. 2, cap. 10. — [2] Euripid. in Sisyph. fragm. p. 492. Mosch. ap. Stob. ecl. phys. lib. 1, p. 18. Athen. lib. 14, p. 660. Sext. Empir. adv. rhet. lib. 2, p. 295. Cicer. de invent. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 24; id. orat. pro Sext. cap. 42, t. 6, p. 38. Horat. sat. lib. 1, sat. 3, v. 99.

tard le caractère de ceux qui l'habitent, plusieurs hordes de sauvages coururent au devant des législateurs qui entreprirent de les policer. Ces législateurs étaient des Egyptiens qui venaient d'aborder sur les côtes de l'Argolide. Ils y cherchaient un asyle, ils y fondèrent un empire [1]; et ce fut sans doute un beau spectacle de voir des peuples agrestes et cruels, s'approcher en tremblant de la colonie étrangère, en admirer les travaux paisibles, abattre leurs forêts aussi anciennes que le monde, découvrir sous leurs pas même une terre inconnue et la rendre fertile, se répandre avec leurs troupeaux dans la plaine, et parvenir enfin à couler dans l'innocence ces jours tranquilles et sereins qui font donner le nom d'âge d'or à ces siècles reculés.

Inachus et Phoronée.

Cette révolution commença sous Inachus [a], qui avait conduit la première colonie égyptienne [2]; elle continua sous Phoronée son fils [3]. Dans un court espace de temps, l'Argolide, l'Arcadie et les régions voisines changèrent de face [4].

Environ trois siècles après, Cécrops, Cadmus et Danaüs [b] parurent, l'un dans l'Attique, l'autre dans la Béotie, et le troisième dans l'Argolide. Ils ame-

[1] Cast. ap. Euseb. chron. lib. 1, p. 11. Syncell. p. 64, 124. — [a] En 1970 avant J. C.
[2] Fréret, déf. de la chron. p. 275. — [3] Pausan. lib. 2, cap. 15, p. 145. Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 84. Tatian. orat. ad Græc. p. 131. — [4] Pausan. lib. 8, cap. 3, p. 601. — [b] Cécrops, en 1657 avant J. C.; Cadmus, en 1594; Danaüs, en 1586.



CECROPS.

naient avec eux de nouvelles colonies d'Egyptiens et de Phéniciens. L'industrie et les arts franchirent les bornes du Péloponèse, et leurs progrès ajoutèrent pour ainsi dire de nouveaux peuples au genre humain.

Cependant une partie des sauvages s'était retirée dans les montagnes, ou vers les régions septentrionales de la Grèce. Ils attaquèrent les sociétés naissantes qui, opposant la valeur à la férocité, les forcèrent d'obéir à des lois, ou d'aller en d'autres climats jouir d'une funeste indépendance.

Le règne de Phoronée est la plus ancienne époque de l'histoire des Grecs[1]; celui de Cécrops, de l'histoire des Athéniens. Depuis ce dernier prince, jusqu'à la fin de la guerre du Péloponèse, il s'est écoulé environ 1250 ans. Je les partage en deux intervalles; l'un finit à la première des olympiades; l'autre, à la prise d'Athènes par les Lacédémoniens[a]. Je vais rapporter les principaux événements qui se sont passés dans l'un et dans l'autre : je m'attacherai surtout à ceux qui regardent les Athéniens; et j'avertis que, sous la première de ces périodes, les faits véritables, les traits fabuleux, également nécessaires à connaître pour l'intelligence de la religion, des usages et des

[1] Plat. in Tim. t. 3, p. 22. Clem. Alex. t. 1, p. 380. Plin. lib. 7, cap. 56, t. 1, p. 413.
[a] Première olympiade, en 776 avant J. C.; prise d'Athènes, en 404.

monuments de la Grèce, seront confondus dans ma narration, comme ils le sont dans les traditions anciennes. Peut-être même que mon style se ressentira de la lecture des auteurs que j'ai consultés. Quand on est dans le pays des fictions, il est difficile de n'en pas emprunter quelquefois le langage.

PREMIERE PARTIE.

Cécrops.

LA colonie de Cécrops tirait son origine de la ville de Saïs en Egypte[1]. Elle avait quitté les bords fortunés du Nil, pour se soustraire à la loi d'un vainqueur inexorable; et, après une longue navigation, elle était parvenue aux rivages de l'Attique, habités de tout temps par un peuple que les nations farouches de la Grèce avaient dédaigné d'asservir. Ses campagnes stériles n'offraient point de butin, et sa faiblesse ne pouvait inspirer de crainte[2]. Accoutumé aux douceurs de la paix, libre sans connaître le prix de la liberté, plutôt grossier que barbare, il devait s'unir sans effort à des étrangers que le malheur avait instruits. Bientôt les Egyptiens et les habitants de l'Attique ne formèrent qu'un seul peuple : mais les

[1] Plat. in Tim. t. 3, p. 21. Theopomp. ap. Euseb. præp. evang. lib. 10, cap. 10, p. 491. Diod. lib. 1, p. 24. — [2] Thucyd. lib. 1, cap. 2. Isocr. paneg. t. 1, p. 130.

premiers prirent sur les seconds cet ascendant qu'on accorde tôt ou tard à la supériorité des lumières; et Cécrops, placé à la tête des uns et des autres, conçut le projet de faire le bonheur de la patrie qu'il venait d'adopter.

Les anciens habitants de cette contrée voyaient renaître tous les ans les fruits sauvages du chêne, et se reposaient sur la nature, d'une reproduction qui assurait leur subsistance. Cécrops leur présenta une nourriture plus douce, et leur apprit à la perpétuer. Différentes espèces de grains furent confiées à la terre[1]; l'olivier fut transporté de l'Egypte dans l'Attique[2]; des arbres, auparavant inconnus, étendirent sur de riches moissons leurs branches chargées de fruits. L'habitant de l'Attique, entraîné par l'exemple des Egyptiens experts dans l'agriculture, redoublait ses efforts, et s'endurcissait à la fatigue; mais il n'était pas encore remué par des intérêts assez puissants pour adoucir ses peines et l'animer dans ses travaux.

Le mariage fut soumis à des lois[3]; et ces réglements, sources d'un nouvel ordre de vertus et de plaisirs, firent connaître les avantages de la décence, les attraits de la pudeur, le desir de plaire, le bonheur d'aimer, la nécessité d'aimer toujours. Le père

[1] Schol. Tzetz. ad Hesiod. oper. v. 32. Cicer. de leg. lib. 2, cap. 25, t. 3, p. 158.
[2] Syncell. p. 153. — [3] Justin. lib. 2, cap. 6. Athen. lib. 13, p. 555. Suid. in Προμηθ. Nonn. dionys. lib. 41, v. 386. Schol. Aristoph. in Plut. v. 773.

entendit, au fond de son cœur, la voix secrète de la nature; il l'entendit dans le cœur de son épouse et de ses enfants. Il se surprit versant des larmes que ne lui arrachait plus la douleur, et apprit à s'estimer en devenant sensible. Bientôt les familles se rapprochèrent par des alliances ou par des besoins mutuels; des chaînes sans nombre embrassèrent tous les membres de la société. Les biens dont ils jouissaient ne leur furent plus personnels; et les maux qu'ils n'éprouvaient pas ne leur furent plus étrangers.

D'autres motifs facilitèrent la pratique des devoirs. Les premiers Grecs offraient leurs hommages à des dieux dont ils ignoraient les noms, et qui, trop éloignés des mortels, et réservant toute leur puissance pour régler la marche de l'univers, manifestaient à peine quelques-unes de leurs volontés dans le petit canton de Dodone en Epire[1]. Les colonies étrangères donnèrent à ces divinités les noms qu'elles avaient en Egypte, en Libye[2], en Phénicie, et leur attribuèrent à chacune un empire limité et des fonctions particulières. La ville d'Argos fut spécialement consacrée à Junon[3]; celle d'Athènes, à Minerve[4]; celle de Thèbes, à Bacchus[5]. Par cette légère addition au culte religieux, les dieux parurent se rapprocher de

[1] Herodot. lib. 2, cap. 52. — [2] Id. ibid. cap. 50. — [3] Hygin. fab. 143. Lact. ad Stat. theb. lib. 1, v. 541; lib. 4, v. 589. — [4] Apollod. lib. 3, p. 237. Syncell. p. 153. — [5] Herodot. lib. 2, cap. 49. Fréret, déf. de la chron. p. 319.

la Grèce, et partager entre eux ses provinces. Le peuple les crut plus accessibles, en les croyant moins puissants et moins occupés. Il les trouva partout autour de lui; et, assuré de fixer désormais leurs regards, il conçut une plus haute idée de la nature de l'homme.

Cécrops multiplia les objets de la vénération publique. Il invoqua le souverain des dieux sous le titre de Très-haut [1]: il éleva de toutes parts des temples et des autels; mais il défendit d'y verser le sang des victimes, soit pour conserver les animaux destinés à l'agriculture, soit pour inspirer à ses sujets l'horreur d'une scène barbare qui s'était passée en Arcadie [2]. Un homme, un roi, le farouche Lycaon venait d'y sacrifier un enfant à ces dieux qu'on outrage toutes les fois qu'on outrage la nature. L'hommage que leur offrit Cécrops était plus digne de leur bonté: c'étaient des épis ou des grains, prémices des moissons dont ils enrichissaient l'Attique, et des gâteaux, tribut de l'industrie que ses habitants commençaient à connaître.

Tous les réglements de Cécrops respiraient la sagesse et l'humanité. Il en fit pour procurer à ses sujets une vie tranquille, et leur attirer des respects au-delà même du trépas. Il voulut qu'on déposât leurs

[1] Meurs. de reg. Athen. lib. 1, cap. 9. — [2] Pausan. lib. 8, cap. 2, p. 600.

dépouilles mortelles dans le sein de la mère commune des hommes, et qu'on ensemençât aussitôt la terre qui les couvrait, afin que cette portion de terrain ne fût point enlevée au cultivateur [1]. Les parents, la tête ornée d'une couronne, donnaient un repas funèbre; et c'est là que, sans écouter la voix de la flatterie ou de l'amitié, on honorait la mémoire de l'homme vertueux, on flétrissait celle du méchant. Par ces pratiques touchantes, les peuples entrevirent que l'homme, peu jaloux de conserver après sa mort une seconde vie dans l'estime publique, doit du moins laisser une réputation dont ses enfants n'aient pas à rougir.

La même sagesse brillait dans l'établissement d'un tribunal qui paraît s'être formé vers les dernières années de ce prince, ou au commencement du règne de son successeur [2] : c'est celui de l'Aréopage, qui, depuis son origine, n'a jamais prononcé un jugement dont on ait pu se plaindre [3], et qui contribua le plus à donner aux Grecs les premières notions de la justice [4].

Si Cécrops avait été l'auteur de ces mémorables institutions, et de tant d'autres qu'il employa pour éclairer les Athéniens, il aurait été le premier des législateurs et le plus grand des mortels; mais elles

[1] Cicer. de leg. lib. 2, cap. 25, t. 3, p. 158. — [2] Marm. oxon. epoch. 3, p. 348. — [3] Demosth. in Aristocr. p. 735. — [4] Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 38.

étaient l'ouvrage de toute une nation attentive à les perfectionner pendant une longue suite de siècles. Il les avait apportées d'Egypte ; et l'effet qu'elles produisirent fut si prompt, que l'Attique se trouva bientôt peuplée de vingt mille habitants[1], qui furent divisés en quatre tribus[2].

Des progrès si rapides attirèrent l'attention des peuples qui ne vivaient que de rapines. Des corsaires descendirent sur les côtes de l'Attique ; des Béotiens en ravagèrent les frontières[3]; ils répandirent la terreur de tous côtés. Cécrops en profita pour persuader à ses sujets de rapprocher leurs demeures alors éparses dans la campagne, et de les garantir par une enceinte, des insultes qu'ils venaient d'éprouver. Les fondements d'Athènes furent jetés sur la colline où l'on voit aujourd'hui la citadelle [4]. Onze autres villes s'élevèrent en différents endroits ; et les habitants, saisis de frayeur, firent sans peine le sacrifice qui devait leur coûter le plus : ils renoncèrent à la liberté de la vie champêtre[5], et se renfermèrent dans des murs qu'ils auraient regardés comme le séjour de l'esclavage, s'il n'avait fallu les regarder comme l'asyle de la faiblesse. A l'abri de leurs remparts, ils

[1] Philoch. ap. schol. Pind. olymp. od. 9, v. 68. — [2] Steph. in Ἀκτ. Poll. lib. 8, cap. 9, sect. 109. Eustath. in Dionys. v. 423. — [3] Philoch. ap. Strab. lib. 9, p. 397. — [4] Plin. lib. 7, cap. 56, t. 1, p. 413. Eustath. in Dionys. v. 423. Etymol. magn. in Ἐπακρ. — [5] Philoch. ap. Strab. ibid.

furent les premiers des Grecs à déposer, pendant la paix, ces armes meurtrières qu'auparavant ils ne quittaient jamais[1].

Cécrops mourut après un règne de cinquante ans[2]. Il avait épousé la fille d'un des principaux habitants de l'Attique [3]. Il en eut un fils dont il vit finir les jours, et trois filles à qui les Athéniens décernèrent depuis les honneurs divins [4]. Ils conservent encore son tombeau dans le temple de Minerve [5]; et son souvenir est gravé, en caractères ineffaçables, dans la constellation du Verseau qu'ils lui ont consacrée [6].

Après Cécrops, régnèrent, pendant l'espace d'environ cinq cent soixante-cinq ans, dix-sept princes, dont Codrus fut le dernier.

Les regards de la postérité ne doivent point s'arrêter sur la plupart d'entre eux. Et qu'importe en effet que quelques-uns aient été dépouillés par leurs successeurs du rang qu'ils avaient usurpé, et que les noms des autres se soient par hasard sauvés de l'oubli? Cherchons, dans la suite de leurs règnes, les traits qui ont influé sur le caractère de la nation, ou qui devaient contribuer à son bonheur.

Sous les règnes de Cécrops et de Cranaüs son successeur, les habitants de l'Attique jouirent d'une

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 6. — [2] Suid. in Πρoμηθ. — [3] Apollod. lib. 3, p. 239. — [4] Herodot. lib. 8, cap. 53. Pausan. lib. 1, cap. 18 et 27. Etymol. magn. in Ἀῤῥεφ. — [5] Antioch. ap. Clem. Alex. t. 1, p. 39. — [6] Hygin. poet. astron. lib. 2, cap. 29.

paix assez constante. Accoutumés aux douceurs et à la servitude de la société, ils étudiaient leurs devoirs dans leurs besoins, et les mœurs se formaient d'après les exemples.

Leurs connaissances, accrues par des liaisons si intimes, s'augmentèrent encore par le commerce des nations voisines. Quelques années après Cécrops, les lumières de l'orient pénétrèrent en Béotie. Cadmus, à la tête d'une colonie de Phéniciens, y porta le plus sublime de tous les arts, celui de retenir par de simples traits les sons fugitifs de la parole, et les plus fines opérations de l'esprit[1]. Le secret de l'écriture, introduit en Attique, y fut destiné, quelque temps après, à conserver le souvenir des événements remarquables.

Nous ne pouvons fixer d'une manière précise le temps où les autres arts y furent connus; et nous n'avons à cet égard que des traditions à rapporter. Sous le règne d'Erichthonius, la colonie de Cécrops accoutuma les chevaux, déja dociles au frein, à traîner péniblement un chariot[2], et profita du travail des abeilles, dont elle perpétua la race sur le mont Hymète[3]. Sous Pandion, elle fit de nouveaux pro-

[1] Herodot. lib. 5, cap. 58. Lucan. lib. 3, v. 220. Bochart. geogr. sacr. lib. 1, cap. 20.
[2] Plin. lib. 7, cap. 56, t. 1, p. 416. Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 38. Aristid. in Minerv. orat. t. 1, p. 22. Virg. georg. lib. 3, v. 113. — [3] Columell. de re rustic. lib. 9, cap. 2.

grès dans l'agriculture[1]; mais une longue sécheresse ayant détruit les espérances du laboureur, les moissons de l'Egypte suppléèrent aux besoins de la colonie[2], et l'on prit une légère teinture du commerce. Erechthée, son successeur, illustra son règne par des établissements utiles[3], et les Athéniens lui consacrèrent un temple après sa mort[4].

Ces découvertes successives redoublaient l'activité du peuple, et, en lui procurant l'abondance, le préparaient à la corruption; car, dès qu'on eut compris qu'il est dans la vie des biens que l'art ajoute à ceux de la nature, les passions réveillées se portèrent vers cette nouvelle image du bonheur. L'imitation aveugle, ce mobile puissant de la plupart des actions des hommes, et qui d'abord n'avait excité qu'une émulation douce et bienfaisante, produisit bientôt l'amour des distinctions, le desir des préférences, la jalousie et la haine. Les principaux citoyens, faisant mouvoir à leur gré ces différents ressorts, remplirent la société de troubles, et portèrent leurs regards sur le trône. Amphictyon obligea Cranaüs d'en descendre; lui-même fut contraint de le céder à Erichthonius[5].

A mesure que le royaume d'Athènes prenait de

[1] Meurs. de reg. Athen. lib. 2, cap. 2. — [2] Diod. lib. 1, p. 25. — [3] Diod. ibid. Meurs. ibid. cap. 7. — [4] Herodot. lib. 8, cap. 55. Cicer. de nat. deor. lib. 3, cap. 19, t. 2, p. 503. Pausan. lib. 1, cap. 26, p. 62. — [5] Id. lib. 1, cap. 2, p. 7.

nouvelles forces, on voyait ceux d'Argos, d'Arcadie, de Lacédémone, de Corinthe, de Sicyone, de Thèbes, de Thessalie et d'Epire, s'accroître par degrés, et continuer leur révolution sur la scène du monde.

Cependant l'ancienne barbarie reparaissait, au mépris des lois et des mœurs; il s'élevait par intervalles des hommes robustes [1] qui se tenaient sur les chemins pour attaquer les passants, ou des princes dont la cruauté froide infligeait à des innocents des supplices lents et douloureux. Mais la nature, qui balance sans cesse le mal par le bien, fit naître, pour les détruire, des hommes plus robustes que les premiers, aussi puissants que les seconds, plus justes que les uns et les autres. Ils parcoururent la Grèce; ils la purgeaient du brigandage des rois et des particuliers: ils paraissaient au milieu des Grecs, comme des mortels d'un ordre supérieur; et ce peuple enfant, aussi extrême dans sa reconnaissance que dans ses alarmes, répandait tant de gloire sur leurs moindres exploits, que l'honneur de le protéger était devenu l'ambition des ames fortes.

Cette espèce d'héroïsme, inconnu aux siècles suivants, ignoré des autres nations, le plus propre néanmoins à concilier les intérêts de l'orgueil avec ceux de l'humanité, germait de toutes parts, et s'exerçait

[1] Plut. in Thes. t. 1, p. 3.

sur toutes sortes d'objets. Si un animal féroce, sorti du fond des bois, semait la terreur dans les campagnes, le héros de la contrée se faisait un devoir d'en triompher, aux yeux d'un peuple qui regardait encore la force comme la première des qualités, et le courage comme la première des vertus. Les souverains eux-mêmes, flattés de joindre à leurs titres la prééminence du mérite le plus estimé dans leur siècle, s'engageaient dans des combats qui, en manifestant leur bravoure, semblaient légitimer encore leur puissance. Mais bientôt ils aimèrent des dangers qu'ils se contentaient auparavant de ne pas craindre. Ils allèrent les mendier au loin, ou les firent naître autour d'eux ; et comme les vertus exposées aux louanges se flétrissent aisément, leur bravoure, dégénérée en témérité, ne changea pas moins d'objet que de caractère. Le salut des peuples ne dirigeait plus leurs entreprises ; tout était sacrifié à des passions violentes, dont l'impunité redoublait la licence. La main qui venait de renverser un tyran de son trône, dépouillait un prince juste des richesses qu'il avait reçues de ses pères, ou lui ravissait une épouse distinguée par sa beauté. La vie des anciens héros est souillée de ces taches honteuses.

Argonautes. Plusieurs d'entre eux, sous le nom d'Argonautes[a],

[a] Vers l'an 1360 avant J. C.



ZENON.

formèrent le projet de se rendre dans un climat lointain, pour s'emparer des trésors d'Æëtès, roi de Colchos [1]. Il leur fallut traverser des mers inconnues, et braver sans cesse de nouveaux dangers: mais ils s'étaient déja séparément signalés par tant d'exploits, qu'en se réunissant ils se crurent invincibles, et le furent en effet. Parmi ces héros on vit Jason, qui séduisit et enleva Médée, fille d'Æëtès, mais qui perdit, pendant son absence, le trône de Thessalie, où sa naissance l'appelait; Castor et Pollux, fils de Tyndare, roi de Sparte, célèbres par leur valeur, plus célèbres par une union qui leur a mérité des autels; Pélée, roi de la Phthiotie, qui passerait pour un grand homme si son fils Achille n'avait pas été plus grand que lui; le poète Orphée, qui partageait des travaux qu'il adoucissait par ses chants; Hercule enfin, le plus illustre des mortels, et le premier des demi-dieux [2].

Toute la terre est pleine du bruit de son nom et des monuments de sa gloire. Il descendait des rois d'Argos: on dit qu'il était fils de Jupiter et d'Alcmène, épouse d'Amphitryon; qu'il fit tomber sous ses coups, et le lion de Némée [3], et le taureau de Crète, et le sanglier d'Erymanthe, et l'hydre de

Hercule.

[1] Homer. odyss. lib. 12, v. 70. Schol. ibid. Herodot. lib. 4, cap. 145. Diod. lib. 4, p. 245. Apollod. lib. 1, p. 53. Apollon. argon. etc. — [2] Diod. lib. 4, p. 223. Apollon. argon. lib. 1, v. 494. — [3] Apollod. lib. 2, p. 109, etc.

Lerne, et des monstres plus féroces encore : un Busiris, roi d'Egypte, qui trempait lâchement ses mains dans le sang des étrangers ; un Anthée de Libye, qui ne les dévouait à la mort qu'après les avoir vaincus à la lutte ; et les géants de Sicile, et les centaures de Thessalie, et tous les brigands de la terre, dont il avait fixé les limites à l'occident [1], comme Bacchus les avait fixées à l'orient. On ajoute qu'il ouvrit les montagnes pour rapprocher les nations ; qu'il creusa des détroits pour confondre les mers, qu'il triompha des enfers, et qu'il fit triompher les dieux dans les combats qu'ils livrèrent aux géants.

Son histoire est un tissu de prodiges, ou plutôt c'est l'histoire de tous ceux qui ont porté le même nom et subi les mêmes travaux que lui [2]. On a exagéré leurs exploits : en les réunissant sur un seul homme, et en lui attribuant toutes les grandes entreprises dont on ignorait les auteurs, on l'a couvert d'un éclat qui semble rejaillir sur l'espèce humaine ; car l'Hercule qu'on adore est un phantôme de grandeur élevé entre le ciel et la terre, comme pour en combler l'intervalle. Le véritable Hercule ne différait des autres hommes que par sa force, et ne ressemblait aux dieux des Grecs que par ses faiblesses :

[1] Plat. in Phæd. t. 1, p. 109. — [2] Diod. lib. 3, p. 208. Cicer. de nat. deor. lib. 3, cap. 16, t. 2, p. 500. Tacit. annal. lib. 2, cap. 60.



HERCULE.



THESÉE.

les biens et les maux qu'il fit dans ses expéditions fréquentes, lui attirèrent pendant sa vie une célébrité qui valut à la Grèce un nouveau défenseur en la personne de Thésée.

Ce prince était fils d'Egée, roi d'Athènes, et d'Ethra, fille du sage Pitthée, qui gouvernait Trézène : il était élevé dans cette ville, où le bruit des actions d'Hercule l'agitait sans cesse ; il en écoutait le récit avec une ardeur d'autant plus inquiète, que les liens du sang l'unissaient à ce héros ; et son ame impatiente frémissait autour des barrières qui la tenaient renfermée[1] : car il s'ouvrait un vaste champ à ses espérances. Les brigands commençaient à reparaître ; les monstres sortaient de leurs forêts ; Hercule était en Lydie. Thésée.

Pour contenter ce courage bouillant, Ethra découvre à son fils le secret de sa naissance ; elle le conduit vers un rocher énorme, et lui ordonne de le soulever[2] : il y trouve une épée et d'autres signes auxquels son père devait le reconnaître un jour. Muni de ce dépôt, il prend la route d'Athènes : en vain sa mère et son aïeul le pressent de monter sur un vaisseau ; les conseils prudents l'offensent, ainsi que les conseils timides : il préfère le chemin du péril et de la gloire, et bientôt il se trouve en pré-

[1] Plut. in Thes. t. 1, p. 3. — [2] Plut. ibid. Pausan. lib. 1, cap. 27.

sence de Sinnis [1]. Cet homme cruel attachait les vaincus à des branches d'arbres qu'il courbait avec effort, et qui se relevaient chargées des membres sanglants de ces malheureux. Plus loin, Sciron occupait un sentier étroit sur une montagne, d'où il précipitait les passants dans la mer. Plus loin encore, Procruste les étendait sur un lit, dont la longueur devait être la juste mesure de leur corps, qu'il réduisait ou prolongeait par d'affreux tourments [2]. Thésée attaque ces brigands, et les fait périr par les supplices qu'ils avaient inventés.

Après des combats et des succès multipliés, il arrive à la cour de son père, violemment agitée par des dissentions qui menaçaient le souverain. Les Pallantides, famille puissante d'Athènes [3], voyaient à regret le sceptre entre les mains d'un vieillard, qui, suivant eux, n'avait ni le droit ni la force de le porter : ils laissaient éclater avec leurs mépris, l'espoir de sa mort prochaine, et le desir de partager sa dépouille. La présence de Thésée déconcerte leurs projets; et dans la crainte qu'Egée, en adoptant cet étranger, ne trouve un vengeur et un héritier légitime, ils le remplissent de toutes les défiances dont une ame faible est susceptible : mais,

[1] Plut. in Thes. t. 1, p. 4. Diod. lib. 4, p. 262. Apollod. lib. 3, p. 255. — [2] Plut. ibid. p. 5. Diod. lib. 4, p. 262, etc. — [3] Plut. ibid.



MINOS.

sur le point d'immoler son fils, Egée le reconnaît, et le fait reconnaître à son peuple. Les Pallantides se révoltent : Thésée les dissipe [1], et vole soudain aux champs de Marathon, qu'un taureau furieux ravageait depuis quelques années [2]; il l'attaque, le saisit, et l'expose, chargé de chaînes, aux yeux des Athéniens, non moins étonnés de la victoire, qu'effrayés du combat.

Un autre trait épuisa bientôt leur admiration. Minos, roi de Crète, les accusait d'avoir fait périr son fils Androgée, et les avait contraints par la force des armes, à lui livrer, à des intervalles marqués [a], un certain nombre de jeunes garçons et de jeunes filles [3]. Le sort devait les choisir; l'esclavage ou la mort, devenir leur partage. C'était pour la troisième fois qu'on venait arracher à de malheureux parents, les gages de leur tendresse. Athènes était en pleurs; mais Thésée la rassure : il se propose de l'affranchir de ce tribut odieux; et, pour remplir un si noble projet, il se met lui-même au nombre des victimes, et s'embarque pour la Crète.

Les Athéniens disent qu'en arrivant dans cette île, leurs enfants étaient renfermés dans un laby-

[1] Plut. in Thes. t. 1, p. 6. Pausan. lib. 1, cap. 28, p. 70. — [2] Diod. lib. 4, p. 262. Plut. ibid. — [a] Tous les ans, suivant Apollodore (lib. 3, p. 253); tous les sept ans, suivant Diodore (lib. 4, p. 263); tous les neuf ans, suivant Plutarque (in Thes. t. 1, p. 6.)
[3] Diod. ibid. p. 264. Plut. ibid.

rinthe, et bientôt après dévorés par le Minotaure, monstre moitié homme, moitié taureau, issu des amours infâmes de Pasiphaé, reine de Crète [1]; ils ajoutent que Thésée, ayant tué le Minotaure, ramena les jeunes Athéniens, et fut accompagné, à son retour, par Ariadne, fille de Minos, qui l'avait aidé à sortir du labyrinthe, et qu'il abandonna sur les rives de Naxos. Les Crétois disent au contraire que les ôtages athéniens étaient destinés aux vainqueurs dans les jeux célébrés en l'honneur d'Androgée; que Thésée, ayant obtenu la permission d'entrer en lice, vainquit Taurus, général des troupes de Minos, et que ce prince fut assez généreux pour rendre justice à sa valeur, et pardonner aux Athéniens.

Le témoignage des Crétois est plus conforme au caractère d'un prince renommé pour sa justice et sa sagesse : celui des Athéniens n'est peut-être que l'effet de leur haine éternelle pour les vainqueurs qui les ont humiliés [2] : mais de ces deux opinions il résulte également, que Thésée délivra sa nation d'une servitude honteuse, et qu'en exposant ses jours il acheva de mériter le trône qui restait vacant par la mort d'Egée.

[1] Isocr. Helen. encom. t. 2, p. 127. Plut. in Thes. t. 1, p. 6. Apollod. lib. 3, p. 253, et alii. — [2] Plut. ibid. p. 7.

A peine y fut-il assis, qu'il voulut mettre des bornes à son autorité, et donner au gouvernement une forme plus stable et plus régulière [1]. Les douze villes de l'Attique, fondées par Cécrops, étaient devenues autant de républiques, qui toutes avaient des magistrats particuliers, et des chefs presque indépendants [2] : leurs intérêts se croisaient sans cesse, et produisaient entre elles des guerres fréquentes. Si des périls pressants les obligeaient quelquefois de recourir à la protection du souverain, le calme qui succédait à l'orage, réveillait bientôt les anciennes jalousies ; l'autorité royale, flottant entre le despotisme et l'avilissement, inspirait la terreur ou le mépris ; et le peuple, par le vice d'une constitution dont la nature n'était exactement connue ni du prince ni des sujets, n'avait aucun moyen pour se défendre contre l'extrême servitude, ou contre l'extrême liberté.

Thésée forma son plan ; et, supérieur même aux petits obstacles, il se chargea des détails de l'exécution, parcourut les divers cantons de l'Attique, et chercha partout à s'insinuer dans les esprits. Le peuple reçut avec ardeur un projet qui semblait le ramener à sa liberté primitive ; mais les plus riches,

[1] Demosth. in Neær. p. 873. Isocr. Helen. encom. t. 2, p. 130. Plut. in Thes. t. 1, p. 10.
[2] Thucyd. lib. 2, cap. 15.

consternés de perdre la portion d'autorité qu'ils avaient usurpée, et de voir s'établir une espèce d'égalité entre tous les citoyens, murmuraient d'une innovation qui diminuait la prérogative royale; cependant ils n'osèrent s'opposer ouvertement aux volontés d'un prince qui tâchait d'obtenir par la persuasion ce qu'il pouvait exiger par la force, et donnèrent un consentement contre lequel ils se promirent de protester dans des circonstances plus favorables.

Alors il fut réglé qu'Athènes deviendrait la métropole et le centre de l'empire; que les sénats des villes seraient abolis; que la puissance législative résiderait dans l'assemblée générale de la nation, distribuée en trois classes, celle des notables, celle des agriculteurs, et celle des artisans; que les principaux magistrats, choisis dans la première, seraient chargés du dépôt des choses saintes, et de l'interprétation des lois; que les différents ordres de citoyens se balanceraient mutuellement, parce que le premier aurait pour lui l'éclat des dignités; le second, l'importance des services; le troisième, la supériorité du nombre [1]: il fut réglé enfin que Thésée, placé à la tête de la république, serait le défenseur des lois qu'elle promulguerait, et le général des troupes destinées à la défendre.

[1] Plut. in Thes. t. 1, p. 11.

Par ces dispositions, le gouvernement d'Athènes devint essentiellement démocratique [1]; et comme il se trouvait assorti au génie des Athéniens, il s'est soutenu dans cet état, malgré les altérations qu'il éprouva du temps de Pisistrate [2]. Thésée institua une fête solennelle, dont les cérémonies rappellent encore aujourd'hui la réunion des différents peuples de l'Attique [3]; il fit construire des tribunaux pour les magistrats; il agrandit la capitale, et l'embellit autant que l'imperfection des arts pouvait le permettre. Les étrangers, invités à s'y rendre, y accoururent de toutes parts, et furent confondus avec les anciens habitants [4]; il ajouta le territoire de Mégare à l'empire; il plaça sur l'isthme de Corinthe, une colonne qui séparait l'Attique du Péloponèse [5], et renouvela, près de ce monument, les jeux isthmiques, à l'imitation de ceux d'Olympie qu'Hercule venait d'établir.

Tout semblait alors favoriser ses vœux. Il commandait à des peuples libres [6], que sa modération et ses bienfaits retenaient dans la dépendance. Il dictait des lois de paix et d'humanité aux peuples voisins [7], et jouissait d'avance de cette vénération

[1] Demosth. in Neær. p. 873. Eurip. in suppl. v. 404. — [2] Pausan. lib. 1, cap. 3, p. 9. [3] Thucyd. lib. 2, cap. 15. Plut. in Thes. t. 1, p. 11. Steph. in Ἀθην. — [4] Plut. ibid. Thucyd. lib. 1, cap. 2. Schol. ibid. — [5] Plut. ibid. Strab. lib. 9, p. 392. — [6] Isocr. Helen. encom. t. 2, p. 131. — [7] Pausan. lib. 1, cap. 39, p. 94. Plut. ibid. p. 14.

profonde que les siècles attachent par degrés à la mémoire des grands hommes.

Cependant il ne le fut pas assez lui-même pour achever l'ouvrage de sa gloire. Il se lassa des hommages paisibles qu'il recevait, et des vertus faciles qui en étaient la source. Deux circonstances fomentèrent encore ce dégoût. Son ame, qui veillait sans cesse sur les démarches d'Hercule[1], était importunée des nouveaux exploits dont ce prince marquait son retour dans la Grèce. D'un autre côté, soit pour éprouver le courage de Thésée, soit pour l'arracher au repos, Pirithoüs, fils d'Ixion, et roi d'une partie de la Thessalie, conçut un projet conforme au génie des anciens héros. Il vint enlever dans les champs de Marathon, les troupeaux du roi d'Athènes[2]; et quand Thésée se présenta pour venger cet affront, Pirithoüs parut saisi d'une admiration secrète ; et lui tendant la main en signe de paix : « Soyez mon « juge, lui dit-il : quelle satisfaction exigez-vous ? « Celle, répond Thésée, de vous unir à moi par la « confraternité des armes. » A ces mots ils se jurent une alliance indissoluble[3], et méditent ensemble de grandes entreprises.

Hercule, Thésée, Pirithoüs, amis et rivaux gé-

[1] Diod. lib. 4, p. 262. Isocr. Helen. encom. t. 2, p. 125. — [2] Plut. in Thes. t. 1, p. 14.
[3] Sophocl. Œdip. colon. v. 1664. Pausan. lib. 10, cap. 29, p. 870.



MELEAGRE.

néreux, déchaînés tous trois dans la carrière, ne respirant que les dangers et la victoire, faisant pâlir le crime et trembler l'innocence, fixaient alors les regards de la Grèce entière. Tantôt à la suite du premier, tantôt suivi du troisième, quelquefois se mêlant dans la foule des héros, Thésée était appelé à toutes les expéditions éclatantes. Il triompha, dit-on, des Amazones, et sur les bords du Thermodon en Asie, et dans les plaines de l'Attique[1]; il parut à la chasse de cet énorme sanglier de Calydon, contre lequel Méléagre, fils du roi de cette ville, rassembla les princes les plus courageux de son temps[2]; il se signala contre les centaures de Thessalie, ces hommes audacieux qui, s'étant exercés les premiers à combattre à cheval, avaient plus de moyens pour donner la mort et pour l'éviter[3].

Au milieu de tant d'actions glorieuses, mais inutiles au bonheur de son peuple, il résolut, avec Pirithoüs, d'enlever la princesse de Sparte et celle d'Epire, distinguées toutes deux par une beauté qui les rendit célèbres et malheureuses[4]. L'une, était cette Hélène dont les charmes firent depuis couler tant de sang et de pleurs; l'autre, était Proserpine, fille d'Aidonée, roi des Molosses en Epire.

[1] Isocr. in panath. t. 2, p. 281. Plut. in Thes. t. 1, p. 12. Pausan. lib. 1, cap. 2 et 41.
[2] Plut. ibid. p. 13. — [3] Isocr. Helen. encom. t. 2, p. 126. Herodot. ap. Plut. in Thes. t. 1, p. 13. — [4] Diod. lib. 4, p. 265.

Ils trouvèrent Hélène exécutant une danse dans le temple de Diane; et, l'ayant arrachée du milieu de ses compagnes, ils se dérobèrent, par la fuite, au châtiment qui les menaçait à Lacédémone, et qui les attendait en Epire : car Aidonée, instruit de leurs desseins, livra Pirithoüs à des dogues affreux qui le dévorèrent, et précipita Thésée dans les horreurs d'une prison, dont il ne fut délivré que par les soins officieux d'Hercule.

De retour dans ses états, il trouva sa famille couverte d'opprobres, et la ville déchirée par des factions. La reine, cette Phèdre dont le nom retentit souvent sur le théâtre d'Athènes, avait conçu pour Hippolyte, qu'il avait eu d'Antiope, reine des Amazones, un amour qu'elle condamnait, dont le jeune prince avait horreur, et qui causa bientôt la perte de l'un et de l'autre. Dans le même temps les Pallantides, à la tête des principaux citoyens, cherchaient à s'emparer du pouvoir souverain, qu'ils l'accusaient d'avoir affaibli : le peuple avait perdu dans l'exercice de l'autorité, l'amour de l'ordre et le sentiment de la reconnaissance. Il venait d'être aigri par la présence et par les plaintes de Castor et de Pollux, frères d'Hélène, qui, avant de la retirer des mains auxquelles Thésée l'avait confiée, avaient ravagé l'Attique [1], et

[1] Herodot. lib. 9, cap. 73.



CASTOR . POLLUX .

excité des murmures contre un roi qui sacrifiait tout à ses passions, et abandonnait le soin de son empire pour aller au loin tenter des aventures ignominieuses, et en expier la honte dans les fers.

Thésée chercha vainement à dissiper de si funestes impressions. On lui faisait un crime de son absence, de ses exploits, de ses malheurs; et quand il voulut employer la force, il apprit que rien n'est si faible qu'un souverain avili aux yeux de ses sujets.

Dans cette extrémité, ayant prononcé des imprécations contre les Athéniens, il se réfugia auprès du roi Lycomède, dans l'île de Scyros [1]: il y périt quelque temps après [a], ou par les suites d'un accident, ou par la trahison de Lycomède [2], attentif à ménager l'amitié de Mnesthée, successeur de Thésée.

Ses actions, et l'impression qu'elles firent sur les esprits, pendant sa jeunesse, au commencement de son règne et à la fin de ses jours, nous l'offrent successivement sous l'image d'un héros, d'un roi, d'un aventurier; et, suivant ces rapports différents, il mérita l'admiration, l'amour, et le mépris des Athéniens.

Ils ont depuis oublié ses égarements, et rougi de

[1] Plut. in Thes. t. 1, p. 16. Heracl. de polit. Athen. — [a] Vers l'an 1305 avant J. C.
[2] Pausan. lib. 1, p. 41.

leur révolte[1]. Cimon, fils de Miltiade, transporta, par ordre de l'oracle, ses ossements dans les murs d'Athènes [2]. On construisit, sur son tombeau, un temple embelli par les arts, et devenu l'asyle des malheureux[3]. Divers monuments le retracent à nos yeux, ou rappellent le souvenir de son règne. C'est un des génies qui président aux jours de chaque mois[4]; un des héros qui sont honorés par des fêtes et par des sacrifices[5]. Athènes, enfin, le regarde comme le premier auteur de sa puissance, et se nomme, avec orgueil, la ville de Thésée.

La colère des dieux, qui l'avait banni de ses états, s'appesantissait, depuis longtemps, sur le royaume de Thèbes. Cadmus chassé du trône qu'il avait élevé, Polydore déchiré par des Bacchantes, Labdacus enlevé par une mort prématurée, et ne laissant qu'un fils au berceau, et entouré d'ennemis : tel avait été, depuis son origine, le sort de la famille royale, lorsque Laïus, fils et successeur de Labdacus, après avoir perdu et recouvré deux fois la couronne, épousa Epicaste ou Jocaste, fille de Ménœcée[6]. C'est à cet hymen qu'étaient réservées les plus affreuses calamités. L'enfant qui en naîtra,

[1] Diod. lib. 4, p. 265. — [2] Pausan. lib. 1, p. 41. Plut. in Thes. t. 1, p. 17; in Cimon. p. 483. — [3] Diod. ibid. Plut. ibid. Suid. et Hesych. in Θησ. Schol. Aristoph. in Plut. v. 627. — [4] Plut. ibid. Schol. Aristoph. ibid. — [5] Plut. ibid.; in Cimon. p. 483. — [6] Diod. ibid. p. 266. Pausan. lib. 9, cap. 5, p. 721. Eurip. in Phœniss. v. 10.

disait un oracle, sera le meurtier de son père, et l'époux de sa mère. Ce fils naquit, et les auteurs de ses jours le condamnèrent à devenir la proie des bêtes féroces. Ses cris, ou le hasard, le firent découvrir dans un endroit solitaire. Il fut présenté à la reine de Corinthe, qui l'éleva dans sa cour, sous le nom d'Œdipe, et comme son fils adoptif [1].

Au sortir de l'enfance, instruit des dangers qu'il avait courus, il consulta les dieux; et leurs ministres ayant confirmé, par leur réponse, l'oracle qui avait précédé sa naissance [2], il fut entraîné dans le malheur qu'il voulait éviter. Résolu de ne plus retourner à Corinthe, qu'il regardait comme sa patrie, il prit le chemin de la Phocide, et rencontra dans un sentier, un vieillard qui lui prescrivit, avec hauteur, de laisser le passage libre, et voulut l'y contraindre par la force. C'était Laïus : Œdipe se précipita sur lui, et le fit périr sous ses coups [3].

Après ce funeste accident, le royaume de Thèbes et la main de Jocaste furent promis à celui qui délivrerait les Thébains des maux dont ils étaient affligés. Sphinge, fille naturelle de Laïus, s'étant associée à des brigands, ravageait la plaine, arrêtait les voyageurs par des questions captieuses, et

[1] Eurip. in Phœniss. v. 30. Apollod. lib. 3, p. 181. — [2] Apollod. ibid. p. 183. — [3] Eurip. ibid. v. 40. Diod. lib. 4, p. 266.

les égarait dans les détours du mont Phinée, pour les livrer à ses perfides compagnons. Œdipe démêla ses piéges, dissipa les complices de ses crimes; et, en recueillant le fruit de sa victoire, il remplit l'oracle dans toute son étendue.

L'inceste triomphait sur la terre; mais le ciel se hâta d'en arrêter le cours [1]. Des lumières odieuses vinrent effrayer les deux époux. Jocaste termina ses infortunes par une mort violente. Œdipe, à ce que rapportent quelques auteurs, s'arracha les yeux [2], et mourut dans l'Attique, où Thésée lui avait accordé un asyle. Mais, suivant d'autres traditions [3], il fut condamné à supporter la lumière du jour, pour voir encore des lieux témoins de ses forfaits; et la vie, pour la donner à des enfants plus coupables et aussi malheureux que lui. C'étaient Etéocle, Polynice, Antigone, et Ismène qu'il eut d'Euriganée, sa seconde femme [4].

Les deux princes ne furent pas plutôt en âge de régner, qu'ils reléguèrent Œdipe au fond de son palais, et convinrent ensemble de tenir, chacun à son tour, les rênes du gouvernement pendant une année entière [5]. Etéocle monta le premier sur ce

[1] Homer. odyss. lib. 11, v. 273. — [2] Sophocl. in Œdip. colon. Apollod. lib. 3, p. 186.
[3] Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 5, hist. p. 146. Banier, mythol. t. 3, p. 367. — [4] Pausan. lib. 1, cap. 28, p. 69; id. lib. 9, cap. 5, p. 722. Apollod. ibid. — [5] Diod. lib. 4, p. 267. Eurip. in Phœniss. v. 64. Apollod. ibid. p. 185.

trône sous lequel l'abyme restait toujours ouvert, et refusa d'en descendre. Polynice se rendit auprès d'Adraste, roi d'Argos, qui lui donna sa fille en mariage, et lui promit de puissants secours [1].

Première Guerre de Thèbes.

Telle fut l'occasion de la première expédition où les Grecs montrèrent quelques connaissances de l'art militaire [a]. Jusqu'alors on avait vu des troupes sans soldats, inonder tout-à-coup un pays voisin, et se retirer après des hostilités et des cruautés passagères [2]. Dans la guerre de Thèbes, on vit des projets concertés avec prudence, et suivis avec fermeté; des peuples différents, renfermés dans un même camp, et soumis à la même autorité, opposant un courage égal aux rigueurs des saisons, aux lenteurs d'un siége, et aux dangers des combats journaliers.

Adraste partagea le commandement de l'armée avec Polynice, qu'il voulait établir sur le trône de Thèbes; le brave Tydée, fils d'Œnée, roi d'Etolie; l'impétueux Capanée; le devin Amphiaraüs; Hippomédon, et Parthénopée. A la suite de ces guerriers, tous distingués par leur naissance et par leur valeur [3], parurent dans un ordre inférieur de mérite et de dignités, les principaux habitants de la Messénie, de l'Arcadie et de l'Argolide [4].

[1] Diod. lib. 4, p. 267. — [a] En 1329 avant J. C. — [2] Pausan. lib. 9, cap. 9, p. 728.
[3] Diod. ibid. Apollod. lib. 3, p. 187. Æschyl. in sept. cont. Theb. Eurip. in Phœniss.
[4] Pausan. lib. 2, cap. 20, p. 156.

L'armée s'étant mise en marche, entra dans la forêt de Némée, où ses généraux instituèrent des jeux qu'on célèbre encore aujourd'hui avec la plus grande solennité [1]. Après avoir passé l'isthme de Corinthe, elle se rendit en Béotie, et força les troupes d'Etéocle à se renfermer dans les murs de Thèbes [2].

Les Grecs ne connaissaient pas encore l'art de s'emparer d'une place défendue par une forte garnison. Tous les efforts des assiégeants se dirigeaient vers les portes; toute l'espérance des assiégés consistait dans leurs fréquentes sorties. Les actions qu'elles occasionnaient avaient déja fait périr beaucoup de monde de part et d'autre; déja le vaillant Capanée venait d'être précipité du haut d'une échelle qu'il avait appliquée contre le mur [3], lorsque Etéocle et Polynice résolurent de terminer entre eux leurs différends [4]. Le jour pris, le lieu fixé, les peuples en pleurs, les armées en silence, les deux princes fondirent l'un sur l'autre; et, après s'être percés de coups, ils rendirent les derniers soupirs, sans pouvoir assouvir leur rage. On les porta sur le même bucher; et dans la vue d'exprimer, par une image effrayante, les sentiments qui les avaient ani-

[1] Apollod. lib. 3, p. 189. Argum. in nem. Pind. p. 319. — [2] Pausan. lib. 9, cap. 9, p. 729.
[3] Diod. lib. 4, p. 268. — [4] Apollod. ibid. p. 193.



DIOMEDE.

més pendant leur vie, on supposa que la flamme, pénétrée de leur haine, s'était divisée pour ne pas confondre leurs cendres.

Créon, frère de Jocaste, fut chargé, pendant la minorité de Laodamas, fils d'Etéocle, de continuer une guerre qui devenait de jour en jour plus funeste aux assiégeants, et qui finit par une vigoureuse sortie que firent les Thébains. Le combat fut très-meurtrier; Tydée et la plupart des généraux argiens y périrent. Adraste, contraint de lever le siége, ne put honorer par des funérailles ceux qui étaient restés sur le champ de bataille [1]; il fallut que Thésée interposât son autorité, pour obliger Créon à se soumettre au droit des gens qui commençait à s'introduire [2].

Seconde Guerre de Thèbes, ou Guerre des Epigones.

La victoire des Thébains ne fit que suspendre leur perte. Les chefs des Argiens avaient laissé des fils dignes de les venger. Dès que les temps furent arrivés [a], ces jeunes princes connus sous le nom d'EPIGONES, c'est-à-dire SUCCESSEURS, et parmi lesquels on voyait Diomède, fils de Tydée, et Sthénélus, fils de Capanée, entrèrent, à la tête d'une armée formidable, sur les terres de leurs ennemis.

On en vint bientôt aux mains; et les Thébains,

[1] Diod. lib. 4, p. 268. Apollod. lib. 3, p. 195. — [2] Isocr. in panath. t. 2, p. 269. Pausan. lib. 1, cap. 38, p. 94. Plut. in Thes. t. 1, p. 14. — [a] En 1319 avant J. C.

ayant perdu la bataille, abandonnèrent la ville, qui fut livrée au pillage[1]. Thersander, fils et successeur de Polynice, fut tué quelques années après, en allant au siége de Troie. Après sa mort, deux princes de la même famille régnèrent à Thèbes; mais le second fut tout-à-coup saisi d'une noire frénésie; et les Thébains, persuadés que les Furies s'attacheraient au sang d'Œdipe, tant qu'il en resterait une goutte sur la terre, mirent une autre famille sur le trône. Ils choisirent, trois générations après, le gouvernement républicain, qui subsiste encore parmi eux[2].

Le repos dont jouit la Grèce, après la seconde guerre de Thèbes, ne pouvait être durable. Les chefs de cette expédition revenaient couverts de gloire; les soldats, chargés de butin. Les uns et les autres se montraient avec cette fierté que donne la victoire; et racontant à leurs enfants, à leurs amis, empressés autour d'eux, la suite de leurs travaux et de leurs exploits, ils ébranlaient puissamment les imaginations, et allumaient dans tous les cœurs la soif ardente des combats. Un événement subit développa ces impressions funestes.

Guerre de Troie.

Sur la côte de l'Asie, à l'opposite de la Grèce,

[1] Pausan. lib. 9, cap. 5, p. 722. Apollod. lib. 3, cap. 38, p. 197. Diod. lib. 4, p. 269.
[2] Pausan. ibid. p. 723.



AGAMEMNON.

vivait paisiblement un prince qui ne comptait que des souverains pour aïeux, et qui se trouvait à la tête d'une nombreuse famille, presque toute composée de jeunes héros : Priam régnait à Troie; et son royaume, autant par l'opulence et par le courage des peuples soumis à ses lois, que par ses liaisons avec les rois d'Assyrie [1], répandait en ce canton de l'Asie, le même éclat que le royaume de Mycènes dans la Grèce.

La maison d'Argos, établie en cette dernière ville, reconnaissait pour chef Agamemnon, fils d'Atrée. Il avait joint à ses états, ceux de Corinthe, de Sicyone et de plusieurs villes voisines [2]. Sa puissance, augmentée de celle de Ménélas son frère, qui venait d'épouser Hélène, héritière du royaume de Sparte, lui donnait une grande influence sur cette partie de la Grèce, qui, de Pélops son aïeul, a pris le nom de Péloponèse.

Tantale, son bisaïeul, régna d'abord en Lydie; et, contre les droits les plus sacrés, retint dans les fers un prince troyen, nommé Ganymède. Plus récemment encore, Hercule, issu des rois d'Argos, avait détruit la ville de Troie, fait mourir Laomédon, et enlevé Hésione sa fille.

Le souvenir de ces outrages restés impunis, en-

[1] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 685. — [2] Strab. lib. 8, p. 372.

tretenait dans les maisons de Priam et d'Agamemnon, une haine héréditaire et implacable, aigrie de jour en jour par la rivalité de puissance, la plus terrible des passions meurtrières. Pâris, fils de Priam, fut destiné à faire éclore ces semences de division.

Pâris vint en Grèce, et se rendit à la cour de Ménélas, où la beauté d'Hélène fixait tous les regards. Aux avantages de la figure, le prince troyen réunissait le desir de plaire [1], et l'heureux concours des talents agréables. Ces qualités, animées par l'espoir du succès, firent une telle impression sur la reine de Sparte, qu'elle abandonna tout pour le suivre. Les Atrides voulurent en vain obtenir par la douceur une satisfaction proportionnée à l'offense; Priam ne vit dans son fils que le réparateur des torts que sa maison et l'Asie entière avaient éprouvés de la part des Grecs [2], et rejeta les voies de conciliation qu'on lui proposait.

A cette étrange nouvelle, ces cris tumultueux et sanguinaires, ces bruits avant-coureurs des combats et de la mort, éclatent et se répandent de toutes parts. Les nations de la Grèce s'agitent comme une forêt battue par la tempête. Les rois dont le pouvoir est renfermé dans une seule ville, ceux dont

[1] Homer. iliad. lib. 3, v. 39. — [2] Herodot. lib. 1, cap. 1.



ACHILLE.

l'autorité s'étend sur plusieurs peuples, possédés également de l'esprit d'héroïsme, s'assemblent à Mycènes. Ils jurent de reconnaître Agamemnon pour chef de l'entreprise, de venger Ménélas, de réduire Ilium en cendres. Si des princes refusent d'abord d'entrer dans la confédération, ils sont bientôt entraînés par l'éloquence persuasive du vieux Nestor, roi de Pylos; par les discours insidieux d'Ulysse, roi d'Ithaque; par l'exemple d'Ajax, de Salamine; de Diomède, d'Argos; d'Idoménée, de Crète; d'Achille, fils de Pélée, qui régnait dans un canton de la Thessalie, et d'une foule de jeunes guerriers, ivres d'avance des succès qu'ils se promettent.

Après de longs préparatifs, l'armée, forte d'environ cent mille hommes [1], se rassembla au port d'Aulide; et près de douze cents voiles la transportèrent sur les rives de la Troade.

La ville de Troie, défendue par des remparts et des tours, étoit encore protégée par une armée nombreuse [2], que commandait Hector, fils de Priam; il avait sous lui quantité de princes alliés qui avaient joint leurs troupes à celles des Troyens [3]. Assemblées sur le rivage, elles présentaient un front redoutable à l'armée des Grecs, qui, après les avoir

[1] Homer. iliad. lib. 2, v. 494, etc. Thucyd. lib. 1, cap. 10. — [2] Homer. ibid. lib. 8, v. 562. — [3] Id. ibid. lib. 2, v. 876; lib. 10, v. 434.

repoussées, se renfermèrent dans un camp, avec la plus grande partie de leurs vaisseaux.

Les deux armées essayèrent de nouveau leurs forces; et le succès douteux de plusieurs combats fit entrevoir que le siége traînerait en longueur.

Avec de frêles bâtiments et de faibles lumières sur l'art de la navigation, les Grecs n'avaient pu établir une communication suivie entre la Grèce et l'Asie. Les subsistances commencèrent à manquer. Une partie de la flotte fut chargée de ravager, ou d'ensemencer les îles et les côtes voisines, tandis que divers partis dispersés dans la campagne enlevaient les récoltes et les troupeaux. Un autre motif rendait ces détachements indispensables. La ville n'était point investie; et comme les troupes de Priam la mettaient à l'abri d'un coup de main, on résolut d'attaquer les alliés de ce prince, soit pour profiter de leurs dépouilles, soit pour le priver de leurs secours. Achille portait de tous côtés le fer et la flamme[1]: après s'être débordé comme un torrent destructeur, il revenait avec un butin immense qu'on distribuait à l'armée, avec des esclaves sans nombre que les généraux partageaient entre eux.

Troie était située au pied du mont Ida, à quelque distance de la mer; les tentes et les vaisseaux

[1] Homer. iliad. lib. 9, v. 328.

des Grecs occupaient le rivage; l'espace du milieu était le théâtre de la bravoure et de la férocité. Les Troyens et les Grecs, armés de piques, de massues, d'épées, de flèches et de javelots, couverts de casques, de cuirasses, de cuissarts et de boucliers, les rangs pressés, les généraux à leur tête, s'avançaient les uns contre les autres; les premiers, avec de grands cris; les seconds, dans un silence plus effrayant : aussitôt les chefs devenus soldats, plus jaloux de donner de grands exemples que de sages conseils, se précipitaient dans le danger, et laissaient presque toujours au hasard le soin d'un succès qu'ils ne savaient ni préparer ni suivre; les troupes se heurtaient et se brisaient avec confusion, comme les flots que le vent pousse et repousse dans le détroit de l'Eubée. La nuit séparait les combattants; la ville ou les retranchements servaient d'asyle aux vaincus; la victoire coûtait du sang, et ne produisait rien.

Les jours suivants, la flamme du bûcher devorait ceux que la mort avait moissonnés : on honorait leur mémoire par des larmes et par des jeux funèbres. La trève expirait, et l'on en venait encore aux mains.

Souvent au plus fort de la mêlée, un guerrier élevait sa voix, et défiait au combat un guerrier du

parti contraire. Les troupes, en silence, les voyaient tantôt se lancer des traits ou d'énormes quartiers de pierre ; tantôt se joindre l'épée à la main, et presque toujours s'insulter mutuellement, pour aigrir leur fureur. La haine du vainqueur survivait à son triomphe : s'il ne pouvait outrager le corps de son ennemi, et le priver de la sépulture, il tâchait du moins de le dépouiller de ses armes. Mais, dans l'instant, les troupes s'avançaient de part et d'autre, soit pour lui ravir sa proie, soit pour la lui assurer; et l'action devenait générale.

Elle le devenait aussi, lorsqu'une des armées avait trop à craindre pour les jours de son guerrier, ou lorsque lui-même cherchait à les prolonger par la fuite. Les circonstances pouvaient justifier ce dernier parti : l'insulte et le mépris flétrissaient à jamais celui qui fuyait sans combattre, parce qu'il faut, dans tous les temps, savoir affronter la mort pour mériter de vivre. On réservait l'indulgence pour celui qui ne se dérobait à la supériorité de son adversaire, qu'après l'avoir éprouvée : car la valeur de ces temps-là, consistant moins dans le courage d'esprit, que dans le sentiment de ses forces, ce n'était pas une honte de fuir lorsqu'on ne cédait qu'à la nécessité; mais c'était une gloire d'atteindre l'ennemi dans sa retraite, et de joindre à la

force qui préparait la victoire, la légéreté qui servait à la décider.

Les associations d'armes et de sentiments entre deux guerriers, ne furent jamais si communes que pendant la guerre de Troie. Achille et Patrocle, Ajax et Teucer, Diomède et Sthénélus, Idoménée et Mérion, tant d'autres héros dignes de suivre leurs traces, combattaient souvent l'un près de l'autre; et se jetant dans la mêlée, ils partageaient entre eux les périls et la gloire : d'autres fois, montés sur un même char, l'un guidait les coursiers, tandis que l'autre écartait la mort, et la renvoyait à l'ennemi. La perte d'un guerrier exigeait une prompte satisfaction de la part de son compagnon d'armes : le sang versé demandait du sang.

Cette idée, fortement imprimée dans les esprits, endurcissait les Grecs et les Troyens contre les maux sans nombre qu'ils éprouvaient. Les premiers avaient été plus d'une fois sur le point de prendre la ville; plus d'une fois les seconds avaient forcé le camp, malgré les palissades, les fossés, les murs qui le défendaient. On voyait les armées se détruire, et les guerriers disparaître : Hector, Sarpédon, Ajax, Achille lui-même, avaient mordu la poussière. A l'aspect de ces revers, les Troyens soupiraient après le renvoi d'Hélène; les Grecs, après leur patrie :

mais les uns et les autres étaient bientôt retenus par la honte, et par la malheureuse facilité qu'ont les hommes de s'accoutumer à tout, excepté au repos et au bonheur.

Toute la terre avait les yeux fixés sur les campagnes de Troie, sur ces lieux où la gloire appelait à grands cris les princes qui n'avaient pas été du commencement de l'expédition. Impatients de se signaler dans cette carrière ouverte aux nations, ils venaient successivement joindre leurs troupes à celles de leurs alliés, et périssaient quelquefois dans un premier combat.

Enfin, après dix ans de résistance et de travaux, après avoir perdu l'élite de sa jeunesse et de ses héros, la ville tomba sous les efforts des Grecs; et sa chute fit un si grand bruit dans la Grèce, qu'elle sert encore de principale époque aux annales des nations [a]. Ses murs, ses maisons, ses temples réduits en poudre; Priam expirant aux pieds des autels; ses fils égorgés autour de lui; Hécube, son épouse; Cassandre, sa fille; Andromaque, veuve d'Hector; plusieurs autres princesses chargées de fers, et traînées comme des esclaves, à travers le sang qui ruisselait dans les rues, au milieu d'un peuple entier, dévoré par la flamme, ou détruit

[a] L'an 1282 avant J. C.



ANDROMAQUE.

par le fer vengeur : tel fut le dénouement de cette fatale guerre. Les Grecs assouvirent leur fureur ; mais ce plaisir cruel fut le terme de leur prospérité, et le commencement de leurs désastres.

Leur retour fut marqué par les plus sinistres revers [1]. Mnesthée, roi d'Athènes, finit ses jours dans l'île de Mélos [2]; Ajax, roi des Locriens, périt avec sa flotte [3]; Ulysse, plus malheureux, eut souvent à craindre le même sort, pendant les dix ans entiers qu'il erra sur les flots ; d'autres, encore plus à plaindre, furent reçus dans leur famille, comme des étrangers revêtus de titres qu'une longue absence avait fait oublier, qu'un retour imprévu rendait odieux. Au lieu des transports que devait exciter leur présence, ils n'entendirent autour d'eux que les cris révoltants de l'ambition, de l'adultère et du plus sordide intérêt : trahis par leurs parents et leurs amis, la plupart allèrent, sous la conduite d'Idoménée, de Philoctète, de Diomède et de Teucer, en chercher de nouveaux en des pays inconnus.

La maison d'Argos se couvrit de forfaits, et déchira ses entrailles de ses propres mains : Agamemnon trouva son trône et son lit profanés par un

[1] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 682. — [2] Euseb. chron. can. p. 128. — [3] Homer. odyss. lib. 4, v. 499.

indigne usurpateur ; il mourut, assassiné par Clytemnestre son épouse, qui, quelque temps après, fut massacrée par Oreste son fils.

Ces horreurs, multipliées alors dans presque tous les cantons de la Grèce, retracées encore aujourd'hui sur le théâtre d'Athènes, devraient instruire les rois et les peuples, et leur faire redouter jusqu'à la victoire même. Celle des Grecs leur fut aussi funeste qu'aux Troyens : affaiblis par leurs efforts et par leurs succès, ils ne purent plus résister à leurs divisions, et s'accoutumèrent à cette funeste idée, que la guerre était aussi nécessaire aux états, que la paix. Dans l'espace de quelques générations, on vit tomber et s'éteindre la plupart des maisons souveraines qui avaient détruit celle de Priam ; et quatre-vingts ans après la ruine de Troie[1], une partie du Péloponèse passa entre les mains des Héraclides, ou descendants d'Hercule.

Retour des Héraclides.

La révolution produite par le retour de ces princes, fut éclatante, et fondée sur les plus spécieux prétextes[a]. Parmi les familles qui, dans les plus anciens temps, possédèrent l'empire d'Argos et de Mycènes, les plus distinguées furent celle de Danaüs et celle de Pélops. Du premier de ces princes, étaient issus Prœtus, Acrisius, Persée, Hercule ;

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 12. — [a] En 1202 avant J. C.

du second, Atrée, Agamemnon, Oreste et ses fils.

Hercule, asservi, tant qu'il vécut, aux volontés d'Eurysthée, que des circonstances particulières avaient revêtu du pouvoir suprême, ne put faire valoir ses droits; mais il les transmit à ses fils, qui furent ensuite bannis du Péloponèse. Ils tentèrent plus d'une fois d'y rentrer [1]; leurs efforts étaient toujours réprimés par la maison de Pélops, qui, après la mort d'Eurysthée, avait usurpé la couronne : leurs titres furent des crimes, tant qu'elle put leur opposer la force; dès qu'elle cessa d'être si redoutable, on vit se réveiller, en faveur des Héraclides, l'attachement des peuples pour leurs anciens maîtres, et la jalousie des puissances voisines contre la maison de Pélops. Celle d'Hercule avait alors à sa tête trois frères, Témène, Cresphonte et Aristodème, qui, s'étant associés avec les Doriens [2], entrèrent avec eux dans le Péloponèse, où la plupart des villes furent obligées de les reconnaître pour leurs souverains [3].

Les descendants d'Agamemnon, forcés dans Argos, et ceux de Nestor, dans la Messénie, se réfugièrent, les premiers en Thrace, les seconds en Attique. Argos échut en partage à Témène, et la

[1] Herodot. lib. 9, cap. 26. Diod. lib. 4, p. 261. — [2] Strab. lib. 9, p. 393. — [3] Pausan. lib. 2, cap. 13, p. 140.

Messénie à Cresphonte. Eurysthène, et Proclès, fils d'Aristodème mort au commencement de l'expédition, régnèrent à Lacédémone[1].

Peu de temps après, les vainqueurs attaquèrent Codrus, roi d'Athènes, qui avait donné un asyle à leurs ennemis. Ce prince, ayant appris que l'oracle promettait la victoire à celle des deux armées qui perdrait son général dans la bataille, s'exposa volontairement à la mort; et ce sacrifice enflamma tellement ses troupes, qu'elles mirent les Héraclides en fuite[2].

C'est là que finissent les siècles nommés héroïques, et qu'il faut se placer pour en saisir l'esprit, et pour entrer dans des détails que le cours rapide des événements permettait à peine d'indiquer.

Réflexions sur les siècles héroïques.

On ne voyait anciennement que des monarchies dans la Grèce[3]; on n'y voit presque partout aujourd'hui que des républiques. Les premiers rois ne possédaient qu'une ville, ou qu'un canton[4]; quelques-uns étendirent leur puissance aux dépens de leurs voisins, et se formèrent de grands états; leurs suc-

[1] Isocr. in Archid. t. 2, p. 18. Tacit. annal. lib. 4, cap. 43. Pausan. lib. 2, cap. 18, p. 151; id. lib. 3, cap. 1, p. 205. Vell. Paterc. lib. 1, cap. 2. — [2] Meurs. de reg. Athen. lib. 3, cap. 11. — [3] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 680. Aristot. de rep. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 297. Cicer. de leg. lib. 3, t. 3, p. 161. — [4] Thucyd. lib. 1, cap. 13. Homer. iliad. lib. 2, v. 495, etc.



CODRUS.

cesseurs voulurent augmenter leur autorité au préjudice de leurs sujets, et la perdirent.

S'il n'était pas venu dans la Grèce d'autres colonies que celle de Cécrops, les Athéniens, plus éclairés, et par conséquent plus puissants que les autres sauvages, les auraient assujettis par degrés ; et la Grèce n'eût formé qu'un grand royaume, qui subsisterait aujourd'hui comme ceux d'Egypte et de Perse. Mais les diverses peuplades venues de l'Orient la divisèrent en plusieurs états ; et les Grecs adoptèrent partout le gouvernement monarchique, parce que ceux qui les policèrent n'en connaissaient pas d'autres, parce qu'il est plus aisé de suivre les volontés d'un seul homme, que celle de plusieurs chefs; et que l'idée d'obéir et de commander tout à-la-fois, d'être en même temps sujet et souverain, suppose trop de lumières et de combinaisons pour être aperçue dans l'enfance des peuples.

Les rois exerçaient les fonctions de pontife, de général et de juge[1]; leur puissance, qu'ils transmettaient à leurs descendants[2], était très-étendue, et néanmoins tempérée par un conseil dont ils prenaient les avis, et dont ils communiquaient les décisions à l'assemblée générale de la nation[3].

[1] Aristot. de rep. lib. 3, cap. 14, t. 2, p. 357. — [2] Thucyd. lib. 1, cap. 13. — [3] Aristot. de mor. lib. 3, cap. 5, t. 2, p. 32. Dionys. Halic. antiq. rom. lib. 2, t. 1, p. 261.

Quelquefois, après une longue guerre, les deux prétendants au trône, ou les deux guerriers qu'ils avaient choisis, se présentaient les armes à la main; et le droit de gouverner les hommes dépendait de la force ou de l'adresse du vainqueur.

Pour soutenir l'éclat du rang, le souverain, outre les tributs imposés sur le peuple[1], possédait un domaine qu'il avait reçu de ses ancêtres, qu'il augmentait par ses conquêtes, et quelquefois par la générosité de ses amis. Thésée, banni d'Athènes, eut pour unique ressource les biens que son père lui avait laissés dans l'île de Scyros[2]. Les Etoliens, pressés par un ennemi puissant, promirent à Méléagre, fils d'Œnée leur roi, un terrain considérable, s'il voulait combattre à leur tête[3]. La multiplicité des exemples ne permet pas de citer les princes qui dûrent une partie de leurs trésors à la victoire ou à la reconnaissance : mais ce qu'on doit remarquer, c'est qu'ils se glorifiaient des présents qu'ils avaient obtenus, parce que les présents étant regardés comme le prix d'un bienfait ou le symbole de l'amitié, il était honorable de les recevoir, et honteux de ne pas les mériter.

Rien ne donnait plus d'éclat au rang suprême, et

[1] Homer. iliad. lib. 9, v. 156. Schol. ibid. Odyss. lib. 13, v. 15. — [2] Plut. in Thes. t. 1, p. 16. — [3] Homer. iliad. lib. 9, v. 573.

d'essor au courage, que l'esprit d'héroïsme; rien ne s'assortissait plus aux mœurs de la nation, qui étaient presque partout les mêmes; le caractère des hommes était alors composé d'un petit nombre de traits simples, mais expressifs et fortement prononcés : l'art n'avait point encore ajouté ses couleurs à l'ouvrage de la nature. Ainsi les particuliers devaient différer entre eux, et les peuples se ressembler.

Les corps naturellement robustes le devenaient encore plus par l'éducation ; les ames sans souplesse et sans apprêt, étaient actives, entreprenantes, aimant ou haïssant à l'excès, toujours entraînées par les sens, toujours prêtes à s'échapper : la nature, moins contrainte dans ceux qui étaient revêtus du pouvoir, se développait chez eux avec plus d'énergie que chez le peuple : ils repoussaient une offense par l'outrage ou par la force ; et plus faibles dans la douleur que dans les revers, si c'est pourtant une faiblesse de paraître sensible, ils pleuraient sur un affront dont ils ne pouvaient se venger : doux et faciles dès qu'on les prévenait par des égards, impétueux et terribles quand on y manquait, ils passaient de la plus grande violence aux plus grands remords, et réparaient leur faute avec la même simplicité qu'ils en faisaient l'aveu [1]. Enfin, comme

[1] Homer. iliad. lib. 4, v. 360; id. lib. 23, passim; id. odyss. lib. 8, v. 402.

les vices et les vertus étaient sans voile et sans détour, les princes et les héros étaient ouvertement avides de gain, de gloire, de préférences et de plaisirs.

Ces cœurs mâles et altiers ne pouvaient éprouver des émotions languissantes. Deux grands sentiments les agitaient à-la-fois, l'amour et l'amitié; avec cette différence, que l'amour était pour eux une flamme dévorante et passagère; l'amitié, une chaleur vive et continue. L'amitié produisait des actions regardées aujourd'hui comme des prodiges, autrefois comme des devoirs. Oreste et Pylade, voulant mourir l'un pour l'autre, ne faisaient que ce qu'avaient fait avant eux d'autres héros. L'amour, violent dans ses transports, cruel dans sa jalousie, avait souvent des suites funestes : sur des cœurs plus sensibles que tendres, la beauté avait plus d'empire que les qualités qui l'embellissent. Elle faisait l'ornement de ces fêtes superbes que donnaient les princes, lorsqu'ils contractaient une alliance; là se rassemblaient avec les rois et les guerriers, des princesses dont la présence et la jalousie étaient une source de divisions et de malheurs.

Aux noces d'un roi de Larisse, de jeunes Thessaliens, connus sous le nom de Centaures, insultèrent les compagnes de la jeune reine, et périrent

sous les coups de Thésée, et de plusieurs héros qui, dans cette occasion, prirent la défense d'un sexe qu'ils avaient outragé plus d'une fois[1].

Les noces de Thétis et de Pélée furent troublées par les prétentions de quelques princesses qui, déguisées, suivant l'usage, sous les noms de Junon, de Minerve et des autres déesses, aspiraient toutes au prix de la beauté[2].

Un autre genre de spectacle réunissait les princes et les héros : ils accouraient aux funérailles d'un souverain, et déployaient leur magnificence et leur adresse dans les jeux qu'on célébrait pour honorer sa mémoire. On donnait des jeux sur un tombeau, parce que la douleur n'avait pas besoin de bienséance. Cette délicatesse qui rejette toute consolation, est dans le sentiment un excès ou une perfection qu'on ne connaissait pas encore ; mais ce qu'on savait, c'était de verser des larmes sincères, de les suspendre quand la nature l'ordonnait[3], et d'en verser encore quand le cœur se ressouvenait de ses pertes. « Je m'enferme quelquefois dans mon « palais, dit Ménélas dans Homère[4], pour pleurer « ceux de mes amis qui ont péri sous les murs de « Troie. » Dix ans s'étaient écoulés depuis leur mort.

[1] Diod. lib. 4, p. 272. Ovid. metam. lib. 12, v. 210. Homer. odyss. lib. 21, v. 295.
[2] Mezir. comment. sur les épit. d'Ovid. t. 2, p. 220. Banier, mythol. t. 3, p. 182.
[3] Homer. iliad. lib. 19, v. 229 ; lib. 24, v. 48. — [4] Id. odyss. lib. 4, v. 100.

Les héros étaient injustes et religieux en même temps. Lorsque, par l'effet du hasard, d'une haine personnelle ou d'une défense légitime, ils avaient donné la mort à quelqu'un, ils frémissaient du sang qu'ils venaient de faire couler; et quittant leur trône ou leur patrie, ils allaient au loin mendier le secours de l'expiation. Après les sacrifices qu'elle exige, on répandait sur la main coupable l'eau destinée à la purifier [1]; et dès ce moment ils rentraient dans la société, et se préparaient à de nouveaux combats.

Le peuple, frappé de cette cérémonie, ne l'était pas moins de l'extérieur menaçant que ces héros ne quittaient jamais : les uns jetaient sur leurs épaules la dépouille des tigres et des lions dont ils avaient triomphé [2]; les autres paraissaient avec de lourdes massues, ou des armes de différentes espèces, enlevées aux brigands dont ils avaient délivré la Grèce [3].

C'est dans cet appareil qu'ils se présentaient pour jouir des droits de l'hospitalité : droits circonscrits aujourd'hui entre certaines familles, alors communs à toutes [4]. A la voix d'un étranger, toutes les portes s'ouvraient, tous les soins étaient prodigués; et,

[1] Ovid. fast. lib. 2, v. 37. Schol. Soph. in Ajac. v. 664. — [2] Plut. in Thes. t. 1, p. 4. Numism. veter. — [3] Plut. ibid. — [4] Homer. iliad. lib. 6, v. 15; id. odyss. lib. 3, v. 34; lib. 5, v. 208; lib. 8, v. 544.

pour rendre à l'humanité le plus beau des hommages, on ne s'informait de son état et de sa naissance qu'après avoir prévenu ses besoins[1]. Ce n'était pas à leurs législateurs que les Grecs étaient redevables de cette institution sublime; ils la devaient à la nature, dont les lumières vives et profondes remplissaient le cœur de l'homme, et n'y sont pas encore éteintes, puisque notre premier mouvement est un mouvement d'estime et de confiance pour nos semblables, et que la défiance serait regardée comme un vice énorme, si l'expérience de tant de perfidies n'en avait presque fait une vertu.

Toutefois, dans les siècles où brillaient de si beaux exemples d'humanité, on vit éclore des crimes atroces et inouis. Quelques-uns de ces forfaits ont existé, sans doute; ils étaient les fruits de l'ambition et de la vengeance, passions effrénées qui, suivant la différence des conditions et des temps, emploient, pour venir à leurs fins, tantôt des manœuvres sourdes, et tantôt la force ouverte. Les autres ne dûrent leur origine qu'à la poésie, qui, dans ses tableaux, altère les faits de l'histoire, comme ceux de la nature. Les poètes, maîtres de nos cœurs, esclaves de leur imagination, remet-

[1] Homer. iliad. lib. 6, v. 173; id. odyss. lib. 1, v. 124; lib. 3, v. 70.

tent sur la scène les principaux personnages de l'antiquité, et, sur quelques traits échappés aux outrages du temps, établissent des caractères qu'ils varient ou contrastent suivant leurs besoins[1]; et les chargeant quelquefois de couleurs effrayantes, ils transforment les faiblesses en crimes, et les crimes en forfaits. Nous détestons cette Médée que Jason emmena de la Colchide, et dont la vie ne fut, dit-on, qu'un tissu d'horreurs. Peut-être n'eut-elle d'autre magie que ses charmes, d'autre crime que son amour[2]; et peut-être aussi la plupart de ces princes dont la mémoire est aujourd'hui couverte d'opprobres, n'étaient pas plus coupables que Médée.

Ce n'était pas la barbarie qui régnait le plus dans ces siècles reculés; c'était une certaine violence de caractère, qui souvent, à force d'agir à découvert, se trahissait elle-même. On pouvait du moins se prémunir contre une haine qui s'annonçait par la colère, et contre des passions qui avertissaient de leurs projets. Mais comment se garantir aujourd'hui de ces cruautés réfléchies, de ces haines froides, et assez patientes pour attendre le moment de la vengeance? Le siècle véritablement barbare n'est pas celui où il y a le plus d'impétuosité dans les

[1] Plat. in Min. t. 2, p. 320. — [2] Diod. lib. 4, p. 249. Parmenisc. ap. schol. Eurip. in Med. v. 9 et 273. Ælian. var. hist. lib. 5, cap. 21. Banier, mythol. liv. 3, chap. 5, t. 3, p. 259.

desirs, mais celui où l'on trouve le plus de fausseté dans les sentiments.

Ni le rang, ni le sexe, ne dispensaient des soins domestiques, qui cessent d'être vils, dès qu'ils sont communs à tous les états. On les associait quelquefois avec des talents agréables, tels que la musique et la danse; et plus souvent encore avec des plaisirs tumultueux, tels que la chasse et les exercices qui entretiennent la force du corps, ou la développent.

Les lois étaient en petit nombre, et fort simples, parce qu'il fallait moins statuer sur l'injustice que sur l'insulte, et plutôt réprimer les passions dans leur fougue, que poursuivre les vices dans leurs détours.

Les grandes vérités de la morale, d'abord découvertes par cet instinct admirable qui porte l'homme au bien, furent bientôt confirmées à ses yeux par l'utilité qu'il retirait de leur pratique. Alors on proposa pour motif et pour récompense à la vertu, moins la satisfaction de l'ame, que la faveur des dieux, l'estime du public, et les regards de la postérité[1]. La raison ne se repliait pas encore sur elle-même, pour sonder la nature des devoirs, et les soumettre à ces analyses qui servent, tantôt

[1] Homer. iliad. lib. 2, v. 119; id. odyss. lib. 2, v. 64.

à les confirmer, tantôt à les détruire. On savait seulement que, dans toutes les circonstances de la vie, il est avantageux de rendre à chacun ce qui lui appartient; et d'après cette réponse du cœur, les ames honnêtes s'abandonnaient à la vertu, sans s'apercevoir des sacrifices qu'elle exige.

Deux sortes de connaissances éclairaient les hommes, la tradition dont les poètes étaient les interprètes, et l'expérience que les vieillards avaient acquise. La tradition conservait quelques traces de l'histoire des dieux, et de celle des hommes. De là les égards qu'on avait pour les poètes, chargés de rappeler ces faits intéressants dans les festins et dans les occasions d'éclat, de les orner des charmes de la musique, et de les embellir par des fictions qui flattaient la vanité des peuples et des rois [1].

L'expérience des vieillards suppléait à l'expérience lente des siècles [2]; et, réduisant les exemples en principes, elle faisait connaître les effets des passions, et les moyens de les réprimer. De là naissait pour la vieillesse, cette estime qui lui assignait les premiers rangs dans les assemblées de la nation, et qui accordait à peine aux jeunes gens la permission de l'interroger [3].

[1] Homer. odyss. lib. 1, v. 152 et 338. — [2] Id. iliad. lib. 1, v. 259; lib. 3, v. 108; lib. 9, v. 60. — [3] Id. iliad. lib. 23, v. 587; id. odyss. lib. 3, v. 24.

L'extrême vivacité des passions donnait un prix infini à la prudence, et le besoin d'être instruit au talent de la parole.

De toutes les qualités de l'esprit, l'imagination fut cultivée la première, parce que c'est celle qui se manifeste le plus tôt dans l'enfance des hommes et des peuples, et que, chez les Grecs en particulier, le climat qu'ils habitaient, et les liaisons qu'ils contractèrent avec les orientaux, contribuèrent à la développer.

En Egypte, où le soleil est toujours ardent, où les vents, les accroissements du Nil, et les autres phénomènes sont assujettis à un ordre constant, où la stabilité et l'uniformité de la nature semblent prouver son éternité, l'imagination agrandissait tout; et s'élançant de tous côtés dans l'infini, elle remplissait le peuple d'étonnement et de respect.

Dans la Grèce, où le ciel, quelquefois troublé par des orages, étincelle presque toujours d'une lumière pure, où la diversité des aspects et des saisons offre sans cesse des contrastes frappants, où à chaque pas, à chaque instant, la nature paraît en action, parce qu'elle diffère toujours d'elle-même, l'imagination, plus riche et plus active qu'en Egypte, embellissait tout, et répandait une chaleur aussi douce que féconde dans les opérations de l'esprit.

Ainsi les Grecs, sortis de leurs forêts, ne virent plus les objets sous un voile effrayant et sombre; ainsi les Egyptiens, transportés en Grèce, adoucirent peu à peu les traits sévères et fiers de leurs tableaux : les uns et les autres ne faisant plus qu'un même peuple, se formèrent un langage qui brillait d'expressions figurées; ils revêtirent leurs anciennes opinions de couleurs qui en altéraient la simplicité, mais qui les rendaient plus séduisantes; et comme les êtres qui avaient du mouvement leur parurent pleins de vie, et qu'ils rapportaient à autant de causes particulières les phénomènes dont ils ne connaissaient pas la liaison, l'univers fut à leurs yeux une superbe décoration, dont les ressorts se mouvaient au gré d'un nombre infini d'agents invisibles.

Alors se forma cette philosophie, ou plutôt cette religion qui subsiste encore parmi le peuple : mélange confus de vérités et de mensonges, de traditions respectables et de fictions riantes : système qui flatte les sens, et révolte l'esprit; qui respire le plaisir en préconisant la vertu, et dont il faut tracer une légère esquisse, parce qu'il porte l'empreinte du siècle qui l'a vu naître.

Quelle puissance a tiré l'univers du chaos? L'être infini, la lumière pure, la source de la vie[1] : don-

[1] Orph. ap. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 390.

nons-lui le plus beau de ses titres, c'est l'amour même, cet amour dont la présence rétablit partout l'harmonie [1], et à qui les hommes et les dieux rapportent leur origine [2].

Ces êtres intelligents se disputèrent l'empire du monde; mais terrassés dans ces combats terribles, les hommes furent pour toujours soumis à leurs vainqueurs.

La race des immortels s'est multipliée, ainsi que celle des hommes. Saturne, issu du commerce du Ciel et de la Terre, eut trois fils qui se sont partagé le domaine de l'univers : Jupiter règne dans le ciel, Neptune sur la mer, Pluton dans les enfers, et tous trois sur la terre [3] : tous trois sont environnés d'une foule de divinités chargées d'exécuter leurs ordres.

Jupiter est le plus puissant des dieux; car il lance la foudre : sa cour est la plus brillante de toutes; c'est le séjour de la lumière éternelle; et ce doit être celui du bonheur, puisque tous les biens de la terre viennent du ciel.

On implore les divinités des mers et des enfers, en certains lieux et en certaines circonstances; les dieux célestes, partout et dans tous les moments de la vie : ils surpassent les autres en pouvoir, puis-

[1] Hesiod. theog. v. 120. — [2] Aristoph. in av. v. 700. — [3] Homer. iliad. lib. 15, v. 193.

qu'ils sont au dessus de nos têtes, tandis que les autres sont à nos côtés ou sous nos pieds.

Les dieux distribuent aux hommes la vie, la santé, les richesses, la sagesse et la valeur [1]. Nous les accusons d'être les auteurs de nos maux [2]; ils nous reprochent d'être malheureux par notre faute [3]. Pluton est odieux aux mortels [4], parce qu'il est inflexible. Les autres dieux se laissent toucher par nos prières, et surtout par nos sacrifices, dont l'odeur est pour eux un parfum délicieux [5].

S'ils ont des sens comme nous, ils doivent avoir les mêmes passions. La beauté fait sur leur cœur l'impression qu'elle fait sur le nôtre. On les a vus souvent chercher sur la terre, des plaisirs devenus plus vifs par l'oubli de la grandeur et l'ombre du mystère.

Les Grecs, par ce bizarre assortiment d'idées, n'avaient pas voulu dégrader la divinité. Accoutumés à juger d'après eux-mêmes de tous les êtres vivants, ils prêtaient leurs faiblesses aux dieux, et leurs sentiments aux animaux, sans prétendre abaisser les premiers, ni élever les seconds.

Quand ils voulurent se former une idée du bonheur du ciel, et des soins qu'on y prenait du gou-

[1] Homer. iliad. lib. 2, v. 197; lib. 7, v. 288; lib. 13, v. 730. — [2] Id. ibid. lib. 3, v. 164; lib. 6, v. 349. — [3] Id. odyss. lib. 1, v. 33. — [4] Id. iliad. lib. 9, v. 158. — [5] Id. ibid. lib. 4, v. 48; lib. 24, v. 425.

vernement de l'univers, ils jetèrent leurs regards autour d'eux, et dirent :

Sur la terre, un peuple est heureux, lorsqu'il passe ses jours dans les fêtes ; un souverain, lorsqu'il rassemble à sa table les princes et les princesses qui règnent dans les contrées voisines ; lorsque de jeunes esclaves, parfumées d'essences, y versent le vin à pleines coupes, et que des chantres habiles y marient leurs voix au son de la lyre [1] : ainsi, dans les repas fréquents qui réunissent les habitants du ciel, la jeunesse et la beauté, sous les traits d'Hébé, distribuent le nectar et l'ambroisie ; les chants d'Apollon et des Muses font retentir les voûtes de l'olympe, et la joie brille dans tous les yeux.

Quelquefois Jupiter assemble les immortels auprès de son trône : il agite avec eux les intérêts de la terre, de la même manière qu'un souverain discute, avec les grands de son royaume, les intérêts de ses états. Les dieux proposent des avis différents ; et pendant qu'ils les soutiennent avec chaleur, Jupiter prononce, et tout rentre dans le silence.

Les dieux, revêtus de son autorité, impriment le mouvement à l'univers, et sont les auteurs des phénomènes qui nous étonnent.

Tous les matins une jeune déesse ouvre les portes

[1] Homer. odyss. lib. 1, v. 152 ; lib. 9, v. 5. Aristot. de rep. lib. 8, cap. 3, t. 2, p. 451.

de l'orient, et répand la fraîcheur dans les airs, les fleurs dans la campagne, les rubis sur la route du soleil. A cette annonce, la terre se réveille, et s'apprête à recevoir le dieu qui lui donne tous les jours une nouvelle vie : il paraît, il se montre avec la magnificence qui convient au souverain des cieux; son char, conduit par les Heures, vole, et s'enfonce dans l'espace immense qu'il remplit de flammes et de lumière. Dès qu'il parvient au palais de la souveraine des mers, la Nuit, qui marche éternellement sur ses traces, étend ses voiles sombres, et attache des feux sans nombre à la voûte céleste. Alors s'élève un autre char dont la clarté douce et consolante porte les cœurs sensibles à la rêverie; une déesse le conduit : elle vient en silence recevoir les tendres hommages d'Endymion. Cet arc qui brille de si riches couleurs, et qui se courbe d'un point de l'horizon à l'autre, ce sont les traces lumineuses du passage d'Iris, qui porte à la terre les ordres de Junon. Ces vents agréables, ces tempêtes horribles, ce sont des génies qui, tantôt se jouent dans les airs, tantôt luttent les uns contre les autres, pour soulever les flots. Au pied de ce côteau, est une grotte, asyle de la fraîcheur et de la paix; c'est là qu'une Nymphe bienfaisante verse de son urne intarissable, le ruisseau qui fertilise la

plaine voisine ; c'est de là qu'elle écoute les vœux de la jeune beauté qui vient contempler ses attraits dans l'onde fugitive. Entrez dans ce bois sombre ; ce n'est ni le silence, ni la solitude, qui occupe votre esprit : vous êtes dans la demeure des Dryades et des Sylvains ; et le secret effroi que vous éprouvez, est l'effet de la majesté divine.

De quelque côté que nous tournions nos pas, nous sommes en présence des dieux ; nous les trouvons au dehors, au dedans de nous ; ils se sont partagé l'empire des ames, et dirigent nos penchants : les uns président à la guerre et aux arts de la paix ; les autres nous inspirent l'amour de la sagesse, ou celui des plaisirs ; tous chérissent la justice, et protègent la vertu : trente mille divinités, dispersées au milieu de nous, veillent continuellement sur nos pensées et sur nos actions [1]. Quand nous faisons le bien, le ciel augmente nos jours et notre bonheur ; il nous punit quand nous faisons le mal [2]. A la voix du crime, Némésis et les noires Furies sortent en mugissant du fond des enfers ; elles se glissent dans le cœur du coupable, et le tourmentent jour et nuit par des cris funèbres et perçants. Ces cris sont les remords [3]. Si le scélérat néglige, avant

[1] Hesiod. oper. v. 250. — [2] Homer. odyss. lib. 13, v. 214. — [3] Cicer. de leg. lib. 1, cap. 14, t. 3, p. 127.

sa mort, de les appaiser par les cérémonies saintes, les Furies, attachées à son ame comme à leur proie, la traînent dans les gouffres du Tartare : car les anciens Grecs étaient généralement persuadés que l'ame est immortelle.

Et telle était l'idée que, d'après les Egyptiens, ils se faisaient de cette substance si peu connue. L'ame spirituelle, c'est-à-dire, l'esprit ou l'entendement, est enveloppée d'une ame sensitive, qui n'est autre chose qu'une matière lumineuse et subtile, image fidelle de notre corps, sur lequel elle s'est moulée, et dont elle conserve à jamais la ressemblance et les dimensions. Ces deux ames sont étroitement unies pendant que nous vivons : la mort les sépare [1] ; et tandis que l'ame spirituelle monte dans les cieux, l'autre ame s'envole, sous la conduite de Mercure, aux extrémités de la terre, où sont les enfers, le trône de Pluton et le tribunal de Minos. Abandonnée de tout l'univers, et n'ayant pour elle que ses actions, l'ame comparaît devant ce tribunal redoutable ; elle entend son arrêt, et se rend dans les champs Elysées, ou dans le Tartare.

Les Grecs, qui n'avaient fondé le bonheur des dieux que sur les plaisirs des sens, ne purent ima-

[1] Homer. odyss. lib. 11, v. 217. Not. de madame Dacier, sur les livres 10 et 11 de l'odyssée.

giner d'autres avantages pour les champs Elysées, qu'un climat délicieux, et une tranquillité profonde, mais uniforme : faibles avantages qui n'empêchaient pas les ames vertueuses de soupirer après la lumière du jour, et de regretter leurs passions et leurs plaisirs.

Le Tartare est le séjour des pleurs et du désespoir : les coupables y sont livrés à des tourments épouvantables ; des vautours cruels leur déchirent les entrailles ; des roues brûlantes les entraînent autour de leur axe. C'est là que Tantale expire à tout moment de faim et de soif, au milieu d'une onde pure, et sous des arbres chargés de fruits ; que les filles de Danaüs sont condamnées à remplir un tonneau d'où l'eau s'échappe à l'instant ; et Sisyphe, à fixer sur le haut d'une montagne, un rocher qu'il soulève avec effort, et qui, sur le point de parvenir au terme, retombe aussitôt de lui-même. Des besoins insupportables, et toujours aigris par la présence des objets propres à les satisfaire ; des travaux toujours les mêmes, et éternellement infructueux ; quels supplices ! L'imagination qui les inventa, avait épuisé tous les raffinements de la barbarie, pour préparer des châtiments au crime, tandis qu'elle n'accordait pour récompense à la vertu, qu'une félicité imparfaite, et empoison-

née par des regrets. Serait-ce qu'on eût jugé plus utile de conduire les hommes par la crainte des peines, que par l'attrait du plaisir; ou plutôt, qu'il est plus aisé de multiplier les images du malheur, que celles du bonheur?

Ce système informe de religion enseignait un petit nombre de dogmes essentiels au repos des sociétés; l'existence des dieux, l'immortalité de l'ame, des récompenses pour la vertu, des châtiments pour le crime: il prescrivait des pratiques qui pouvaient contribuer au maintien de ces vérités, les fêtes et les mystères: il présentait à la politique des moyens puissants pour mettre à profit l'ignorance et la crédulité du peuple, les oracles, l'art des augures et des devins: il laissait enfin à chacun la liberté de choisir parmi les traditions anciennes, et de charger sans cesse de nouveaux détails l'histoire et la généalogie des dieux; de sorte que l'imagination ayant la liberté de créer des faits, et d'altérer par des prodiges ceux qui étaient déja connus, répandait sans cesse dans ses tableaux l'intérêt du merveilleux, cet intérêt si froid aux yeux de la raison, mais si plein de charmes pour les enfants, et pour les nations qui commencent à naître. Les récits d'un voyageur au milieu de ses hôtes, d'un père de famille au milieu de ses enfants, d'un chantre admis

aux amusements des rois, s'intriguaient ou se dénouaient par l'intervention des dieux; et le système de la religion devenait insensiblement un système de fictions et de poésie.

Dans le même temps, les fausses idées qu'on avait sur la physique, enrichissaient la langue d'une foule d'images. L'habitude de confondre le mouvement avec la vie, et la vie avec le sentiment, la facilité de rapprocher certains rapports que les objets ont entre eux, faisaient que les êtres les plus insensibles prenaient, dans le discours, une ame ou des propriétés qui leur étaient étrangères: l'épée était altérée du sang de l'ennemi; le trait qui vole, impatient de le répandre: on donnait des ailes à tout ce qui fendait les airs, à la foudre, aux vents, aux flèches, au son de la voix; l'Aurore avait des doigts de rose; le Soleil, des tresses d'or; Thétis, des pieds d'argent. Ces sortes de métaphores furent admirées, surtout dans leur nouveauté; et la langue devint poétique, comme toutes les langues le sont dans leur origine.

TELS étaient à peu près les progrès de l'esprit chez les Grecs, lorsque Codrus sacrifia ses jours pour le salut de sa patrie [1]. Les Athéniens, frappés

[1] Meurs. de reg. Athen. lib. 3, cap. 11.

de ce trait de grandeur, abolirent le titre de roi; ils dirent que Codrus l'avait élevé si haut, qu'il serait désormais impossible d'y atteindre : en conséquence ils reconnurent Jupiter pour leur souverain[1]; et, ayant placé Médon, fils de Codrus, à côté du trône, ils le nommèrent Archonte, ou chef perpétuel[a], en l'obligeant néanmoins de rendre compte de son administration au peuple[2].

Les frères de ce prince s'étaient opposés à son élection[3]; mais, quand ils la virent confirmée par l'oracle, plutôt que d'entretenir dans leur patrie un principe de divisions intestines, ils allèrent au loin chercher une meilleure destinée.

Etablissement des Ioniens dans l'Asie mineure.

L'Attique et les pays qui l'entourent, étaient alors surchargés d'habitants : les conquêtes des Héraclides avaient fait refluer dans cette partie de la Grèce, la nation entière des Ioniens, qui occupaient auparavant douze villes dans le Péloponèse[4]. Ces étrangers, onéreux aux lieux qui leur servaient d'asyles, et trop voisins des lieux qu'ils avaient quittés, soupiraient après un changement qui leur fît oublier leurs infortunes. Les fils de Codrus leur indiquèrent au-delà des mers, les riches campagnes qui terminent l'Asie, à l'opposite de l'Europe, et

[1] Schol. Aristoph. in nub. v. 2. — [a] En 1092 avant J. C. — [2] Pausan. lib. 4, cap. 5, p. 292.
[3] Id. lib. 7, cap. 2, p. 523. Ælian. var. hist. lib. 8, cap. 5. Vell. Paterc. lib. 1, cap. 2.
[4] Herodot. lib. 1, cap. 145. Strab. lib. 8, p. 383.

dont une partie était déja occupée par ces Eoliens que les Héraclides avaient chassés autrefois du Péloponèse [1]. Sur les confins de l'Eolide, était un pays fertile, situé dans un climat admirable, et habité par des barbares que les Grecs commençaient à mépriser. Les fils de Codrus s'étant proposé d'en faire la conquête, ils furent suivis d'un grand nombre d'hommes de tout âge et de tout pays [2] : les barbares ne firent qu'une faible résistance; la colonie se trouva bientôt en possession d'autant de villes qu'elle en avait dans le Péloponèse; et ces villes, parmi lesquelles on distinguait Milet et Ephèse, composèrent, par leur union, le corps ionique [3].

Médon transmit à ses descendants la dignité d'Archonte : mais, comme elle donnait de l'ombrage aux Athéniens, ils en bornèrent dans la suite l'exercice à l'espace de dix ans [a]; et leurs alarmes croissant avec leurs précautions, ils la partagèrent enfin entre neuf magistrats annuels [b], qui portent encore le titre d'Archontes [4].

Ce sont là tous les mouvements que nous présente l'histoire d'Athènes, depuis la mort de Codrus jusqu'à la première olympiade, pendant l'es-

[1] Herodot. lib. 1, cap. 149. Strab. lib. 13, p. 582. — [2] Pausan. lib. 7, cap. 2, p. 524. [3] Herodot. lib. 1, cap. 142. Strab. lib. 14, p. 633. Ælian. var. hist. lib. 8, cap. 5. — [a] L'an 752 avant J. C. — [b] L'an 684 avant J. C. — [4] Meurs. de archont. lib. 1, cap. 1, etc. Corsin. fast. att. dissert. 1.

pace de 316 ans. Ces siècles furent, suivant les apparences, des siècles de bonheur : car les désastres des peuples se conservent pour toujours dans leurs traditions. On ne peut trop insister sur une réflexion si affligeante pour l'humanité. Dans ce long intervalle de paix dont jouit l'Attique, elle produisit sans doute des cœurs nobles et généreux qui se dévouèrent au bien de la patrie ; des hommes sages dont les lumières entretenaient l'harmonie dans tous les ordres de l'état : ils sont oubliés, parce qu'ils n'eurent que des vertus. S'ils avaient fait couler des torrents de larmes et de sang, leurs noms auraient triomphé du temps, et, au défaut des historiens, les monuments qu'on leur aurait consacrés, éleveraient encore leurs voix au milieu des places publiques. Faut-il donc écraser les hommes pour mériter des autels !

Pendant que le calme régnait dans l'Attique, les autres états n'éprouvaient que des secousses légères et momentanées ; les siècles s'écoulaient dans le silence, ou plutôt ils furent remplis par trois des plus grands hommes qui aient jamais existé ; Homère, Lycurgue et Aristomène. C'est à Lacédémone et en Messénie, qu'on apprend à connaître les deux derniers ; c'est dans tous les temps et dans tous les lieux, qu'on peut s'occuper du génie d'Homère.



HESIODE.

Homère florissait environ quatre siècles après la guerre de Troie [a]. De son temps, la poésie était fort cultivée parmi les Grecs : la source des fictions, qui font son essence ou sa parure, devenait de jour en jour plus abondante; la langue brillait d'images, et se prêtait d'autant plus aux besoins du poète, qu'elle était plus irrégulière [b]. Deux événements remarquables, la guerre de Thèbes et celle de Troie, exerçaient les talents : de toutes parts, des chantres, la lyre à la main, annonçaient aux Grecs les exploits de leurs anciens guerriers. Homère.

On avait déja vu paraître Orphée, Linus, Musée, et quantité d'autres poètes [1] dont les ouvrages sont perdus, et qui n'en sont peut-être que plus célèbres; déja venait d'entrer dans la carrière, cet Hésiode qui fut, dit-on, le rival d'Homère, et qui, dans un style plein de douceur et d'harmonie [2], décrivit les généalogies des dieux, les travaux de la campagne, et d'autres objets qu'il sut rendre intéressants.

Homère trouva donc un art qui, depuis quelque temps, était sorti de l'enfance, et dont l'émulation hâtait sans cesse les progrès : il le prit dans son développement, et le porta si loin, qu'il paraît en être le créateur.

[a] Vers l'an 900 avant J. C. — [b] Voyez la Note I à la fin du volume. — [1] Fabric. bibl. græc. t. 1. — [2] Dionys. Halic. de compos. verb. sect. 23, t. 5, p. 173; id. de vet. script. cens. t. 5, p. 419. Quintil. instit. orat. lib. 10, cap. 1, p. 629.

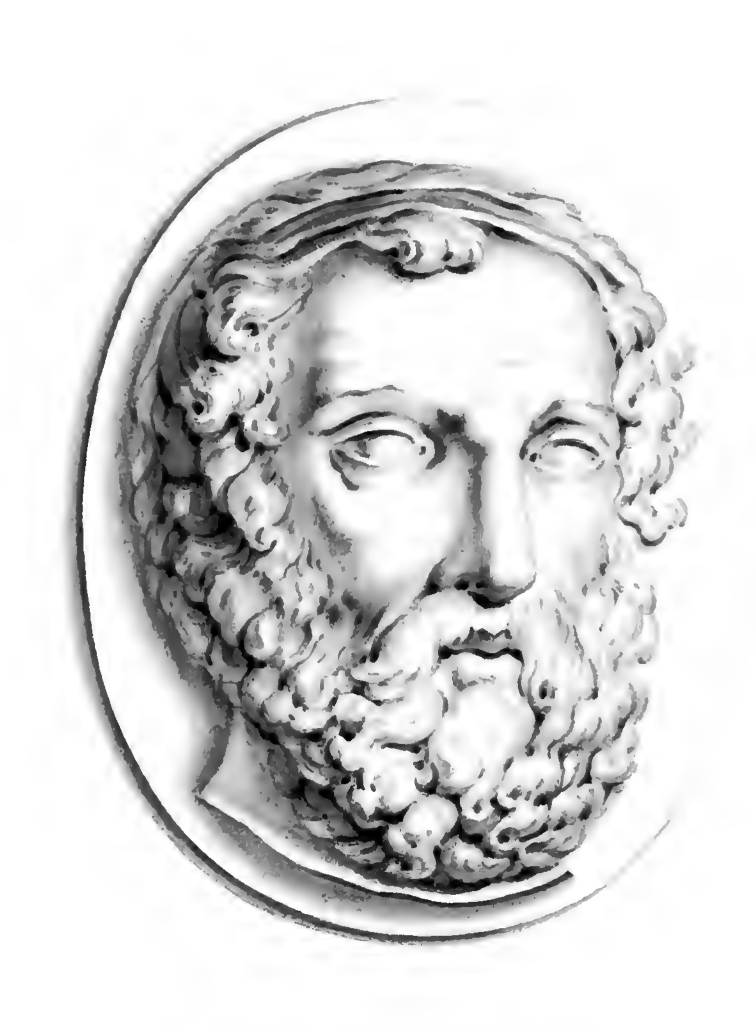
Il chanta, dit-on, la guerre de Thèbes [1]; il composa plusieurs ouvrages qui l'auraient égalé aux premiers poètes de son temps; mais l'iliade et l'odyssée le mettent au dessus de tous les poètes qui ont écrit avant et après lui.

Dans le premier de ces poèmes, il a décrit quelques circonstances de la guerre de Troie; et dans le second, le retour d'Ulysse dans ses états.

Il s'était passé, pendant le siége de Troie, un événement qui avait fixé l'attention d'Homère. Achille, insulté par Agamemnon, se retira dans son camp : son absence affaiblit l'armée des Grecs, et ranima le courage des Troyens, qui sortirent de leurs murailles, et livrèrent plusieurs combats, où ils furent presque toujours vainqueurs : ils portaient déja la flamme sur les vaisseaux ennemis, lorsque Patrocle parut revêtu des armes d'Achille. Hector l'attaque, et lui fait mordre la poussière : Achille, que n'avaient pu fléchir les prières des chefs de l'armée, revole au combat, venge la mort de Patrocle par celle du général des Troyens, ordonne les funérailles de son ami, et livre pour une rançon au malheureux Priam, le corps de son fils Hector.

Ces faits, arrivés dans l'espace d'un très-petit

[1] Herodot. lib. 4, cap. 32. Pausan. lib. 9, cap. 9, p. 729.



HOMERE.

nombre de jours [1], étaient une suite de la colère d'Achille contre Agamemnon, et formaient, dans le cours du siége, un épisode qu'on pouvait en détacher aisément, et qu'Homère choisit pour le sujet de l'iliade : en le traitant, il s'assujettit à l'ordre historique; mais, pour donner plus d'éclat à son sujet, il supposa, suivant le système reçu de son temps, que depuis le commencement de la guerre les dieux s'étaient partagés entre les Grecs et les Troyens; et pour le rendre plus intéressant, il mit les personnes en action : artifice peut-être inconnu jusqu'à lui, qui a donné naissance au genre dramatique [2], et qu'Homère employa dans l'odyssée avec le même succès.

On trouve plus d'art et de savoir dans ce dernier poème. Dix ans s'étaient écoulés depuis qu'Ulysse avait quitté les rivages d'Ilium. D'injustes ravisseurs dissipaient ses biens; ils voulaient contraindre son épouse désolée à contracter un second hymen, et à faire un choix qu'elle ne pouvait plus différer. C'est à ce moment que s'ouvre la scène de l'odyssée. Télémaque, fils d'Ulysse, va dans le continent de la Grèce, interroger Nestor et Ménélas sur le sort de son père. Pendant qu'il est à Lacédémone, Ulysse part de l'île de Calypso, et, après une navigation

[1] Du poème épique, par Bossu, liv. 2, p. 269. — [2] Plat. in Theæt. t. 1, p. 152; id. de rep. lib. 10, t. 2, p. 598 et 607. Aristot. de poet. cap. 4, t. 2, p. 655.

pénible, il est jeté par la tempête, dans l'île des Phéaciens, voisine d'Ithaque. Dans un temps où le commerce n'avait pas encore rapproché les peuples, on s'assemblait autour d'un étranger pour entendre le récit de ses aventures. Ulysse, pressé de satisfaire une cour où l'ignorance et le goût du merveilleux régnaient à l'excès, lui raconte les prodiges qu'il a vus, l'attendrit par la peinture des maux qu'il a soufferts, et en obtient du secours pour retourner dans ses états : il arrive; il se fait reconnaître à son fils, et prend avec lui des mesures efficaces pour se venger de leurs ennemis communs.

L'action de l'odyssée ne dure que quarante jours [1]; mais, à la faveur du plan qu'il a choisi, Homère a trouvé le secret de décrire toutes les circonstances du retour d'Ulysse, de rappeler plusieurs détails de la guerre de Troie, et de déployer les connaissances qu'il avait lui-même acquises dans ses voyages. Il paraît avoir composé cet ouvrage dans un âge avancé : on croit le reconnaître à la multiplicité des récits, ainsi qu'au caractère paisible des personnages, et à une certaine chaleur douce, comme celle du soleil à son couchant [2].

Quoique Homère se soit proposé surtout de plaire à son siècle, il résulte clairement de l'iliade, que

[1] Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 2, p. 389. — [2] Longin. de subl. cap. 9.

les peuples sont toujours la victime de la division des chefs ; et de l'odyssée, que la prudence, jointe au courage, triomphe tôt ou tard des plus grands obstacles.

L'iliade et l'odyssée étaient à peine connues dans la Grèce, lorsque Lycurgue parut en Ionie [1] : le génie du poète parla aussitôt au génie du législateur. Lycurgue découvrit des leçons de sagesse, où le commun des hommes ne voyait que des fictions agréables [2] : il copia les deux poèmes, et en enrichit sa patrie. De là ils passèrent chez tous les Grecs : on vit des acteurs, connus sous le nom de Rhapsodes [3], en détacher des fragments, et parcourir la Grèce, ravie de les entendre. Les uns chantaient la valeur de Diomède ; les autres, les adieux d'Andromaque ; d'autres, la mort de Patrocle, celle d'Hector, etc. [4]

La réputation d'Homère semblait s'accroître par la répartition des rôles ; mais le tissu de ses poèmes se détruisait insensiblement ; et, comme leurs parties trop séparées risquaient de ne pouvoir plus se réunir à leur tout, Solon défendit à plusieurs Rhapsodes, lorsqu'ils seraient rassemblés, de prendre au hasard, dans les écrits d'Homère, des faits isolés,

[1] Allat. de patr. Homer. cap. 5. — [2] Plut. in Lyc. t. 1, p. 41. — [3] Schol. Pind. in nem. od. 2, v. 1. — [4] Ælian. var. hist. lib. 13, cap. 14. Allat. ibid.

et leur prescrivit de suivre dans leurs récits, l'ordre qu'avait observé l'auteur, de manière que l'un reprendrait où l'autre aurait fini[1].

Ce réglement prévenait un danger, et en laissait subsister un autre encore plus pressant. Les poèmes d'Homère, livrés à l'enthousiasme et à l'ignorance de ceux qui les chantaient ou les interprétaient publiquement, s'altéraient tous les jours dans leur bouche : ils y faisaient des pertes considérables, et se chargeaient de vers étrangers à l'auteur. Pisistrate et Hipparque son fils[2], entreprirent de rétablir le texte dans sa pureté : ils consultèrent des grammairiens habiles ; ils promirent des récompenses à ceux qui rapporteraient des fragments authentiques de l'iliade et de l'odyssée ; et, après un travail long et pénible, ils exposèrent ces deux magnifiques tableaux aux yeux des Grecs, également étonnés de la beauté des plans et de la richesse des détails. Hipparque ordonna de plus, que les vers d'Homère seraient chantés à la fête des Panathénées, dans l'ordre fixé par la loi de Solon[3].

La postérité, qui ne peut mesurer la gloire des rois et des héros sur leurs actions, croit entendre

[1] Diog. Laert. in Solon. lib. 1, §. 57. — [2] Cicer. de orat. lib. 3, cap. 34, t. 1, p. 312. Pausan. lib. 7, cap. 26, p. 594. Meurs. in Pisist. cap. 9 et 12. Allat. de patr. Homer. cap. 5. — [3] Plat. in Hipparch. t. 2, p. 228. Ælian. var. hist. lib. 8, cap. 2. Not. Periz. ibid. Lycurg. in Leocr. p. 161.

de loin le bruit qu'ils ont fait dans le monde, et l'annonce avec plus d'éclat aux siècles suivants. Mais la réputation d'un auteur dont les écrits subsistent, est, à chaque génération, à chaque moment, comparée avec les titres qui l'ont établie; et sa gloire doit être le résultat des jugements successifs que les âges prononcent en sa faveur. Celle d'Homère s'est d'autant plus accrue, qu'on a mieux connu ses ouvrages, et qu'on s'est trouvé plus en état de les apprécier. Les Grecs n'ont jamais été aussi instruits qu'ils le sont aujourd'hui; jamais leur admiration pour lui ne fut si profonde: son nom est dans toutes les bouches, et son portrait devant tous les yeux: plusieurs villes se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour [1]; d'autres lui ont consacré des temples [2]; les Argiens, qui l'invoquent dans leurs cérémonies saintes, envoient tous les ans, dans l'île de Chio, offrir un sacrifice en son honneur [3]. Ses vers retentissent dans toute la Grèce, et font l'ornement de ses brillantes fêtes. C'est là que la jeunesse trouve ses premières instructions [4]; qu'Eschyle [5], Sophocle [6], Archiloque, Hérodote, Démosthène [7], Platon [8], et les meilleurs auteurs, ont puisé la plus

[1] Aul. Gell. lib. 3, cap. 11. Strab. lib. 14, p. 645. Pausan. lib. 10, cap. 24. — [2] Strab. lib. 14, p. 646. — [3] Certam. Homer. et Hesiod. — [4] Eustath. in iliad. lib. 1, p. 145; id. in lib. 2, p. 263. — [5] Athen. lib. 8, cap. 8, p. 347. — [6] Valcken. diat. in Eurip. Hippol. p. 92. — [7] Longin. de subl. cap. 13. Dionys. Halic. epist. ad Pomp. t. 6, p. 772. — [8] Panæt. ap. Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 32, t. 2, p. 260.

grande partie des beautés qu'ils ont semées dans leurs écrits; que le sculpteur Phidias [1] et le peintre Euphranor [2] ont appris à représenter dignement le maître des dieux.

Quel est donc cet homme qui donne des leçons de politique aux législateurs; qui apprend aux philosophes et aux historiens, l'art d'écrire; aux poètes et aux orateurs, l'art d'émouvoir; qui fait germer tous les talents [3], et dont la supériorité est tellement reconnue, qu'on n'est pas plus jaloux de lui que du soleil qui nous éclaire?

Je sais qu'Homère doit intéresser spécialement sa nation. Les principales maisons de la Grèce croient découvrir dans ses ouvrages les titres de leur origine; et les différents états, l'époque de leur grandeur. Souvent même son témoignage a suffi pour fixer les anciennes limites de deux peuples voisins [4]. Mais ce mérite, qui pouvait lui être commun avec quantité d'auteurs oubliés aujourd'hui, ne saurait produire l'enthousiasme qu'excitent ses poèmes; et il fallait bien d'autres ressorts pour obtenir, parmi les Grecs, l'empire de l'esprit.

Je ne suis qu'un Scythe, et l'harmonie des vers

[1] Strab. lib. 8, p. 354. Plut. in Æmil. t. 1, p. 270. Val. Max. lib. 3, cap. 7, extern. n.° 4. — [2] Eustath. in iliad. lib. 1, p. 145. — [3] Dionys. Halic. de compos. verb. t. 5, cap. 16, p. 97; id. ibid. cap. 24, p. 187. Quintil. instit. orat. lib. 10, cap. 1, p. 628. — [4] Eustath. in Homer. t. 2, p. 263.

d'Homère, cette harmonie qui transporte les Grecs, échappe souvent à mes organes trop grossiers; mais je ne suis plus maître de mon admiration, quand je le vois s'élever et planer, pour ainsi dire, sur l'univers; lançant de toutes parts ses regards embrâsés; recueillant les feux et les couleurs dont les objets étincellent à sa vue; assistant au conseil des dieux; sondant les replis du cœur humain; et, bientôt riche de ses découvertes, ivre des beautés de la nature, et ne pouvant plus supporter l'ardeur qui le dévore, la répandre avec profusion dans ses tableaux et dans ses expressions; mettre aux prises le ciel avec la terre, et les passions avec elles-mêmes; nous éblouir par ces traits de lumière qui n'appartiennent qu'au génie; nous entraîner par ces saillies de sentiment qui sont le vrai sublime, et toujours laisser dans notre ame une impression profonde qui semble l'étendre et l'agrandir. Car, ce qui distingue surtout Homère, c'est de tout animer[1], et de nous pénétrer sans cesse des mouvements qui l'agitent; c'est de tout subordonner à la passion principale; de la suivre dans ses fougues, dans ses écarts, dans ses inconséquences; de la porter jusqu'aux nues, et de la faire tomber, quand il le faut, par la force du sentiment et de la vertu, comme

[1] Aristot. de rhetor. lib. 3, cap. 11, t. 2, p. 595.

la flamme de l'Etna, que le vent repousse au fond de l'abyme; c'est d'avoir saisi de grands caractères; d'avoir différencié la puissance, la bravoure, et les autres qualités de ses personnages, non par des descriptions froides et fastidieuses, mais par des coups de pinceau rapides et vigoureux, ou par des fictions neuves et semées presque au hasard dans ses ouvrages.

Je monte avec lui dans les cieux; je reconnais Vénus toute entière à cette ceinture d'où s'échappent sans cesse les feux de l'amour, les desirs impatients, les grâces séduisantes, et les charmes inexprimables du langage et des yeux [1]; je reconnais Pallas et ses fureurs, à cette égide où sont suspendues la terreur, la discorde, la violence, et la tête épouvantable de l'horrible Gorgone [2] : Jupiter et Neptune sont les plus puissants des dieux; mais il faut à Neptune un trident pour secouer la terre [3]; à Jupiter, un clin-d'œil pour ébranler l'olympe [4]. Je descends sur la terre : Achille, Ajax et Diomède sont les plus redoutables des Grecs; mais Diomède se retire à l'aspect de l'armée troyenne [5], Ajax ne cède qu'après l'avoir repoussée plusieurs fois [6], Achille se montre, et elle disparaît [7].

[1] Homer. iliad. lib. 14, v. 215. — [2] Id. ibid. lib. 5, v. 738. — [3] Id. odyss. lib. 4, v. 506. [4] Id. iliad. lib. 1, v. 530. — [5] Id. ibid. lib. 5, v. 605. — [6] Id. ibid. lib. 11, v. 565. — [7] Id. ibid. lib. 18, v. 228.

Ces différences ne sont pas rapprochées dans les livres sacrés des Grecs; car c'est ainsi qu'on peut nommer l'iliade et l'odyssée. Le poète avait posé solidement ses modèles : il en détachait au besoin les nuances qui servaient à les distinguer, et les avait présentes à l'esprit, lors même qu'il donnait à ses caractères des variations momentanées; parce qu'en effet l'art seul prête aux caractères une constante unité, et que la nature n'en produit point qui ne se démente jamais dans les différentes circonstances de la vie.

Platon ne trouvait point assez de dignité dans la douleur d'Achille, ni dans celle de Priam, lorsque le premier se roule dans la poussière après la mort de Patrocle, lorsque le second hasarde une démarche humiliante pour obtenir le corps de son fils [1]. Mais, quelle étrange dignité que celle qui étouffe le sentiment! Pour moi, je loue Homère d'avoir, comme la nature, placé la faiblesse à côté de la force, et l'abyme à côté de l'élévation; je le loue encore plus de m'avoir montré le meilleur des pères dans le plus puissant des rois, et le plus tendre des amis dans le plus fougueux des héros.

J'ai vu blâmer les discours outrageants que le poète fait tenir à ses héros, soit dans leurs assem-

[1] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 388.

blées, soit au milieu des combats : alors j'ai jeté les yeux sur les enfants qui tiennent de plus près à la nature que nous, sur le peuple qui est toujours enfant, sur les sauvages qui sont toujours peuple ; et j'ai observé que chez eux tous, avant que de s'exprimer par des effets, la colère s'annonce par l'ostentation, par l'insolence et l'outrage.

J'ai vu reprocher à Homère d'avoir peint dans leur simplicité, les mœurs des temps qui l'avaient précédé : j'ai ri de la critique, et j'ai gardé le silence.

Mais quand on lui fait un crime d'avoir dégradé les dieux, je me contente de rapporter la réponse que me fit un jour un Athénien éclairé. Homère, me disait-il, suivant le système poétique de son temps [1], avait prêté nos faiblesses aux dieux. Aristophane les a depuis joués sur notre théâtre [2], et nos pères ont applaudi à cette licence : les plus anciens théologiens ont dit que les hommes et les dieux avaient une commune origine [3] ; et Pindare, presque de nos jours, a tenu le même langage [4]. On n'a donc jamais pensé que ces dieux pussent remplir l'idée que nous avons de la divinité ; et en effet, la vraie philosophie admet au dessus d'eux

[1] Aristot. de poet. cap. 25, t. 2, p. 673. — [2] Aristoph. in nub. v. 617 ; in Plut. v. 1120 ; in ran. etc. — [3] Hesiod. theogon. v. 126, etc. Aristoph. in av. v. 700. — [4] Pind. in nem. od. 6, v. 1 ; Schol. ibid.

un être suprême qui leur a confié sa puissance. Les gens instruits l'adorent en secret; les autres adressent leurs vœux, et quelquefois leurs plaintes, à ceux qui le représentent; et la plupart des poètes sont comme les sujets du roi de Perse, qui se prosternent devant le souverain, et se déchaînent contre ses ministres.

Que ceux qui peuvent résister aux beautés d'Homère, s'appesantissent sur ses défauts. Car, pourquoi le dissimuler? il se repose souvent, et quelquefois il sommeille; mais son repos est comme celui de l'aigle, qui, après avoir parcouru dans les airs ses vastes domaines, tombe, accablé de fatigue, sur une haute montagne; et son sommeil ressemble à celui de Jupiter, qui, suivant Homère lui-même, se réveille en lançant le tonnerre[1].

Quand on voudra juger Homère, non par discussion, mais par sentiment, non sur des règles souvent arbitraires, mais d'après les lois immuables de la nature, on se convaincra, sans doute, qu'il mérite le rang que les Grecs lui ont assigné, et qu'il fut le principal ornement des siècles dont je viens d'abréger l'histoire.

[1] Homer. iliad. lib. 15, v. 377.

SECONDE PARTIE.

Ce n'est qu'environ cent cinquante ans après la première olympiade, que commence, à proprement parler, l'histoire des Athéniens. Aussi ne renferme-t-elle que trois cents ans, si on la conduit jusqu'à nos jours; qu'environ deux cents, si on la termine à la prise d'Athènes. On y voit en des intervalles assez marqués, les commencements, les progrès et la décadence de leur empire. Qu'il me soit permis de désigner ces intervalles par des caractères particuliers. Je nommerai le premier, le siècle de Solon, ou des lois: le second, le siècle de Thémistocle et d'Aristide; c'est celui de la gloire: le troisième, le siècle de Périclès; c'est celui du luxe et des arts.

SECTION PREMIERE.

SIÈCLE DE SOLON.[a]

La forme de gouvernement établie par Thésée, avait éprouvé des altérations sensibles: le peuple avait encore le droit de s'assembler; mais le pouvoir souverain était entre les mains des riches[1]:

[a] Depuis l'an 630, jusqu'à l'an 490 avant J. C. — [1] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 12, t. 2, p. 336.

la république était dirigée par neuf Archontes ou magistrats annuels [1], qui ne jouissaient pas assez longtemps de l'autorité pour en abuser, qui n'en avaient pas assez pour maintenir la tranquillité de l'état.

Les habitants de l'Attique se trouvaient partagés en trois factions, qui avaient chacune à leur tête une des plus anciennes familles d'Athènes : toutes trois divisées d'intérêt par la diversité de leur caractère et de leur position, ne pouvaient s'accorder sur le choix d'un gouvernement. Les plus pauvres et les plus indépendants, relégués sur les montagnes voisines, tenaient pour la démocratie ; les plus riches, distribués dans la plaine, pour l'oligarchie ; ceux des côtes, appliqués à la marine et au commerce, pour un gouvernement mixte, qui assurât leurs possessions sans nuire à la liberté publique [2].

A cette cause de division, se joignait dans chaque parti la haine invétérée des pauvres contre les riches : les citoyens obscurs, accablés de dettes, n'avaient d'autre ressource que de vendre leur liberté ou celle de leurs enfants, à des créanciers impitoyables; et la plupart abandonnaient une terre qui n'offrait aux uns que des travaux infructueux,

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 126. — [2] Herodot. lib. 1, cap. 59. Plut. in Solon. t. 1, p. 85.

aux autres, qu'un éternel esclavage, et le sacrifice des sentiments de la nature[1].

Un très-petit nombre de lois, presque aussi anciennes que l'empire, et connues pour la plupart sous le nom de lois royales[2], ne suffisaient pas, depuis que les connaissances ayant augmenté, de nouvelles sources d'industrie, de besoins et de vices, s'étaient répandues dans la société. La licence restait sans punition, ou ne recevait que des peines arbitraires : la vie et la fortune des particuliers étaient confiées à des magistrats qui, n'ayant aucune règle fixe, n'étaient que trop disposés à écouter leurs préventions ou leurs intérêts.

Dracon.

Dans cette confusion, qui menaçait l'état d'une ruine prochaine, Dracon fut choisi pour embrasser la législation dans son ensemble, et l'étendre jusqu'aux plus petits détails. Les particularités de sa vie privée nous sont peu connues ; mais il a laissé la réputation d'un homme de bien, plein de lumières, et sincèrement attaché à sa patrie[3]. D'autres traits pourraient embellir son éloge, et ne sont pas nécessaires à sa mémoire. Ainsi que les législateurs qui l'ont précédé et suivi, il fit un code de lois et de morale ; il prit le citoyen au moment de

[1] Plut. in Solon. p. 85. — [2] Xenoph. œcon. p. 856. Meurs. in them. Attic. cap. 36. — [3] Aul. Gell. lib. 11, cap. 18. Suid. in Δράκ.

sa naissance, prescrivit la manière dont on devait le nourrir et l'élever[1]; le suivit dans les différentes époques de la vie; et, liant ces vues particulières à l'objet principal, il se flatta de pouvoir former des hommes libres et des citoyens vertueux : mais il ne fit que des mécontents; et ses règlements excitèrent tant de murmures, qu'il fut obligé de se retirer dans l'île d'Egine, où il mourut bientôt après.

Il avait mis dans ses lois l'empreinte de son caractère : elles sont aussi sévères[2] que ses mœurs l'avaient toujours été. La mort est le châtiment dont il punit l'oisiveté, et le seul qu'il destine aux crimes les plus légers, ainsi qu'aux forfaits les plus atroces: il disait qu'il n'en connaissait pas de plus doux pour les premiers, qu'il n'en connaissait pas d'autres pour les seconds[3]. Il semble que son ame forte et vertueuse à l'excès, n'était capable d'aucune indulgence pour des vices dont elle était révoltée, ni pour des faiblesses dont elle triomphait sans peine. Peut-être aussi pensa-t-il que, dans la carrière du crime, les premiers pas conduisent infailliblement aux plus grands précipices.

Comme il n'avait pas touché à la forme du gouvernement[4], les divisions intestines augmentèrent

[1] Æschin. in Timarch. p. 261. — [2] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 12, t. 2, p. 337; id. de rhetor. lib. 2, cap. 23, t. 2, p. 579. — [3] Plut. in Solon. p. 87. — [4] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 12, t. 2, p. 337.

de jour en jour. Un des principaux citoyens, nommé Cylon, forma le projet de s'emparer de l'autorité : on l'assiégea dans la citadelle, il s'y défendit long-temps; et, se voyant à la fin sans vivres et sans espérance de secours, il évita, par la fuite, le supplice qu'on lui destinait. Ceux qui l'avaient suivi, se réfugièrent dans le temple de Minerve : on les tira de cet asyle en leur promettant la vie, et on les massacra aussitôt[a]. Quelques-uns même de ces infortunés furent égorgés sur les autels des redoutables Euménides[1].

Des cris d'indignation s'élevèrent de toutes parts. On détestait la perfidie des vainqueurs; on frémissait de leur impiété : toute la ville était dans l'attente des maux que méditait la vengeance céleste. Au milieu de la consternation générale, on apprit que la ville de Nisée et l'île de Salamine étaient tombées sous les armes des Mégariens.

A cette triste nouvelle succéda bientôt une maladie épidémique. Les imaginations déja ébranlées étaient soudainement saisies de terreurs paniques, et livrées à l'illusion de mille spectres effrayants. Les devins, les oracles consultés déclarèrent que la ville, souillée par la profanation des lieux saints, devait être purifiée par les cérémonies de l'expiation.

[a] L'an 612 avant J. C. — [1] Thucyd. lib. 1, cap. 126. Plut. in Solon. p. 84.

On fit venir de Crète [1] Epiménide, regardé de son temps comme un homme qui avait un commerce avec les dieux, et qui lisait dans l'avenir; de notre temps, comme un homme éclairé, fanatique, capable de séduire par ses talents, d'en imposer par la sévérité de ses mœurs; habile surtout à expliquer les songes et les présages les plus obscurs [2], à prévoir les événements futurs dans les causes qui devaient les produire [3]. Les Crétois ont dit que, jeune encore, il fut saisi dans une caverne, d'un sommeil profond, qui dura quarante ans suivant les uns [4], beaucoup plus suivant d'autres [5]: ils ajoutent qu'à son réveil, étonné des changements qui s'offraient à lui, rejeté de la maison paternelle comme un imposteur, ce ne fut qu'après les indices les plus frappants, qu'il parvint à se faire reconnaître. Il résulte seulement de ce récit, qu'Epiménide passa les premières années de sa jeunesse dans des lieux solitaires, livré à l'étude de la nature, formant son imagination à l'enthousiasme [6], par les jeûnes, le silence et la méditation, et n'ayant d'autre ambition que de connaître les volontés des dieux, pour dominer sur celles des hommes. Le succès surpassa son attente : il parvint

Epiménide.

[1] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 642. — [2] Aristot. de rhetor. lib. 3, cap. 17, t. 2, p. 605.
[3] Plut. in Solon. p. 84. Diog. Laert. in Epim. lib. 1, §. 114. — [4] Pausan. lib. 1, cap. 14, p. 35. — [5] Plut. t. 2, p. 784. Diog. Laert. ibid. §. 109. — [6] Plut. in Solon. p. 84. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 18, t. 3, p. 16.

à une telle réputation de sagesse et de sainteté, que, dans les calamités publiques [1], les peuples mendiaient auprès de lui le bonheur d'être purifiés, suivant les rites que ses mains, disait-on, rendaient plus agréables à la divinité.

Athènes le reçut avec les transports de l'espérance et de la crainte [a]. Il ordonna de construire de nouveaux temples et de nouveaux autels, d'immoler des victimes qu'il avait choisies, d'accompagner ces sacrifices de certains cantiques [2]. Comme, en parlant, il paraissait agité d'une fureur divine [3], tout était entraîné par son éloquence impétueuse: il profita de son ascendant pour faire des changements dans les cérémonies religieuses; et l'on peut, à cet égard, le regarder comme un des législateurs d'Athènes : il rendit ces cérémonies moins dispendieuses [4]; il abolit l'usage barbare où les femmes étaient de se meurtrir le visage en accompagnant les morts au tombeau; et, par une foule de règlements utiles, il tâcha de ramener les Athéniens à des principes d'union et d'équité.

La confiance qu'il avait inspirée, et le temps qu'il fallut pour exécuter ses ordres, calmèrent insensiblement les esprits : les phantômes disparurent;

[1] Pausan. lib. 1, cap. 14, p. 35. — [a] Vers l'an 597 avant J. C. Voyez la Note II à la fin du volume. — [2] Strab. lib. 10, p. 479. — [3] Cicer. de divin. lib. 1, cap. 18, t. 3, p. 16. [4] Plut. in Solon. t. 1, p. 84.

Épiménide partit, couvert de gloire, honoré des regrets d'un peuple entier : il refusa des présents considérables, et ne demanda pour lui qu'un rameau de l'olivier consacré à Minerve; et pour Cnosse sa patrie, que l'amitié des Athéniens [1].

Peu de temps après son départ, les factions se réveillèrent avec une nouvelle fureur, et leurs excès furent portés si loin, qu'on se vit bientôt réduit à cette extrémité où il ne reste d'autre alternative à un état, que de périr ou de s'abandonner au génie d'un seul homme.

Législation de Solon.

Solon fut, d'une voix unanime, élevé à la dignité de premier magistrat, de législateur et d'arbitre souverain [a]. On le pressa de monter sur le trône; mais, comme il ne vit pas s'il lui serait aisé d'en descendre, il résista aux reproches de ses amis, et aux instances des chefs des factions et de la plus saine partie des citoyens [2].

Solon descendait des anciens rois d'Athènes [3]; il s'appliqua dès sa jeunesse au commerce, soit pour réparer le tort que les libéralités de son père avaient fait à la fortune de sa maison, soit pour s'instruire des mœurs et des lois des nations. Après avoir acquis dans cette profession assez de bien

[1] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 642. Plut. in Solon. t. 1, p. 84. Diog. Laert. lib. 1, §. 3.
[a] Vers l'an 594 avant J. C. — [2] Plut. ibid. p. 85. — [3] Id. ibid. p. 78.

pour se mettre à l'abri du besoin, ainsi que des offres généreuses de ses amis, il ne voyagea plus que pour augmenter ses connaissances[1].

Le dépôt des lumières était alors entre les mains de quelques hommes vertueux, connus sous le nom de sages, et distribués en différents cantons de la Grèce. Leur unique étude avait pour objet l'homme, ce qu'il est, ce qu'il doit être, comment il faut l'instruire et le gouverner.

Ils recueillaient le petit nombre des vérités de la morale et de la politique, et les renfermaient dans des maximes assez claires pour être saisies au premier aspect, assez précises pour être ou pour paraître profondes. Chacun d'eux en choisissait une de préférence, qui était comme sa devise et la règle de sa conduite. « Rien de trop, disait l'un : Connaissez-« vous vous-même, disait un autre[2]. » Cette précision que les Spartiates ont conservée dans leur style, se trouvait dans les réponses que faisaient autrefois les sages aux questions fréquentes des rois et des particuliers. Liés d'une amitié qui ne fut jamais altérée par leur célébrité, ils se réunissaient quelquefois dans un même lieu, pour se communiquer leurs lumières, et s'occuper des intérêts de l'humanité[3].

[1] Plut. in Solon. t. 1, p. 79. — [2] Plat. in Protag. t. 1, p. 343. — [3] Plut. ibid. p. 80. Diog. Laert. in Thal. lib. 1, §. 40.



CHILON.

Dans ces assemblées augustes paraissaient Thalès de Milet, qui, dans ce temps-là, jetait les fondements d'une philosophie plus générale, et peut-être moins utile; Pittacus de Mytilène, Bias de Priène, Cléobule de Lindus, Myson de Chen, Chilon de Lacédémone, et Solon d'Athènes, le plus illustre de tous[1]. Les liens du sang et le souvenir des lieux qui m'ont vu naître, ne me permettent pas d'oublier Anacharsis, que le bruit de leur réputation attira du fond de la Scythie, et que la Grèce, quoique jalouse du mérite des étrangers, place quelquefois au nombre des sages dont elle s'honore[2].

Aux connaissances que Solon puisa dans leur commerce, il joignait des talents distingués; il avait reçu en naissant celui de la poésie, et le cultiva jusqu'à son extrême vieillesse, mais toujours sans effort et sans prétention. Ses premiers essais ne furent que des ouvrages d'agrément. On trouve dans ses autres écrits, des hymnes en l'honneur des dieux, différents traits propres à justifier sa législation, des avis ou des reproches adressés aux Athéniens[3]; presque partout une morale pure, et des beautés qui décèlent le génie. Dans les derniers temps de sa vie, instruit des traditions des

[1] Plat. in Protag. t. 1, p. 343. Plut. in Solon. t. 1, p. 80. — [2] Hermip. ap. Diog. Laert. lib. 1, §. 41. — [3] Plut. ibid. Diog. Laert. in Solon. §. 47.

Egyptiens, il avait entrepris de décrire, dans un poème, les révolutions arrivées sur notre globe, et les guerres des Athéniens contre les habitants de l'île atlantique, située au-delà des colonnes d'Hercule, et depuis engloutie dans les flots [1]. Si, libre de tout autre soin, il eût, dans un âge moins avancé, traité ce sujet si propre à donner l'essor à son imagination, il eût peut-être partagé la gloire d'Homère et d'Hésiode [2].

On peut lui reprocher de n'avoir pas été assez ennemi des richesses, quoiqu'il ne fût pas jaloux d'en acquérir; d'avoir quelquefois hasardé, sur la volupté, des maximes peu dignes d'un philosophe [3]; et de n'avoir pas montré dans sa conduite cette austérité de mœurs, si digne d'un homme qui réforme une nation. Il semble que son caractère doux et facile ne le destinait qu'à mener une vie paisible dans le sein des arts et des plaisirs honnêtes.

Il faut avouer néanmoins qu'en certaines occasions, il ne manqua ni de vigueur, ni de constance. Ce fut lui qui engagea les Athéniens à reprendre l'île de Salamine, malgré la défense rigoureuse qu'ils avaient faite à leurs orateurs d'en proposer la conquête [4]: et ce qui parut surtout caractériser un

[1] Plat. in Crit. t. 3, p. 113. — [2] Id. in Tim. t. 3, p. 21. — [3] Plut. in Solon. t. 1, p. 79.
[4] Id. ibid. p. 82.

courage supérieur, ce fut le premier acte d'autorité qu'il exerça, lorsqu'il fut à la tête de la république.

Les pauvres, résolus de tout entreprendre pour sortir de l'oppression, demandaient à grands cris un nouveau partage des terres, précédé de l'abolition des dettes. Les riches s'opposaient, avec la même chaleur, à des prétentions qui les auraient confondus avec la multitude, et qui, suivant eux, ne pouvaient manquer de bouleverser l'état. Dans cette extrémité, Solon abolit les dettes des particuliers, annulla tous les actes qui engageaient la liberté du citoyen, et refusa la répartition des terres[1]. Les riches et les pauvres crurent avoir tout perdu, parce qu'ils n'avaient pas tout obtenu : mais quand les premiers se virent paisibles possesseurs des biens qu'ils avaient reçus de leurs pères, ou qu'ils avaient acquis eux-mêmes; quand les seconds, délivrés pour toujours de la crainte de l'esclavage, virent leurs faibles héritages affranchis de toute servitude; enfin, quand on vit l'industrie renaître, la confiance se rétablir, et revenir tant de citoyens malheureux que la dureté de leurs créanciers avait éloignés de leur patrie, alors les murmures furent remplacés par des sentiments de reconnaissance;

[1] Plut. in Solon. t. 1, p. 87.

et le peuple, frappé de la sagesse de son législateur, ajouta de nouveaux pouvoirs à ceux dont il l'avait déja revêtu.

Solon en profita pour revoir les lois de Dracon, dont les Athéniens demandaient l'abolition. Celles qui regardent l'homicide furent conservées en entier[1]. On les suit encore dans les tribunaux, où le nom de Dracon n'est prononcé qu'avec la vénération que l'on doit aux bienfaiteurs des hommes[2].

Enhardi par le succès, Solon acheva l'ouvrage de sa législation : il y règle d'abord la forme du gouvernement; il expose ensuite les lois qui doivent assurer la tranquillité du citoyen. Dans la première partie, il eut pour principe d'établir la seule égalité qui, dans une république, doit subsister entre les divers ordres de l'état[3]; dans la seconde, il fut dirigé par cet autre principe, que le meilleur gouvernement est celui où se trouve une sage distribution des peines et des récompenses[4].

Solon, préférant le gouvernement populaire à tout autre, s'occupa d'abord de trois objets essentiels : de l'assemblée de la nation, du choix des magistrats, et des tribunaux de justice.

Il fut réglé que la puissance suprême résiderait

[1] Plut. in Solon. t. 1, p. 87. — [2] Demosth. in Timocr. p. 805. Æschin. in Timarch. p. 261.
[3] Solon. ap. Plut. ibid. p. 88. — [4] Cicer. epist. 15 ad Brutum, t. 9, p. 115.



SOLON.

dans des assemblées où tous les citoyens auraient droit d'assister [1], et qu'on y statuerait sur la paix, sur la guerre, sur les alliances, sur les lois, sur les impositions, sur tous les grands intérêts de l'état [2].

Mais que deviendront ces intérêts, entre les mains d'une multitude légère, ignorante, qui oublie ce qu'elle doit vouloir pendant qu'on délibère, et ce qu'elle a voulu après qu'on a délibéré [3]? Pour la diriger dans ses jugements, Solon établit un sénat composé de quatre cents personnes, tirées des quatre tribus qui comprenaient alors tous les citoyens de l'Attique [4]. Ces quatre cents personnes furent comme les députés et les représentants de la nation. Il fut statué qu'on leur proposerait d'abord les affaires sur lesquelles le peuple aurait à prononcer; et qu'après les avoir examinées et discutées à loisir, ils les rapporteraient eux-mêmes à l'assemblée générale; et de là cette loi fondamentale: Toute décision du peuple sera précédée par un décret du sénat [5].

Puisque tous les citoyens ont le droit d'assister à l'assemblée, ils doivent avoir celui de donner leurs suffrages. Mais il serait à craindre qu'après le rapport du sénat, des gens sans expérience ne s'empa-

[1] Plut. in Solon. p. 88. — [2] Aristot. de rhet. ad Alex. cap. 3, t. 2, p. 612. — [3] Demosth. de fals. leg. p. 314. — [4] Plut. ibid. p. 87. — [5] Demosth. in Leptin. p. 541; id. in Androt. p. 699. Liban. in Androt. p. 696. Plut. ibid. Harpocr. in Προβούλ.

rassent tout-à-coup de la tribune, et n'entraînassent la multitude. Il fallait donc préparer les premières impressions qu'elle recevrait : il fut réglé que les premiers opinants seraient âgés de plus de cinquante ans [1].

Dans certaines républiques, il s'élevait des hommes qui se dévouaient au ministère de la parole; et l'expérience avait appris que leurs voix avaient souvent plus de pouvoir dans les assemblées publiques, que celle des lois [2]. Il était nécessaire de se mettre à couvert de leur éloquence. L'on crut que leur probité suffirait pour répondre de l'usage de leurs talents : il fut ordonné que nul orateur ne pourrait se mêler des affaires publiques, sans avoir subi un examen qui roulerait sur sa conduite; et l'on permit à tout citoyen de poursuivre en justice l'orateur qui aurait trouvé le secret de dérober l'irrégularité de ses mœurs à la sévérité de cet examen [3].

Après avoir pourvu à la manière dont la puissance suprême doit annoncer ses volontés, il fallait choisir les magistrats destinés à les exécuter. En qui réside le pouvoir de conférer les magistratures? A quelles personnes? comment? pour combien de

[1] Æschin. in Timarch. p. 264. — [2] Plut. in conv. t. 2, p. 154. — [3] Æschin. ibid. Harpocr. et Suid. in Ῥήτορ. Γραφ.

temps? avec quelles restrictions doit-on les conférer? Sur tous ces points, les réglements de Solon paraissent conformes à l'esprit d'une sage démocratie.

Les magistratures, dans ce gouvernement, ont des fonctions si importantes, qu'elles ne peuvent émaner que du souverain. Si la multitude n'avait, autant qu'il est en elle, le droit d'en disposer, et de veiller à la manière dont elles sont exercées, elle serait esclave, et deviendrait par conséquent ennemie de l'état[1]. Ce fut à l'assemblée générale que Solon laissa le pouvoir de choisir les magistrats, et celui de se faire rendre compte de leur administration[2].

Dans la plupart des démocraties de la Grèce, tous les citoyens, même les plus pauvres, peuvent aspirer aux magistratures[3]. Solon jugea plus convenable de laisser ce dépôt entre les mains des riches, qui en avaient joui jusques alors[4]. Il distribua les citoyens de l'Attique en quatre classes. On était inscrit dans la première, dans la seconde, dans la troisième, suivant qu'on percevait de son héritage, cinq cents, trois cents, deux cents mesures de blé ou d'huile. Les autres citoyens, la plupart pauvres

[1] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 12, t. 2, p. 336. — [2] Id. ibid. lib. 3, cap. 11, p. 350; lib. 6, cap. 4, p. 416. — [3] Id. ibid. lib. 5, cap. 8, p. 399; lib. 6, cap. 2, p. 414. — [4] Id. ibid. lib. 2, cap. 12, p. 336.

et ignorants, furent compris dans la quatrième, et éloignés des emplois [1]. S'ils avaient eu l'espérance d'y parvenir, ils les auraient moins respectés; s'ils y étaient parvenus en effet, qu'aurait-on pu en attendre [2]?

Il est essentiel à la démocratie, que les magistratures ne soient accordées que pour un temps, et que celles du moins qui ne demandent pas un certain degré de lumières, soient données par la voie du sort [3]. Solon ordonna qu'on les conférerait tous les ans, que les principales seraient électives, comme elles l'avaient toujours été [4], et que les autres seraient tirées au sort [5].

Enfin, les neuf principaux magistrats, présidant en qualité d'Archontes, à des tribunaux où se portaient les causes des particuliers, il était à craindre que leur pouvoir ne leur donnât trop d'influence sur la multitude. Solon voulut qu'on pût appeler de leurs sentences, au jugement des cours supérieures [6].

Il restait à remplir ces cours de justice. Nous avons vu que la dernière et la plus nombreuse classe des citoyens ne pouvait participer aux magistratures. Une telle exclusion, toujours avilissante dans un état populaire, eût été infiniment dangereuse [7],

[1] Plut. in Solon. p. 88. — [2] Aristot. de rep. lib. 3, cap. 11, p. 350. — [3] Id. ibid. lib. 6, cap. 2, p. 414. — [4] Id. ibid. lib. 2, cap. 12. — [5] Æschin. in Tim. p. 63. — [6] Plut. ibid. p. 88. — [7] Aristot. ibid. lib. 3, cap. 11, t. 2, p. 350.

si les citoyens qui l'éprouvaient n'avaient pas reçu quelque dédommagement, et s'ils avaient vu le dépôt de leurs intérêts et de leurs droits entre les mains des gens riches. Solon ordonna que tous, sans distinction, se présenteraient pour remplir les places des juges, et que le sort déciderait entre eux [1].

Ces réglements nécessaires pour établir une sorte d'équilibre entre les différentes classes de citoyens, il fallait, pour les rendre durables, en confier la conservation à un corps dont les places fussent à vie, qui n'eût aucune part à l'administration, et qui pût imprimer dans les esprits une haute opinion de sa sagesse. Athènes avait dans l'Aréopage, un tribunal qui s'attirait la confiance et l'amour des peuples, par ses lumières et par son intégrité [2]. Solon l'ayant chargé de veiller au maintien des lois et des mœurs, l'établit comme une puissance supérieure, qui devait ramener sans cesse le peuple aux principes de la constitution, et les particuliers aux règles de la bienséance et du devoir. Pour lui concilier plus de respect et l'instruire à fond des intérêts de la république, il voulut que les Archontes, en sortant de place, fussent, après un sévère examen, inscrits au nombre des sénateurs.

[1] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 12, p. 336. Demosth. in Aristog. p. 832. — [2] Meurs. areop. cap. 4.

Ainsi le sénat de l'Aréopage et celui des Quatre-cents, devenaient deux contre-poids assez puissants pour garantir la république des orages qui menacent les états [1]; le premier en réprimant, par sa censure générale, les entreprises des riches; le second en arrêtant, par ses décrets et par sa présence, les excès de la multitude.

De nouvelles lois vinrent à l'appui de ces dispositions. La constitution pouvait être attaquée ou par les factions générales qui depuis si longtemps agitaient les différents ordres de l'état, ou par l'ambition et les intrigues de quelques particuliers.

Pour prévenir ces dangers, Solon décerna des peines contre les citoyens qui, dans un temps de troubles, ne se déclareraient pas ouvertement pour un des partis [2]. Son objet, dans ce règlement admirable, était de tirer les gens de bien d'une inaction funeste, de les jeter au milieu des factieux, et de sauver la république par le courage et l'ascendant de la vertu.

Une seconde loi condamne à la mort le citoyen convaincu d'avoir voulu s'emparer de l'autorité souveraine [3].

Enfin, dans les cas où un autre gouvernement

[1] Plut. in Solon. t. 1, p. 88. — [2] Plut. ibid. p. 89. Aul. Gell. lib. 2, cap. 12. — [3] Plut. ibid. p. 110.

s'éleverait sur les ruines du gouvernement populaire, il ne voit qu'un moyen pour réveiller la nation; c'est d'obliger les magistrats à se démettre de leurs emplois; et de là ce décret foudroyant : Il sera permis à chaque citoyen d'arracher la vie, non-seulement à un tyran et à ses complices, mais encore au magistrat qui continuera ses fonctions après la destruction de la démocratie [1].

Telle est en abrégé la république de Solon. Je vais parcourir ses lois civiles et criminelles avec la même rapidité.

J'ai déja dit que celles de Dracon sur l'homicide furent conservées sans le moindre changement. Solon abolit les autres, ou plutôt se contenta d'en adoucir la rigueur [2], de les refondre avec les siennes, et de les assortir au caractère des Athéniens. Dans toutes il s'est proposé le bien général de la république, plutôt que celui des particuliers [3]. Ainsi, suivant ses principes, conformes à ceux des philosophes les plus éclairés, le citoyen doit être considéré, 1.° dans sa personne, comme faisant partie de l'état [4]; 2.° dans la plupart des obligations qu'il contracte, comme appartenant à une famille qui appartient elle-même à l'état [5]; 3.° dans sa conduite,

[1] Andoc. de myster. p. 13. — [2] Lys. ap. Diog. Laert. in Solon. §. 55. — [3] Demosth. in Androt. p. 703. — [4] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 1, p. 450. — [5] Plat. de leg. lib. 11, p. 923.

comme membre d'une société dont les mœurs constituent la force d'un état.

1.° Sous le premier de ces aspects, un citoyen peut demander une réparation authentique de l'outrage qu'il a reçu dans sa personne. Mais s'il est extrêmement pauvre, comment pourra-t-il déposer la somme qu'on exige d'avance de l'accusateur? il en est dispensé par les lois [1]. Mais s'il est né dans une condition obscure, qui le garantira des attentats d'un homme riche et puissant? tous les partisans de la démocratie, tous ceux que la probité, l'intérêt, la jalousie et la vengeance rendent ennemis de l'agresseur; tous sont autorisés par cette loi excellente : Si quelqu'un insulte un enfant, une femme, un homme libre ou esclave, qu'il soit permis à tout Athénien de l'attaquer en justice [2]. De cette manière, l'accusation deviendra publique; et l'offense faite au moindre citoyen, sera punie comme un crime contre l'état; et cela est fondé sur ce principe : La force est le partage de quelques-uns, et la loi le soutien de tous [3]. Cela est encore fondé sur cette maxime de Solon : Il n'y aurait point d'injustices dans une ville, si tous les citoyens en étaient aussi révoltés que ceux qui les éprouvent [4].

[1] Isocr. in Loch. t. 2, p. 547. — [2] Demosth. in Mid. p. 610. Isocr. ibid. p. 548. Plut. in Solon. p. 88. — [3] Demosth. ibid. — [4] Plut. ibid. Stob. serm. 41, p. 247 et 268.

La liberté du citoyen est si précieuse, que les lois seules peuvent en suspendre l'exercice, que lui-même ne peut l'engager ni pour dettes, ni sous quelque prétexte que ce soit [1], et qu'il n'a pas le droit de disposer de celle de ses fils. Le législateur lui permet de vendre sa fille ou sa sœur, mais seulement dans le cas où, chargé de leur conduite [2], il aurait été témoin de leur déshonneur [a].

Lorsqu'un Athénien attente à ses jours, il est coupable envers l'état qu'il prive d'un citoyen [3]. On enterre séparément sa main [4]; et cette circonstance est une flétrissure. Mais s'il attente à la vie de son père, quel sera le châtiment prescrit par les lois? Elles gardent le silence sur ce forfait. Pour en inspirer plus d'horreur, Solon a supposé qu'il n'était pas dans l'ordre des choses possibles [5].

Un citoyen n'aurait qu'une liberté imparfaite, si son honneur pouvait être impunément attaqué. De là les peines prononcées contre les calomniateurs, et la permission de les poursuivre en justice [6]; de là encore la défense de flétrir la mémoire d'un homme qui n'est plus [7]. Outre qu'il est d'une sage politique de ne pas éterniser les haines entre les familles, il

[1] Plut. in Solon. p. 86. — [2] Plut. ibid. p. 91. — [a] Voyez la Note III à la fin du volume. [3] Aristot. de mor. lib. 5, cap. 15, t. 2, p. 73. — [4] Æschin. in Ctesiph. p. 467. Pet. in leg. attic. p. 522. — [5] Cicer. in Rosc. cap. 25, t. 4, p. 72. Diog. Laert. in Solon. §. 59. — [6] Pet. ibid. p. 535. — [7] Plut. ibid. p. 89.

n'est pas juste qu'on soit exposé, après sa mort, à des insultes qu'on aurait repoussées pendant sa vie.

Un citoyen n'est pas le maître de son honneur, puisqu'il ne l'est pas de sa vie. De là ces lois qui, dans diverses circonstances, privent celui qui se déshonore, des priviléges qui appartiennent au citoyen.

Dans les autres pays, les citoyens des dernières classes sont tellement effrayés de l'obscurité de leur état, du crédit de leurs adversaires, de la longueur des procédures, et des dangers qu'elles entraînent, qu'il leur est souvent plus avantageux de supporter l'oppression, que de chercher à s'en garantir. Les lois de Solon offrent plusieurs moyens de se défendre contre la violence ou l'injustice. S'agit-il, par exemple, d'un vol [1]? vous pouvez vous-même traîner le coupable devant les onze magistrats préposés à la garde des prisons : ils le mettront aux fers, et le traduiront ensuite au tribunal, qui vous condamnera à une amende si le crime n'est pas prouvé. N'êtes-vous pas assez fort pour saisir le coupable? adressez-vous aux Archontes, qui le feront traîner en prison par leurs licteurs. Voulez-vous une autre voie? accusez-le publiquement. Craignez-vous de succomber dans cette accusation, et de

[1] Demosth. in Androt. p. 703.

payer l'amende de mille drachmes? dénoncez-le au tribunal des arbitres; la cause deviendra civile, et vous n'aurez rien à risquer. C'est ainsi que Solon a multiplié les forces de chaque particulier, et qu'il n'est presque point de vexations dont il ne soit facile de triompher.

La plupart des crimes qui attaquent la sûreté du citoyen, peuvent être poursuivis par une accusation privée ou publique. Dans le premier cas, l'offensé ne se regarde que comme un simple particulier, et ne demande qu'une réparation proportionnée aux délits particuliers : dans le second, il se présente en qualité de citoyen, et le crime devient plus grave. Solon a facilité les accusations publiques, parce qu'elles sont plus nécessaires dans une démocratie, que partout ailleurs [1]. Sans ce frein redoutable, la liberté générale serait sans cesse menacée par la liberté de chaque particulier.

2.° Voyons à présent quels sont les devoirs du citoyen, dans la plupart des obligations qu'il contracte.

Dans une république sagement réglée, il ne faut pas que le nombre des habitants soit trop grand ni trop petit [2]. L'expérience a fait voir que le nombre

[1] Machiavel. discors. sopra la prima decad. di Liv. lib. 1, cap. 7 et 8. — [2] Plat. de rep. lib. 4, t. 2, p. 423. Aristot. de rep. lib. 7, cap. 4, p. 430.

des hommes en état de porter les armes, ne doit être ici ni fort au dessus ni fort au dessous de vingt mille [1].

Pour conserver la proportion requise, Solon, entre autres moyens, ne permet de naturaliser les étrangers, que sous des conditions difficiles à remplir [2]. Pour éviter, d'un autre côté, l'extinction des familles, il veut que leurs chefs, après leur mort, soient représentés par des enfants légitimes ou adoptifs; et dans le cas où un particulier meurt sans postérité, il ordonne qu'on substitue juridiquement au citoyen décédé, un de ses héritiers naturels, qui prendra son nom, et perpétuera sa famille [3].

Le magistrat, chargé d'empêcher que les maisons ne restent désertes, c'est-à-dire, sans chefs, doit étendre ses soins et la protection des lois sur les orphelins; sur les femmes qui déclarent leur grossesse après la mort de leurs époux; sur les filles qui, n'ayant point de frères, sont en droit de recueillir la succession de leurs pères [4].

Un citoyen adopte-t-il un enfant? ce dernier pourra quelque jour retourner dans la maison de ses pères; mais il doit laisser dans celle qui l'avait adopté, un fils qui remplisse les vues de la première

[1] Plat. in Crit. t. 3, p. 112. Demosth. in Aristog. p. 836. Plut. in Pericl. t. 1, p. 172. Philoch. ap. Schol. Pind. olymp. 9, v. 67. Schol. Aristoph. in vesp. v. 716. — [2] Plut. in Solon. p. 91. — [3] Demosth. in Leoch. p. 1047. — [4] Id. in Macart. p. 1040.

adoption; et ce fils, à son tour, pourra quitter cette maison, après y avoir laissé un fils naturel ou adoptif qui le remplace [1].

Ces précautions ne suffisaient pas. Le fil des générations peut s'interrompre par des divisions et des haines survenues entre les deux époux. Le divorce sera permis, mais à des conditions qui en restreindront l'usage [2]. Si c'est le mari qui demande la séparation, il s'expose à rendre la dot à sa femme, ou du moins à lui payer une pension alimentaire fixée par la loi [3] : si c'est la femme, il faut qu'elle comparaisse elle-même devant les juges, et qu'elle leur présente sa requête [4].

Il est essentiel dans la démocratie, non-seulement que les familles soient conservées, mais que les biens ne soient pas entre les mains d'un petit nombre de particuliers [5]. Quand ils sont répartis dans une certaine proportion, le peuple, possesseur de quelques légères portions de terrain, en est plus occupé que des dissentions de la place publique. De là les défenses faites par quelques législateurs, de vendre ses possessions, hors le cas d'une extrême nécessité [6], ou de les engager pour se procurer des ressources contre le besoin [7]. La violation

[1] Demosth. in Leoch. p. 1045. — [2] Pet. in leg. attic. p. 459. — [3] Demosth. in Neær. p. 869.
[4] Andocid. in Alcib. p. 30. Plut. in Alcib. t. 1, p. 195. — [5] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 11, t. 2, p. 375. — [6] Id. ibid. lib. 2, cap. 7, p. 323. — [7] Id. ibid. lib. 6, cap. 4, p. 417.

de ce principe a suffi quelquefois pour détruire la constitution [1].

Solon ne s'en est point écarté : il prescrit des bornes aux acquisitions qu'un particulier peut faire [2]; il enlève une partie de ses droits au citoyen qui a follement consumé l'héritage de ses pères [3].

Un Athénien qui a des enfants, ne peut disposer de ses biens qu'en leur faveur; s'il n'en a point, et qu'il meure sans testament, la succession va de droit à ceux à qui le sang l'unissait de plus près [4]; s'il laisse une fille unique héritière de son bien, c'est au plus proche parent de l'épouser [5] : mais il doit la demander en justice, afin que, dans la suite, personne ne puisse lui en disputer la possession. Les droits du plus proche parent sont tellement reconnus, que si l'une de ses parentes, légitimement unie avec un Athénien, venait à recueillir la succession de son père mort sans enfants mâles, il serait en droit de faire casser ce mariage, et de la forcer à l'épouser [6].

Mais si cet époux n'est pas en état d'avoir des enfants, il transgressera la loi qui veille au maintien des familles; il abusera de la loi qui conserve les biens des familles. Pour le punir de cette double

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 3, p. 388. — [2] Id. ibid. lib. 2, cap. 7, p. 323. — [3] Diog. Laert. in Solon. §. 55. — [4] Demosth. in Macart. p. 1035. — [5] Pet. in leg. attic. p. 441. [6] Id. ibid. p. 444. Herald. animadv. in Salmas. lib. 3, cap. 15.

infraction, Solon permet à la femme de se livrer au plus proche parent de l'époux[1].

C'est dans la même vue qu'une orpheline, fille unique, ou aînée de ses sœurs, peut, si elle n'a pas de bien, forcer son plus proche parent à l'épouser, ou à lui constituer une dot : s'il s'y refuse, l'Archonte doit l'y contraindre, sous peine de payer lui-même mille drachmes[a][2]. C'est encore par une suite de ces principes, que d'un côté l'héritier naturel ne peut pas être tuteur, et le tuteur ne peut pas épouser la mère de ses pupilles[3]; que, d'un autre côté, un frère peut épouser sa sœur consanguine, et non sa sœur utérine[4]. En effet, il serait à craindre qu'un tuteur intéressé, qu'une mère dénaturée ne détournassent à leur profit le bien des pupilles; il serait à craindre qu'un frère, en s'unissant avec sa sœur utérine, n'accumulât sur sa tête, et l'hérédité de son père, et celle du premier mari de sa mère[5].

Tous les règlements de Solon sur les successions, sur les testaments, sur les donations, sont dirigés par le même esprit. Cependant nous devons nous arrêter sur celui par lequel il permet au citoyen qui meurt sans enfants, de disposer de son bien à sa volonté. Des philosophes se sont élevés, et s'éle-

[1] Plut. in Solon. p. 89. — [a] Neuf cents livres. — [2] Demosth. in Macart. p. 1036. — [3] Diog. Laert. in Solon. §. 56. — [4] Corn. Nep. in præf. id. in Cim. Plut. in Themist. p. 128 ; in Cim. p. 480. Pet. in leg. attic. p. 440. — [5] Esprit des lois, liv. 5, chap. 5.

veront peut-être encore contre une loi qui paraît si contraire aux principes du législateur[1] : d'autres le justifient, et par les restrictions qu'il mit à la loi, et par l'objet qu'il s'était proposé. Il exige en effet, que le testateur ne soit accablé ni par la vieillesse, ni par la maladie; qu'il n'ait point cédé aux séductions d'une épouse, qu'il ne soit point détenu dans les fers, que son esprit n'ait donné aucune marque d'aliénation[2]. Quelle apparence que dans cet état il choisisse un héritier dans une autre famille, s'il n'a pas à se plaindre de la sienne? Ce fut donc pour exciter les soins et les attentions parmi les parents[3], que Solon accorda aux citoyens un pouvoir qu'ils n'avaient pas eu jusqu'alors, qu'ils reçurent avec applaudissement[4], et dont il n'est pas naturel d'abuser. Il faut ajouter qu'un Athénien qui appelle un étranger à sa succession, est en même temps obligé de l'adopter[5].

Les Egyptiens ont une loi, par laquelle chaque particulier doit rendre compte de sa fortune et de ses ressources[6]. Cette loi est encore plus utile dans une démocratie, où le peuple ne doit ni être désœuvré, ni gagner sa vie par des moyens illicites[7] :

[1] Plat. de leg. lib. 11, p. 922. Esprit des lois, liv. 5, chap. 5. — [2] Demosth. in Steph. 2, p. 984. — [3] Id. in Lept. p. 556. — [4] Plut. in Solon. p. 90. — [5] Pet. in leg. attic. p. 479. [6] Herodot. lib. 2, cap. 177. Diod. lib. 1, p. 70. — [7] Aristot. de rep. lib. 6, cap. 4. Esprit des lois, liv. 5, ch. 6.

elle est encore plus nécessaire dans un pays où la stérilité du sol ne peut être compensée que par le travail et par l'industrie[1].

De là les règlements par lesquels Solon assigne l'infamie à l'oisiveté[2]; ordonne à l'Aréopage de rechercher de quelle manière les particuliers pourvoient à leur subsistance; leur permet à tous d'exercer des arts mécaniques, et prive celui qui a négligé de donner un métier à son fils, des secours qu'il doit en attendre dans sa vieillesse[3].

3.° Il ne reste plus qu'à citer quelques-unes des dispositions plus particulièrement relatives aux mœurs.

Solon, à l'exemple de Dracon, a publié quantité de lois sur les devoirs des citoyens, et en particulier sur l'éducation de la jeunesse[4]. Il y prévoit tout, il y règle tout, et l'âge précis où les enfants doivent recevoir des leçons publiques, et les qualités des maîtres chargés de les instruire, et celles des précepteurs destinés à les accompagner, et l'heure où les écoles doivent s'ouvrir et se fermer. Comme il faut que ces lieux ne respirent que l'innocence: Qu'on punisse de mort, ajoute-t-il, tout homme qui, sans nécessité, oserait s'introduire dans le sanctuaire où les enfants sont rassemblés, et qu'une

[1] Plut. in Solon. p. 90. — [2] Diog. Laert. in Solon. §. 55. Poll. lib. 8, cap. 6, §. 42. Demosth. in Eubul. p. 887. — [3] Plut. ibid. — [4] Æschin. in Tim. p. 261.

des cours de justice veille à l'observation de ces règlements [1].

Au sortir de l'enfance, ils passeront dans le gymnase. Là se perpétueront des lois destinées à conserver la pureté de leurs mœurs, à les préserver de la contagion de l'exemple, et des dangers de la séduction.

Dans les divers périodes de leur vie, de nouvelles passions se succéderont rapidement dans leurs cœurs. Le législateur a multiplié les menaces et les peines : il assigne des récompenses aux vertus, et le déshonneur aux vices [2].

Ainsi les enfants de ceux qui mourront les armes à la main, seront élevés aux dépens du public [3]; ainsi des couronnes seront solennellement décernées à ceux qui auront rendu des services à l'état.

D'un autre côté, le citoyen devenu fameux par la dépravation de ses mœurs, de quelque état qu'il soit, quelque talent qu'il possède, sera exclu des sacerdoces, des magistratures, du sénat, de l'assemblée générale; il ne pourra ni parler en public, ni se charger d'une ambassade, ni siéger dans les tribunaux de justice; et s'il exerce quelqu'une de ces fonctions, il sera poursuivi criminellement, et

[1] Æschin. in Tim. p. 261. — [2] Demosth. in Leptin. p. 564. — [3] Diog. Laert. in Solon. §. 55.

subira les peines rigoureuses prescrites par la loi[1].

La lâcheté, sous quelque forme qu'elle se produise, soit qu'elle refuse le service militaire, soit qu'elle le trahisse par une action indigne, ne peut être excusée par le rang du coupable, ni sous aucun autre prétexte : elle sera punie, non-seulement par le mépris général, mais par une accusation publique, qui apprendra au citoyen à redouter encore plus la honte infligée par la loi, que le fer de l'ennemi[2].

C'est par les lois que toute espèce de recherches et de délicatesse est interdite aux hommes[3]; que les femmes, qui ont tant d'influence sur les mœurs, sont contenues dans les bornes de la modestie[4]; qu'un fils est obligé de nourrir dans leur vieillesse, ceux dont il a reçu le jour[5]. Mais les enfants qui sont nés d'une courtisane, sont dispensés de cette obligation à l'égard de leur père : car, après tout, ils ne lui sont redevables que de l'opprobre de leur naissance[6].

Pour soutenir les mœurs, il faut des exemples; et ces exemples doivent émaner de ceux qui sont à la tête du gouvernement. Plus ils tombent de haut, plus ils font une impression profonde. La corruption des derniers citoyens est facilement réprimée,

[1] Æschin. in Tim. p. 263. — [2] Id. in Ctesiph. p. 456. — [3] Athen. lib. 15, p. 687. — [4] Plut. in Solon. p. 90. — [5] Diog. Laert. in Solon. §. 55. — [6] Plut. ibid.

et ne s'étend que dans l'obscurité; car la corruption ne remonte jamais d'une classe à l'autre : mais quand elle ose s'emparer des lieux où réside le pouvoir, elle se précipite de là avec plus de force que les lois elles-mêmes : aussi n'a-t-on pas craint d'avancer que les mœurs d'une nation dépendent uniquement de celles du souverain [1].

Solon était persuadé qu'il ne faut pas moins de décence et de sainteté pour l'administration d'une démocratie, que pour le ministère des autels. De là ces examens, ces serments, ces comptes rendus qu'il exige de ceux qui sont ou qui ont été revêtus de quelque pouvoir; de là sa maxime, que la justice doit s'exercer avec lenteur sur les fautes des particuliers, à l'instant même sur celles des gens en place [2]; de là cette loi terrible par laquelle on condamne à la mort l'Archonte qui, après avoir perdu sa raison dans les plaisirs de la table, ose paraître en public avec les marques de sa dignité [3].

Enfin, si l'on considère que la censure des mœurs fut confiée à un tribunal, dont la conduite austère était la plus forte des censures, on concevra sans peine que Solon regardait les mœurs comme le plus ferme appui de sa législation.

[1] Isocr. ad Nicocl. t. 1, p. 168. — [2] Demosth. in Aristog. p. 845, A. — [3] Diog. Laert. in Solon. §. 57. Pet. in leg. attic. p. 240.

Tel fut le système général de Solon. Ses lois civiles et criminelles ont toujours été regardées comme des oracles par les Athéniens, comme des modèles par les autres peuples. Plusieurs états de la Grèce se sont fait un devoir de les adopter [1]; et du fond de l'Italie, les Romains, fatigués de leurs divisions, les ont appelées à leur secours [2]. Comme les circonstances peuvent obliger un état à modifier quelques-unes de ses lois, je parlerai ailleurs des précautions que prit Solon pour introduire les changements nécessaires, pour éviter les changements dangereux.

La forme de gouvernement qu'il établit, diffère essentiellement de celle que l'on suit à présent. Faut-il attribuer ce prodigieux changement à des vices inhérents à la constitution même? Doit-on le rapporter à des événements qu'il était impossible de prévoir? J'oserai, d'après des lumières puisées dans le commerce de plusieurs Athéniens éclairés, hasarder quelques réflexions sur un sujet si important: mais cette légère discussion doit être précédée par l'histoire des révolutions arrivées dans l'état, depuis Solon jusqu'à l'invasion des Perses.

Les lois de Solon ne devaient conserver leur force que pendant un siècle. Il avait fixé ce terme, pour

[1] Demosth. in Tim. p. 805. — [2] Liv. lib. 3, cap. 31. Mém. de l'acad. t. 12, p. 42.

ne pas révolter les Athéniens par la perspective d'un joug éternel. Après que les sénateurs, les Archontes, le peuple, se furent par serment engagés à les maintenir, on les inscrivit sur les diverses faces de plusieurs rouleaux de bois, que l'on plaça d'abord dans la citadelle. Ils s'élevaient du sol jusqu'au toit de l'édifice qui les renfermait[1]; et tournant au moindre effort sur eux-mêmes, ils présentaient successivement le code entier des lois aux yeux des spectateurs. On les a depuis transportés dans le Prytanée et dans d'autres lieux, où il est permis et facile aux particuliers de consulter ces titres précieux de leur liberté[2].

Quand on les eut médités à loisir, Solon fut assiégé d'une foule d'importuns qui l'accablaient de questions, de conseils, de louanges ou de reproches. Les uns le pressaient de s'expliquer sur quelques lois susceptibles, suivant eux, de différentes interprétations; les autres lui présentaient des articles qu'il fallait ajouter, modifier ou supprimer. Solon, ayant épuisé les voies de la douceur et de la patience, comprit que le temps seul pouvait consolider son ouvrage : il partit, après avoir demandé la permission de s'absenter pendant dix ans[3], et en-

[1] Etym. magn. in Ἄξων. — [2] Plut. in Solon. p. 92. Aul. Gell. lib. 2, cap. 12. Poll. lib. 8, cap. 10, n.° 128. Meurs. lect. attic. lib. 1, cap. 22. Pet. in præf. leg. attic. — [3] Plut. in Solon. p. 92.

gagé les Athéniens, par un serment solennel, à ne point toucher à ses lois jusqu'à son retour[1].

En Egypte, il fréquenta ces prêtres qui croient avoir entre leurs mains les annales du monde; et comme un jour il étalait à leurs yeux les anciennes traditions de la Grèce : « Solon, Solon, dit grave-« ment un de ces prêtres, vous autres Grecs, vous « êtes bien jeunes; le temps n'a pas encore blanchi « vos connaissances[2]. » En Crète, il eut l'honneur d'instruire dans l'art de régner le souverain d'un petit canton, et de donner son nom à une ville dont il procura le bonheur[3].

A son retour, il trouva les Athéniens près de retomber dans l'anarchie[4]. Les trois partis qui depuis si longtemps déchiraient la république, semblaient n'avoir suspendu leur haine pendant sa législation, que pour l'exhaler avec plus de force pendant son absence : ils ne se réunissaient que dans un point; c'était à desirer un changement dans la constitution, sans autre motif qu'une inquiétude secrète, sans autre objet que des espérances incertaines.

Solon, accueilli avec les honneurs les plus distingués, voulut profiter de ces dispositions favorables,

[1] Herodot. lib. 1, cap. 29. — [2] Plat. in Crit. t. 3, p. 22. — [3] Plut. in Solon. p. 93.
[4] Id. ibid. p. 94.

pour calmer des dissentions trop souvent renaissantes : il se crut d'abord puissamment secondé par Pisistrate, qui se trouvait à la tête de la faction du peuple, et qui, jaloux en apparence de maintenir l'égalité parmi les citoyens, s'élevait hautement contre les innovations capables de la détruire ; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que ce profond politique cachait sous une feinte modération, une ambition démesurée.

Pisistrate.

Jamais homme ne réunit plus de qualités pour captiver les esprits. Une naissance illustre [1], des richesses considérables, une valeur brillante et souvent éprouvée [2], une figure imposante [3], une éloquence persuasive [4], à laquelle le son de la voix prêtait de nouveaux charmes [5] ; un esprit enrichi des agréments que la nature donne, et des connaissances que procure l'étude [6] : jamais homme, d'ailleurs, ne fut plus maître de ses passions, et ne sut mieux faire valoir les vertus qu'il possédait en effet, et celles dont il n'avait que les apparences [7]. Ses succès ont prouvé que, dans les projets d'une exécution lente, rien ne donne plus de supériorité que la douceur et la flexibilité du caractère.

Avec de si grands avantages, Pisistrate, acces-

[1] Herodot. lib. 5, cap. 65. — [2] Id. lib. 1, cap. 59. — [3] Athen. lib. 12, cap. 8, p. 533.
[4] Plut. in Solon. p. 95. Cicer. in Brut. cap. 7, t. 1, p. 342. — [5] Plut. in Pericl. p. 155.
[6] Cicer. de orat. lib. 3, cap. 34, t. 1, p. 312. — [7] Plut. in Solon. p. 95.

sible aux moindres citoyens, leur prodiguait les consolations et les secours qui tarissent la source des maux, ou qui en corrigent l'amertume[1]. Solon, attentif à ses démarches, pénétra ses intentions; mais, tandis qu'il s'occupait du soin d'en prévenir les suites, Pisistrate parut dans la place publique, couvert de blessures qu'il s'était adroitement ménagées, implorant la protection de ce peuple qu'il avait si souvent protégé lui-même[2]. On convoque l'assemblée : il accuse le sénat et les chefs des autres factions, d'avoir attenté à ses jours; et montrant ses plaies encore sanglantes : « Voilà, s'écrie-t-il, le « prix de mon amour pour la démocratie, et du zèle « avec lequel j'ai défendu vos droits[3]. »

A ces mots, des cris menaçants éclatent de toutes parts : les principaux citoyens étonnés, gardent le silence, ou prennent la fuite. Solon, indigné de leur lâcheté et de l'aveuglement du peuple, tâche vainement de ranimer le courage des uns, de dissiper l'illusion des autres[4] : sa voix, que les années ont affaiblie, est facilement étouffée par les clameurs qu'excitent la pitié, la fureur et la crainte. L'assemblée se termine par accorder à Pisistrate un corps redoutable de satellites chargés d'accompagner ses

[1] Plut. in Solon. p. 95. — [2] Herodot. lib. 1, cap. 59. Aristot. de rhet. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 518. Diod. lib. 13, p. 215. Diog. Laert. in Solon. etc. — [3] Justin. lib. 2, cap. 8. Polyæn. strat. lib. 1, cap. 2. — [4] Plut. ibid. p. 96.

pas, et de veiller à sa conservation. Dès ce moment tous ses projets furent remplis : il employa bientôt ses forces à s'emparer de la citadelle [1] ; et, après avoir désarmé la multitude, il se revêtit de l'autorité suprême [a].

Solon ne survécut pas longtemps à l'asservissement de sa patrie. Il s'était opposé, autant qu'il l'avait pu, aux nouvelles entreprises de Pisistrate. On l'avait vu, les armes à la main, se rendre à la place publique, et chercher à soulever le peuple [2] : mais son exemple et ses discours ne faisaient plus aucune impression ; ses amis seuls, effrayés de son courage, lui représentaient que le tyran avait résolu sa perte : « Et après tout, ajoutaient-ils, qui peut « vous inspirer une telle fermeté?.... Ma vieillesse, » répondit-il [3].

Pisistrate était bien éloigné de souiller son triomphe par un semblable forfait. Pénétré de la plus haute considération pour Solon, il sentait que le suffrage de ce législateur pouvait seul justifier, en quelque manière, sa puissance : il le prévint par des marques distinguées de déférence et de respect ; il lui demanda des conseils ; et Solon, cédant à la séduction en croyant céder à la nécessité, ne

[1] Plut. in Solon. p. 96. Polyæn. strat. lib. 1, cap. 2. — [a] L'an 560 avant J. C. — [2] Plut. ibid. Diog. Laert. in Solon. §. 49. Val. Max. lib. 5, cap. 3, n.° 3. — [3] Plut. ibid. Cicer. de senect. cap. 20, t. 3, p. 317.

tarda pas à lui en donner[1] : il se flattait sans doute d'engager Pisistrate à maintenir les lois, et à donner moins d'atteinte à la constitution établie.

Trente-trois années s'écoulèrent depuis la révolution jusqu'à la mort de Pisistrate[a] ; mais il ne fut à la tête des affaires que pendant dix-sept ans[2]. Accablé par le crédit de ses adversaires, deux fois obligé de quitter l'Attique, deux fois il reprit son autorité[3] ; et il eut la consolation, avant que de mourir, de l'affermir dans sa famille.

Tant qu'il fut à la tête de l'administration, ses jours, consacrés à l'utilité publique, furent marqués ou par de nouveaux bienfaits, ou par de nouvelles vertus.

Ses lois, en bannissant l'oisiveté, encouragèrent l'agriculture et l'industrie : il distribua dans la campagne, cette foule de citoyens obscurs que la chaleur des factions avait fixés dans la capitale[4] ; il ranima la valeur des troupes, en assignant aux soldats invalides une subsistance assurée pour le reste de leurs jours[5]. Aux champs, dans la place publique, dans ses jardins ouverts à tout le monde[6], il paraissait comme un père au milieu de ses enfants, tou-

[1] Plut. in Solon. p. 96. — [a] L'an 528 avant J. C. — [2] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 12, t. 2, p. 411. Justin. lib. 2, cap. 8. — [3] Herodot. lib. 1, cap. 64. Aristot. ibid. — [4] Dion. Chrysost. orat. 7, p. 120; orat. 25, p. 281. Hesych. et Suid. in Κατᾶν. — [5] Plut. ibid. p. 96. [6] Theopomp. ap. Athen. lib. 12, cap. 8, p. 533.

jours prêt à écouter les plaintes des malheureux, faisant des remises aux uns, des avances aux autres, des offres à tous [1].

En même temps, dans la vue de concilier son goût pour la magnificence, avec la nécessité d'occuper un peuple indocile et désœuvré [2], il embellissait la ville par des temples, des gymnases, des fontaines [3]; et comme il ne craignait pas les progrès des lumières, il publiait une nouvelle édition des ouvrages d'Homère, et formait, pour l'usage des Athéniens, une bibliothèque composée des meilleurs livres que l'on connaissait alors.

Ajoutons ici quelques traits qui manifestent plus particulièrement l'élévation de son ame. Jamais il n'eut la faiblesse de se venger des insultes qu'il pouvait facilement punir. Sa fille assistait à une cérémonie religieuse : un jeune homme qui l'aimait éperdument, courut l'embrasser, et quelque temps après entreprit de l'enlever. Pisistrate répondit à sa famille qui l'exhortait à la vengeance : « Si nous « haïssons ceux qui nous aiment, que ferons-nous « à ceux qui nous haïssent ? » Et sans différer davantage, il choisit ce jeune homme pour l'époux de sa fille [4].

[1] Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 25. — [2] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 11, t. 2, pag. 407. [3] Meurs. in Pisistr. cap. 9. — [4] Plut. apophth. t. 2, p. 189. Polyæn. strat. lib. 5, cap. 14. Val. Max. lib. 5, cap. 1.

Des gens ivres insultèrent publiquement sa femme : le lendemain ils vinrent, fondant en larmes, solliciter un pardon qu'ils n'osaient espérer. « Vous « vous trompez, leur dit Pisistrate ; ma femme ne « sortit point hier de toute la journée[1]. »

Enfin, quelques-uns de ses amis, résolus de se soustraire à son obéissance, se retirèrent dans une place forte. Il les suivit aussitôt, avec des esclaves qui portaient son bagage ; et comme ces conjurés lui demandèrent quel était son dessein : « Il faut, « leur dit-il, que vous me persuadiez de rester avec « vous, ou que je vous persuade de revenir avec « moi[2]. »

Ces actes de modération et de clémence, multipliés pendant sa vie, et rehaussés encore par l'éclat de son administration, adoucissaient insensiblement l'humeur intraitable des Athéniens, et faisaient que plusieurs d'entre eux préféraient une servitude si douce, à leur ancienne et tumultueuse liberté[3].

Cependant, il faut l'avouer : quoique dans une monarchie Pisistrate eût été le modèle du meilleur des rois, dans la république d'Athènes on fut en général plus frappé du vice de son usurpation, que des avantages qui en résultaient pour l'état.

Après sa mort, Hippias et Hipparque ses fils, lui

[1] Plut. apophth. t. 2, p. 189. — [2] Id. ibid. — [3] Herodot. lib. 1, cap. 62.

succédèrent : avec moins de talents, ils gouvernèrent avec la même sagesse[1]. Hipparque, en particulier, aimait les lettres. Anacréon et Simonide, attirés auprès de lui, en reçurent l'accueil qui devait le plus les flatter : il combla d'honneurs le premier, et de présents le second. Il doit partager avec son père la gloire d'avoir étendu la réputation d'Homère[2]. On peut lui reprocher, ainsi qu'à son frère, de s'être trop livré aux plaisirs, et d'en avoir inspiré le goût aux Athéniens[3]. Heureux néanmoins si, au milieu de ces excès, il n'eût pas commis une injustice dont il fut la première victime !

Deux jeunes Athéniens, Harmodius et Aristogiton, liés entre eux de l'amitié la plus tendre, ayant essuyé de la part de ce prince un affront qu'il était impossible d'oublier, conjurèrent sa perte, et celle de son frère[4]. Quelques-uns de leurs amis entrèrent dans ce complot, et l'exécution en fut remise à la solennité des Panathénées : ils espéraient que cette foule d'Athéniens, qui, pendant les cérémonies de cette fête, avait la permission de porter les armes, seconderait leurs efforts, ou du moins les garantirait de la fureur des gardes qui entouraient les fils de Pisistrate.

[1] Thucyd. lib. 6, cap. 54. — [2] Plat. in Hipparch. t. 2, p. 228. — [3] Athen. lib. 12, cap. 8, p. 532. — [4] Thucyd. ibid. cap. 56. Plat. ibid. p. 229. Aristot. de rep. lib. 5, cap. 10, t. 2, p. 406; et alii.

Dans cette vue, après avoir couvert leurs poignards de branches de myrte, ils se rendent aux lieux où les princes mettaient en ordre une procession qu'ils devaient conduire au temple de Minerve. Ils arrivent; ils voient un des conjurés s'entretenir familièrement avec Hippias : ils se croient trahis; et, résolus de vendre chèrement leur vie, ils s'écartent un moment, trouvent Hipparque, et lui plongent le poignard dans le cœur [a]. Harmodius tombe aussitôt sous les coups redoublés des satellites du prince. Aristogiton, arrêté presque au même instant, fut présenté à la question; mais, loin de nommer ses complices, il accusa les plus fidèles partisans d'Hippias, qui sur le champ les fit traîner au supplice. « As-tu d'autres scélérats à dénoncer? » s'écrie le tyran transporté de fureur. « Il ne reste « plus que toi, répond l'Athénien : je meurs, et j'em- « porte en mourant la satisfaction de t'avoir privé « de tes meilleurs amis [1]. »

Dès lors Hippias ne se signala plus que par des injustices [2]; mais le joug qu'il appesantissait sur les Athéniens, fut brisé trois ans après [b]. Clisthène, chef des Alcméonides, maison puissante d'Athènes, de tout temps ennemie des Pisistratides, rassembla

[a] L'an 514 avant J. C. — [1] Polyæn. strat. lib. 1, cap. 22. Senec. de irâ, lib. 2, cap. 23. Justin. lib. 2, cap. 9. — [2] Thucyd. lib. 6, cap. 59. Aristot. œcon. lib. 2, t. 2, p. 502. Pausan. lib. 1, cap. 23, p. 53. — [b] L'an 510 avant J. C.

tous les mécontents auprès de lui ; et ayant obtenu le secours des Lacédémoniens, par le moyen de la Pythie de Delphes qu'il avait mise dans ses intérêts [1], il marcha contre Hippias, et le força d'abdiquer la tyrannie. Ce prince, après avoir erré quelque temps avec sa famille, se rendit auprès de Darius, roi de Perse, et périt enfin à la bataille de Marathon [2].

Les Athéniens n'eurent pas plutôt recouvré leur liberté, qu'ils rendirent les plus grands honneurs à la mémoire d'Harmodius et d'Aristogiton. On leur éleva des statues dans la place publique [3] : il fut réglé que leurs noms seraient célébrés à perpétuité dans la fête des Panathénées [4], et ne seraient, sous aucun prétexte, donnés à des esclaves [5]. Les poètes éternisèrent leur gloire par des pièces de poésie [a] que l'on chante encore dans les repas [6], et l'on accorda pour toujours à leurs descendants des priviléges très-étendus [7].

Clisthène, qui avait si fort contribué à l'expulsion des Pisistratides, eut encore à lutter, pendant quelques années, contre une faction puissante [8];

[1] Herodot. lib. 5, cap. 62 et 66. — [2] Id. lib. 6, cap. 107. Thucyd. lib. 6, cap. 59. [3] Aristot. de rhet. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 533. Demosth. in Mid. p. 630. Plin. lib. 34, cap. 8, p. 654. — [4] Demosth. de fals. leg. p. 344. Philostr. in vit. Apollod. lib. 7, cap. 4, p. 283. [5] Aul. Gell. lib. 9, cap. 2. — [a] Voyez la Note IV à la fin du volume. — [6] Aristoph. in vesp. v. 1220; id. in Acharn. v. 977. Schol. ibid. Athen. lib. 15, cap. 14, p. 692. — [7] Isæus de hered. Dicæog. p. 55. Demosth. in Leptin. p. 565. Dinarch. in Demosth. p. 186. — [8] Herodot. lib. 5, cap. 66.

mais, ayant enfin obtenu dans l'état le crédit que méritaient ses talents, il raffermit la constitution que Solon avait établie, et que les Pisistratides ne songèrent jamais à détruire.

Jamais, en effet, ces princes ne prirent le titre de roi, quoiqu'ils se crussent issus des anciens souverains d'Athènes [1]. Si Pisistrate préleva le dixième du produit des terres [2], cette unique imposition que ses fils réduisirent au vingtième, ils parurent tous trois l'exiger, moins encore pour leur entretien, que pour les besoins de l'état [3]. Ils maintinrent les lois de Solon, autant par leur exemple, que par leur autorité. Pisistrate, accusé d'un meurtre, vint, comme le moindre citoyen, se justifier devant l'Aréopage [4]. Enfin, ils conservèrent les parties essentielles de l'ancienne constitution [5], le sénat, les assemblées du peuple, et les magistratures dont ils eurent soin de se revêtir eux-mêmes [6], et d'étendre les prérogatives. C'était donc comme premiers magistrats, comme chefs perpétuels d'un état démocratique, qu'ils agissaient, et qu'ils avaient tant d'influence sur les délibérations publiques. Le pouvoir le plus absolu s'exerça sous des formes légales en apparence; et le peuple asservi eut toujours devant

[1] Diog. Laert. in Solon. §. 53. Reinecc. hist. Jul. t. 1, p. 465. — [2] Diog. Laert. ibid. Suid. in Σφάκελ. — [3] Thucyd. lib. 6, cap. 54. — [4] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 12, p. 411. Plut. in Solon. p. 96. — [5] Herodot. lib. 1, cap. 59. — [6] Thucyd. lib. 6, cap. 54.

les yeux l'image de la liberté. Aussi le vit-on, après l'expulsion des Pisistratides, sans opposition et sans efforts, rentrer dans ses droits, plutôt suspendus que détruits. Les changements que Clisthène fit alors au gouvernement, ne le ramenèrent pas tout-à-fait à ses premiers principes, comme je le montrerai bientôt.

Réflexions sur la Législation de Solon.

Le récit des faits m'a conduit aux temps où les Athéniens signalèrent leur valeur contre les Perses. Avant que de les décrire, je dois exposer les réflexions que j'ai promises sur le système politique de Solon.

Il ne fallait pas attendre de Solon une législation semblable à celle de Lycurgue. Ils se trouvaient l'un et l'autre dans des circonstances trop différentes.

Les Lacédémoniens occupaient un pays qui produisait tout ce qui était nécessaire à leurs besoins [1]. Il suffisait au législateur de les y tenir renfermés, pour empêcher que des vices étrangers ne corrompissent l'esprit et la pureté de ses institutions. Athènes, située auprès de la mer, entourée d'un terrain ingrat, était forcée d'échanger continuellement ses denrées, son industrie, ses idées et ses mœurs, contre celles de toutes les nations.

[1] Plut. in Solon. t. 1, p. 90.



LŸCURGUE.

La réforme de Lycurgue précéda celle de Solon d'environ deux siècles et demi. Les Spartiates, bornés dans leurs arts, dans leurs connaissances, dans leurs passions mêmes, étaient moins avancés dans le bien et dans le mal, que ne le furent les Athéniens du temps de Solon. Ces derniers, après avoir éprouvé toutes les espèces de gouvernements, s'étaient dégoûtés de la servitude et de la liberté, sans pouvoir se passer de l'une et de l'autre. Industrieux, éclairés, vains et difficiles à conduire; tous, jusqu'aux moindres particuliers, s'étaient familiarisés avec l'intrigue, l'ambition, et toutes les grandes passions qui s'élèvent dans les fréquentes secousses d'un état : ils avaient déja les vices qu'on trouve dans les nations formées; ils avaient de plus cette activité inquiète et cette légéreté d'esprit qu'on ne trouve chez aucune autre nation.

La maison de Lycurgue occupait depuis longtemps le trône de Lacédémone : les deux rois qui le partageaient alors, ne jouissant d'aucune considération, Lycurgue était aux yeux des Spartiates, le premier et le plus grand personnage de l'état[1]. Comme il pouvait compter sur son crédit et sur celui de ses amis, il fut moins arrêté par ces considérations qui refroidissent le génie et rétrécissent

[1] Plut. in Solon. p. 87.

les vues d'un législateur. Solon, simple particulier, revêtu d'une autorité passagère qu'il fallait employer avec sagesse pour l'employer avec fruit; entouré de factions puissantes qu'il devait ménager pour conserver leur confiance; averti, par l'exemple récent de Dracon, que les voies de sévérité ne convenaient point aux Athéniens, ne pouvait hasarder de grandes innovations sans en occasionner de plus grandes encore, et sans replonger l'état dans des malheurs peut-être irréparables.

Je ne parle point des qualités personnelles des deux législateurs. Rien ne ressemble moins au génie de Lycurgue, que les talents de Solon, ni à l'ame vigoureuse du premier, que le caractère de douceur et de circonspection du second. Ils n'eurent de commun que d'avoir travaillé avec la même ardeur, mais par des voies différentes, au bonheur des peuples. Mis à la place l'un de l'autre, Solon n'aurait pas fait de si grandes choses que Lycurgue: on peut douter que Lycurgue en eût fait de plus belles que Solon.

Ce dernier sentit le poids dont il s'était chargé; et lorsque, interrogé s'il avait donné aux Athéniens les meilleures de toutes les lois, il répondit, Les meilleures qu'ils pouvaient supporter [1], il peignit

[1] Plut. in Solon. p. 86.

d'un seul trait le caractère indisciplinable des Athéniens, et la funeste contrainte où il s'était trouvé.

Solon fut obligé de préférer le gouvernement populaire, parce que le peuple, qui se souvenait d'en avoir joui pendant plusieurs siècles, ne pouvait plus supporter la tyrannie des riches[1]; parce qu'une nation qui se destine à la marine, penche toujours fortement vers la démocratie[2].

En choisissant cette forme de gouvernement, il la tempéra de manière qu'on croyait y retrouver l'oligarchie, dans le corps des aréopagites; l'aristocratie, dans la manière d'élire les magistrats; la pure démocratie, dans la liberté accordée aux moindres citoyens, de siéger dans les tribunaux de justice[3].

Cette constitution, qui tenait des gouvernements mixtes, s'est détruite par l'excès du pouvoir dans le peuple, comme celle des Perses, par l'excès du pouvoir dans le prince[4].

On reproche à Solon d'avoir hâté cette corruption, par la loi qui attribue indistinctement à tous les citoyens le soin de rendre la justice, et de les avoir appelés à cette importante fonction par la voie du sort[5]. On ne s'aperçut pas d'abord des effets

[1] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 12, t. 2, p. 336. — [2] Id. ibid. lib. 6, cap. 7, p. 420. [3] Id. ibid. lib. 2, cap. 12, t. 2, p. 336. — [4] Plat. de leg. lib. 3, p. 693 et 699. — [5] Aristot. de rep. ibid.

que pouvait produire une pareille prérogative [1]; mais, dans la suite, on fut obligé de ménager ou d'implorer la protection du peuple, qui, remplissant les tribunaux, était le maître d'interpréter les lois, et de disposer à son gré de la vie et de la fortune des citoyens.

En traçant le tableau du système de Solon, j'ai rapporté les motifs qui l'engagèrent à porter la loi dont on se plaint. J'ajoute, 1.° qu'elle est non-seulement adoptée, mais encore très-utile dans les démocraties les mieux organisées [2]; 2.° que Solon ne dut jamais présumer que le peuple abandonnerait ses travaux, pour le stérile plaisir de juger les différends des particuliers. Si depuis il s'est emparé des tribunaux, si son autorité s'en est accrue, il faut en accuser Périclès, qui, en assignant un droit de présence aux juges [3], fournissait aux pauvres citoyens un moyen plus facile de subsister.

Ce n'est point dans les lois de Solon qu'il faut chercher le germe des vices qui ont défiguré son ouvrage; c'est dans une suite d'innovations qui, pour la plupart, n'étaient point nécessaires, et qu'il était aussi impossible de prévoir, qu'il le serait aujourd'hui de les justifier.

[1] Plut. in Solon. p. 88. — [2] Aristot. de rep. lib. 6, cap. 4, t. 2, p. 416. — [3] Id. ibid. lib. 2, cap. 12, p. 336.

Après l'expulsion des Pisistratides, Clisthène, pour se concilier le peuple, partagea en dix tribus les quatre qui, depuis Cécrops, comprenaient les habitants de l'Attique [1]; et tous les ans on tira de chacune cinquante sénateurs : ce qui porta le nombre de ces magistrats à cinq cents.

Ces tribus, comme autant de petites républiques, avaient chacune leurs présidents, leurs officiers de police, leurs tribunaux, leurs assemblées et leurs intérêts. Les multiplier et leur donner plus d'activité, c'était engager tous les citoyens, sans distinction, à se mêler des affaires publiques; c'était favoriser le peuple, qui, outre le droit de nommer ses officiers, avait la plus grande influence dans chaque tribu.

Il arriva de plus, que les diverses compagnies chargées du recouvrement et de l'emploi des finances, furent composées de dix officiers nommés par les dix tribus; ce qui, présentant de nouveaux objets à l'ambition du peuple, servit encore à l'introduire dans les différentes parties de l'administration.

Mais c'est principalement aux victoires que les Athéniens remportèrent sur les Perses, qu'on doit

[1] Herodot. lib. 5, cap. 66 et 69. Aristot. de rep. lib. 6, cap. 4, p. 418. Plut. in Per. p. 153.

attribuer la ruine de l'ancienne constitution [1]. Après la bataille de Platée, on ordonna que les citoyens des dernières classes, exclus par Solon des principales magistratures, auraient désormais le droit d'y parvenir. Le sage Aristide, qui présenta ce décret [2], donna le plus funeste des exemples à ceux qui lui succédèrent dans le commandement. Il leur fallut d'abord flatter la multitude, et ensuite ramper devant elle.

Auparavant elle dédaignait de venir aux assemblées générales ; mais dès que le gouvernement eut accordé une gratification de trois oboles à chaque assistant [3], elle s'y rendit en foule, en éloigna les riches par sa présence autant que par ses fureurs, et substitua insolemment ses caprices aux lois.

Périclès, le plus dangereux de ses courtisans, la dégoûta du travail, et d'un reste de vertu, par des libéralités qui épuisaient le trésor public, et qui, entre autres avantages, lui facilitaient l'entrée des spectacles [4] ; et comme s'il eût conjuré la ruine des mœurs, pour accélérer celle de la constitution, il réduisit l'Aréopage au silence, en le dépouillant de presque tous ses priviléges [5].

Alors disparurent ou restèrent sans effet ces pré-

[1] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 12, p. 336. — [2] Plut. in Aristid. p. 332. — [3] Pet. in leg. attic. p. 205. — [4] Plut. in Per. p. 156. — [5] Id. ibid. p. 155.



ARISTIDE.

cautions si sagement imaginées par Solon, pour soustraire les grands intérêts de l'état aux inconséquences d'une populace ignorante et forcenée. Qu'on se rappelle que le sénat devait préparer les affaires, avant que de les exposer à l'assemblée nationale; qu'elles devaient être discutées par des orateurs d'une probité reconnue; que les premiers suffrages devaient être donnés par des vieillards qu'éclairait l'expérience. Ces freins si capables d'arrêter l'impétuosité du peuple, il les brisa tous [1]; il ne voulut plus obéir qu'à des chefs qui l'égarèrent [2], et recula si loin les bornes de son autorité, que, cessant de les apercevoir lui-même, il crut qu'elles avaient cessé d'exister.

Certaines magistratures qu'une élection libre n'accordait autrefois qu'à des hommes intègres, sont maintenant conférées, par la voie du sort, à toute espèce de citoyens [3]: souvent même, sans recourir à cette voie ni à celle de l'élection, des particuliers, à force d'argent et d'intrigues, trouvent le moyen d'obtenir les emplois, et de se glisser jusques dans l'ordre des sénateurs [4]. Enfin, le peuple prononce en dernier ressort sur plusieurs délits dont la connaissance lui est réservée par des décrets postérieurs

[1] Æschin. in Ctesiph. p. 427. — [2] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 12, t. 2, p. 336. — [3] Isocr. areop. t. 1, p. 321. — [4] Æschin in Timarch. p. 276; id. in Ctesiph. p. 437.

à Solon [1], ou qu'il évoque lui-même à son tribunal au mépris du cours ordinaire de la justice [2]. Par là se trouvent confondus les pouvoirs qui avaient été si sagement distribués ; et la puissance législative, exécutant ses propres lois, fait sentir ou craindre à tout moment le poids terrible de l'oppression.

Ces vices destructeurs ne se seraient pas glissés dans la constitution, si elle n'avait pas eu des obstacles insurmontables à vaincre ; mais, dès l'origine même, l'usurpation des Pisistratides en arrêta les progrès ; et bientôt après, les victoires sur les Perses en corrompirent les principes. Pour qu'elle pût se défendre contre de pareils événements, il aurait fallu qu'une longue paix, qu'une entière liberté lui eussent permis d'agir puissamment sur les mœurs des Athéniens. Sans cela, tous les dons du génie, réunis dans un législateur, ne pouvaient empêcher Pisistrate d'être le plus séducteur des hommes, et les Athéniens, le peuple le plus facile à séduire : ils ne pouvaient pas faire que les brillants succès des journées de Marathon, de Salamine et de Platée ne remplissent d'une folle présomption, le peuple de la terre qui en était le plus susceptible.

Par les effets que produisirent les institutions de Solon, on peut juger de ceux qu'elles auraient

[1] Xenoph. hist. græc. lib. 1, p. 450. — [2] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 4, p. 369.

produits en des circonstances plus heureuses. Contraintes sous la domination des Pisistratides, elles opéraient lentement sur les esprits, soit par les avantages d'une éducation qui était alors commune, et qui ne l'est plus aujourd'hui [1]; soit par l'influence des formes républicaines, qui entretenaient sans cesse l'illusion et l'espérance de la liberté. A peine eut-on banni ces princes, que la démocratie se rétablit d'elle-même, et que les Athéniens déployèrent un caractère qu'on ne leur avait pas soupçonné jusqu'alors. Depuis cette époque jusqu'à celle de leur corruption, il ne s'est écoulé qu'environ un demi-siècle; mais, dans ce temps heureux, on respectait encore les lois et les vertus : les plus sages n'en parlent aujourd'hui qu'avec des éloges accompagnés de regrets, et ne trouvent d'autre remède aux maux de l'état, que de rétablir le gouvernement de Solon [2].

SECTION SECONDE.

SIÈCLE DE THÉMISTOCLE ET D'ARISTIDE. [a]

C'EST avec peine que je me détermine à décrire des combats : il devrait suffire de savoir que les

[1] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 1, t. 2, p. 449. — [2] Isocr. areop. t. 1, p. 319. Æschin. in Ctesiph. p. 427. — [a] Depuis l'an 490, jusque vers l'an 444 avant J. C.

guerres commencent par l'ambition des princes, et finissent par le malheur des peuples : mais l'exemple d'une nation qui préfère la mort à la servitude, est trop grand et trop instructif pour être passé sous silence.

Cyrus venait d'élever la puissance des Perses sur les débris des empires de Babylone et de Lydie; il avait reçu l'hommage de l'Arabie, de l'Egypte et des peuples les plus éloignés [1]; Cambyse son fils, celui de la Cyrénaïque et de plusieurs nations de l'Afrique [2].

Après la mort de ce dernier, des seigneurs persans, au nombre de sept, ayant fait tomber sous leurs coups un mage qui avait usurpé le trône, s'assemblèrent pour régler la destinée de tant de vastes états [3]. Othanès proposa de leur rendre la liberté, et d'établir partout la démocratie; Mégabyse releva les avantages de l'aristocratie; Darius, fils d'Hystaspe, opina pour la constitution qui, jusqu'alors, avait fait le bonheur et la gloire des Perses : son avis prévalut; et le sort auquel on avait confié le choix du souverain s'étant, par ses artifices, déclaré en sa faveur, il se vit paisible possesseur du plus puissant empire du monde, et prit, à l'exemple des

[1] Xenoph. cyrop. lib. 1, p. 2; lib. 8, p. 230. — [2] Herodot. lib. 3, cap. 7, 13, etc.
[3] Id. lib. 3, cap. 80.

anciens monarques des Assyriens, le titre de grand roi, et celui de roi des rois [a].

Dans ce rang élevé, il sut respecter les lois, discerner le mérite, recevoir des conseils, et se faire des amis. Zopyre, fils de Mégabyse, fut celui qu'il aima le plus tendrement. Un jour quelqu'un osa proposer cette question à Darius, qui tenait une grenade dans sa main : « Quel est le bien que vous « voudriez multiplier autant de fois que ce fruit « contient de grains?... Zopyre, répondit le roi sans « hésiter [1]. » Cette réponse jeta Zopyre dans un de ces égarements de zèle qui ne peuvent être justifiés que par le sentiment qui les produit [b].

Depuis dix-neuf mois, Darius assiégeait Babylone qui s'était révoltée [2] : il était sur le point de renoncer à son entreprise, lorsque Zopyre parut en sa présence, sans nez, sans oreilles, toutes les parties du corps mutilées et couvertes de blessures. « Et « quelle main barbare vous a réduit en cet état ? » s'écrie le roi en courant à lui. « C'est moi-même, « répondit Zopyre. Je vais à Babylone, où l'on con- « naît assez mon nom et le rang que je tiens dans « votre cour : je vous accuserai d'avoir puni, par la « plus indigne des cruautés, le conseil que je vous

[a] L'an 521 avant J. C. — [1] Plut. apophth. t. 2, p. 173. — [b] Suivant Hérodote (lib. 4, cap. 143), ce ne fut pas Zopyre que Darius nomma ; ce fut Mégabyse, père de ce jeune Perse. — [2] Herodot. lib. 3, cap. 151.

« avais donné de vous retirer. On me confiera un « corps de troupes ; vous en exposerez quelques-« unes des vôtres, et vous me faciliterez des succès « qui m'attireront de plus en plus la confiance de « l'ennemi : je parviendrai à me rendre maître des « portes, et Babylone est à vous. » Darius fut pénétré de douleur et d'admiration. Le projet de Zopyre réussit. Son ami l'accabla de caresses et de bienfaits ; mais il disait souvent : J'eusse donné cent Babylones pour épargner à Zopyre un traitement si barbare [1].

De cette sensibilité si touchante dans un particulier, si précieuse dans un souverain, résultaient cette clémence que les vaincus éprouvèrent souvent de la part de ce prince, et cette reconnaissance avec laquelle il récompensait en roi les services qu'il avait reçus comme particulier [2]. De là naissait encore cette modération qu'il laissait éclater dans les actes les plus rigoureux de son autorité. Auparavant, les revenus de la couronne ne consistaient que dans les offrandes volontaires des peuples; offrandes que Cyrus recevait avec la tendresse d'un père, que Cambyse exigeait avec la hauteur d'un maître [3], et que, dans la suite, le souverain aurait pu multiplier au gré de ses caprices. Darius divisa son royaume

[1] Plut. apophth. t. 2, p. 173. — [2] Herodot. lib. 3, cap. 140. — [3] Id. ibid. cap. 89.

en vingt gouvernements ou satrapies, et soumit à l'examen de ceux qu'il avait placés à leur tête, le rôle des contributions qu'il se proposait de retirer de chaque province. Tous se récrièrent sur la modicité de l'imposition; mais le roi, se défiant de leurs suffrages, eut l'attention de la réduire à la moitié [1].

Des lois sages réglèrent les différentes parties de l'administration [2]; elles entretinrent parmi les Perses l'harmonie et la paix qui soutiennent un état; et les particuliers trouvèrent dans la conservation de leurs droits et de leurs possessions, la seule égalité dont ils peuvent jouir dans une monarchie.

Darius illustra son règne par des établissements utiles, et le ternit par des conquêtes. Né avec des talents militaires, adoré de ses troupes [3], bouillonnant de courage dans une action, mais tranquille et de sang-froid dans le danger [4], il soumit presque autant de nations que Cyrus lui-même [5].

Ses forces, ses victoires, et cette flatterie qui serpente autour des trônes, lui persuadèrent qu'un mot de sa part devait forcer l'hommage des nations; et, comme il était aussi capable d'exécuter de grands projets que de les former, il pouvait les suspendre, mais il ne les abandonnait jamais.

[1] Plut. apophth. t. 2, p. 172. — [2] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 695. Diod. lib. 1, p. 85.
[3] Plat. ibid. — [4] Plut. ibid. — [5] Id. ibid.

Ayant à parler des ressources immenses qu'il avait pour ajouter la Grèce à ses conquêtes, j'ai dû rappeler quelques traits de son caractère : car un souverain est encore plus redoutable par ses qualités personnelles, que par sa puissance.

La sienne n'avait presque point de bornes. Son empire, dont l'étendue en certains endroits est d'environ vingt-un mille cent soixante-quatre stades [a] de l'est à l'ouest, et d'environ sept mille neuf cent trente-six [b] du midi au nord, peut contenir en superficie cent quinze millions six cent dix-huit mille stades carrés [c]; tandis que la surface de la Grèce, n'étant au plus que d'un million trois cent soixante-six mille stades carrés [d], n'est que la cent quinzième partie de celle de la Perse. Il renferme quantité de provinces situées sous le plus heureux climat, fertilisées par de grandes rivières, embellies par des villes florissantes, riches par la nature du sol [1], par l'industrie des habitants, par l'activité du commerce, et par une population que favorisent à-la-fois la religion, les lois, et les récompenses accordées à la fécondité.

Les impositions en argent [2] se montaient à un peu

[a] Huit cents de nos lieues, de deux mille cinq cents toises chacune. — [b] Trois cents lieues. — [c] Cent soixante-cinq mille deux cents lieues carrées. — [d] Mille neuf cent cinquante-deux lieues carrées. *(Note manuscrite de M. d'Anville.)* — [1] Xenoph. de exped. Cyr. lib. 3, p. 296. Arrian. hist. indic. p. 355. — [2] Herodot. lib. 3, cap. 95.

plus de quatorze mille cinq cent soixante talents euboïques[a]. On ne les destinait point aux dépenses courantes[b] : réduites en lingots[1], on les réservait pour les dépenses extraordinaires. Les provinces étaient chargées de l'entretien de la maison du roi, et de la subsistance des armées[2] : les unes fournissaient du blé[3]; les autres des chevaux[4]; l'Arménie seule envoyait tous les ans vingt mille poulains[5]. On tirait des autres satrapies, des troupeaux, de la laine, de l'ébène, des dents d'éléphants, et différentes sortes de productions[6].

Des troupes réparties dans les provinces, les retenaient dans l'obéissance, ou les garantissaient d'une invasion[7]. Une autre armée composée des meilleurs soldats, veillait à la conservation du prince : l'on y distinguait surtout dix mille hommes qu'on nomme les Immortels, parce que le nombre doit en être toujours complet[8]; aucun autre corps n'oserait leur disputer l'honneur du rang, ni le prix de la valeur.

Cyrus avait introduit dans les armées, une discipline[9] que ses premiers successeurs eurent soin d'entretenir. Tous les ans le souverain ordonnait une revue générale : il s'instruisait par lui-même de

[a] Environ quatre-vingt-dix millions de notre monnaie. — [b] Voyez la Note V à la fin du volume. — [1] Herodot. lib. 3, cap. 96. — [2] Id. lib. 1, cap. 192. — [3] Id. lib. 3, cap. 91. [4] Id. ibid. cap. 90. — [5] Strab. lib. 11, p. 530. — [6] Herodot. lib. 3, cap. 99. Strab. lib. 15, p. 735. — [7] Herodot. ibid. cap. 90 et 91. Xenoph. cyrop. lib. 8, p. 230. — [8] Herodot. lib. 7, cap. 83. Diod. lib. 11, p. 7. Hesych. et Suid. in Ἀθαν. — [9] Xenoph. cyrop. lib. 8, p. 225.

l'état des troupes qu'il avait auprès de lui ; des inspecteurs éclairés et fidèles allaient au loin exercer les mêmes fonctions : les officiers qui remplissaient leurs devoirs, obtenaient des récompenses ; les autres perdaient leurs places [1].

La nation particulière des Perses, la première de l'orient depuis qu'elle avait produit Cyrus, regardait la valeur comme la plus éminente des qualités [2], et l'estimait en conséquence dans ses ennemis [3]. Braver les rigueurs des saisons, fournir des courses longues et pénibles, lancer des traits, passer les torrents à la nage, étaient chez elle les jeux de l'enfance [4] : on y joignait, dans un âge plus avancé, la chasse et les autres exercices qui entretiennent les forces du corps [5] ; on paraissait pendant la paix, avec une partie des armes que l'on porte à la guerre [6] ; et pour ne pas perdre l'habitude de monter à cheval, on n'allait presque jamais à pied [7]. Ces mœurs étaient devenues insensiblement celles de tout l'empire.

La cavalerie est la principale force des armées persannes. Dans sa fuite même, elle lance des flèches qui arrêtent la furie du vainqueur [8]. Le cavalier

[1] Xenoph. œcon. p. 828. — [2] Herodot. lib. 1, cap. 136. — [3] Id. lib. 7, cap. 181. — [4] Id. ibid. Strab. lib. 15, p. 733. — [5] Xenoph. cyrop. lib. 1, p. 5. — [6] Joseph. antiq. lib. 18, t. 1, p. 874. Marcell. lib. 23, p. 383. — [7] Xenoph. cyrop. lib. 4, p. 102 ; lib. 8, p. 241.
[8] Id. de exped. Cyr. lib. 3, p. 306. Plut. in Crass. t. 1, p. 558.

valier et le cheval sont également couverts de fer et d'airain[1] : la Médie fournit des chevaux renommés pour leur taille, leur vigueur et leur légéreté[2].

A l'âge de vingt ans on est obligé de donner son nom à la milice : on cesse de servir à cinquante[3]. Au premier ordre du souverain, tous ceux qui sont destinés à faire la campagne, doivent, dans un terme prescrit, se trouver au rendez-vous. Les lois à cet égard sont d'une sévérité effrayante. Des pères malheureux ont quelquefois demandé, pour prix de leurs services, de garder auprès d'eux des enfants, appui de leur vieillesse. Ils seront dispensés de m'accompagner, répondait le prince; et il les faisait mettre à mort[4].

Les rois de l'orient ne marchent jamais pour une expédition, sans traîner à leur suite une immense quantité de combattants : ils croient qu'il est de leur dignité de se montrer, dans ces occasions, avec tout l'appareil de la puissance : ils croient que c'est le nombre des soldats qui décide de la victoire, et qu'en réunissant auprès de leur personne la plus grande partie de leurs forces, ils préviendront les troubles qui pourraient s'élever pendant leur absence. Mais si ces armées n'entraînent pas tout avec

[1] Brisson. de reg. Pers. lib. 3, cap. 33, etc. — [2] Herodot. lib. 3, cap. 106; lib. 7, cap. 40. Arrian. lib. 2, cap. 11, p. 77. Brisson. ibid. cap. 29. — [3] Strab. lib. 15, p. 734.
[4] Herodot. lib. 4, cap. 84; lib. 7, cap. 39. Senec. de irâ, lib. 3, cap. 16 et 17.

elles, par la soudaine terreur qu'elles inspirent, ou par la première impulsion qu'elles donnent, elles sont bientôt forcées de se retirer, soit par le défaut de subsistances, soit par le découragement des troupes. Aussi voit-on souvent les guerres de l'Asie se terminer dans une campagne, et le destin d'un empire dépendre du succès d'une bataille.

Les rois de Perse jouissent d'une autorité absolue, et cimentée par le respect des peuples accoutumés à les vénérer comme les images vivantes de la divinité [1]. Leur naissance est un jour de fête [2]. A leur mort, pour annoncer qu'on a perdu le principe de la lumière et des lois, on a soin d'éteindre le feu sacré, et de fermer les tribunaux de justice [3]. Pendant leur règne, les particuliers n'offrent point de sacrifices sans adresser des vœux au ciel pour le souverain, ainsi que pour la nation. Tous, sans excepter les princes tributaires, les gouverneurs des provinces, et les grands qui résident à la Porte [a], se disent les esclaves du roi : expression qui marque aujourd'hui une extrême servitude, mais qui, du temps de Cyrus et de Darius, n'était qu'un témoignage de sentiment et de zèle.

[1] Plut. in Themist. p. 125. — [2] Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 121. — [3] Diod. lib. 17, p. 580. Stob. serm. 42, p. 294. Brisson. de reg. Pers. p. 54. — [a] Par ce mot on désignait en Perse, la cour du roi ou celle des gouverneurs de province. (Xenoph. cyrop. lib. 8, p. 201, 203, etc. Plut. in Pelop. t. 1, p. 294; id. in Lysand. p. 436.)

Jusqu'au règne du dernier de ces princes, les Perses n'avaient point eu d'intérêt à démêler avec les peuples du continent de la Grèce. On savait à peine, à la cour de Suze, qu'il existait une Lacédémone et une Athènes [1], lorsque Darius résolut d'asservir ces régions éloignées. Atossa, fille de Cyrus, qu'il venait d'épouser, lui en donna la première idée : elle la reçut d'un médecin grec, nommé Démocède, qui l'avait guérie d'une maladie dangereuse. Démocède ne pouvant se procurer la liberté par d'autres voies, forma le projet d'une invasion dans la Grèce : il le fit goûter à la reine; il se flatta d'obtenir une commission, qui lui faciliterait le moyen de revoir Crotone sa patrie.

Atossa profita d'un moment où Darius lui exprimait sa tendresse. « Il est temps, lui dit-elle, de « signaler votre avénement à la couronne par une « entreprise qui vous attire l'estime de vos sujets [2]. « Il faut aux Perses un conquérant pour souverain. « Détournez leur courage sur quelque nation, si « vous ne voulez pas qu'ils le dirigent contre vous. » Darius ayant répondu qu'il se proposait de déclarer la guerre aux Scythes : « Ils seront à vous ces Scy- « thes, répliqua la reine, dès que vous le voudrez. « Je desire que vous portiez vos armes contre la

[1] Herodot. lib. 1, cap. 158; lib. 5, cap. 73 et 105. — [2] Id. lib. 3, cap. 134.

« Grèce, et que vous m'ameniez, pour les attacher « à mon service, des femmes de Lacédémone, d'Ar- « gos, de Corinthe et d'Athènes. » Dès cet instant Darius suspendit son projet contre les Scythes, et fit partir Démocède avec cinq Perses chargés de lui rendre un compte exact des lieux dont il méditait la conquête.

Démocède ne fut pas plutôt sorti des états de Darius, qu'il s'enfuit en Italie. Les Perses qu'il devait conduire, essuyèrent bien des infortunes; lorsqu'ils furent de retour à Suze, la reine s'était refroidie sur le desir d'avoir des esclaves grecques à son service, et Darius s'occupait de soins plus importants.

Ce prince ayant remis sous son obéissance la ville de Babylone, résolut de marcher contre les nations scythiques [a] qui campent avec leurs troupeaux entre l'Ister [b] et le Tanaïs [c], le long des côtes du Pont-Euxin.

Il vint à la tête de sept cent mille soldats [1], offrir la servitude à des peuples qui, pour ruiner son armée, n'eurent qu'à l'attirer dans des pays incultes et déserts. Darius s'obstinait à suivre leurs traces: il parcourait en vainqueur des solitudes profondes. « Et pourquoi fuis-tu ma présence, manda-t-il un

[a] L'an 508 avant J. C. — [b] Le Danube. — [c] Le Don. — [1] Justin. lib. 2, cap. 5.

« jour au roi des Scythes ? Si tu peux me résister, « arrête, et songe à combattre : si tu ne l'oses pas, « reconnais ton maître. » Le roi des Scythes répondit : « Je ne fuis ni ne crains personne. Notre usage « est d'errer tranquillement dans nos vastes domai- « nes, pendant la guerre, ainsi que pendant la paix : « nous ne connaissons d'autre bien que la liberté, « d'autres maîtres que les dieux. Si tu veux éprou- « ver notre valeur, suis-nous, et viens insulter les « tombeaux de nos pères[1]. »

Cependant l'armée s'affaiblissait par les maladies, par le défaut de subsistances, et par la difficulté des marches. Il fallut se résoudre à regagner le pont que Darius avait laissé sur l'Ister : il en avait confié la garde aux Grecs de l'Ionie, en leur permettant de se retirer chez eux, s'ils ne le voyaient pas revenir avant deux mois[2]. Ce terme expiré, des corps de Scythes parurent plus d'une fois sur les bords du fleuve[3] : ils voulurent d'abord par des prières, ensuite par des menaces, engager les officiers de la flotte à la ramener dans l'Ionie. Miltiade l'athénien appuya fortement cet avis ; mais Histiée de Milet ayant représenté[4] aux autres chefs, qu'établis par Darius, gouverneurs des différentes villes de l'Ionie,

[1] Herodot. lib. 4, cap. 127. — [2] Id. ibid. cap. 98. — [3] Id. ibid. cap. 133. — [4] Id. ibid. Nep. in Miltiad. cap. 3.

ils seraient réduits à l'état de simples particuliers s'ils laissaient périr le roi, on promit aux Scythes de rompre le pont, et on prit le parti de rester. Cette résolution sauva Darius et son armée.

La honte de l'expédition de Scythie fut bientôt effacée par une conquête importante. Il se fit reconnaître par les peuples qui habitent auprès de l'Indus; et ce fleuve fixa les limites de son empire à l'orient [1].

Il se terminait, à l'occident, par une suite de colonies grecques établies sur les bords de la mer Egée. Là se trouvent Ephèse, Milet, Smyrne, et plusieurs autres villes florissantes, réunies en différentes confédérations : elles sont séparées du continent de la Grèce, par la mer et quantité d'îles, dont les unes obéissaient aux Athéniens, dont les autres étaient indépendantes. Les villes grecques de l'Asie aspiraient à secouer le joug des Perses. Les habitants des îles et de la Grèce proprement dite, craignaient le voisinage d'une puissance qui menaçait les nations d'une servitude générale.

Ces alarmes redoublèrent, lorsqu'on vit Darius, à son retour de Scythie, laisser dans la Thrace une armée de quatre-vingt mille hommes, qui soumit ce royaume [2], obligea le roi de Macédoine de faire

[1] Herodot. lib. 4, cap. 44. — [2] Id. lib. 5, cap. 2.

hommage de sa couronne à Darius [1], et s'empara des îles de Lemnos et d'Imbros [2].

Elles augmentèrent encore lorsqu'on vit les Perses faire une tentative sur l'île de Naxos, et menacer l'île d'Eubée, si voisine de l'Attique [3]; lorsque les villes de l'Ionie, résolues de recouvrer leur ancienne liberté, chassèrent leurs gouverneurs [4], brûlèrent la ville de Sardes, capitale de l'ancien royaume de Lydie [5], et entraînèrent les peuples de Carie et de l'île de Chypre dans la ligue qu'elles formèrent contre Darius [6]. Cette révolte [a] fut en effet le principe des guerres qui pensèrent détruire toutes les puissances de la Grèce, et qui, cent cinquante ans après, renversèrent l'empire des Perses.

Les Lacédémoniens prirent le parti de ne point accéder à la ligue; les Athéniens, sans se déclarer ouvertement, celui de la favoriser. Le roi de Perse ne dissimulait plus le desir qu'il avait de reculer vers la Grèce les frontières de son empire. Les Athéniens devaient à la plupart des villes qui venaient de se soustraire à son obéissance, les secours que les métropoles doivent à leurs colonies; ils se plaignaient, depuis longtemps, de la protection que les Perses accordaient à Hippias, fils de Pisistrate,

[1] Herodot. lib. 5, cap. 18 — [2] Id. ibid. cap. 26. — [3] Id. ibid. cap. 31. — [4] Id. ibid. cap. 37. — [5] Id. ibid. cap. 102. — [6] Id. ibid. cap. 103. — [a] Vers l'an 504 avant J. C.

qui les avait opprimés, et qu'ils avaient banni. Artapherne, frère de Darius, et satrape de Lydie, leur avait déclaré que l'unique moyen de pourvoir à leur sûreté, était de rappeler Hippias[1]; et l'on savait que ce dernier, depuis son arrivée à la cour de Suze, entretenait dans l'esprit de Darius les préventions qu'on ne cessait de lui inspirer contre les peuples de la Grèce, et contre les Athéniens en particulier[2]. Animés par ces motifs, les Athéniens envoyèrent en Ionie des troupes qui contribuèrent à la prise de Sardes. Les Erétriens de l'Eubée suivirent leur exemple.

Le principal auteur du soulèvement de l'Ionie fut cet Histiée de Milet, qui, lors de l'expédition de Scythie, s'était obstiné à garder le pont de l'Ister. Darius n'oublia jamais ce service important, et s'en souvint encore après l'avoir récompensé. Mais Histiée, exilé à la cour de Suze, impatient de revoir sa patrie, excita sous main les troubles de l'Ionie, et s'en servit pour obtenir la permission de revenir dans cette province, où bientôt il fut pris les armes à la main. Les généraux se hâtèrent de le faire mourir, parce qu'ils connaissaient la générosité de leur maître. En effet, ce prince, moins touché de sa trahison, que des obligations qu'il lui avait, honora sa

[1] Herodot. lib. 5, cap. 96. — [2] Id. ibid.

mémoire par des funérailles, et par les reproches qu'il fit à ses généraux [1].

Vers le même temps, des vaisseaux phéniciens s'étant rendus maîtres d'une galère athénienne, y trouvèrent Métiochus, fils de ce Miltiade qui avait conseillé de rompre le pont de l'Ister, et de livrer Darius à la fureur des Scythes : ils l'envoyèrent au roi, qui le reçut avec distinction, et l'engagea, par ses bienfaits, à s'établir en Perse [2].

Ce n'est pas que Darius fût insensible à la révolte des Ioniens, et à la conduite des Athéniens. En apprenant l'incendie de Sardes, il jura de tirer une vengeance éclatante de ces derniers, et chargea un de ses officiers de lui rappeler tous les jours l'outrage qu'il en avait reçu [3] : mais il fallait auparavant terminer la guerre que les premiers lui avaient suscitée. Elle dura quelques années, et lui procura de grands avantages. L'Ionie rentra sous son obéissance ; plusieurs îles de la mer Egée, et toutes les villes de l'Hellespont furent rangées sous ses lois [4].

Alors Mardonius son gendre partit à la tête d'une puissante armée, acheva de pacifier l'Ionie, se rendit en Macédoine ; et là, soit qu'il prévînt les ordres de Darius, soit qu'il se bornât à les suivre, il fit

[1] Herodot. lib. 6, cap. 30. — [2] Id. ibid. cap. 41. — [3] Id. lib. 5, cap. 105. — [4] Id. lib. 6, cap. 31 et 33.

embarquer ses troupes. Son prétexte était de punir les Athéniens et les Erétriens; son véritable objet, de rendre la Grèce tributaire[1] : mais une violente tempête ayant écrasé une partie de ses vaisseaux et de ses soldats contre les rochers du mont Athos, il reprit le chemin de la Macédoine, et bientôt après, celui de Suze.

Ce désastre n'était pas capable de détourner l'orage qui menaçait la Grèce. Darius, avant que d'en venir à une rupture ouverte, envoya partout des hérauts pour demander en son nom la terre et l'eau[2]: c'est la formule que les Perses emploient pour exiger l'hommage des nations. La plupart des îles et des peuples du continent le rendirent sans hésiter : les Athéniens et les Lacédémoniens, non-seulement le refusèrent, mais, par une violation manifeste du droit des gens, ils jetèrent dans une fosse profonde les ambassadeurs du roi[3]. Les premiers poussèrent leur indignation encore plus loin : ils condamnèrent à mort l'interprète qui avait souillé la langue grecque en expliquant les ordres d'un barbare[4].

A cette nouvelle, Darius mit à la tête de ses troupes un Mède, nommé Datis, qui avait plus d'expérience que Mardonius : il lui ordonna de détruire

[1] Herodot. lib. 6, cap. 44. — [2] Id. ibid. cap. 48. — [3] Id. lib. 7, cap. 32. — [4] Plut. in Themist. p. 114. Aristid. panath. orat. t. 1, p. 211.

les villes d'Athènes et d'Erétrie, et de lui en amener les habitants chargés de chaînes [1].

Bataille de Marathon.

L'armée s'assembla aussitôt dans une plaine de Cilicie. Six cents vaisseaux la transportèrent dans l'île d'Eubée. La ville d'Erétrie, après s'être vigoureusement défendue pendant six jours, fut prise par la trahison de quelques citoyens qui avaient du crédit sur le peuple [2]. Les temples furent rasés, les habitants mis aux fers; et la flotte, ayant sur le champ abordé sur les côtes de l'Attique, mit à terre auprès du bourg de Marathon, éloigné d'Athènes d'environ cent quarante stades [a], cent mille hommes d'infanterie et dix mille de cavalerie [3] : ils campèrent dans une plaine bordée à l'est par la mer, entourée de montagnes de tous les autres côtés, ayant environ deux cents stades de circonférence [b].

Cependant Athènes était dans la consternation et dans l'effroi [4]. Elle avait imploré le secours des autres peuples de la Grèce. Les uns s'étaient soumis à Darius ; les autres tremblaient au seul nom des Mèdes ou des Perses [5] : les Lacédémoniens seuls promirent des troupes ; mais divers obstacles ne leur permettaient pas de les joindre sur le champ à celles d'Athènes [6].

[1] Herodot. lib. 6, cap. 94. — [2] Id. ibid. cap. 101. — [a] Près de six lieues. — [3] Nep. in Milt. cap. 5. — [b] Environ sept lieues et demie. — [4] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 698. — [5] Herodot. ibid. cap. 112. — [6] Id. ibid. cap. 106. Plat. ibid. Plut. de malign. Herodot. t. 2, p. 861.

Cette ville restait donc abandonnée à ses propres forces. Et comment, avec quelques soldats levés à la hâte, oserait-elle résister à une puissance qui, dans l'espace d'un demi-siècle, avait renversé les plus grands empires du monde? Quand même, par la perte de ses plus illustres citoyens, de ses plus braves guerriers, elle aspirerait à l'honneur de disputer pendant quelque temps la victoire, ne verrait-on pas sortir des côtes de l'Asie, et du fond de la Perse, des armées plus redoutables que la première? Les Grecs ont irrité Darius; et en ajoutant l'outrage à l'offense, ils ne lui ont laissé que le choix de la vengeance, du déshonneur ou du pardon. L'hommage qu'il demande, entraîne-t-il une servitude humiliante? Les colonies grecques, établies dans ses états, n'ont-elles pas conservé leurs lois, leur culte, leurs possessions? Après leur révolte, ne les a-t-il pas forcées, par les plus sages dispositions, à s'unir entre elles, à être heureuses malgré elles? et Mardonius lui-même n'a-t-il pas dernièrement établi la démocratie dans les villes de l'Ionie[1].

Ces réflexions, qui engagèrent la plupart des peuples de la Grèce à se déclarer pour les Perses, étaient balancées, dans l'esprit des Athéniens, par des craintes qui n'étaient pas moins fondées. Le général

[1] Herodot. lib. 6, cap. 42 et 43.



MILTIADE.

de Darius leur présentait d'une main les fers dont il devait les enchaîner[1] ; de l'autre, cet Hippias, dont les sollicitations et les intrigues avaient enfin amené les Perses dans les champs de Marathon[2]. Il fallait donc subir l'affreux malheur d'être traînés aux pieds de Darius comme de vils esclaves, ou le malheur plus effroyable encore de gémir de nouveau sous les cruautés d'un tyran qui ne respirait que la vengeance. Dans cette alternative, ils délibérèrent à peine, et résolurent de périr les armes à la main.

Heureusement il parut alors trois hommes destinés à donner un nouvel essor aux sentiments de la nation. C'étaient Miltiade, Aristide et Thémistocle. Leur caractère se développera de lui-même dans le récit de leurs actions. Miltiade avait fait longtemps la guerre en Thrace, et s'était acquis une réputation brillante ; Aristide et Thémistocle, plus jeunes que lui, avaient laissé éclater depuis leur enfance, une rivalité qui eût perdu l'état[3], si, dans les occasions essentielles, ils ne l'eussent sacrifiée au bien public. Il ne faut qu'un trait pour peindre Aristide : il fut le plus juste et le plus vertueux des Athéniens. Il en faudrait plusieurs pour exprimer les talents, les ressources et les vues de Thémistocle:

[1] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 698. — [2] Herodot. lib. 6, cap. 102. — [3] Plut. in Aristid. p. 319.

il aima sa patrie ; mais il aima la gloire encore plus que sa patrie.

L'exemple et les discours de ces trois illustres citoyens achevèrent d'enflammer les esprits. On fit des levées. Les dix tribus fournirent chacune mille hommes de pied, avec un général à leur tête. Il fallut enrôler des esclaves pour compléter ce nombre [1]. Dès que ces troupes furent rassemblées, elles sortirent de la ville, et descendirent dans la plaine de Marathon, où ceux de Platée en Béotie leur envoyèrent un renfort de mille hommes de pied [2].

A peine furent-elles en présence de l'ennemi, que Miltiade proposa de l'attaquer [3]. Aristide et quelques-uns des chefs appuyèrent vivement cette proposition : les autres, effrayés de l'extrême disproportion des armées, voulaient qu'on attendît le secours des Lacédémoniens. Les avis étant partagés, il restait à prendre celui du Polémarque ou chef de la milice : on le consulte dans ces occasions, pour ôter l'égalité des suffrages. Miltiade s'adresse à lui ; et, avec l'ardeur d'une ame fortement pénétrée : « Athènes, lui dit-il, est sur le point d'éprouver la « plus grande des vicissitudes. Elle va devenir la « première puissance de la Grèce, ou le théâtre

[1] Pausan. lib. 1, p. 79. — [2] Herodot. lib. 6, cap. 108. Justin. lib. 2, cap. 9. — [3] Herodot. lib. 6, cap. 109. Plut. in Aristid. p. 321.

« des fureurs d'Hippias; c'est de vous seul, Calli-
« maque, qu'elle attend sa destinée. Si nous laissons
« refroidir l'ardeur des troupes, elles se courberont
« honteusement sous le joug des Perses; si nous les
« menons au combat, nous aurons pour nous les
« dieux et la victoire. Un mot de votre bouche va
« précipiter votre patrie dans la servitude, ou lui
« conserver sa liberté. »

Callimaque donna son suffrage, et la bataille fut résolue. Pour en assurer le succès, Aristide, et les autres généraux à son exemple, cédèrent à Miltiade l'honneur du commandement qu'ils avaient chacun à leur tour : mais pour les mettre eux-mêmes à l'abri des événements, il attendit le jour qui le plaçait de droit à la tête de l'armée [1].

Dès qu'il parut, Miltiade rangea ses troupes au pied d'une montagne [a], dans un lieu parsemé d'arbres qui devaient arrêter la cavalerie persanne. Les Platéens furent placés à l'aile gauche; Callimaque commandait la droite; Aristide et Thémistocle étaient au corps de bataille [2], et Miltiade partout. Un intervalle de huit stades [b] séparait l'armée grecque de celle des Perses [3].

Au premier signal, les Grecs franchirent, en

[1] Herodot. lib. 6, cap. 110. Plut. in Aristid. p. 321. — [a] Voyez le Plan de la Bataille de Marathon. — [2] Id. ibid. Nep. in Milt. cap. 5. — [b] Environ sept cent soixante toises.
[3] Herodot. ibid. cap. 12.

courant, cet espace. Les Perses, étonnés d'un genre d'attaque si nouveau pour les deux nations, restèrent un moment immobiles; mais bientôt ils opposèrent à la fureur impétueuse des ennemis, une fureur plus tranquille et non moins redoutable. Après quelques heures d'un combat opiniâtre, les deux ailes de l'armée grecque commencent à fixer la victoire. La droite disperse les ennemis dans la plaine; la gauche les replie dans un marais qui offre l'aspect d'une prairie, et dans lequel ils s'engagent et restent ensevelis [1]. Toutes deux volent au secours d'Aristide et de Thémistocle, près de succomber sous les meilleures troupes que Datis avait placées dans son corps de bataille. Dès ce moment la déroute devient générale. Les Perses, repoussés de tous côtés, ne trouvent d'asyle que dans leur flotte, qui s'était rapprochée du rivage. Le vainqueur les poursuit le fer et la flamme à la main: il prend, brûle ou coule à fond plusieurs de leurs vaisseaux; les autres se sauvent à force de rames [2].

L'armée persanne perdit environ six mille quatre cents hommes; celle des Athéniens, cent quatre-vingt-douze héros [3]: car il n'y en eut pas un qui, dans cette occasion, ne méritât ce titre. Miltiade y

[1] Pausan. lib. 1, cap. 32, p. 80. — [2] Herodot. lib. 6, cap. 115. Justin. lib. 2, cap. 9.
[3] Herodot. ibid. cap. 117.



THEMISTOCLE.

fut blessé ; Hippias y périt, ainsi que Stésilée et Callimaque, deux des généraux des Athéniens [1].

Le combat finissait à peine. Un soldat, excédé de fatigue, forme le projet de porter la première nouvelle d'un si grand succès aux magistrats d'Athènes, et, sans quitter ses armes, il court, vole, arrive, annonce la victoire, et tombe mort à leurs pieds [2].

Cependant cette victoire eût été funeste aux Grecs sans l'activité de Miltiade. Datis, en se retirant, conçut l'espoir de surprendre Athènes, qu'il croyait sans défense ; et déja sa flotte doublait le cap de Sunium. Miltiade n'en fut pas plutôt instruit, qu'il se mit en marche, arriva le même jour sous les murs de la ville, déconcerta par sa présence les projets de l'ennemi, et l'obligea de se retirer sur les côtes de l'Asie [3].

La bataille se donna [4] le 6 de boédromion, dans la troisième année de la soixante-douzième olympiade [a]. Le lendemain arrivèrent deux mille Spartiates. Ils avaient fait, en trois jours et trois nuits [5], douze cents stades de chemin [b] : quoique instruits de la fuite des Perses, ils continuèrent leur route

[1] Herodot. lib. 6, cap. 114. — [2] Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 347. — [3] Herodot. ibid. cap. 116. — [4] Corsin. fast. attic. t. 3, p. 149. — [a] Le 29 septembre de l'an 490 avant J. C. [5] Isocr. paneg. t. 1, p. 163. Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 698. — [b] Environ quarante-six lieues et demie.

jusqu'à Marathon, et ne craignirent point d'affronter l'aspect des lieux où une nation rivale s'était signalée par de si grands exploits; ils y virent les tentes des Perses encore dressées, la plaine jonchée de morts, et couverte de riches dépouilles; ils y trouvèrent Aristide, qui veillait avec sa tribu à la conservation des prisonniers et du butin, et ne se retirèrent qu'après avoir donné de justes éloges aux vainqueurs [1].

Les Athéniens n'oublièrent rien pour éterniser le souvenir de ceux qui étaient morts dans le combat. On leur fit des funérailles honorables : leurs noms furent gravés sur des demi-colonnes élevées dans la plaine de Marathon. Ces monuments, sans en excepter ceux des généraux Callimaque et Stésilée, sont d'une extrême simplicité [2]. Tout auprès on plaça un trophée chargé des armes des Perses [3]. Un habile artiste peignit les détails de la bataille, dans un des portiques les plus fréquentés de la ville : il y représenta Miltiade à la tête des généraux, et au moment qu'il exhortait les troupes au combat [4].

Darius n'apprit qu'avec indignation la défaite de son armée. On tremblait sur le sort des Erétriens que Datis amenait à ses pieds. Cependant, dès qu'il

[1] Herodot. lib. 6, cap. 120. Plut. in Aristid. t. 1, p. 321; id. de malign. Herodot. t. 2, p. 861. — [2] Pausan. lib. 1, cap. 32, p. 79. — [3] Id. ibid. Aristoph. in vesp. v. 709. — [4] Nep. in Milt. cap. 6.

les vit, la pitié étouffa dans son cœur tous les autres sentiments[1] : il leur distribua des terres à quelque distance de Suze ; et, pour se venger des Grecs d'une manière plus noble et plus digne de lui, il ordonna de nouvelles levées, et fit des préparatifs immenses.

Les Athéniens ne tardèrent pas eux-mêmes à le venger. Ils avaient élevé Miltiade si haut, qu'ils commencèrent à le craindre. La jalousie représentait que, pendant qu'il commandait en Thrace, il avait exercé tous les droits de la souveraineté[2] ; qu'étant redouté des nations étrangères, et adoré du peuple d'Athènes, il était temps de veiller sur ses vertus, ainsi que sur sa gloire. Le mauvais succès d'une expédition qu'il entreprit contre l'île de Paros, fournit un nouveau prétexte à la haine de ses ennemis. On l'accusa de s'être laissé corrompre par l'argent des Perses ; et, malgré les sollicitations et les cris des citoyens les plus honnêtes, il fut condamné à être jeté dans la fosse où l'on fait périr les malfaiteurs[3]. Le magistrat s'étant opposé à l'exécution de cet infâme décret, la peine fut commuée en une amende de cinquante talents[a] ; et comme il n'était pas en état de la payer, on vit le vainqueur

[1] Herodot. lib. 6, cap. 119. — [2] Nep. in Milt. cap. 8. — [3] Plat. in Gorg. t. 2, p. 516.
[a] Deux cent soixante-dix mille livres.

de Darius expirer dans les fers, des blessures qu'il avait reçues au service de l'état[1].

Ces terribles exemples d'injustice et d'ingratitude de la part d'un souverain ou d'une nation, ne découragent ni l'ambition ni la vertu. Ce sont des écueils dans la carrière des honneurs, comme il y en a au milieu de la mer. Thémistocle et Aristide prenaient sur les Athéniens la supériorité, que l'un méritait par la diversité de ses talents; l'autre, par l'uniformité d'une conduite entièrement consacrée au bien public. Le premier, tourmenté jour et nuit par le souvenir des trophées de Miltiade[2], flattait sans cesse par de nouveaux décrets, l'orgueil d'un peuple enivré de sa victoire; le second ne s'occupait qu'à maintenir les lois et les mœurs qui l'avaient préparée : tous deux opposés dans leurs principes et dans leurs projets, remplissaient tellement la place publique de leurs divisions, qu'un jour Aristide, après avoir, contre toute raison, remporté un avantage sur son adversaire, ne put s'empêcher de dire que c'en était fait de la république, si on ne le jetait, lui et Thémistocle, dans une fosse profonde[3].

Thémistocle et Aristide.

A la fin les talents et l'intrigue triomphèrent de

[1] Herodot. lib. 6, cap. 136. Nep. in Milt. cap. 7. — [2] Plut. in Themist. t. 1, p. 113.
[3] Id. in Aristid. t. 1, p. 320.

la vertu. Comme Aristide se portait pour arbitre dans les différends des particuliers, la réputation de son équité faisait déserter les tribunaux de justice. La faction de Thémistocle l'accusa de s'établir une royauté d'autant plus redoutable, qu'elle était fondée sur l'amour du peuple, et conclut à la peine de l'exil. Les tribus étaient assemblées, et devaient donner leurs suffrages par écrit. Aristide assistait au jugement. Un citoyen obscur, assis à ses côtés, le pria d'inscrire le nom de l'accusé sur une petite coquille qu'il lui présenta. « Vous a-t-il fait quelque « tort, répondit Aristide ? — Non, dit cet inconnu ; « mais je suis ennuyé de l'entendre partout nommer « le Juste. » Aristide écrivit son nom, fut condamné, et sortit de la ville, en formant des vœux pour sa patrie [1].

Son exil suivit de près la mort de Darius. Ce prince menaçait à-la-fois, et la Grèce qui avait refusé de subir le joug des Perses, et l'Egypte qui venait de le secouer [2]. Son fils Xerxès fut l'héritier de son trône [a], sans l'être d'aucune de ses grandes qualités. Elevé dans une haute opinion de sa puissance, juste et bienfaisant par saillies, injuste et cruel par faiblesse, presque toujours incapable de

[1] Plut. in Aristid. t. 1, p. 322. Nep. in Aristid. cap. 1. — [2] Herodot. lib. 7, cap. 1.
[a] L'an 485 avant J. C.

supporter les succès et les revers, on ne distingua constamment dans son caractère, qu'une extrême violence [1], et une excessive pusillanimité.

Après avoir puni les Egyptiens de leur révolte, et follement aggravé le poids de leurs chaînes [2], il eût peut-être joui tranquillement de sa vengeance, sans un de ces lâches courtisans qui sacrifient sans remords des milliers d'hommes à leurs intérêts. Mardonius, à qui l'honneur d'avoir épousé la sœur de son maître [3] inspirait les plus vastes prétentions, voulait commander les armées, laver la honte dont il s'était couvert dans sa première expédition, assujettir la Grèce pour en obtenir le gouvernement, et y exercer ses rapines. Il persuada facilement à Xerxès de réunir ce pays et l'Europe entière à l'empire des Perses [4]. La guerre fut résolue, et toute l'Asie fut ébranlée.

Aux préparatifs énormes qu'avait faits Darius, on ajouta des préparatifs encore plus effrayants. Quatre années [5] furent employées à lever des troupes, à établir des magasins sur la route; à transporter sur les bords de la mer, des provisions de guerre et de bouche; à construire dans tous les ports, des galères et des vaisseaux de charge.

[1] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 698. — [2] Herodot. lib. 7, cap. 7. — [3] Id. lib. 6, cap. 43. — [4] Id. lib. 7, cap. 5. Diod. lib. 11, p. 1. — [5] Herodot. ibid. cap. 20.

Le roi partit enfin de Suze, persuadé qu'il allait reculer les frontières de son empire jusqu'aux lieux où le soleil finit sa carrière [1]. Dès qu'il fut à Sardes en Lydie, il envoya des hérauts dans toute la Grèce, excepté chez les Lacédémoniens et chez les Athéniens. Ils devaient recevoir l'hommage des îles et des nations du continent : plusieurs d'entre elles se soumirent aux Perses [2].

Au printemps de la quatrième année de la soixante-quatorzième olympiade [a], Xerxès se rendit sur les bords de l'Hellespont avec la plus nombreuse armée qui ait jamais dévasté la terre [3] : il y voulut contempler à loisir le spectacle de sa puissance; et, d'un trône élevé, il vit la mer couverte de ses vaisseaux, et la campagne de ses troupes [4].

Dans cet endroit, la côte de l'Asie n'est séparée de celle de l'Europe [5] que par un bras de mer de sept stades de largeur [b]. Deux ponts de bateaux affermis sur leurs ancres, rapprochèrent les rivages opposés. Des Egyptiens et des Phéniciens avaient d'abord été chargés de les construire. Une tempête violente ayant détruit leur ouvrage, Xerxès fit couper la tête aux ouvriers, et, voulant traiter la mer en esclave révoltée, ordonna de la frapper à grands

[1] Herodot. lib. 7, cap. 8. — [2] Id. ibid. cap. 32. Diod. lib. 11, p. 2. — [a] Au printemps de l'année 480 avant J. C. — [3] Herodot. ibid. cap. 20. — [4] Id. ibid. cap. 44. — [5] Id. ibid. cap. 34. Æschyl. in Pers. v. 747. — [b] Voyez la Note VI à la fin du volume.

coups de fouet, de la marquer d'un fer chaud, et de jeter dans son sein une paire de chaînes[1]; et cependant ce prince était suivi de plusieurs millions d'hommes.

Ses troupes employèrent sept jours et sept nuits à passer le détroit[2]; ses bagages, un mois entier[3]: de là prenant sa route par la Thrace, et côtoyant la mer[4], il arriva dans la plaine de Doriscus, arrosée par l'Hèbre, propre non-seulement à procurer du repos et des rafraîchissements aux soldats, mais encore à faciliter la revue et le dénombrement de l'armée.

Elle était forte de dix-sept cent mille hommes de pied, et de quatre-vingt mille chevaux[5]: vingt mille Arabes et Libyens conduisaient les chameaux et les chariots. Xerxès, monté sur un char, en parcourut tous les rangs; il passa ensuite sur sa flotte qui s'était approchée du rivage, et qui était composée de douze cent sept galères à trois rangs de rames[6]. Chacune pouvait contenir deux cents hommes, et toutes ensemble deux cent quarante-un mille quatre cents hommes. Elles étaient accompagnées de trois mille vaisseaux de charge, dans lesquels on présume qu'il y avait deux cent quarante mille hommes.

[1] Herodot. lib. 7, cap. 35. — [2] Id. ibid. cap. 56. — [3] Id. lib. 8, cap. 51. — [4] Id. lib. 7, cap. 59. — [5] Id. ibid. cap. 60 et 87. — [6] Id. ibid. cap. 100 et 184. Isocr. paneg. t. 1, p. 166.

Telles étaient les forces qu'il avait amenées de l'Asie : elles furent bientôt augmentées de trois cent mille combattants tirés de la Thrace, de la Macédoine, de la Pæonie, et de plusieurs autres régions européennes soumises à Xerxès. Les îles voisines fournirent de plus cent vingt galères, sur lesquelles étaient vingt-quatre mille hommes [1]. Si l'on joint à cette multitude immense un nombre presque égal de gens nécessaires ou inutiles, qui marchaient à la suite de l'armée, on trouvera que cinq millions d'hommes [2] avaient été arrachés à leur patrie, et allaient détruire des nations entières, pour satisfaire l'ambition d'un particulier nommé Mardonius.

Après la revue de l'armée et de la flotte, Xerxès fit venir le roi Démarate, qui, exilé de Lacédémone quelques années auparavant, avait trouvé un asyle à la cour de Suze.

« Pensez-vous, lui dit-il, que les Grecs osent me « résister [3] ? » Démarate ayant obtenu la permission de lui dire la vérité : « Les Grecs, répondit-il, sont « à craindre, parce qu'ils sont pauvres et vertueux. « Sans faire l'éloge des autres, je ne vous parlerai « que des Lacédémoniens. L'idée de l'esclavage les « révoltera. Quand toute la Grèce se soumettrait à « vos armes, ils n'en seraient que plus ardents à

[1] Herodot. lib. 7, cap. 185. — [2] Isocr. panath. t. 2, p. 205. — [3] Herodot. ibid. cap. 101.

« défendre leur liberté. Ne vous informez pas du « nombre de leurs troupes : ne fussent-ils que mille, « fussent-ils moins encore, ils se présenteront au « combat. »

Le roi se mit à rire ; et, après avoir comparé ses forces à celles des Lacédémoniens : « Ne voyez-« vous pas, ajouta-t-il, que la plupart de mes sol-« dats prendraient la fuite, s'ils n'étaient retenus « par les menaces et les coups ? Comme une pareille « crainte ne saurait agir sur ces Spartiates qu'on « nous peint si libres et si indépendants, il est vi-« sible qu'ils n'affronteront point gratuitement une « mort certaine. Et qui pourrait les y contraindre ? « — La loi, répliqua Démarate ; cette loi qui a plus « de pouvoir sur eux, que vous n'en avez sur vos « sujets ; cette loi qui leur dit : Voilà vos ennemis ; « il ne s'agit pas de les compter ; il faut les vaincre « ou périr[1]. »

Les rires de Xerxès redoublèrent à ces mots : il donna ses ordres, et l'armée partit, divisée en trois corps. L'un suivait les rivages de la mer ; les deux autres marchaient à certaines distances, dans l'intérieur des terres[2]. Les mesures qu'on avait prises, leur procuraient des moyens de subsistance assurés. Les trois mille vaisseaux chargés de vivres lon-

[1] Herodot. lib. 7, cap. 104. — [2] Id. ibid. cap. 121.

geaient la côte, et réglaient leurs mouvements sur ceux de l'armée. Auparavant, les Egyptiens et les Phéniciens avaient approvisionné plusieurs places maritimes de la Thrace et de la Macédoine[1]. Enfin, à chaque station, les Perses étaient nourris et défrayés par les habitants des pays voisins, qui, prévenus depuis longtemps de leur arrivée, s'étaient préparés à les recevoir[2].

Tandis que l'armée continuait sa route vers la Thessalie, ravageant les campagnes, consumant dans un jour les récoltes de plusieurs années, entraînant au combat les nations qu'elle avait réduites à l'indigence, la flotte de Xerxès traversait le mont Athos, au lieu de le doubler.

Ce mont se prolonge dans une presqu'île, qui n'est attachée au continent que par un isthme de douze stades de large[a]. La flotte des Perses avait éprouvé, quelques années auparavant, combien ce parage est dangereux[3]. On aurait pu cette fois-ci la transporter à force de bras, par-dessus l'isthme : mais Xerxès avait ordonné de le percer; et quantité d'ouvriers furent pendant longtemps occupés à creuser un canal, où deux galères pouvaient passer de front[4]. Xerxès le vit, et crut qu'après avoir jeté un pont

[1] Herodot. lib. 7, cap. 25. — [2] Id. ibid. cap. 118 et 119. — [a] Environ une demi-lieue.
[3] Herodot. lib. 6, cap. 44. — [4] Id. lib. 7, cap. 23 et 24.

sur la mer, et s'être ouvert un chemin à travers les montagnes, rien ne résisterait plus à sa puissance.

La Grèce touchait alors au dénouement des craintes qui l'avaient agitée pendant plusieurs années. Depuis la bataille de Marathon, les nouvelles qui venaient de l'Asie n'annonçaient de la part du grand-roi que des projets de vengeance [1], et des préparatifs suspendus par la mort de Darius, repris avec plus de vigueur par son fils Xerxès.

Pendant que ce dernier en était le plus occupé, on avait vu tout-à-coup à Suze deux Spartiates qui furent admis à l'audience du roi, mais qui refusèrent constamment de se prosterner devant lui, comme faisaient les Orientaux. « Roi des Mèdes, lui dirent-« ils, les Lacédémoniens mirent à mort, il y a quel-« ques années, les ambassadeurs de Darius. Ils doi-« vent une satisfaction à la Perse; nous venons vous « offrir nos têtes. » Ces deux Spartiates, nommés Sperthias et Bulis, apprenant que les dieux, irrités du meurtre des ambassadeurs perses, rejetaient les sacrifices des Lacédémoniens, s'étaient dévoués d'eux-mêmes pour le salut de leur patrie [2]. Xerxès, étonné de leur fermeté, ne les étonna pas moins par sa réponse : « Allez dire à Lacédémone, que si

[1] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 698. — [2] Herodot. lib. 7, cap. 136. Plut. lacon. apophth. t. 2, p. 235.

« elle est capable de violer le droit des gens, je ne « le suis pas de suivre son exemple, et que je n'expierai point, en vous ôtant la vie, le crime dont « elle s'est souillée. »

Quelque temps après, Xerxès étant à Sardes, on découvrit trois espions athéniens, qui s'étaient glissés dans l'armée des Perses. Le roi, loin de les condamner au supplice, leur permit de prendre à loisir un état exact de ses forces : il se flattait qu'à leur retour les Grecs ne tarderaient pas à se ranger sous son obéissance [1]. Mais leur récit ne servit qu'à confirmer les Lacédémoniens et les Athéniens dans la résolution qu'ils avaient prise de former une ligue générale des peuples de la Grèce. Ils assemblèrent une diète à l'isthme de Corinthe : leurs députés couraient de ville en ville, et tâchaient de répandre l'ardeur dont ils étaient animés. La Pythie de Delphes, sans cesse interrogée, sans cesse entourée de présents, cherchant à concilier l'honneur de son ministère, avec les vues intéressées des prêtres, avec les vues secrètes de ceux qui la consultaient, tantôt exhortait les peuples à rester dans l'inaction, tantôt augmentait leurs alarmes, par les malheurs qu'elle annonçait, et leur incertitude, par l'impénétrabilité de ses réponses.

[1] Herodot. lib. 7, cap. 146.

On pressa les Argiens d'entrer dans la confédération [1]. Six mille de leurs soldats, parmi lesquels se trouvait l'élite de leur jeunesse, venaient de périr dans une expédition que Cléomène, roi de Lacédémone, avait faite en Argolide [2]. Epuisés par cette perte, ils avaient obtenu un oracle qui leur défendait de prendre les armes : ils demandèrent ensuite de commander une partie de l'armée des Grecs; et, s'étant plaints d'un refus auquel ils s'attendaient, ils restèrent tranquilles [3], et finirent par entretenir des intelligences secrètes avec Xerxès [4].

On avait fondé de plus justes espérances sur le secours de Gélon, roi de Syracuse. Ce prince, par ses victoires et par ses talents, venait de soumettre plusieurs colonies grecques, qui devaient naturellement courir à la défense de leur métropole. Les députés de Lacédémone et d'Athènes admis en sa présence, le spartiate Syagrus porta la parole; et, après avoir dit un mot des forces et des projets de Xerxès, il se contenta de représenter à Gélon, que la ruine de la Grèce entraînerait celle de la Sicile [5].

Le roi répondit avec émotion, que, dans ses guerres contre les Carthaginois, et dans d'autres occasions, il avait imploré l'assistance des puissances

[1] Herodot. lib. 7, cap. 145. — [2] Id. ibid. cap. 148. — [3] Id. ibid. Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 692. Diod. lib. 11, p. 3. — [4] Herodot. lib. 9, cap. 12. — [5] Id. lib. 7, cap. 157.

alliées, sans l'obtenir; que le danger seul les forçait maintenant à recourir à lui; qu'oubliant néanmoins ces justes sujets de plainte, il était prêt à fournir deux cents galères, vingt mille hommes pesamment armés, quatre mille cavaliers, deux mille archers, et autant de frondeurs. « Je m'engage de plus, ajouta-« t-il, à procurer les vivres nécessaires à toute l'ar-« mée, pendant le temps de la guerre; mais j'exige « une condition, c'est d'être nommé généralissime « des troupes de terre et de mer.

« Oh! combien gémirait l'ombre d'Agamemnon, « reprit vivement Syagrus, si elle apprenait que les « Lacédémoniens ont été dépouillés, par Gélon et « par les Syracusains, de l'honneur de commander « les armées! Non, jamais Sparte ne vous cédera « cette prérogative. Si vous voulez secourir la Grèce, « c'est de nous que vous prendrez l'ordre; si vous pré-« tendez le donner, gardez vos soldats. — Syagrus, « répondit tranquillement le roi, je me souviens que « les liens de l'hospitalité nous unissent; souvenez-« vous, de votre côté, que les paroles outrageantes « ne servent qu'à aigrir les esprits. La fierté de votre « réponse ne me fera pas sortir des bornes de la « modération; et quoique, par ma puissance, j'aie « plus de droit que vous au commandement général, « je vous propose de le partager. Choisissez, ou

« celui de l'armée de terre, ou celui de la flotte : je « prendrai l'autre.

« Ce n'est pas un général, reprit aussitôt l'ambas-« sadeur athénien ; ce sont des troupes que les Grecs « demandent. J'ai gardé le silence sur vos premières « prétentions ; c'était à Syagrus de les détruire : mais « je déclare que si les Lacédémoniens cèdent une « partie du commandement, elle nous est dévolue « de droit [1]. »

A ces mots, Gélon congédia les ambassadeurs, et ne tarda pas à faire partir pour Delphes un nommé Cadmus, avec ordre d'attendre dans ce lieu l'événement du combat ; de se retirer si les Grecs étaient vainqueurs; et s'ils étaient vaincus, d'offrir à Xerxès l'hommage de sa couronne, accompagné de riches présents [2].

La plupart des négociations qu'entamèrent les villes confédérées, n'eurent pas un succès plus heureux. Les habitants de Crète consultèrent l'oracle, qui leur ordonna de ne pas se mêler des affaires de la Grèce [3]. Ceux de Corcyre armèrent soixante galères, leur enjoignirent de rester paisiblement sur les côtes méridionales du Péloponèse, et de se déclarer ensuite pour les vainqueurs [4].

[1] Herodot. lib. 7, cap. 161. — [2] Id. ibid. cap. 163. — [3] Id. ibid. cap. 169. — [4] Id. ibid. cap. 168. Diod. lib. 11, p. 13.



GÉLON.

Enfin les Thessaliens, que le crédit de plusieurs de leurs chefs avait jusqu'alors engagés dans le parti des Mèdes, signifièrent à la diète qu'ils étaient prêts à garder le passage du mont Olympe, qui conduit de la Macédoine inférieure en Thessalie, si les autres Grecs voulaient seconder leurs efforts[1]. On fit aussitôt partir dix mille hommes, sous la conduite d'Evénète de Lacédémone, et de Thémistocle d'Athènes; ils arrivèrent sur les bords du Pénée, et campèrent avec la cavalerie thessalienne à l'entrée de la vallée de Tempé : mais, quelques jours après, ayant appris que l'armée persanne pouvait pénétrer en Thessalie par un chemin plus facile, et des députés d'Alexandre, roi de Macédoine, les ayant avertis du danger de leur position, ils se retirèrent vers l'isthme de Corinthe, et les Thessaliens résolurent de faire leur accommodement avec les Perses.

Il ne restait donc plus, pour la défense de la Grèce, qu'un petit nombre de peuples et de villes. Thémistocle était l'ame de leurs conseils, et relevait leurs espérances; employant tour-à-tour la persuasion et l'adresse, la prudence et l'activité; entraînant tous les esprits, moins par la force de son éloquence, que par celle de son caractère; toujours entraîné lui-même par un génie que l'art n'avait

[1] Herodot. lib. 7, cap. 172.

point cultivé, et que la nature avait destiné à gouverner les hommes et les événements : espèce d'instinct dont les inspirations subites lui dévoilaient dans l'avenir et dans le présent, ce qu'il devait espérer ou craindre[1].

Depuis quelques années, il prévoyait que la bataille de Marathon n'était que le prélude des guerres dont les Grecs étaient menacés ; qu'ils n'avaient jamais été plus en danger que depuis leur victoire ; que, pour leur conserver la supériorité qu'ils avaient acquise, il fallait abandonner les voies qui l'avaient procurée ; qu'ils seraient toujours maîtres du continent, s'ils pouvaient l'être de la mer ; qu'enfin viendrait un temps où leur salut dépendrait de celui d'Athènes, et celui d'Athènes du nombre de ses vaisseaux.

D'après ces réflexions, aussi neuves qu'importantes, il avait entrepris de changer les idées des Athéniens, et de tourner leurs vues du côté de la marine. Deux circonstances le mirent en état d'exécuter son plan. Les Athéniens faisaient la guerre aux habitants de l'île d'Egine ; ils devaient se partager des sommes considérables qui provenaient de leurs mines d'argent. Il leur persuada de renoncer à cette distribution, et de construire deux cents

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 138. Plut. in Themist. t. 1, p. 112. Nep. in Themist. cap. 1, etc.

galères, soit pour attaquer actuellement les Egi-nètes, soit pour se défendre un jour contre les Perses [1] : elles étaient dans les ports de l'Attique, lors de l'invasion de Xerxès.

Pendant que ce prince continuait sa marche, il fut résolu dans la diète de l'isthme, qu'un corps de troupes, sous la conduite de Léonidas, roi de Sparte, s'emparerait du passage des Thermopyles, situé entre la Thessalie et la Locride [2]; que l'armée navale des Grecs attendrait celle des Perses aux parages voisins, dans un détroit formé par les côtes de la Thessalie et par celles de l'Eubée.

Les Athéniens, qui devaient armer cent vingt-sept galères, prétendaient avoir plus de droit au commandement de la flotte, que les Lacédémoniens qui n'en fournissaient que dix [3]. Mais, voyant que les alliés menaçaient de se retirer s'ils n'obéissaient pas à un Spartiate, ils se désistèrent de leur prétention. Eurybiade fut élu général; il eut sous lui Thémistocle et les chefs des autres nations [4].

Les deux cent quatre-vingts vaisseaux [5] qui devaient composer la flotte, se réunirent sur la côte septentrionale de l'Eubée, auprès d'un endroit nommé Artémisium.

[1] Herodot. lib. 7, cap. 144. Thucyd. lib. 1, cap. 14. Plut. in Themist. t. 1, p. 113.
[2] Herodot. ibid. cap. 175. Diod. lib. 11, p. 4. — [3] Herodot. lib. 8, cap. 1. Isocr. panath. t. 2, p. 206. — [4] Plut. ibid. p. 115. — [5] Herodot. lib. 8, cap. 1.

Léonidas, en apprenant le choix de la diète, prévit sa destinée, et s'y soumit avec cette grandeur d'ame qui caractérisait alors sa nation : il ne prit, pour l'accompagner, que trois cents Spartiates qui l'égalaient en courage, et dont il connaissait les sentiments [1]. Les Ephores lui ayant représenté qu'un si petit nombre de soldats ne pouvait lui suffire : « Ils « sont bien peu, répondit-il, pour arrêter l'ennemi ; « mais ils ne sont que trop pour l'objet qu'ils se « proposent. — Et quel est donc cet objet? deman- « dèrent les Ephores. — Notre devoir, répliqua-t-il, « est de défendre le passage ; notre résolution, d'y « périr. Trois cents victimes suffisent à l'honneur de « Sparte. Elle serait perdue sans ressource, si elle « me confiait tous ses guerriers ; car je ne présume « pas qu'un seul d'entre eux osât prendre la fuite [2]. »

Quelques jours après, on vit à Lacédémone un spectacle qu'on ne peut se rappeler sans émotion. Les compagnons de Léonidas honorèrent d'avance son trépas et le leur, par un combat funèbre, auquel leurs pères et leurs mères assistèrent [3]. Cette cérémonie achevée, ils sortirent de la ville, suivis de leurs parents et de leurs amis, dont ils reçurent les adieux éternels ; et ce fut là que la femme de

[1] Herodot. lib. 7, cap. 205. — [2] Diod. lib. 11, p. 4. Plut. lacon. apophth. t. 2, p. 225.
[3] Plut. de Herodot. malign. p. 866.

Léonidas lui ayant demandé ses dernières volontés : « Je vous souhaite, lui dit-il, un époux digne de « vous, et des enfants qui lui ressemblent[1]. »

Combat des Thermopyles.

Léonidas pressait sa marche : il voulait, par son exemple, retenir dans le devoir plusieurs villes prêtes à se déclarer pour les Perses[2] : il passa par les terres des Thébains, dont la foi était suspecte, et qui lui donnèrent néanmoins quatre cents hommes avec lesquels il alla se camper aux Thermopyles[3].

Bientôt arrivèrent successivement mille soldats de Tégée et de Mantinée, cent vingt d'Orchomène, mille des autres villes de l'Arcadie, quatre cents de Corinthe, deux cents de Phlionte, quatre-vingts de Mycènes, sept cents de Thespies, mille de la Phocide. La petite nation des Locriens se rendit au camp avec toutes ses forces[4].

Ce détachement, qui montait à sept mille hommes environ[a], devait être suivi de l'armée des Grecs. Les Lacédémoniens étaient retenus chez eux par une fête ; les autres alliés se préparaient à la solennité des jeux olympiques : les uns et les autres croyaient que Xerxès était encore loin des Thermopyles[5].

Ce pas est l'unique voie par laquelle une armée

[1] Plut. de Herodot. malign. et lacon. apophth. p. 225. — [2] Herodot. lib. 7, cap. 206. — [3] Id. ibid. cap. 205. Diod. lib. 11, p. 5. — [4] Herodot. lib. 7, cap. 202. — [a] Voyez la Note VII à la fin du volume. — [5] Herodot. lib. 7, cap. 206.

puisse pénétrer de la Thessalie dans la Locride, la Phocide, la Béotie, l'Attique et les régions voisines [1]. Il faut en donner ici une description succinte.

En partant de la Phocide pour se rendre en Thessalie [a], on passe par le petit pays des Locriens, et l'on arrive au bourg d'Alpénus, situé sur la mer [2]. Comme il est à la tête du détroit, on l'a fortifié dans ces derniers temps [3].

Le chemin n'offre d'abord que la largeur nécessaire pour le passage d'un chariot [4] : il se prolonge ensuite entre des marais que forment les eaux de la mer [5], et des rochers presque inaccessibles qui terminent la chaîne des montagnes connues sous le nom d'Œta [6].

A peine est-on sorti d'Alpénus, que l'on trouve à gauche une pierre consacrée à Hercule Mélampyge; et c'est là qu'aboutit un sentier qui conduit au haut de la montagne [7]. J'en parlerai bientôt.

Plus loin, on traverse un courant d'eaux chaudes qui ont fait donner à cet endroit le nom de Thermopyles [8].

Tout auprès est le bourg d'Anthéla : on distingue dans la plaine qui l'entoure, une petite colline [9] et

[1] Liv. lib. 36, cap. 15. — [a] Voyez le plan du passage des Thermopyles. — [2] Herodot. lib. 7, cap. 176. — [3] Æschin. de fals. legat. p. 416. — [4] Herodot. ibid. — [5] Id. ibid. Pausan. lib. 7, cap. 15, p. 558. — [6] Strab. lib. 9, p. 428. Liv. lib. 36, cap. 15. — [7] Herodot. ibid. cap. 216. — [8] Id. ibid. cap. 176. Strab. Liv. etc. — [9] Herodot. ibid. cap. 225.

un temple de Cérès, où les Amphictyons tiennent tous les ans une de leurs assemblées.

Au sortir de la plaine, on trouve un chemin, ou plutôt une chaussée qui n'a que sept à huit pieds de large. Ce point est à remarquer. Les Phocéens y construisirent autrefois un mur, pour se garantir des incursions des Thessaliens [1].

Après avoir passé le Phœnix, dont les eaux finissent par se mêler avec celles de l'Asopus qui sort d'une vallée voisine, on rencontre un dernier défilé, dont la largeur est d'un demi-plèthre [a].

La voie s'élargit ensuite jusqu'à la Trachinie, qui tire son nom de la ville de Trachis [2], et qui est habitée par les Maliens [3]. Ce pays présente de grandes plaines arrosées par le Sperchius et par d'autres rivières. A l'est de Trachis est maintenant la ville d'Héraclée, qui n'existait pas du temps de Xerxès [4].

Tout le détroit, depuis le défilé qui est en avant d'Alpénus, jusqu'à celui qui est au-delà du Phœnix, peut avoir quarante-huit stades de long [b]. Sa largeur varie presque à chaque pas; mais partout on a, d'un côté, des montagnes escarpées, et de l'autre, la mer ou des marais impénétrables [5]: le chemin est

[1] Herodot. lib. 7, cap. 176. — [a] Sept à huit toises. — [2] Herodot. ibid. cap. 199. — [3] Thucyd. lib. 3, cap. 92. Palmer. exercit. in optim. aut. p. 227. — [4] Thucyd. ibid. — [b] Environ deux lieues. — [5] Pausan. lib. 10, p. 849.

souvent détruit par des torrents, ou par des eaux stagnantes [1].

Léonidas plaça son armée auprès d'Anthéla [2], rétablit le mur des Phocéens, et jeta en avant quelques troupes pour en défendre les approches. Mais il ne suffisait pas de garder le passage qui est au pied de la montagne : il existait sur la montagne même, un sentier qui commençait à la plaine de Trachis, et qui, après différents détours, aboutissait auprès du bourg d'Alpénus. Léonidas en confia la défense aux mille Phocéens qu'il avait avec lui, et qui allèrent se placer sur les hauteurs du mont Œta [3].

Ces dispositions étaient à peine achevées, que l'on vit l'armée de Xerxès se répandre dans la Trachinie, et couvrir la plaine d'un nombre infini de tentes [4]. A cet aspect, les Grecs délibérèrent sur le parti qu'ils avaient à prendre. La plupart des chefs proposaient de se retirer à l'isthme; mais Léonidas ayant rejeté cet avis, on se contenta de faire partir des couriers pour presser le secours des villes alliées [5].

Alors parut un cavalier perse, envoyé par Xerxès pour reconnaître les ennemis. Le poste avancé

[1] Strab. lib. 9, p. 428. — [2] Pausan. lib. 7, p. 558. Liv. lib. 36, cap. 15. — [3] Herodot. lib. 7, cap. 175 et 217. — [4] Id. ibid. cap. 201. — [5] Id. ibid. cap. 207.

des Grecs était, ce jour-là, composé des Spartiates: les uns s'exerçaient à la lutte; les autres peignaient leur chevelure : car leur premier soin, dans ces sortes de dangers, est de parer leurs têtes. Le cavalier eut le loisir d'en approcher, de les compter, de se retirer, sans qu'on daignât prendre garde à lui. Comme le mur lui dérobait la vue du reste de l'armée, il ne rendit compte à Xerxès, que des trois cents hommes qu'il avait vus à l'entrée du défilé [1].

Le roi, étonné de la tranquillité des Lacédémoniens, attendit quelques jours pour leur laisser le temps de la réflexion [2]. Le cinquième il écrivit à Léonidas : « Si tu veux te soumettre, je te donnerai « l'empire de la Grèce. » Léonidas répondit : « J'aime « mieux mourir pour ma patrie que de l'asservir. » Une seconde lettre du roi ne contenait que ces mots: « Rends-moi tes armes. » Léonidas écrivit au dessous: « Viens les prendre [3]. »

Xerxès, outré de colère, fait marcher les Mèdes et les Cissiens [4], avec ordre de prendre ces hommes en vie, et de les lui amener sur le champ. Quelques soldats courent à Léonidas, et lui disent: « Les Perses sont près de nous. » Il répond froide-

[1] Herodot. lib. 7, cap. 208. — [2] Id. ibid. cap. 210. — [3] Plut. lacon. apophth. p. 225.
[4] Herodot. ibid. cap. 210.

ment : « Dites plutôt que nous sommes près d'eux[1]. » Aussitôt il sort du retranchement avec l'élite de ses troupes, et donne le signal du combat. Les Mèdes s'avancent en fureur : leurs premiers rangs tombent, percés de coups ; ceux qui les remplacent, éprouvent le même sort. Les Grecs, pressés les uns contre les autres, et couverts de grands boucliers, présentent un front hérissé de longues piques. De nouvelles troupes se succèdent vainement pour les rompre. Après plusieurs attaques infructueuses, la terreur s'empare des Mèdes ; ils fuient, et sont relevés par le corps des dix mille Immortels que commandait Hydarnès[2]. L'action devint alors plus meurtrière. La valeur était peut-être égale de part et d'autre ; mais les Grecs avaient pour eux l'avantage des lieux et la supériorité des armes. Les piques des Perses étaient trop courtes, et leurs boucliers trop petits[3] : ils perdirent beaucoup de monde ; et Xerxès, témoin de leur fuite, s'élança, dit-on, plus d'une fois de son trône, et craignit pour son armée.

Le lendemain le combat recommença, mais avec si peu de succès de la part des Perses, que Xerxès désespérait de forcer le passage. L'inquiétude et la honte agitaient son ame orgueilleuse et pusillanime,

[1] Plut. lacon. apophth. p. 225. — [2] Diod. lib. 11, p. 7. — [3] Herodot. lib. 7, cap. 211.

lorsqu'un habitant de ces cantons, nommé Epialtès, vint lui découvrir le sentier fatal par lequel on pouvait tourner les Grecs. Xerxès, transporté de joie, détacha aussitôt Hydarnès, avec le corps des Immortels[1]. Epialtès leur sert de guide : ils partent au commencement de la nuit; ils pénètrent le bois de chênes dont les flancs de ces montagnes sont couverts, et parviennent vers les lieux où Léonidas avait placé un détachement de son armée.

Hydarnès le prit pour un corps de Spartiates; mais, rassuré par Epialtès qui reconnut les Phocéens, il se préparait au combat, lorsqu'il vit ces derniers, après une légère défense, se réfugier sur les hauteurs voisines. Les Perses continuèrent leur route.

Pendant la nuit, Léonidas avait été instruit de leur projet par des transfuges échappés du camp de Xerxès, et le lendemain matin il le fut de leurs succès, par des sentinelles accourues du haut de la montagne. A cette terrible nouvelle, les chefs des Grecs s'assemblèrent. Comme les uns étaient d'avis de s'éloigner des Thermopyles, les autres d'y rester, Léonidas les conjura de se réserver pour des temps plus heureux, et déclara que quant à lui et à ses compagnons, il ne leur était pas permis

[1] Herodot. lib. 7, cap. 215. Diod. lib. 11, p. 7. Strab. lib. 1, p. 10.

de quitter un poste que Sparte leur avait confié [1]. Les Thespiens protestèrent qu'ils n'abandonneraient point les Spartiates; les quatre cents Thébains, soit de gré, soit de force, prirent le même parti [2]; le reste de l'armée eut le temps de sortir du défilé.

Cependant Léonidas se disposait à la plus hardie des entreprises : « Ce n'est point ici, dit-il à ses « compagnons, que nous devons combattre : il faut « marcher à la tente de Xerxès, l'immoler, ou périr « au milieu de son camp. » Ses soldats ne répondirent que par un cri de joie. Il leur fait prendre un repas frugal, en ajoutant : « Nous en prendrons « bientôt un autre chez Pluton. » Toutes ses paroles laissaient une impression profonde dans les esprits. Près d'attaquer l'ennemi, il est ému sur le sort de deux Spartiates qui lui étaient unis par le sang et par l'amitié : il donne au premier une lettre, au second une commission secrète pour les magistrats de Lacédémone. « Nous ne sommes pas ici, lui di- « sent-ils, pour porter des ordres, mais pour com- « battre; » et, sans attendre sa réponse, ils vont se placer dans les rangs qu'on leur avait assignés [3].

Au milieu de la nuit, les Grecs, Léonidas à leur tête, sortent du défilé, avancent à pas redoublés

[1] Herodot. lib. 7, cap. 220. Justin. lib. 2, cap. 11. — [2] Herodot. ibid. cap. 222. Plut. de malign. Herodot. t. 2, p. 865. — [3] Diod. lib. 11, p. 8. Plut. ibid. Herodot. ibid. p. 866. Id. lacon. apophth. t. 2, p. 225. Justin. lib. 2, cap. 11.

dans la plaine, renversent les postes avancés, et pénètrent dans la tente de Xerxès qui avait déja pris la fuite : ils entrent dans les tentes voisines, se répandent dans le camp, et se rassasient de carnage. La terreur qu'ils inspirent se reproduit à chaque pas, à chaque instant, avec des circonstances plus effrayantes. Des bruits sourds, des cris affreux annoncent que les troupes d'Hydarnès sont détruites; que toute l'armée le sera bientôt par les forces réunies de la Grèce. Les plus courageux des Perses ne pouvant entendre la voix de leurs généraux, ne sachant où porter leurs pas, où diriger leurs coups, se jetaient au hasard dans la mêlée, et périssaient par les mains les uns des autres, lorsque les premiers rayons du soleil offrirent à leurs yeux le petit nombre des vainqueurs. Ils se forment aussitôt, et attaquent les Grecs de toutes parts. Léonidas tombe sous une grêle de traits. L'honneur d'enlever son corps engage un combat terrible entre ses compagnons et les troupes les plus aguerries de l'armée persanne. Deux frères de Xerxès, quantité de Perses, plusieurs Spartiates, y perdirent la vie. A la fin les Grecs, quoique épuisés et affaiblis par leurs pertes, enlèvent leur général, repoussent quatre fois l'ennemi dans leur retraite; et, après avoir gagné le défilé, franchissent le retranchement, et

vont se placer sur la petite colline qui est auprès d'Anthéla : ils s'y défendirent encore quelques moments, et contre les troupes qui les suivaient, et contre celles qu'Hydarnès amenait de l'autre côté du détroit [1].

Pardonnez, ombres généreuses, à la faiblesse de mes expressions. Je vous offrais un plus digne hommage, lorsque je visitais cette colline où vous rendîtes les derniers soupirs; lorsque, appuyé sur un de vos tombeaux, j'arrosais de mes larmes les lieux teints de votre sang. Après tout, que pourrait ajouter l'éloquence à ce sacrifice si grand et si extraordinaire? Votre mémoire subsistera plus longtemps que l'empire des Perses, auquel vous avez résisté; et jusqu'à la fin des siècles, votre exemple produira dans les cœurs qui chérissent leur patrie, le recueillement ou l'enthousiasme de l'admiration.

Avant que l'action fût terminée, quelques Thébains, à ce qu'on prétend, se rendirent aux Perses [2]. Les Thespiens partagèrent les exploits et la destinée des Spartiates; et cependant la gloire des Spartiates a presque éclipsé celle des Thespiens. Parmi les causes qui ont influé sur l'opinion publique, on doit observer que la résolution de périr aux Thermopyles fut dans les premiers un projet conçu,

[1] Herodot. lib. 7, cap. 225. — [2] Id. ibid. cap. 233.

arrêté et suivi avec autant de sang-froid que de constance ; au lieu que dans les seconds ce ne fut qu'une saillie de bravoure et de vertu, excitée par l'exemple. Les Thespiens ne s'élevèrent au dessus des autres hommes, que parce que les Spartiates s'étaient élevés au dessus d'eux-mêmes.

Lacédémone s'enorgueillit de la perte de ses guerriers. Tout ce qui les concerne, inspire de l'intérêt. Pendant qu'ils étaient aux Thermopyles, un Trachinien voulant leur donner une haute idée de l'armée de Xerxès, leur disait que le nombre de leurs traits suffirait pour obscurcir le soleil. Tant mieux, répondit le spartiate Diénécès ; nous combattrons à l'ombre [1]. Un autre, envoyé par Léonidas à Lacédémone, était détenu au bourg d'Alpénus par une fluxion sur les yeux. On vint lui dire que le détachement d'Hydarnès était descendu de la montagne, et pénétrait dans le défilé : il prend aussitôt ses armes, ordonne à son esclave de le conduire à l'ennemi, l'attaque au hasard, et reçoit la mort qu'il en attendait [2].

Deux autres également absents par ordre du général, furent soupçonnés, à leur retour, de n'avoir pas fait tous leurs efforts pour se trouver au combat. Ce doute les couvrit d'infamie. L'un s'arracha la vie ;

[1] Herodot. lib. 7, cap. 226. — Id. ibid. cap. 229.

l'autre n'eut d'autre ressource que de la perdre quelque temps après à la bataille de Platée[1].

Le dévouement de Léonidas et de ses compagnons produisit plus d'effet que la victoire la plus brillante : il apprit aux Grecs le secret de leurs forces ; aux Perses, celui de leur faiblesse[2]. Xerxès effrayé d'avoir une si grande quantité d'hommes et si peu de soldats, ne le fut pas moins d'apprendre que la Grèce renfermait dans son sein une multitude de défenseurs aussi intrépides que les Thespiens, et huit mille Spartiates semblables à ceux qui venaient de périr[3]. D'un autre côté, l'étonnement dont ces derniers remplirent les Grecs, se changea bientôt en un desir violent de les imiter. L'ambition de la gloire, l'amour de la patrie, toutes les vertus furent portées au plus haut degré, et les ames à une élévation jusqu'alors inconnue. C'est là le temps des grandes choses ; et ce n'est pas celui qu'il faut choisir pour donner des fers à des peuples animés de si nobles sentiments.

Pendant que Xerxès était aux Thermopyles, son armée navale, après avoir essuyé, sur les côtes de la Magnésie, une tempête qui fit périr quatre cents galères et quantité de vaisseaux de charge[4], avait

[1] Herodot. lib. 7, cap. 231 et 232. — [2] Diod. lib. 11, p. 10. — [3] Herodot. ibid. cap. 210 et 234. — [4] Id. ibid. cap. 190.

continué sa route, et mouillait auprès de la ville d'Aphètes, en présence et seulement à quatre-vingts stades de celle des Grecs [1], chargée de défendre le passage qui est entre l'Eubée et la terre ferme. Ici, quoique avec quelques différences dans le succès, se renouvelèrent dans l'attaque et dans la défense, plusieurs des circonstances qui précédèrent et accompagnèrent le combat des Thermopyles [2].

Les Grecs, à l'approche de la flotte ennemie, résolurent d'abandonner le détroit; mais Thémistocle les y retint [3]. Deux cents vaisseaux perses tournèrent l'île d'Eubée, et allaient envelopper les Grecs, lorsqu'une nouvelle tempête les brisa contre des écueils [4]. Pendant trois jours, il se donna plusieurs combats où les Grecs eurent presque toujours l'avantage. Ils apprirent enfin que le pas des Thermopyles était forcé; et, dès ce moment, ils se retirèrent à l'île de Salamine [5].

Dans cette retraite, Thémistocle parcourut les rivages où des sources d'eau pouvaient attirer l'équipage des vaisseaux ennemis : il y laissa des inscriptions adressées aux Ioniens qui étaient dans l'armée de Xerxès : il leur rappelait qu'ils descendaient de ces Grecs contre lesquels ils portaient

[1] Herodot. lib. 8, cap. 8. — [2] Diod. lib. 11, p. 11. — [3] Herodot. ibid. cap. 4 et 5. Diod. ibid. — [4] Herodot. ibid. cap. 7 et 13. — [5] Id. ibid. cap. 21.

actuellement les armes. Son projet était de les engager à quitter le parti de ce prince, ou du moins à les lui rendre suspects [1].

Cependant l'armée des Grecs s'était placée à l'isthme de Corinthe, et ne songeait plus qu'à disputer l'entrée du Péloponèse [2]. Ce projet déconcertait les vues des Athéniens, qui jusqu'alors s'étaient flattés que la Béotie, et non l'Attique, serait le théâtre de la guerre. Abandonnés de leurs alliés, ils se seraient peut-être abandonnés eux-mêmes. Mais Thémistocle, qui prévoyait tout sans rien craindre, comme il prévenait tout sans rien hasarder, avait pris de si justes mesures, que cet événement même ne servit qu'à justifier le système de défense qu'il avait conçu dès le commencement de la guerre médique.

En public, en particulier, il représentait aux Athéniens, qu'il était temps de quitter des lieux que la colère céleste livrait à la fureur des Perses; que la flotte leur offrait un asyle assuré; qu'ils trouveraient une nouvelle patrie partout où ils pourraient conserver leur liberté : il appuyait ces discours par des oracles qu'il avait obtenus de la Pythie; et, lorsque le peuple fut assemblé, un inci-

[1] Herodot. lib. 8, cap. 22. Justin. lib. 2, cap. 12. Plut. in Themist. p. 116. — [2] Herodot. ibid. cap. 40. Isocr. paneg. t. 1, p. 166.

dent ménagé par Thémistocle, acheva de le déterminer. Des prêtres annoncèrent que le serpent sacré que l'on nourrissait dans le temple de Minerve, venait de disparaître [1]. La déesse abandonne ce séjour, s'écrièrent-ils; que tardons-nous à la suivre? Aussitôt le peuple confirma ce décret proposé par Thémistocle : « Que la ville serait mise sous la pro-« tection de Minerve; que tous les habitants en état « de porter les armes, passeraient sur les vaisseaux; « que chaque particulier pourvoierait à la sûreté de « sa femme, de ses enfants et de ses esclaves [2]. » Le peuple était si animé, qu'au sortir de l'assemblée il lapida Cyrsilus qui avait osé proposer de se soumettre aux Perses, et fit subir le même supplice à la femme de cet orateur [3].

L'exécution de ce décret offrit un spectacle attendrissant. Les habitants de l'Attique, obligés de quitter leurs foyers, leurs campagnes, les temples de leurs dieux, les tombeaux de leurs pères, faisaient retentir les plaines de cris lugubres. Les vieillards que leurs infirmités ne permettaient pas de transporter, ne pouvaient s'arracher des bras de leur famille désolée; les hommes en état de servir la république, recevaient sur les rivages de la mer,

[1] Herodot. lib. 8, cap. 41. Plut. in Themist. p. 116. — [2] Plut. ibid. — [3] Demosth. de cor. p. 507.

les adieux et les pleurs de leurs femmes, de leurs enfants, et de ceux dont ils avaient reçu le jour [1]: ils les faisaient embarquer à la hâte sur des vaisseaux qui devaient les conduire à Egine, à Trézène, à Salamine [2]; et ils se rendaient tout de suite sur la flotte, portant en eux-mêmes le poids d'une douleur qui n'attendait que le moment de la vengeance.

Xerxès se disposait alors à sortir des Thermopyles : la fuite de l'armée navale des Grecs lui avait rendu tout son orgueil; il espérait de trouver chez eux la terreur et le découragement que le moindre revers excitait dans son ame. Dans ces circonstances, quelques transfuges d'Arcadie se rendirent à son armée, et furent amenés en sa présence. On leur demanda ce que faisaient les peuples du Péloponèse. « Ils célèbrent les jeux olympiques, répon- « dirent-ils, et sont occupés à distribuer des cou- « ronnes aux vainqueurs. » Un des chefs de l'armée s'étant écrié aussitôt, On nous mène donc contre des hommes qui ne combattent que pour la gloire? Xerxès lui reprocha sa lâcheté; et, regardant la sécurité des Grecs comme une insulte, il précipita son départ [3].

[1] Plut. in Themist. p. 117. — [2] Herodot. lib. 8, cap. 41. Pausan. lib. 2, p. 185.
[3] Herodot. ibid. cap. 26.

Il entra dans la Phocide. Les habitants résolurent de tout sacrifier, plutôt que de trahir la cause commune : les uns se réfugièrent sur le mont Parnasse ; les autres, chez une nation voisine : leurs campagnes furent ravagées, et leurs villes détruites par le fer et par la flamme. La Béotie se soumit, à l'exception de Platée et de Thespies, qui furent ruinées de fond en comble [1].

Après avoir dévasté l'Attique, Xerxès entra dans Athènes : il y trouva quelques malheureux vieillards qui attendaient la mort, et un petit nombre de citoyens qui, sur la foi de quelques oracles mal interprétés, avaient résolu de défendre la citadelle. Ils repoussèrent, pendant plusieurs jours, les attaques redoublées des assiégeants ; mais à la fin, les uns se précipitèrent du haut des murs, les autres furent massacrés dans les lieux saints où ils avaient vainement cherché un asyle. La ville fut livrée au pillage, et consumée par la flamme [2].

Combat de Salamine.

L'armée navale des Perses mouillait dans la rade de Phalère [3], à vingt stades d'Athènes [a] ; celle des Grecs, sur les côtes de Salamine. Cette île, placée en face d'Eleusis [b], forme une assez grande baie où l'on pénètre par deux détroits ; l'un à l'est, du côté

[1] Herodot. lib. 8, cap. 50. — [2] Id. ibid. cap. 53. Pausan. lib. 10, cap. 35, p. 887. [3] Herodot. ibid. cap. 67. Pausan. lib. 8, cap. 10, p. 619. — [a] Une petite lieue. — [b] Voyez le plan du combat de Salamine.

de l'Attique; l'autre à l'ouest, du côté de Mégare. Le premier, à l'entrée duquel est la petite île de Psyttalie, peut avoir en certains endroits, sept à huit stades de large [a], beaucoup plus en d'autres; le second est plus étroit.

L'incendie d'Athènes fit une si vive impression sur l'armée navale des Grecs, que la plupart résolurent de se rapprocher de l'isthme de Corinthe, où les troupes de terre s'étaient retranchées. Le départ fut fixé au lendemain [1].

Pendant la nuit [b], Thémistocle se rendit auprès d'Eurybiade, généralissime de la flotte [2]: il lui représenta vivement que si, dans la consternation qui s'était emparée des soldats, il les conduisait dans des lieux propres à favoriser leur désertion, son autorité ne pouvant plus les retenir dans les vaisseaux, il se trouverait bientôt sans armée, et la Grèce sans défense.

Eurybiade, frappé de cette réflexion, appela les généraux au conseil. Tous se soulèvent contre la proposition de Thémistocle; tous, irrités de son obstination, en viennent à des propos offensants, à des menaces outrageantes. Il repoussait avec fureur ces attaques indécentes et tumultueuses, lorsqu'il

[a] Sept à huit cents toises. — [1] Herodot. lib. 8, cap. 56. — [b] La nuit du 18 au 19 octobre de l'an 480 avant J. C. — [2] Herodot. ibid. cap. 57.

vit le général lacédémonien venir à lui la canne levée. Il s'arrête, et lui dit sans s'émouvoir: « Frappe, « mais écoute [1]. » Ce trait de grandeur étonne le Spartiate, fait régner le silence; et Thémistocle reprenant sa supériorité, mais évitant de jeter le moindre soupçon sur la fidélité des chefs et des troupes, peint vivement les avantages du poste qu'ils occupaient, les dangers de celui qu'ils veulent prendre. « Ici, dit-il, resserrés dans un détroit, « nous opposerons un front égal à celui de l'ennemi. « Plus loin, la flotte innombrable des Perses, ayant « assez d'espace pour se déployer, nous envelop- « pera de toutes parts. En combattant à Salamine, « nous conserverons cette île où nous avons déposé « nos femmes et nos enfants; nous conserverons l'île « d'Egine et la ville de Mégare, dont les habitants « sont entrés dans la confédération: si nous nous « retirons à l'isthme, nous perdrons ces places im- « portantes, et vous aurez à vous reprocher, Eu- « rybiade, d'avoir attiré l'ennemi sur les côtes du « Péloponèse [2]. »

A ces mots, Adimante, chef des Corinthiens, partisan déclaré de l'avis contraire, a de nouveau recours à l'insulte. « Est-ce à un homme, dit-il, « qui n'a ni feu ni lieu, qu'il convient de donner

[1] Plut. in Themist. p. 117. — [2] Herodot. lib. 8, cap. 61. Diod. lib. 11, p. 13.

« des lois à la Grèce ? Que Thémistocle réserve « ses conseils pour le temps où il pourra se flatter « d'avoir une patrie. Eh quoi ! s'écrie Thémistocle, « on oserait, en présence des Grecs, nous faire un « crime d'avoir abandonné un vain amas de pierres « pour éviter l'esclavage ! Malheureux Adimante ! « Athènes est détruite, mais les Athéniens existent ; « ils ont une patrie mille fois plus florissante que la « vôtre. Ce sont ces deux cents vaisseaux qui leur « appartiennent, et que je commande : je les offre « encore ; mais ils resteront en ces lieux. Si on re- « fuse leur secours, tel Grec qui m'écoute, appren- « dra bientôt que les Athéniens possèdent une ville « plus opulente et des campagnes plus fertiles que « celles qu'ils ont perdues[1]. » Et s'adressant tout de suite à Eurybiade : « C'est à vous maintenant de « choisir entre l'honneur d'avoir sauvé la Grèce, et « la honte d'avoir causé sa ruine. Je vous déclare « seulement qu'après votre départ, nous embarque- « rons nos femmes et nos enfants, et que nous irons « en Italie fonder une puissance qui nous fut annon- « cée autrefois par les oracles. Quand vous aurez « perdu des alliés tels que les Athéniens, vous vous « souviendrez peut-être des discours de Thémis- « tocle[2]. »

[1] Herodot. lib. 8, cap. 61. Plut. in Themist. p. 117. — [2] Herodot. ibid. cap. 62.

La fermeté du général athénien en imposa tellement, qu'Eurybiade ordonna que l'armée ne quitterait point les rivages de Salamine.

Les mêmes intérêts s'agitaient en même temps sur les deux flottes. Xerxès avait convoqué, sur un de ses vaisseaux, les chefs des divisions particulières dont son armée navale était composée. C'étaient les rois de Sidon, de Tyr, de Cilicie, de Chypre, et quantité d'autres petits souverains ou despotes, dépendants et tributaires de la Perse. Dans cette assemblée auguste parut aussi Artémise, reine d'Halicarnasse et de quelques îles voisines : princesse qu'aucun des autres généraux ne surpassait en courage et n'égalait en prudence [1]; qui avait suivi Xerxès sans y être forcée, et lui disait la vérité sans lui déplaire. On mit en délibération si l'on attaquerait de nouveau la flotte des Grecs. Mardonius se leva pour recueillir les suffrages.

Le roi de Sidon, et la plupart de ceux qui opinèrent avec lui, instruits des intentions du grand-roi, se déclarèrent pour la bataille. Mais Artémise dit à Mardonius : « Rapportez en propres termes à « Xerxès, ce que je vais vous dire : Seigneur, après « ce qui s'est passé au dernier combat naval, on ne « me soupçonnera point de faiblesse et de lâcheté.

[1] Herodot. lib. 8, cap. 101.

« Mon zèle m'oblige aujourd'hui à vous donner un « conseil salutaire. Ne hasardez pas une bataille « dont les suites seraient inutiles ou funestes à « votre gloire. Le principal objet de votre expédi- « tion n'est-il pas rempli ? Vous êtes maître d'Athè- « nes ; vous le serez bientôt du reste de la Grèce. « En tenant votre flotte dans l'inaction, celle de vos « ennemis, qui n'a de subsistances que pour quel- « ques jours, se dissipera d'elle-même. Voulez-vous « hâter ce moment ? envoyez vos vaisseaux sur les « côtes du Péloponèse ; conduisez vos troupes de « terre vers l'isthme de Corinthe, et vous verrez « celles des Grecs courir au secours de leur patrie. « Je crains une bataille, parce que, loin de pro- « curer ces avantages, elle exposerait vos deux ar- « mées ; je la crains, parce que je connais la supé- « riorité de la marine des Grecs. Vous êtes, sei- « gneur, le meilleur des maîtres ; mais vous avez « de fort mauvais serviteurs. Et quelle confiance, « après tout, pourrait vous inspirer cette foule d'E- « gyptiens, de Cypriotes, de Ciliciens et de Pam- « philiens, qui remplissent la plus grande partie de « vos vaisseaux[1] ? »

Mardonius ayant achevé de prendre les voix, en fit son rapport à Xerxès, qui, après avoir comblé

[1] Herodot. lib. 8, cap. 68.

d'éloges la reine d'Halicarnasse, tâcha de concilier l'avis de cette princesse, avec celui du plus grand nombre. Sa flotte eut ordre de s'avancer vers l'île de Salamine, et son armée de marcher vers l'isthme de Corinthe [1].

Cette marche produisit l'effet qu'Artémise avait prévu. La plupart des généraux de la flotte grecque s'écrièrent qu'il était temps d'aller au secours du Péloponèse. L'opposition des Eginètes, des Mégariens et des Athéniens fit traîner la délibération en longueur; mais à la fin Thémistocle, s'apercevant que l'avis contraire prévalait dans le conseil [2], fit un dernier effort pour en prévenir les suites.

Un homme alla, pendant la nuit [a], annoncer de sa part aux chefs de la flotte ennemie, qu'une partie des Grecs, le général des Athéniens à leur tête, étaient disposés à se déclarer pour le roi; que les autres, saisis d'épouvante, méditaient une prompte retraite; qu'affaiblis par leurs divisions, s'ils se voyaient tout-à-coup entourés de l'armée persanne, ils seraient forcés de rendre leurs armes, ou de les tourner contre eux-mêmes [3].

Aussitôt les Perses s'avancèrent à la faveur des ténèbres; et, après avoir bloqué les issues par où

[1] Herodot. lib. 8, cap. 69 et 71. — [2] Lycurg. in Leocr. p. 156. — [a] Dans la nuit du 19 au 20 octobre de l'an 480 avant J. C. — [3] Herodot. ibid. cap. 75. Diod. lib. 11, p. 14. Plut. in Themist. p. 118. Nep. in Themist. cap. 4.

les Grecs auraient pu s'échapper[1], ils mirent quatre cents hommes[2] dans l'île de Psyttalie, placée entre le continent et la pointe orientale de Salamine. Le combat devait se donner en cet endroit[3].

Dans ce moment Aristide, que Thémistocle avait, quelque temps auparavant, rendu aux vœux des Athéniens[4], passait de l'île d'Egine à l'armée des Grecs : il s'aperçut du mouvement des Perses; et, dès qu'il fut à Salamine, il se rendit au lieu où les chefs étaient assemblés, fit appeler Thémistocle, et lui dit : « Il est temps de renoncer à nos vaines et « puériles dissentions. Un seul intérêt doit nous ani- « mer aujourd'hui, celui de sauver la Grèce ; vous, « en donnant des ordres ; moi, en les exécutant. « Dites aux Grecs qu'il n'est plus question de déli- « bérer, et que l'ennemi vient de se rendre maître « des passages qui pouvaient favoriser leur fuite. » Thémistocle, touché du procédé d'Aristide, lui découvrit le stratagème qu'il avait employé pour attirer les Perses, et le pria d'entrer au conseil[5]. Le récit d'Aristide, confirmé par d'autres témoins qui arrivaient successivement, rompit l'assemblée, et les Grecs se préparèrent au combat.

Par les nouveaux renforts que les deux flottes

[1] Æschyl. in Pers. v. 366. Diod. lib. 11, p. 14. — [2] Pausan. lib. 1, cap. 36, p. 88.
[3] Herodot. lib. 8, cap. 76. — [4] Plut. in Themist. p. 117. — [5] Id. ibid. p. 118; in Aristid. p. 323.

avaient reçus, celle des Perses montait à douze cent sept vaisseaux; celle des Grecs, à trois cent quatre-vingts [1]. A la pointe du jour, Thémistocle fit embarquer ses soldats. La flotte des Grecs se forma dans le détroit de l'est: les Athéniens étaient à la droite [2], et se trouvaient opposés aux Phéniciens; leur gauche, composée des Lacédémoniens, des Eginètes et des Mégariens, avait en tête les Ioniens [3].

Xerxès, voulant animer son armée par sa présence, vint se placer sur une hauteur voisine, entouré de secrétaires qui devaient décrire toutes les circonstances du combat [4]. Dès qu'il parut, les deux ailes des Perses se mirent en mouvement, et s'avancèrent jusqu'au-delà de l'île de Psyttalie. Elles conservèrent leurs rangs tant qu'elles purent s'étendre; mais elles étaient forcées de les rompre, à mesure qu'elles approchaient de l'île et du continent [5]. Outre ce désavantage, elles avaient à lutter contre le vent qui leur était contraire [6], contre la pesanteur de leurs vaisseaux qui se prêtaient difficilement à la manœuvre, et qui, loin de se soutenir mutuellement, s'embarrassaient, et s'entre-heurtaient sans cesse.

[1] Herodot. lib. 7, cap. 184; lib. 8, cap. 66 et 82. — [2] Id. lib. 8, cap. 83. Diod. lib. 11, p. 15. — [3] Herodot. lib. 8, cap. 85. — [4] Id. ibid. cap. 69 et 90. Plut. in Themist. p. 118. [5] Diod. lib. 11, p. 15. — [6] Plut. ibid. p. 119.

Le sort de la bataille dépendait de ce qui se ferait à l'aile droite des Grecs, à l'aile gauche des Perses : c'était là que se trouvait l'élite des deux armées. Les Phéniciens et les Athéniens se poussaient et se repoussaient dans le défilé. Ariabignès, un des frères de Xerxès, conduisait les premiers au combat, comme s'il les eût menés à la victoire. Thémistocle était présent à tous les lieux, à tous les dangers. Pendant qu'il ranimait ou modérait l'ardeur des siens, Ariabignès s'avançait, et faisait déja pleuvoir sur lui, comme du haut d'un rempart, une grêle de flèches et de traits. Dans l'instant même, une galère athénienne fondit avec impétuosité sur l'amiral phénicien; et le jeune prince indigné, s'étant élancé sur cette galère, fut aussitôt percé de coups [1].

La mort du général répandit la consternation parmi les Phéniciens; et la multiplicité des chefs y mit une confusion qui accéléra leur perte : leurs gros vaisseaux, portés sur les rochers des côtes voisines, brisés les uns contre les autres, entr'ouverts dans leurs flancs par les éperons des galères athéniennes, couvraient la mer de leurs débris; les secours mêmes qu'on leur envoyait ne servaient qu'à augmenter le désordre [2]. Vainement les Cypriotes

[1] Plut. in Themist. p. 119. Herodot. lib. 8, cap. 89. — [2] Æschyl. in Pers. v. 413. Herodot. ibid. cap. 80.

et les autres nations de l'orient voulurent rétablir le combat : après une assez longue résistance, ils se dispersèrent, à l'exemple des Phéniciens [1].

Peu content de cet avantage, Thémistocle mena son aile victorieuse au secours des Lacédémoniens et des autres alliés, qui se défendaient contre les Ioniens. Comme ces derniers avaient lu, sur les rivages de l'Eubée, les inscriptions où Thémistocle les exhortait à quitter le parti des Perses, on prétend que quelques-uns d'entre eux se réunirent aux Grecs pendant la bataille, ou ne furent attentifs qu'à les épargner. Il est certain pourtant que la plupart combattirent avec beaucoup de valeur, et ne songèrent à la retraite, que lorsqu'ils eurent sur les bras toute l'armée des Grecs. Ce fut alors qu'Artémise, entourée d'ennemis, et sur le point de tomber au pouvoir d'un athénien qui la suivait de près, n'hésita point à couler à fond un vaisseau de l'armée persanne. L'athénien, convaincu, par cette manœuvre, que la reine avait quitté le parti des Perses, cessa de la poursuivre ; et Xerxès, persuadé que le vaisseau submergé faisait partie de la flotte grecque, ne put s'empêcher de dire que, dans cette journée, les hommes s'étaient conduits comme des femmes, et les femmes comme des hommes [2].

[1] Diod. lib. 11, p. 15. — [2] Herodot. lib. 8, cap. 88.

L'armée des Perses se retira au port de Phalère[1]. Deux cents de leurs vaisseaux avaient péri ; quantité d'autres étaient pris : les Grecs n'avaient perdu que quarante galères[2]. Le combat fut donné le 20 de boédromion, la première année de la soixante-quinzième olympiade[a].

On a conservé le souvenir des peuples et des particuliers qui s'y distinguèrent le plus. Parmi les premiers, ce furent les Eginètes et les Athéniens ; parmi les seconds, Polycrite d'Egine, et deux athéniens, Eumène et Aminias[3].

Tant que dura le combat, Xerxès fut agité par la joie, la crainte et le désespoir ; tour-à-tour prodiguant des promesses, et dictant des ordres sanguinaires ; faisant enregistrer par ses secrétaires, les noms de ceux qui se signalaient dans l'action ; faisant exécuter par ses esclaves, les officiers qui venaient auprès de lui justifier leur conduite[4]. Quand il ne fut plus soutenu par l'espérance ou par la fureur, il tomba dans un abattement profond ; et, quoiqu'il eût encore assez de forces pour soumettre l'univers, il vit sa flotte prête à se révolter, et les Grecs prêts à brûler le pont de bateaux qu'il avait sur l'Hellespont. La fuite la plus prompte aurait pu

[1] Herodot. lib. 8, cap. 91 et 93. — [2] Diod. lib. 11, p. 16. — [a] Le 20 octobre de l'an 480 avant J. C. (Dodwell. in annal. Thucyd. p. 49.) — [3] Herodot. ibid. cap. 93. — [4] Diod. ibid.

le délivrer de ces vaines terreurs[1]; mais un reste de décence ou de fierté ne lui permettant pas d'exposer tant de faiblesse aux yeux de ses ennemis et de ses courtisans, il ordonna de faire les préparatifs d'une nouvelle attaque, et de joindre, par une chaussée, l'île de Salamine au continent.

Il envoya ensuite un courier à Suze, comme il en avait dépêché un après la prise d'Athènes. A l'arrivée du premier, les habitants de cette grande ville coururent aux temples, et brûlèrent des parfums dans les rues jonchées de branches de myrte: à l'arrivée du second, ils déchirèrent leurs habits; et tout retentit de cris, de gémissements, d'expressions d'intérêt pour le roi, d'imprécations contre Mardonius, le premier auteur de cette guerre[2].

Les Perses et les Grecs s'attendaient à une nouvelle bataille; mais Mardonius ne se rassurait pas sur les ordres que Xerxès avait donnés : il lisait dans l'ame de ce prince, et n'y voyait que les sentiments les plus vils, joints à des projets de vengeance, dont il serait lui-même la victime. « Seigneur, lui dit-il en s'approchant, daignez rappeler « votre courage. Vous n'aviez pas fondé vos espé« rances sur votre flotte, mais sur cette armée re« doutable que vous m'avez confiée. Les Grecs ne

[1] Herodot. lib. 8, cap. 97. — [2] Id. ibid. cap. 99.

« sont pas plus en état de vous résister qu'aupara-
« vant : rien ne peut les dérober à la punition que
« méritent leurs anciennes offenses, et le stérile
« avantage qu'ils viennent de remporter. Si nous
« prenions le parti de la retraite, nous serions à
« jamais l'objet de leur dérision, et vous feriez re-
« jaillir sur vos fidèles Perses, l'opprobre dont vien-
« nent de se couvrir les Phéniciens, les Egyptiens,
« et les autres peuples qui combattaient sur vos
« vaisseaux. Je conçois un autre moyen de sauver
« leur gloire et la vôtre ; c'est de ramener le plus
« grand nombre de vos troupes en Perse, et de me
« laisser trois cent mille hommes, avec lesquels je
« réduirai toute la Grèce en servitude [1]. »

Xerxès, intérieurement pénétré de joie, assembla son conseil, y fit entrer Artémise, et voulut qu'elle s'expliquât sur le projet de Mardonius. La reine, sans doute dégoûtée de servir un tel prince, et persuadée qu'il est des occasions où délibérer c'est avoir pris son parti, lui conseilla de retourner au plus tôt dans ses états. Je dois rapporter une partie de sa réponse, pour faire connaître le langage de la cour de Suze. « Laissez à Mardonius le
« soin d'achever votre ouvrage. S'il réussit, vous en
« aurez toute la gloire ; s'il périt ou s'il est défait,

[1] Herodot. lib. 8, cap. 100. Justin. lib. 2, cap. 13.

« votre empire n'en sera point ébranlé, et la Perse « ne regardera pas comme un grand malheur, la « perte d'une bataille, dès que vous aurez mis votre « personne en sûreté [1]. »

Xerxès ne différa plus. Sa flotte eut ordre de se rendre incessamment à l'Hellespont, et de veiller à la conservation du pont de bateaux [2] : celle des Grecs la poursuivit jusqu'à l'île d'Andros. Thémistocle et les Athéniens voulaient l'atteindre, et brûler ensuite le pont ; mais Eurybiade ayant fortement représenté, que loin d'enfermer les Perses dans la Grèce, il faudrait, s'il était possible, leur procurer de nouvelles issues pour en sortir, l'armée des alliés s'arrêta, et se rendit bientôt au port de Pagase, où elle passa l'hiver.

Thémistocle fit tenir alors un avis secret à Xerxès. Les uns disent, que voulant, en cas de disgrace, se ménager un asyle auprès de ce prince, il se félicitait d'avoir détourné les Grecs du projet qu'ils avaient eu de brûler le pont [3]. Suivant d'autres, il prévenait le roi, que, s'il ne hâtait son départ, les Grecs lui fermeraient le chemin de l'Asie [4]. Quoi qu'il en soit, quelques jours après le combat de Salamine, le roi prit le chemin de la Thessalie, où

[1] Herodot. lib. 8, cap. 102. — [2] Id. ibid. cap. 107. — [3] Id. ibid. cap. 110. — [4] Plut. in Themist. p. 120. Nep. in Themist. cap. 5. Diod. lib. 11, p. 16.

Mardonius mit en quartier d'hiver les trois cent mille hommes qu'il avait demandés et choisis dans toute l'armée [1] : de là continuant sa route, il arriva sur les bords de l'Hellespont, avec un très-petit nombre de troupes [2]; le reste, faute de vivres, avait péri par les maladies, ou s'était dispersé dans la Macédoine et dans la Thrace. Pour comble d'infortune, le pont ne subsistait plus; la tempête l'avait détruit. Le roi se jeta dans un bateau, passa la mer en fugitif [a], environ six mois après l'avoir traversée en conquérant [3], et se rendit en Phrygie, pour y bâtir des palais superbes qu'il eut l'attention de fortifier [4].

Après la bataille, le premier soin des vainqueurs fut d'envoyer à Delphes les prémices des dépouilles qu'ils se partagèrent; ensuite les généraux allèrent à l'isthme de Corinthe; et, suivant un usage respectable par son ancienneté, plus respectable encore par l'émulation qu'il inspire, ils s'assemblèrent auprès de l'autel de Neptune, pour décerner des couronnes à ceux d'entre eux qui avaient le plus contribué à la victoire. Le jugement ne fut pas prononcé; chacun des chefs s'était adjugé le premier prix, en même temps que la plupart avaient accordé le second à Thémistocle.

[1] Herodot. lib. 8, cap. 113. — [2] Id. ibid. cap. 115. — [a] Le 4 décembre de l'an 480 avant J. C. (Dodwell. in annal. Thucyd. p. 50.) — [3] Herodot. ibid. cap. 51 et 115.
[4] Xenoph. exped. Cyr. lib. 1, p. 246.

Quoiqu'on ne pût en conséquence lui disputer le premier dans l'opinion publique, il voulut en obtenir un effectif de la part des Spartiates : ils le reçurent à Lacédémone, avec cette haute considération qu'ils méritaient eux-mêmes, et l'associèrent aux honneurs qu'ils décernaient à Eurybiade. Une couronne d'olivier fut la récompense de l'un et de l'autre. A son départ, on le combla de nouveaux éloges; on lui fit présent du plus beau char qu'on put trouver à Lacédémone; et, par une distinction aussi nouvelle qu'éclatante, trois cents jeunes cavaliers tirés des premières familles de Sparte, eurent ordre de l'accompagner jusqu'aux frontières de la Laconie [1].

Cependant Mardonius se disposait à terminer une guerre si honteuse pour la Perse : il ajoutait de nouvelles troupes à celles que Xerxès lui avait laissées, sans s'apercevoir que c'était les affaiblir que de les augmenter; il sollicitait tour-à-tour les oracles de la Grèce [2]; il envoyait des défis aux peuples alliés, et leur proposait pour champ de bataille, les plaines de la Béotie ou celles de la Thessalie : enfin, il résolut de détacher les Athéniens de la ligue, et fit partir pour Athènes Alexandre, roi de Macédoine, qui leur était uni par les liens de l'hospitalité [3].

[1] Herodot. lib. 8, cap. 124. — [2] Id. ibid. cap. 133. — [3] Id. ibid. cap. 136.

Ce prince, admis à l'assemblée du peuple, en même temps que les ambassadeurs de Lacédémone chargés de rompre cette négociation, parla de cette manière : « Voici ce que dit Mardonius : J'ai reçu « un ordre du roi, conçu en ces termes : J'oublie « les offenses des Athéniens. Mardonius, exécutez « mes volontés ; rendez à ce peuple ses terres ; don- « nez-lui-en d'autres s'il en desire ; conservez-lui « ses lois, et rétablissez les temples que j'ai brûlés. « J'ai cru devoir vous instruire des intentions de « mon maître ; et j'ajoute : C'est une folie de votre « part de vouloir résister aux Perses ; c'en est une « plus grande de prétendre leur résister longtemps. « Quand même, contre toute espérance, vous rem- « porteriez la victoire, une autre armée vous l'ar- « racherait bientôt des mains. Ne courez donc point « à votre perte ; et qu'un traité de paix dicté par » la bonne-foi, mette à couvert votre honneur et « votre liberté. » Alexandre, après avoir rapporté ces paroles, tâcha de convaincre les Athéniens qu'ils n'étaient pas en état de lutter contre la puissance des Perses, et les conjura de préférer l'amitié de Xerxès à tout autre intérêt[1].

« N'écoutez pas les perfides conseils d'Alexandre, s'écrièrent alors les députés de Lacédémone. « C'est

[1] Herodot. lib. 8, cap. 140.

« un tyran qui sert un autre tyran : il a, par un « indigne artifice, altéré les instructions de Mar- « donius. Les offres qu'il vous fait de sa part, sont « trop séduisantes pour n'être pas suspectes. Vous « ne pouvez les accepter, sans fouler aux pieds les « lois de la justice et de l'honneur. N'est-ce pas « vous qui avez allumé cette guerre? et faudra-t-il « que ces Athéniens qui, dans tous les temps, ont « été les plus zélés défenseurs de la liberté, soient « les premiers auteurs de notre servitude? Lacédé- « mone, qui vous fait ces représentations par notre « bouche, est touchée du funeste état où vous ré- « duisent vos maisons détruites et vos campagnes « ravagées : elle vous propose en son nom, et au « nom de ses alliés, de garder en dépôt, pendant le « reste de la guerre, vos femmes, vos enfants et vos « esclaves [1]. »

Les Athéniens mirent l'affaire en délibération ; et, suivant l'avis d'Aristide, il fut résolu de répondre au roi de Macédoine, qu'il aurait pu se dispenser de les avertir que leurs forces étaient inférieures à celles de l'ennemi ; qu'ils n'en étaient pas moins disposés à opposer la plus vigoureuse résistance à ces barbares ; qu'ils lui conseillaient, s'il avait à l'avenir de pareilles lâchetés à leur proposer,

[1] Herodot. lib. 8, cap. 142.

de ne pas paraître en leur présence, et de ne pas les exposer à violer en sa personne les droits de l'hospitalité et de l'amitié [1].

Il fut décidé qu'on répondrait aux Lacédémoniens, que si Sparte avait mieux connu les Athéniens, elle ne les aurait pas crus capables d'une trahison, ni tâché de les retenir dans son alliance par des vues d'intérêt; qu'ils pourvoiraient comme ils pourraient aux besoins de leurs familles, et qu'ils remerciaient les alliés de leurs offres généreuses; qu'ils étaient attachés à la ligue par des liens sacrés et indissolubles; que l'unique grace qu'ils demandaient aux alliés, c'était de leur envoyer au plus tôt du secours, parce qu'il était temps de marcher en Béotie, et d'empêcher les Perses de pénétrer une seconde fois dans l'Attique [2].

Les ambassadeurs étant rentrés, Aristide fit lire les décrets en leur présence; et soudain élevant la voix : « Députés lacédémoniens, dit-il, apprenez à « Sparte que tout l'or qui circule sur la terre, ou « qui est encore caché dans ses entrailles, n'est rien « à nos yeux, au prix de notre liberté.... Et vous, « Alexandre, en s'adressant à ce prince, et lui montrant le soleil, « dites à Mardonius que tant que « cet astre suivra la route qui lui est prescrite, les

[1] Herodot. lib. 8, cap. 143. Lycurg. in Leocr. p. 156. — [2] Herodot. ibid. cap. 144.

« Athéniens poursuivront sur le roi de Perse la ven-« geance qu'exigent leurs campagnes désolées et « leurs temples réduits en cendres[1]. » Pour rendre cet engagement encore plus solennel, il fit sur le champ passer un décret, par lequel les prêtres dévoueraient aux dieux infernaux tous ceux qui auraient des intelligences avec les Perses, et qui se détacheraient de la confédération des Grecs.

Mardonius, instruit de la résolution des Athéniens, fit marcher aussitôt ses troupes en Béotie, et de là fondit sur l'Attique, dont les habitants s'étaient une seconde fois réfugiés dans l'île de Salamine[2]. Il fut si flatté de s'être emparé d'un pays désert, que, par des signaux placés de distance en distance, soit dans les îles, soit dans le continent, il en avertit Xerxès, qui était encore à Sardes en Lydie[3]. Il en voulut profiter aussi, pour entamer une nouvelle négociation avec les Athéniens; mais il reçut la même réponse; et Lycidas, un des sénateurs, qui avait proposé d'écouter les offres du général persan, fut lapidé avec ses enfants et sa femme[4].

Cependant les alliés, au lieu d'envoyer une armée dans l'Attique, comme ils en étaient convenus,

[1] Herodot. lib. 8, cap. 143. Plut. in Aristid. p. 324. — [2] Diod. lib. 11, p. 23. — [3] Herodot. lib. 9, cap. 3. — [4] Id. ibid. cap. 5.

se fortifiaient à l'isthme de Corinthe, et ne paraissaient attentifs qu'à la défense du Péloponèse [1]. Les Athéniens, alarmés de ce projet, envoyèrent des ambassadeurs à Lacédémone, où l'on célébrait des fêtes qui devaient durer plusieurs jours : ils firent entendre leurs plaintes. On différait de jour en jour d'y répondre. Offensés enfin d'une inaction et d'un silence qui ne les mettaient que trop en droit de soupçonner une perfidie, ils se présentèrent pour la dernière fois aux Ephores, et leur déclarèrent qu'Athènes trahie par les Lacédémoniens, et abandonnée des autres alliés, était résolue de tourner ses armes contre eux, en faisant sa paix avec les Perses.

Les Ephores répondirent que la nuit précédente ils avaient fait partir, sous la conduite de Pausanias, tuteur du jeune roi Plistarque, cinq mille Spartiates, et trente-cinq mille esclaves ou Hilotes armés à la légère [2]. Ces troupes, bientôt augmentées de cinq mille Lacédémoniens, s'étant jointes avec celles des villes confédérées, partirent d'Eleusis, et se rendirent en Béotie, où Mardonius venait de ramener son armée [3].

Il avait sagement évité de combattre dans l'Attique. Comme ce pays est entrecoupé de hauteurs

[1] Herodot. lib. 9, cap. 6. — [2] Id. ibid. cap. 11. — [3] Id. ibid. cap. 19.

et de défilés, il n'aurait pu ni développer sa cavalerie dans le combat, ni assurer sa retraite dans un revers. La Béotie, au contraire, offrait de grandes plaines, un pays fertile, quantité de villes prêtes à recueillir les débris de son armée : car, à l'exception de ceux de Platée et de Thespies, tous les peuples de ces cantons s'étaient déclarés pour les Perses.

Bataille de Platée.

Mardonius établit son camp dans la plaine de Thèbes, le long du fleuve Asopus, dont il occupait la rive gauche, jusqu'aux frontières du pays des Platéens [a]. Pour renfermer ses bagages et pour se ménager un asyle, il faisait entourer d'un fossé profond, ainsi que de murailles et de tours construites en bois [1], un espace de dix stades en tous sens [b].

Les Grecs étaient en face, au pied et sur le penchant du mont Cithéron. Aristide commandait les Athéniens; Pausanias, toute l'armée [c]. Ce fut là que les généraux dressèrent la formule d'un serment que les soldats se hâtèrent de prononcer. Le voici : « Je ne préférerai point la vie à la liberté; « je n'abandonnerai mes chefs, ni pendant leur vie, « ni après leur mort; je donnerai les honneurs de

[a] Voyez le plan de la bataille de Platée. — [1] Herodot. lib. 9, cap. 15. Plut. in Aristid. p. 325. — [b] Environ neuf cent quarante-cinq toises. — [c] Les deux armées se trouvèrent en présence le 10 septembre de l'an 479 avant J. C. (Dodwell. in annal. Thucyd. p. 52.)

« la sépulture à ceux des alliés qui périront dans « la bataille ; après la victoire, je ne renverserai au- « cune des villes qui auront combattu pour la Grèce, « et je décimerai toutes celles qui se seront jointes « à l'ennemi : loin de rétablir les temples qu'il a « brûlés ou détruits, je veux que leurs ruines sub- « sistent, pour rappeler sans cesse à nos neveux la « fureur impie des barbares [1]. »

Une anecdote rapportée par un auteur presque contemporain, nous met en état de juger de l'idée que la plupart des Perses avaient de leur général. Mardonius soupait chez un particulier de Thèbes, avec cinquante de ses officiers généraux, autant de Thébains, et Thersandre, un des principaux citoyens d'Orchomène. A la fin du repas, la confiance se trouvant établie entre les convives des deux nations, un Perse placé auprès de Thersandre, lui dit : « Cette table, garant de notre foi ; « ces libations que nous avons faites ensemble en « l'honneur des dieux, m'inspirent un secret intérêt « pour vous. Il est temps de songer à votre sûreté. « Vous voyez ces Perses qui se livrent à leurs trans- « ports ; vous avez vu cette armée que nous avons « laissée sur les bords du fleuve : hélas ! vous n'en « verrez bientôt que les faibles restes. » Il pleurait

[1] Lycurg. in Leocr. p. 158. Diod. lib. 11, p. 23.

en disant ces mots. Thersandre surpris, lui demanda s'il avait communiqué ses craintes à Mardonius, ou à ceux qu'il honorait de sa confiance. « Mon cher hôte, répondit l'étranger, l'homme ne « peut éviter sa destinée. Quantité de Perses ont « prévu, comme moi, celle dont ils sont menacés; « et nous nous laissons tous ensemble entraîner par « la fatalité. Le plus grand malheur des hommes, « c'est que les plus sages d'entre eux sont toujours « ceux qui ont le moins de crédit[1]. » L'auteur que j'ai cité, tenait ce fait de Thersandre lui-même.

Mardonius, voyant que les Grecs s'obstinaient à garder leurs hauteurs, envoya contre eux toute sa cavalerie, commandée par Masistius, qui jouissait de la plus haute faveur auprès de Xerxès, et de la plus grande considération à l'armée. Les Perses, après avoir insulté les Grecs par des reproches de lâcheté, tombèrent sur les Mégariens, qui campaient dans un terrain plus uni, et qui, avec le secours de trois cents Athéniens, firent une assez longue résistance. La mort de Masistius les sauva d'une défaite entière, et termina le combat. Cette perte fut un sujet de deuil pour l'armée persanne, un sujet de triomphe pour les Grecs, qui virent passer dans tous leurs rangs,

[1] Herodot. lib. 9, cap. 16.

le corps de Masistius qu'ils avaient enlevé à l'ennemi [1].

Malgré cet avantage, la difficulté de se procurer de l'eau en présence d'un ennemi qui écartait à force de traits tous ceux qui voulaient s'approcher du fleuve, les obligea de changer de position ; ils défilèrent le long du mont Cithéron, et entrèrent dans le pays des Platéens.

Les Lacédémoniens s'établirent auprès d'une source abondante qu'on nomme Gargaphie, et qui devait suffire aux besoins de l'armée ; les autres alliés furent placés la plupart sur des collines qui sont au pied de la montagne, quelques-uns dans la plaine, tous en face de l'Asopus.

Pendant cette distribution de postes, il s'éleva une dispute assez vive entre les Athéniens et les Tégéates, qui prétendaient également commander l'aile gauche : les uns et les autres rapportaient leurs titres et les exploits de leurs ancêtres. Mais Aristide termina ce différend. « Nous ne sommes « pas ici, dit-il, pour contester avec nos alliés, mais « pour combattre nos ennemis. Nous déclarons que « ce n'est pas le poste qui donne ou qui ôte la valeur. « C'est à vous, Lacédémoniens, que nous nous en « rapportons. Quelque rang que vous nous assigniez,

[1] Herodot. lib. 9, cap. 22, etc. Diod. lib. 11, p. 24. Plut. in Aristid. p. 327.

« nous l'élèverons si haut, qu'il deviendra peut-« être le plus honorable de tous. » Les Lacédémoniens opinèrent par acclamation en faveur des Athéniens [1].

Un danger plus imminent mit la prudence d'Aristide à une plus rude épreuve : il apprit que quelques officiers de ses troupes, appartenants aux premières familles d'Athènes, méditaient une trahison en faveur des Perses, et que la conjuration faisait tous les jours des progrès. Loin de la rendre plus redoutable par des recherches qui l'auraient instruite de ses forces, il se contenta de faire arrêter huit des complices. Les deux plus coupables prirent la fuite. Il dit aux autres, en leur montrant les ennemis : « C'est leur sang qui peut seul expier « votre faute [2]. »

Mardonius n'eut pas plutôt appris que les Grecs s'étaient retirés dans le territoire de Platée, que, faisant remonter son armée le long du fleuve, il la plaça une seconde fois en présence de l'ennemi. Elle était composée de trois cent mille hommes tirés des nations de l'Asie, et d'environ cinquante mille Béotiens, Thessaliens et autres Grecs auxiliaires [3]. Celle des confédérés était forte d'environ

[1] Herodot. lib. 9, cap. 26. Plut. in Aristid. p. 326. — [2] Plut. ibid. — [3] Herodot. ibid. cap. 32.

cent dix mille hommes, dont soixante-neuf mille cinq cents n'étaient armés qu'à la légère [1]. On y voyait dix mille Spartiates et Lacédémoniens, huit mille Athéniens, cinq mille Corinthiens, trois mille Mégariens, et différents petits corps fournis par plusieurs autres peuples ou villes de la Grèce [2]. Il en venait tous les jours de nouveaux. Les Mantinéens et les Eléens n'arrivèrent qu'après la bataille.

Les armées étaient en présence depuis huit jours, lorsqu'un détachement de la cavalerie persanne, ayant passé l'Asopus pendant la nuit, s'empara d'un convoi qui venait du Péloponèse, et qui descendait du Cithéron. Les Perses se rendirent maîtres de ce passage [a], et les Grecs ne reçurent plus de provisions [3].

Les deux jours suivants, le camp de ces derniers fut souvent insulté par la cavalerie ennemie. Les deux armées n'osaient passer le fleuve : de part et d'autre, le devin, soit de lui-même, soit par des impressions étrangères, promettait la victoire à son parti, s'il se tenait sur la défensive [4].

Le onzième jour, Mardonius assembla son conseil [b]. Artabaze, un des premiers officiers de l'armée, proposa de se retirer sous les murs de Thèbes,

[1] Herodot. lib. 9, cap. 30. — [2] Id. ibid. cap. 28. — [a] Le 17 septembre de l'an 479 avant J. C. (Dodwell. in annal. Thucyd. p. 52.) — [3] Herodot. ibid. cap. 39. — [4] Id. ibid. cap. 36 et 37. — [b] Le 20 septembre. (Dodwell. ibid.)

de ne pas risquer une bataille, mais de corrompre, à force d'argent, les principaux citoyens des villes alliées. Cet avis, qui fut embrassé des Thébains, eût insensiblement détaché de la confédération la plupart des peuples dont elle était composée. D'ailleurs l'armée grecque, qui manquait de vivres, aurait été contrainte, dans quelques jours, de se disperser, ou de combattre dans une plaine; ce qu'elle avait évité jusqu'alors. Mardonius rejeta cette proposition avec mépris.

La nuit suivante [a], un cavalier échappé du camp des Perses, s'étant avancé du côté des Athéniens, fit annoncer à leur général, qu'il avait un secret important à lui révéler; et dès qu'Aristide fut arrivé, cet inconnu lui dit : « Mardonius fatigue « inutilement les dieux pour avoir des auspices fa- « vorables. Leur silence a retardé jusqu'ici le com- « bat; mais les devins ne font plus que de vains « efforts pour le retenir. Il vous attaquera demain « à la pointe du jour. J'espère qu'après votre vic- « toire, vous vous souviendrez que j'ai risqué ma « vie pour vous garantir d'une surprise : je suis « Alexandre, roi de Macédoine. » Ayant achevé ces mots, il reprit à toute bride le chemin du camp [1].

[a] La nuit du 20 au 21 septembre. — [1] Plut. in Aristid. p. 327.

Aristide se rendit aussitôt au quartier des Lacédémoniens. On y concerta les mesures les plus sages pour repousser l'ennemi; et Pausanias ouvrit un avis qu'Aristide n'osait proposer lui-même : c'était d'opposer les Athéniens aux Perses, et les Lacédémoniens aux Grecs auxiliaires de Xerxès. Par-là, disait-il, nous aurons les uns et les autres à combattre des troupes qui ont déja éprouvé notre valeur. Cette résolution prise, les Athéniens, dès la pointe du jour, passèrent à l'aile droite, et les Lacédémoniens à la gauche. Mardonius, pénétrant leurs desseins, fit passer les Perses à sa droite, et ne prit le parti de les ramener à leur ancien poste, que lorsqu'il vit les ennemis rétablir leur premier ordre de bataille [1].

Ce général ne regardait les mouvements des Lacédémoniens, que comme un aveu de leur lâcheté. Dans l'ivresse de son orgueil, il leur reprochait leur réputation, et leur faisait des défis insultants. Un héraut envoyé de sa part à Pausanias, lui proposa de terminer le différend de la Perse et de la Grèce, par un combat entre un certain nombre de Spartiates et de Persans. Comme il ne reçut aucune réponse, il fit marcher toute sa cavalerie. Elle inquiéta l'armée des Grecs pendant tout le

[1] Herodot. lib. 9, cap. 46. Plut. in Aristid. p. 328.

reste du jour, et parvint même à combler la fontaine de Gargaphie [1].

Privés de cette unique ressource, les Grecs résolurent de transporter leur camp un peu plus loin, et dans une île formée par deux branches de l'Asopus, dont l'une s'appelle Péroé [2]; de là ils devaient envoyer au passage du mont Cithéron la moitié de leurs troupes, pour en chasser les Perses qui interceptaient les convois.

Le camp fut levé pendant la nuit [a], avec la confusion qu'on devait attendre de tant de nations indépendantes, refroidies par leur inaction, alarmées ensuite de leurs fréquentes retraites, ainsi que de la disette des vivres. Quelques-unes se rendirent dans l'endroit désigné; d'autres, égarées par leurs guides, ou par une terreur panique, se réfugièrent auprès de la ville de Platée [3].

Le départ des Lacédémoniens et des Athéniens fut retardé jusqu'au lever de l'aurore. Ces derniers prirent le chemin de la plaine; les Lacédémoniens, suivis de trois mille Tégéates, défilèrent au pied du Cithéron. Parvenus au temple de Cérès, éloigné de dix stades, tant de leur première position que de la ville de Platée [4], ils s'arrêtèrent pour attendre un

[1] Herodot. lib. 9, cap. 49. Pausan. lib. 9, cap. 4, p. 718. — [2] Herodot. ibid. cap. 51. Pausan. ibid. — [a] La nuit du 21 au 22 septembre. — [3] Herodot. ibid. cap. 52. — [4] Id. ibid. cap. 57.

de leurs corps qui avait longtemps refusé d'abandonner son poste ; et ce fut là que les atteignit la cavalerie persanne, détachée par Mardonius pour suspendre leur marche. « Les voilà, s'écriait alors « ce général au milieu de ses officiers ; les voilà ces « Lacédémoniens intrépides, qui, disait-on, ne se « retirent jamais en présence de l'ennemi : nation « vile, qui ne se distingue des autres Grecs que par « un excès de lâcheté, et qui va bientôt subir la « juste peine qu'elle mérite[1]. »

Il se met ensuite à la tête de la nation guerrière des Perses et de ses meilleures troupes ; il passe le fleuve, et s'avance à grands pas dans la plaine. Les autres peuples de l'orient le suivent en tumulte, en poussant des cris ; et dans le même instant son aile droite, composée de Grecs auxiliaires, attaque les Athéniens, et les empêche de donner du secours aux Lacédémoniens.

Pausanias ayant rangé ses troupes dans un terrain en pente et inégal, auprès d'un petit ruisseau et de l'enceinte consacrée à Cérès[2], les laissa longtemps exposées aux traits et aux flèches, sans qu'elles osassent se défendre. Les entrailles des victimes n'annonçaient que des événements sinistres. Cette

[1] Herodot. lib. 9, cap. 58. — [2] Id. ibid. cap. 57 et 65. Plut. in Aristid. p. 325. Diod. lib. 11, p. 24.

malheureuse superstition fit périr quantité de leurs soldats, qui regrettèrent moins la vie qu'une mort inutile à la Grèce. A la fin les Tégéates, ne pouvant plus contenir l'ardeur qui les animait, se mirent en mouvement, et furent bientôt soutenus par les Spartiates, qui venaient d'obtenir ou de se ménager des auspices favorables [1].

A leur approche, les Perses jettent leurs arcs, serrent leurs rangs, se couvrent de leurs boucliers, et forment une masse dont la pesanteur et l'impulsion arrêtent et repoussent la fureur de l'ennemi. En vain leurs boucliers, construits d'une matière fragile, volent en éclats; ils brisent les lances dont on veut les percer, et suppléent par un courage féroce, au défaut de leurs armes [2]. Mardonius, à la tête de mille soldats d'élite, balança longtemps la victoire; mais bientôt il tombe atteint d'un coup mortel. Ceux qui l'entourent veulent venger sa mort, et sont immolés autour de lui. Dès ce moment les Perses sont ébranlés, renversés, réduits à prendre la fuite. La cavalerie persanne arrêta pendant quelque temps le vainqueur, mais ne l'empêcha pas d'arriver au pied du retranchement que les Perses avaient élevé auprès de l'Asopus, et qui reçut les débris de leur armée [3].

[1] Herodot. lib. 9, cap. 62. — [2] Plut. in Aristid. p. 329. — [3] Herodot. ibid. cap. 70.

Les Athéniens avaient obtenu le même succès à l'aile gauche : ils avaient éprouvé une résistance très-forte de la part des Béotiens, très-faible de la part des autres alliés de Xerxès, blessés sans doute des hauteurs de Mardonius, et de son obstination à donner la bataille dans un lieu si désavantageux. Les Béotiens, dans leur fuite, entraînèrent toute la droite des Perses [1].

Aristide, loin de les poursuivre, vint aussitôt rejoindre les Lacédémoniens, qui, peu versés encore dans l'art de conduire les siéges, attaquaient vainement l'enceinte où les Perses étaient renfermés. L'arrivée des Athéniens et des autres troupes confédérées n'épouvanta point les assiégés : ils repoussaient avec fureur tous ceux qui se présentaient à l'assaut ; mais à la fin, les Athéniens ayant forcé le retranchement, et détruit une partie du mur, les Grecs se précipitèrent dans le camp, et les Perses se laissèrent égorger comme des victimes [2].

Dès le commencement de la bataille, Artabaze, qui avait à ses ordres un corps de quarante mille hommes, mais qui depuis longtemps était secrètement aigri du choix que Xerxès avait fait de Mardonius pour commander l'armée, s'était avancé, plutôt pour être spectateur du combat, que pour

[1] Herodot. lib. 9, cap. 67. — [2] Id. ibid. cap. 70. Diod. lib. 11, p. 25.

en assurer le succès; dès qu'il vit plier le corps de Mardonius, il enjoignit à ses troupes de le suivre; il prit, en fuyant, le chemin de la Phocide, traversa la mer à Byzance[1], et se rendit en Asie, où on lui fit peut-être un mérite d'avoir sauvé une partie de l'armée. Tout le reste, à l'exception d'environ trois mille hommes, périt dans le retranchement ou dans la bataille.

Les nations qui se distinguèrent dans cette journée, furent d'un côté les Perses et les Saces; de l'autre, les Lacédémoniens, les Athéniens et ceux de Tégée. Les vainqueurs donnèrent des éloges à la valeur de Mardonius, à celle de l'athénien Sophanès, à celle de quatre Spartiates, à la tête desquels on doit placer Aristodème, qui voulut en cette occasion effacer la honte de n'avoir pas péri au pas des Thermopyles. Les Lacédémoniens ne rendirent aucun honneur à sa cendre : ils disaient que, résolu de mourir plutôt que de vaincre, il avait abandonné son rang pendant le combat, et montré un courage de désespoir et non de vertu[2].

Cependant les Lacédémoniens et les Athéniens aspiraient également au prix de la valeur; les premiers, parce qu'ils avaient battu les meilleures troupes de Mardonius; les seconds, parce qu'ils les

[1] Herodot. lib. 9, cap. 66 et 89. — [2] Id. ibid. cap. 71.

avaient forcées dans leurs retranchements : les uns et les autres soutenaient leurs prétentions avec une hauteur qui ne leur permettait plus d'y renoncer. Les esprits s'aigrissaient ; les deux camps retentissaient de menaces ; et l'on en serait venu aux mains sans la prudence d'Aristide, qui fit consentir les Athéniens à s'en rapporter au jugement des alliés. Alors Théogiton de Mégare proposa aux deux nations rivales de renoncer au prix, et de l'adjuger à quelque autre peuple. Cléocrite de Corinthe nomma les Platéens, et tous les suffrages se réunirent en leur faveur [1].

La terre était couverte des riches dépouilles des Perses : l'or et l'argent brillaient dans leurs tentes. Pausanias fit garder le butin par les Hilotes [2] : on en réserva la dixième partie pour le temple de Delphes, une grande partie encore pour des monuments en l'honneur des dieux. Les vainqueurs se partagèrent le reste, et portèrent chez eux le premier germe de la corruption [3].

Tous les genres d'honneur furent accordés à ceux qui étaient morts les armes à la main. Chaque nation éleva un tombeau à ses guerriers [4] ; et, dans une assemblée des généraux, Aristide fit passer ce

[1] Plut. in Aristid. p. 321. — [2] Herodot. lib. 9, cap. 80. — [3] Justin. lib. 2, cap. 14.
[4] Herodot. ibid. cap. 85. Thucyd. lib. 3, cap. 58.

décret : « Que tous les ans les peuples de la Grèce « enverraient des députés à Platée, pour y renou- « veler, par des sacrifices augustes, la mémoire de « ceux qui avaient perdu la vie dans le combat ; « que, de cinq en cinq ans, on y célébrerait des « jeux solennels, qui seraient nommés les fêtes de « la Liberté ; et que les Platéens, n'ayant désormais « d'autres soins que de faire des vœux pour le salut « de la Grèce, seraient regardés comme une nation « inviolable, et consacrée à la divinité [1]. »

Onze jours après la bataille [a], les vainqueurs marchèrent à Thèbes, et demandèrent aux habitants de leur livrer ceux des citoyens qui les avaient engagés à se soumettre aux Mèdes. Sur le refus des Thébains, la ville fut assiégée : elle courait risque d'être détruite, si l'un des principaux coupables n'eût été d'avis de se remettre, avec ceux de sa faction, entre les mains des alliés. Ils se flattaient de pouvoir racheter leur vie par le sacrifice des sommes qu'ils avaient reçues de Mardonius ; mais Pausanias, insensible à leurs offres, les fit condamner au dernier supplice [2].

La bataille de Platée fut donnée le 3 du mois boédromion [3], dans la seconde année de la soixante-

[1] Plut. in Aristid. p. 331. — [a] Le 3 octobre de l'an 479. — [2] Herodot. lib. 9, cap. 88. Diod. lib. 11, p. 26. — [3] Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 349; id. in Camill. t. 1, p. 138. (Dans la vie d'Aristide, p. 330, il dit que ce fut le 4.)

quinzième olympiade [a]. Le même jour la flotte des Grecs, commandée par Leutychidas, roi de Lacédémone, et par Xanthippe l'athénien, remporta une victoire signalée sur les Perses [1], auprès du promontoire de Mycale en Ionie : les peuples de ce canton, qui l'avaient appelée à leur secours, s'engagèrent, après le combat, dans la confédération générale [2].

Telle fut la fin de la guerre de Xerxès, plus connue sous le nom de guerre médique : elle avait duré deux ans [3]; et jamais peut-être, dans un si court intervalle de temps, il ne s'est passé de si grandes choses; et jamais aussi de tels événements n'ont opéré de si rapides révolutions dans les idées, dans les intérêts, et dans les gouvernements des peuples. Ils produisirent sur les Lacédémoniens et sur les Athéniens des effets différents, suivant la diversité de leurs caractères et de leurs institutions. Les premiers ne cherchèrent qu'à se reposer de leurs succès, et laissèrent à peine échapper quelques traits de jalousie contre les Athéniens. Ces derniers se livrèrent tout-à-coup à l'ambition la plus effrénée, et se proposèrent à-la-fois de dépouiller les Lacédémoniens de la prééminence qu'ils avaient

[a] Le 22 septembre de l'an 479 avant J. C. (Dodwell. in annal. Thucyd. p. 52.) — [1] Herodot. lib. 9, cap. 90. — [2] Id. ibid. cap. 106. — [3] Diod. lib. 11, p. 29.

dans la Grèce, et de protéger contre les Perses les Ioniens qui venaient de recouvrer leur liberté.

Les peuples respiraient enfin : les Athéniens se rétablissaient au milieu des débris de leur ville infortunée ; ils en relevaient les murailles, malgré les plaintes des alliés qui commençaient à redouter la gloire de ce peuple, malgré les représentations des Lacédémoniens, dont l'avis était de démanteler les places de la Grèce situées hors du Péloponèse, afin que, dans une nouvelle invasion, elles ne servissent pas de retraite aux Perses [1]. Thémistocle avait su détourner adroitement l'orage qui, dans cette occasion, menaçait les Athéniens. Il les avait engagés de plus à former au Pirée un port entouré d'une enceinte redoutable [2], à construire tous les ans un certain nombre de galères, à promettre des immunités aux étrangers, et surtout aux ouvriers qui viendraient s'établir dans leur ville [3].

Dans le même temps, les alliés se préparaient à délivrer les villes grecques où les Perses avaient laissé des garnisons. Une flotte nombreuse, sous les ordres de Pausanias et d'Aristide, obligea l'ennemi d'abandonner l'île de Chypre et la ville de Byzance, située sur l'Hellespont [4]. Ces succès achevèrent de

[1] Thucyd. lib. I, cap. 90. Plut. in Themist. p. 121. Diod. lib. II, p. 31. — [2] Plut. ibid. Nep. in Themist. cap. 6. — [3] Diod. ibid. p. 33. — [4] Thucyd. ibid. cap. 94. Diod. ibid. p. 34.

perdre Pausanias, désormais incapable de soutenir le poids de sa gloire.

Ce n'était plus ce Spartiate rigide qui, dans les champs de Platée, insultait au faste et à la servitude des Mèdes [1]; c'était un satrape entièrement subjugué par les mœurs des peuples vaincus, et sans cesse entouré de satellites étrangers qui le rendaient inaccessible [2]. Les alliés, qui n'en obtenaient que des réponses dures et humiliantes, que des ordres impérieux et sanguinaires, se révoltèrent enfin contre une tyrannie devenue encore plus odieuse par la conduite d'Aristide. Ce dernier employait, pour se concilier les esprits, les armes les plus fortes; la douceur et la justice. Aussi vit-on les peuples confédérés proposer aux Athéniens de combattre sous leurs ordres [3].

Les Lacédémoniens, instruits de cette défection, rappelèrent aussitôt Pausanias, accusé de vexations envers les alliés, soupçonné d'intelligences avec les Perses. On eut alors des preuves de ses vexations, et on lui ôta le commandement de l'armée [4]; on en eut, quelque temps après, de sa trahison, et on lui ôta la vie [5]. Quelque éclatante que fût cette punition, elle ne ramena point les alliés : ils refu-

[1] Herodot. lib. 9, cap. 82. — [2] Thucyd. lib. 1, cap. 130. Nep. in Pausan. cap. 3. — [3] Thucyd. ibid. cap. 95. Diod. lib. 11, p. 34. Plut. in Aristid. p. 333. Nep. in Aristid. cap. 2. [4] Thucyd. ibid. cap. 131. — [5] Id. ibid. cap. 134. Diod. ibid. p. 35.

sèrent d'obéir au spartiate Dorcis, qui remplaça Pausanias [1]; et ce général s'étant retiré, les Lacédémoniens délibérèrent sur le parti qu'ils devaient prendre.

Le droit qu'ils avaient de commander les armées combinées des Grecs, était fondé sur les titres les plus respectables. Tous les peuples de la Grèce, sans en excepter les Athéniens, l'avaient reconnu jusqu'alors [2]. Sparte en avait fait usage, non pour augmenter ses domaines, mais pour détruire partout la tyrannie [3]. La sagesse de ses lois la rendait souvent l'arbitre des peuples de la Grèce, et l'équité de ses décisions en avait rangé plusieurs au nombre de ses alliés. Et quel moment encore choisissait-on pour la dépouiller de sa prérogative? celui où, sous la conduite de ses généraux, les Grecs avaient remporté les plus brillantes victoires.

Ces raisons discutées parmi les Spartiates, les remplissaient d'indignation et de fureur. On menaçait les alliés; on méditait une invasion dans l'Attique, lorsqu'un sénateur, nommé Hétæmaridas, osa représenter aux guerriers dont il était entouré, que leurs généraux, après les plus glorieux succès, ne rapportaient dans leur patrie que des

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 95. — [2] Herodot. lib. 8, cap. 2 et 3. Nep. in Aristid. cap. 2.
[3] Thucyd. ibid. cap. 18. Plut. in Lycurg. t. 1, p. 58.

germes de corruption ; que l'exemple de Pausanias devait les faire trembler sur le choix de ses successeurs, et qu'il était avantageux à la république de céder aux Athéniens l'empire de la mer, et le soin de continuer la guerre contre les Perses [1].

Ce discours surprit, et calma soudain les esprits. On vit la nation la plus valeureuse de l'univers préférer ses vertus à sa vengeance, et déposer sa jalousie à la voix de la raison. Le génie de Lycurgue dominait encore à Sparte. Jamais peut-être elle ne montra plus de courage et de grandeur.

Les Athéniens, qui, loin de s'attendre à ce sacrifice, s'étaient préparés à l'obtenir par la voie des armes, admirèrent une modération qu'ils étaient incapables d'imiter ; et tandis qu'une nation rivale se dépouillait d'une partie de sa puissance, ils n'en étaient que plus empressés à se faire assurer par les alliés, le droit honorable de commander les armées navales de la Grèce [2].

Ce nouveau système de confédération devait être justifié par de nouvelles entreprises, et fit éclore de nouveaux projets. On commença par régler les contributions nécessaires pour continuer la guerre contre les Perses. Toutes les nations mirent leurs intérêts entre les mains d'Aristide : il parcourut le

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 75 et 95. Diod. lib. 11, p. 38. — [2] Plut. in Aristid. p. 333.

continent et les îles, s'instruisit du produit des terres, et fit voir dans ses opérations tant d'intelligence et d'équité, que les contribuables mêmes le regardèrent comme leur bienfaiteur[1]. Dès qu'elles furent terminées, on résolut d'attaquer les Perses.

Les Lacédémoniens ne participèrent point à cette délibération : ils ne respiraient alors que la paix; les Athéniens, que la guerre. Cette opposition de vues avait éclaté plus d'une fois. Après la bataille de Mycale, ceux du Péloponèse, ayant les Lacédémoniens à leur tête, voulaient transporter les peuples de l'Ionie dans le continent de la Grèce, et leur donner les places maritimes que possédaient les nations qui s'étaient alliées aux Perses. Par ces transmigrations, la Grèce eût été délivrée du soin de protéger les Ioniens, et l'on éloignait une rupture certaine entre l'Asie et l'Europe. Mais les Athéniens rejetèrent cet avis, sous prétexte que le sort de leurs colonies ne devait pas dépendre des alliés[2]. Il fallait du moins imprimer une sorte de flétrissure sur les peuples grecs qui avaient joint leurs troupes à celles de Xerxès, ou qui étaient restés dans l'inaction. Les Lacédémoniens proposèrent de les exclure de l'assemblée des Amphictyons : mais Thémistocle, qui voulait ménager à sa patrie l'al-

[1] Plut. in Aristid. p. 333. — [2] Herodot. lib. 9, cap. 106.

liance des Argiens, des Thébains et des Thessaliens, représenta qu'en écartant de cette assemblée les nations coupables, deux ou trois villes puissantes y disposeraient à leur gré de tous les suffrages ; il fit tomber la proposition des Lacédémoniens, et s'attira leur haine [1].

Il avait mérité celle des alliés, par les exactions et les violences qu'il exerçait dans les îles de la mer Egée. Une foule de particuliers se plaignaient de ses injustices ; d'autres, des richesses qu'il avait acquises ; tous, du desir extrême qu'il avait de dominer. L'envie, qui recueillait les moindres de ses actions et de ses paroles, goûtait le cruel plaisir de répandre des nuages sur sa gloire. Lui-même la voyait se flétrir de jour en jour ; et pour en soutenir l'éclat, il s'abaissait à fatiguer le peuple du récit de ses exploits, sans s'apercevoir qu'il est aussi dangereux qu'inutile de rappeler des services oubliés. Il fit construire auprès de sa maison un temple consacré A DIANE, AUTEUR DES BONS CONSEILS. Cette inscription, monument de ceux qu'il avait donnés aux Athéniens pendant la guerre médique, parut un reproche, et par conséquent un outrage fait à la nation. Ses ennemis prévalurent : il fut banni [a], et se retira dans le Péloponèse ; mais bien-

[1] Plut. in Themist. p. 122. — [a] Vers l'an 471 avant J. C.



CIMON.

tôt accusé d'entretenir une correspondance criminelle avec Artaxerxès, successeur de Xerxès, il fut poursuivi de ville en ville[1], et contraint de se réfugier chez les Perses. Ils honorèrent dans leur vainqueur suppliant, des talents qui les avaient humiliés, mais qui n'étaient plus à craindre. Il mourut plusieurs années après[a].

Les Athéniens s'aperçurent à peine de cette perte; ils possédaient Aristide, et Cimon, fils de Miltiade. Cimon réunissait à la valeur de son père la prudence de Thémistocle, et presque toutes les vertus d'Aristide dont il avait étudié les exemples et écouté les leçons[2]. On lui confia le commandement de la flotte grecque : il fit voile vers la Thrace, s'empara d'une ville où les Perses avaient une garnison, détruisit les pirates qui infestaient les mers voisines, et porta la terreur dans quelques îles qui s'étaient séparées de la ligue[3].

Bientôt il sort du Pirée avec deux cents galères, auxquelles les alliés en joignent cent autres : il oblige par sa présence ou par ses armes, les villes de Carie et de Lycie à se déclarer contre les Perses; et, ayant rencontré à la hauteur de l'île de Chypre la flotte de ces derniers, composée de deux cents

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 135. Diod. lib. 11, p. 42. Plut. in Themist. p. 122 et 123. — [a] Vers l'an 449 avant J. C. — [2] Plut. in Cim. p. 481. — [3] Id. ibid. p. 483. Thucyd. lib. 1, cap. 98.

vaisseaux[1], il en coule à fond une partie, et s'empare du reste : le soir même il arrive sur les côtes de Pamphilie, où les Perses avaient rassemblé une forte armée ; il débarque ses troupes, attaque l'ennemi, le disperse, et revient avec un nombre prodigieux de prisonniers, et quantité de riches dépouilles destinées à l'embellissement d'Athènes[2].

La conquête de la presqu'île de Thrace suivit de près cette double victoire[3]; et d'autres avantages remportés pendant plusieurs années accrurent successivement la gloire des Athéniens, et la confiance qu'ils avaient en leurs forces.

Celles de leurs alliés s'affaiblissaient dans la même proportion. Epuisés par une guerre qui, de jour en jour, leur devenait plus étrangère, la plupart refusaient d'envoyer leur contingent de troupes et de vaisseaux. Les Athéniens employèrent d'abord, pour les y contraindre, les menaces et la violence. Mais Cimon, par des vues plus profondes, leur proposa de garder leurs soldats et leurs matelots, d'augmenter leurs contributions en argent, et d'envoyer leurs galères qu'il ferait monter par des Athéniens[4]. Par cette politique adroite il les priva de leur marine; et les ayant plongés dans un funeste repos,

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 100. — [2] Diod. lib. 11, p. 47. — [3] Plut. in Cim. p. 487. — [4] Thucyd. ibid. cap. 99. Plut. ibid. p. 485.

il donna tant de supériorité à sa patrie, qu'elle cessa d'avoir des égards pour les alliés. Aristide et Cimon en retinrent quelques-uns par des attentions suivies. Athènes, par ses hauteurs, força les autres à se séparer de son alliance, et les punit de leur défection en les asservissant.

C'est ainsi qu'elle s'empara des îles de Scyros et de Naxos[1]; et que l'île de Thasos, après un long siége, fut obligée d'abattre les murs de sa capitale, et de livrer aux vainqueurs ses vaisseaux, ses mines d'or, et le pays qu'elle possédait dans le continent[2].

Ces infractions étaient manifestement contraires au traité qu'Aristide avait fait avec les alliés, et dont les plus horribles serments devaient garantir l'exécution. Mais Aristide lui-même exhorta les Athéniens à détourner sur lui les peines que méritait leur parjure[3]. Il semble que l'ambition commençait à corrompre la vertu même.

Athènes était alors dans un état de guerre continuel; et cette guerre avait deux objets; l'un, qu'on publiait à haute voix, consistait à maintenir la liberté des villes de l'Ionie; l'autre, qu'on craignait d'avouer, consistait à la ravir aux peuples de la Grèce.

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 98. Plut. in Cim. p. 483. — [2] Thucyd. ibid. cap. 101. Diod. lib. 11, p. 53. Plut. ibid. p. 487. — [3] Plut. in Aristid. p. 334.

Les Lacédémoniens, réveillés enfin par les plaintes des alliés, avaient résolu, pendant le siége de Thasos, de faire une diversion dans l'Attique[1]; mais dans le moment de l'exécution, d'affreux tremblements de terre détruisent Sparte, et font périr sous ses ruines un nombre considérable d'habitants. Les esclaves se révoltent; quelques villes de la Laconie suivent leur exemple, et les Lacédémoniens sont contraints d'implorer le secours de ce peuple dont ils voulaient arrêter les progrès[a]. Un de ses orateurs lui conseillait de laisser périr la seule puissance qu'il eût à redouter dans la Grèce; mais Cimon, convaincu que la rivalité de Sparte était plus avantageuse aux Athéniens que leurs conquêtes mêmes, sut leur inspirer des sentiments plus généreux[2]. Ils joignirent, à diverses reprises, leurs troupes à celles des Lacédémoniens; et ce service important qui devait unir les deux nations, fit naître entre elles une haine qui produisit des guerres funestes[3]. Les Lacédémoniens crurent s'apercevoir que les généraux d'Athènes entretenaient des intelligences avec les révoltés : ils les prièrent de se retirer sous des prétextes plausibles; mais les Athéniens, irrités d'un pareil soupçon, rompirent le traité qui les liait

[1] Thucyd. lib. I, cap. 101. — [a] Vers l'an 464 avant J. C. — [2] Plut. in Cim. p. 489.
[3] Diod. lib. 11, p. 49.

aux Lacédémoniens depuis le commencement de la guerre médique, et se hâtèrent d'en conclure un autre avec ceux d'Argos, depuis longtemps ennemis des Lacédémoniens [1].

Sur ces entrefaites Inarus, fils de Psammétique, ayant fait soulever l'Egypte contre Artaxerxès, roi de Perse [2], sollicita la protection des Athéniens [a]. Le desir d'affaiblir les Perses, et de se ménager l'alliance des Egyptiens, détermina la république encore plus que les offres d'Inarus. Cimon conduisit en Egypte la flotte des alliés, composée de deux cents vaisseaux [3] : elle remonta le Nil, et se joignit à celle des Egyptiens, qui défirent les Perses, et s'emparèrent de Memphis, à l'exception d'un quartier de la ville où s'étaient réfugiés les débris de l'armée persanne. La révolte des Egyptiens ne fut étouffée que six ans après : la valeur seule des Athéniens et des autres Grecs en prolongea la durée. Après la perte d'une bataille, ils se défendirent pendant seize mois dans une île formée par deux bras du Nil, et la plupart périrent les armes à la main. Il faut observer qu'Artaxerxès, pour obliger les troupes à quitter l'Egypte, avait vainement tenté d'engager, à force de présents, les La-

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 102. Diod. lib. 11, p. 48. Pausan. lib. 4, cap. 24, p. 339.
[2] Thucyd. ibid. cap. 104. Diod. ibid. p. 54. — [a] Vers l'an 462 avant J. C. — [3] Thucyd. ibid. cap. 110. Plut. in Cim. p. 490.

cédémoniens à faire une irruption dans l'Attique[1].

Tandis que les Athéniens combattaient au loin pour donner un roi à l'Egypte, ils attaquaient en Europe ceux de Corinthe et d'Epidaure; ils triomphaient des Béotiens et des Sicyoniens; ils dispersaient la flotte du Péloponèse, forçaient les habitants d'Egine à livrer leurs vaisseaux, à payer un tribut, à démolir leurs murailles[2] : ils envoyaient des troupes en Thessalie, pour rétablir Oreste sur le trône de ses pères[3]; ils remuaient sans cesse les peuples de la Grèce par des intrigues sourdes, ou par des entreprises audacieuses, donnant des secours aux uns, forçant les autres à leur en fournir, réunissant à leur domaine les pays qui étaient à leur bienséance, formant des établissements dans les pays où le commerce les attirait, toujours les armes à la main, toujours entraînés à de nouvelles expéditions, par une succession rapide de revers et de succès.

Des colonies composées quelquefois de dix mille hommes[4], allaient au loin cultiver les terres des vaincus[5] : elles auraient, ainsi que la multiplicité des guerres, dépeuplé l'Attique. Mais les étrangers abordaient en foule dans ce petit pays, attirés par le

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 109. Diod. lib. 11, p. 56. — [2] Thucyd. ibid. cap. 105 et 108. Diod. ibid. p. 59 et 63. — [3] Thucyd. ibid. cap. 111. — [4] Diod. ibid. p. 54. — [5] Id. ibid. p. 67. Plut. in Pericl. p. 163.



PERICLES.



décret de Thémistocle qui leur accordait un asyle, et encore plus par le desir de partager la gloire et le fruit de tant de conquêtes.

Des généraux habiles et entreprenants ne secondaient que trop l'ambition effrénée de la république. Tels étaient Myronidès, qui, dans une seule campagne, s'empara de la Phocide et de presque toute la Béotie [1]; Tolmidès, qui, vers le même temps, ravagea les côtes du Péloponèse [2]; Périclès, qui commençait à jeter les fondements de sa gloire, et profitait des fréquentes absences de Cimon pour se rendre maître de l'esprit du peuple.

Les Athéniens ne faisaient pas alors directement la guerre à Lacédémone; mais ils exerçaient fréquemment des hostilités contre elle et contre ses alliés. Un jour ils voulurent, de concert avec les Argiens, s'opposer au retour d'un corps de troupes lacédémoniennes, que des intérêts particuliers avaient attiré du Péloponèse en Béotie. La bataille se donna auprès de la ville de Tanagra [a]. Les Athéniens furent battus; les Lacédémoniens continuèrent tranquillement leur marche [3]. Les premiers craignirent alors une rupture ouverte. Dans ces occasions, la république rougissait de ses injustices,

[1] Diod. lib. II, p. 63. Thucyd. lib. I, cap. 108. — [2] Diod. ibid. p. 64. Thucyd. ibid.
[a] Vers l'an 456 avant J. C. — [3] Thucyd. ibid.

et ceux qui la gouvernaient déposaient leur rivalité. Tous les yeux se tournèrent vers Cimon, qu'ils avaient exilé quelques années auparavant. Périclès, qui l'avait fait bannir, se chargea de proposer le décret qui ordonnait son rappel [1].

Ce grand homme, honoré de l'estime des Spartiates, et assuré de la confiance des Athéniens, employa tous ses soins pour les ramener à des vues pacifiques [2], et les engagea du moins à signer une trève de cinq ans [a]. Mais, comme les Athéniens ne pouvaient plus supporter le repos, il se hâta de les mener en Chypre; il y remporta de si grands avantages sur les Perses, qu'il contraignit Artaxerxès à demander la paix en suppliant [b]. Les conditions en furent humiliantes pour le grand-roi : lui-même n'en eût pas dicté d'autres à une peuplade de brigands qui aurait infesté les frontières de son royaume. Il reconnut l'indépendance des villes grecques de l'Ionie : on stipula que ses vaisseaux de guerre ne pourraient entrer dans les mers de la Grèce, ni ses troupes de terre approcher des côtes, qu'à une distance de trois jours de marche. Les Athéniens, de leur côté, jurèrent de respecter les états d'Artaxerxès [3].

[1] Plut. in Cim. p. 490. — [2] Thucyd. lib. 1, cap. 112. Plut. ibid. — [a] L'an 450 avant J. C. — [b] L'an 449 avant J. C. — [3] Diod. lib. 12, p. 74.

Telles furent les lois qu'une ville de la Grèce imposait au plus grand empire du monde. Trente ans auparavant, la résolution qu'elle prit de résister à cette puissance fut regardée comme un coup de désespoir, et le succès comme un prodige. Cimon ne jouit pas longtemps de sa gloire : il finit ses jours en Chypre. Sa mort fut le terme des prospérités des Athéniens : elle le serait de cette partie de leur histoire, si je n'avais à recueillir quelques traits qui servent à caractériser le siècle où il a vécu.

Réflexions sur le Siècle de Thémistocle et d'Aristide.

LORSQUE les Perses parurent dans la Grèce, deux sortes de crainte engagèrent les Athéniens à leur opposer une vigoureuse résistance ; la crainte de l'esclavage, qui, dans une nation libre, a toujours produit plus de vertus que les principes de l'institution ; et la crainte de l'opinion publique, qui, chez toutes les nations, supplée souvent aux vertus. La première agissait d'autant plus sur les Athéniens, qu'ils commençaient à jouir de cette liberté qui leur avait coûté deux siècles de dissentions : ils devaient la seconde à leur éducation et à une longue habitude. Il régnait alors dans les ames cette pudeur [1] qui rougit de la licence, ainsi que de la lâcheté ; qui fait que chaque citoyen se renferme

[1] Plat. de leg. lib. 3, p. 699.

dans les bornes de son état ou de ses talents; qui fait aussi que la loi devient un frein pour l'homme puissant ; la pratique des devoirs, une ressource pour l'homme faible; et l'estime de ses semblables, un besoin pour tous.

On fuyait les emplois, parce qu'on en était digne [1]; on n'osait aspirer aux distinctions, parce que la considération publique suffisait pour payer les services rendus à l'état. Jamais on n'a fait de si grandes choses que dans ce siècle; jamais on n'a été plus éloigné de penser que la gloire dût en rejaillir sur quelques citoyens. On éleva des statues en l'honneur de Solon, d'Harmodius et d'Aristogiton; mais ce ne fut qu'après leur mort. Aristide et Thémistocle sauvèrent la république, qui ne leur décerna pas même une couronne de laurier [2]. Miltiade, après la bataille de Marathon, sollicita cet honneur dans l'assemblée du peuple; un homme se leva, et lui dit : « Miltiade, quand vous repousserez « tout seul les barbares, vous aurez tout seul une « couronne [3]. » Peu de temps après, des troupes athéniennes, sous la conduite de Cimon, remportèrent de grands avantages dans la Thrace; à leur retour, elles demandèrent une récompense : dans

[1] Isocr. areop. t. I, p. 323. — [2] Æschin. in Ctesiph. p. 457. — [3] Plut. in Cim. p. 483.

les inscriptions qui furent gravées, on fit l'éloge des troupes, et l'on ne cita personne en particulier [1].

Comme chaque citoyen pouvait être utile, et n'était pas à chaque instant humilié par des préférences injustes, ils savaient tous qu'ils pourraient acquérir une considération personnelle; et comme les mœurs étaient simples et pures, ils avaient en général cette indépendance et cette dignité qu'on ne perd que par la multiplicité des besoins et des intérêts.

Je ne citerai point, à l'avantage de ce siècle, l'hommage éclatant que les Athéniens rendirent à la probité d'Aristide : ce fut à la représentation d'une pièce d'Eschyle. L'acteur ayant dit qu'Amphiaraüs était moins jaloux de paraître homme de bien, que de l'être en effet, tous les yeux se tournèrent rapidement vers Aristide [2]. Une nation corrompue pourrait faire une pareille application; mais les Athéniens eurent toujours plus de déférence pour les avis d'Aristide que pour ceux de Thémistocle, et c'est ce qu'on ne verrait pas dans une nation corrompue.

Après leurs succès contre les Perses, l'orgueil que donne la victoire [3] se joignit dans leurs cœurs aux

[1] Eschin. in Ctesiph. p. 458. Plut. in Cim. p. 482. — [2] Plut. in Aristid. p. 320. — [3] Aristoph. in equit. v. 779.

vertus qui l'avaient procurée; et cet orgueil était d'autant plus légitime, que jamais on ne combattit pour une cause plus juste et plus importante.

Lorsqu'une nation pauvre et vertueuse parvient tout-à-coup à une certaine élévation, il arrive de deux choses l'une : ou que, pour conserver sa constitution, elle renonce à toute idée d'agrandissement; et alors elle jouit en paix de sa propre estime, et du respect des autres peuples; c'est ce qui arriva aux Lacédémoniens : ou qu'elle veut, à quelque prix que ce soit, accroître sa puissance; et alors elle devient injuste et oppressive; c'est ce qu'éprouvèrent les Athéniens.

Thémistocle les égara dans la route où il les conduisit. Les autres chefs, loin de modérer leur ardeur, ne parurent attentifs qu'à l'enflammer.

Lors de la seconde invasion des Perses, Miltiade proposa de les combattre en rase campagne [1]. Ce projet était digne du vainqueur de Marathon. Celui de Thémistocle fut plus hardi peut-être : il osa conseiller aux Athéniens de confier leur destinée au hasard d'une bataille navale. De puissantes raisons s'élevaient contre ce plan de défense. Les Athéniens savaient à peine alors gouverner leurs faibles navires : ils n'étaient point exercés aux combats de

[1] Stesimbr. ap. Plut. in Themist. p. 113.

mer. On ne pouvait pas prévoir que Xerxès attaquerait les Grecs dans un détroit. Enfin, Thémistocle devait-il se flatter, comme il l'assurait, qu'à tout événement il s'ouvrirait un passage à travers la flotte ennemie, et transporterait le peuple d'Athènes dans un pays éloigné? Quoi qu'il en soit, le succès justifia ses vues.

Mais si l'établissement de la marine fut le salut d'Athènes, elle devint bientôt l'instrument de son ambition et de sa perte[1]. Thémistocle, qui voulait rendre sa nation la plus puissante de la Grèce, pour en être le premier citoyen, fit creuser un nouveau port, construire un plus grand nombre de galères, descendre sur ses flottes les soldats, les ouvriers, les laboureurs, et cette multitude d'étrangers qu'il avait attirés de tous côtés. Après avoir conseillé d'épargner les peuples du continent, qui s'étaient unis à Xerxès, il attaqua sans ménagement les îles qui avaient été forcées de céder aux Perses[2]: il ravissait leurs trésors; et, de retour dans sa patrie, il en achetait des partisans qu'il retenait et révoltait par son faste. Cimon et les autres généraux, enrichis par la même voie, étalèrent une magnificence inconnue jusqu'alors.: ils n'avaient plus d'autre objet, à l'exemple de Thémistocle, que de concourir

[1] Isocr. de pac. t. 1, p. 393. — [2] Plut. in Themist. t. 1, p. 122.

à l'agrandissement de la république. Cette idée dominait dans tous les esprits.

Le peuple, enorgueilli de voir ses généraux mettre à ses pieds les dépouilles et les soumissions volontaires ou forcées des villes réunies à son domaine, se répandait avec impétuosité sur toutes les mers, et paraissait sur tous les rivages; il multipliait des conquêtes qui altéraient insensiblement le caractère de la valeur nationale. En effet, ces braves soldats, qui avaient affronté la mort dans les champs de Marathon et de Platée, servilement employés aux opérations de la manœuvre, ne s'exerçaient, le plus souvent, qu'à tenter des descentes avec précaution, qu'à surprendre des villes sans défense, qu'à ravager des terres abandonnées; espèce de guerre qui apprend à calculer ses forces, à n'approcher de l'ennemi qu'en tremblant, à prendre la fuite sans en rougir [1].

Les mœurs reçurent l'atteinte funeste que le commerce des étrangers, la rivalité de puissance ou de crédit, l'esprit des conquêtes et l'espoir du gain, portent à un gouvernement fondé sur la vertu. Cette foule de citoyens obscurs qui servaient sur les flottes, et auxquels la république devait des égards, puisqu'elle leur devait sa gloire, contractèrent dans

[1] Plat. de leg. lib. 4, t. 2, p. 706.

leurs courses les vices des pirates; et, devenant tous les jours plus entreprenants, ils dominèrent dans la place publique, et firent passer l'autorité entre les mains du peuple : ce qui arrive presque toujours dans un état où la marine est florissante [1]. Deux ou trois traits montrent avec quelle rapidité les principes de droiture et d'équité s'affaiblirent dans la nation.

Après la bataille de Platée, Thémistocle annonça publiquement qu'il avait formé un projet important, et dont le succès ne pouvait être assuré que par le secret le plus impénétrable. Le peuple répondit : « Qu'Aristide en soit le dépositaire ; nous nous en « rapportons à lui. » Thémistocle tira ce dernier à l'écart, et lui dit : « La flotte de nos alliés séjourne « sans défiance dans le port de Pagase ; je propose « de la brûler, et nous sommes les maîtres de la « Grèce. — Athéniens, dit alors Aristide, rien de si « utile que le projet de Thémistocle ; mais rien de « si injuste. » Nous n'en voulons point, s'écria tout d'une voix l'assemblée [2].

Quelques années après, les Samiens proposèrent aux Athéniens de violer un article du traité qu'on avait fait avec les alliés. Le peuple demanda l'avis

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 3, p. 389 et 390. Plut. in Themist. p. 121. — [2] Plut. ibid. p. 122. Id. in Aristid. p. 332.

d'Aristide. « Celui des Samiens est injuste, répon-« dit-il, mais il est utile. » Le peuple approuva le projet des Samiens [1].

Enfin, après un court intervalle de temps, et sous Périclès, les Athéniens, dans plus d'une occasion, eurent l'insolence d'avouer qu'ils ne connaissaient plus d'autre droit des gens, que la force [2].

SECTION TROISIEME.

SIÈCLE DE PÉRICLÈS.[a]

Périclès.

PÉRICLÈS s'aperçut de bonne heure que sa naissance et ses richesses lui donnaient des droits, et le rendaient suspect. Un autre motif augmentait ses alarmes. Des vieillards qui avaient connu Pisistrate, croyaient le trouver dans le jeune Périclès; c'étaient, avec les mêmes traits, le même son de voix et le même talent de la parole [3]. Il fallait se faire pardonner cette ressemblance, et les avantages dont elle était accompagnée. Périclès consacra ses premières années à l'étude de la philosophie, sans se mêler des affaires publiques, et ne paraissant ambitionner d'autre distinction que celle de la valeur [4].

[1] Plut. in Aristid. t. 1, p. 334. — [2] Thucyd. lib. 5, cap. 89, etc. — [a] Depuis l'an 444 jusqu'à l'an 404 avant J. C. — [3] Plut. in Pericl. p. 155. — [4] Id. ibid.

Après la mort d'Aristide et l'exil de Thémistocle, Cimon prit les rênes du gouvernement; mais, souvent occupé d'expéditions lointaines, il laissait la confiance des Athéniens flotter entre plusieurs concurrents incapables de la fixer. On vit alors Périclès se retirer de la société, renoncer aux plaisirs, attirer l'attention de la multitude par une démarche lente, un maintien décent, un extérieur modeste et des mœurs irréprochables[1]. Il parut enfin à la tribune, et ses premiers essais étonnèrent les Athéniens. Il devait à la nature, d'être le plus éloquent des hommes; et au travail, d'être le premier des orateurs de la Grèce[2].

Les maîtres célèbres qui avaient élevé son enfance, continuant à l'éclairer de leurs conseils, remontaient avec lui aux principes de la morale et de la politique : son génie s'appropriait leurs connaissances[3]; et de là, cette profondeur, cette plénitude de lumières, cette force de style qu'il savait adoucir au besoin, ces grâces qu'il ne négligeait point, qu'il n'affecta jamais, tant d'autres qualités qui le mirent en état de persuader ceux qu'il ne pouvait convaincre, et d'entraîner ceux mêmes qu'il ne pouvait ni convaincre ni persuader.

[1] Plut. in Pericl. p. 154 et 155. — [2] Cicer. de clar. orat. cap. 11, t. 1, p. 345. Diod. lib. 12, p. 96. — [3] Plut. ibid. p. 156.

On trouvait dans ses discours une majesté imposante, sous laquelle les esprits restaient accablés: c'était le fruit de ses conversations avec le philosophe Anaxagore, qui, en lui développant le principe des êtres et les phénomènes de la nature, semblait avoir agrandi son ame naturellement élevée [1].

On n'était pas moins frappé de la dextérité avec laquelle il pressait ses adversaires, et se dérobait à leurs poursuites : il la devait au philosophe Zénon d'Elée, qui l'avait plus d'une fois conduit dans les détours d'une dialectique captieuse, pour lui en découvrir les issues secrètes [2]. Aussi l'un des plus grands antagonistes de Périclès, disait souvent : « Quand je l'ai terrassé, et que je le tiens sous moi, « il s'écrie qu'il n'est point vaincu, et le persuade à « tout le monde [3]. »

Périclès connaissait trop bien sa nation, pour ne pas fonder ses espérances sur le talent de la parole; et l'excellence de ce talent, pour n'être pas le premier à le respecter. Avant que de paraître en public, il s'avertissait en secret qu'il allait parler à des hommes libres, à des Grecs, à des Athéniens [4].

Cependant il s'éloignait le plus qu'il pouvait de la tribune, parce que, toujours ardent à suivre

[1] Plut. in Pericl. p. 156. — [2] Id. ibid. p. 154. — [3] Id. ibid. p. 156; id. præc. ger. reip. t. 2, p. 802. — [4] Plut. apophth. t. 2, p. 186.

avec lenteur le projet de son élévation, il craignait d'effacer par de nouveaux succès l'impression des premiers, et de porter trop tôt l'admiration du peuple à ce point d'où elle ne peut que descendre. On jugea qu'un orateur qui dédaignait les applaudissements dont il était assuré, méritait la confiance qu'il ne cherchait pas; et que les affaires dont il faisait le rapport devaient être bien importantes, puisqu'elles le forçaient à rompre le silence [1].

On conçut une haute idée du pouvoir qu'il avait sur son ame, lorsqu'un jour que l'assemblée se prolongea jusqu'à la nuit, on vit un simple particulier ne cesser de l'interrompre et de l'outrager, le suivre avec des injures jusque dans sa maison; et Périclès ordonner froidement à un de ses esclaves de prendre un flambeau, et de conduire cet homme chez lui [2].

Quand on vit enfin que partout il montrait non-seulement le talent, mais encore la vertu propre à la circonstance; dans son intérieur, la modestie et la frugalité des temps anciens; dans les emplois de l'administration, un désintéressement et une probité inaltérables; dans le commandement des armées, l'attention à ne rien donner au hasard, et à risquer plutôt sa réputation que le salut de

[1] Plut. in Pericl. p. 155. — [2] Id. ibid. p. 154.

l'état[1]; on pensa qu'une ame qui savait mépriser les louanges et l'insulte, les richesses, les superfluités et la gloire elle-même, devait avoir pour le bien public cette chaleur dévorante qui étouffe les autres passions, ou qui du moins les réunit dans un sentiment unique.

Ce fut surtout cette illusion qui éleva Périclès; et il sut l'entretenir pendant près de quarante ans[2], dans une nation éclairée, jalouse de son autorité, et qui se lassait aussi facilement de son admiration que de son obéissance.

Il partagea d'abord sa faveur avant que de l'obtenir toute entière. Cimon était à la tête des nobles et des riches; Périclès se déclara pour la multitude qu'il méprisait, et qui lui donna un parti considérable. Cimon, par des voies légitimes, avait acquis dans ses expéditions une fortune immense; il l'employait à décorer la ville, et à soulager les malheureux. Périclès, par la force de son ascendant, disposa du trésor public des Athéniens, et de celui des alliés, remplit Athènes de chefs-d'œuvre de l'art, assigna des pensions aux citoyens pauvres, leur distribua une partie des terres conquises, multiplia les fêtes, accorda un droit de présence aux juges, à ceux qui assisteraient aux spectacles et à

[1] Plut. in Pericl. p. 161, 162, etc. — [2] Id. ibid. p. 161.

l'assemblée générale[1]. Le peuple, ne voyant que la main qui donnait, fermait les yeux sur la source où elle puisait. Il s'unissait de plus en plus avec Périclès, qui, pour se l'attacher plus fortement encore, le rendit complice de ses injustices, et se servit de lui pour frapper ces grands coups qui augmentent le crédit en le manifestant. Il fit bannir Cimon, faussement accusé d'entretenir des liaisons suspectes avec les Lacédémoniens[2]; et, sous de frivoles prétextes, détruisit l'autorité de l'Aréopage, qui s'opposait avec vigueur à la licence des mœurs et des innovations[3].

Après la mort de Cimon, Thucydide son beau-frère, tâcha de ranimer le parti chancelant des principaux citoyens. Il n'avait pas les talents militaires de Périclès; mais, aussi habile que lui à manier les esprits, il maintint pendant quelque temps l'équilibre, et finit par éprouver les rigueurs de l'ostracisme ou de l'exil[4].

Dès ce moment Périclès changea de système : il avait subjugué le parti des riches en flattant la multitude; il subjugua la multitude en réprimant ses caprices, tantôt par une opposition invincible, tantôt par la sagesse de ses conseils, ou par les

[1] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 12, t. 2, p. 336. Plut. in Pericl. p. 156 et 157. — [2] Plut. in Cim. p. 489. — [3] Id. in Pericl. p. 157. — [4] Id. ibid. p. 158 et 161.

charmes de son éloquence[1]. Tout s'opérait par ses volontés; tout se faisait, en apparence, suivant les règles établies; et la liberté, rassurée par le maintien des formes républicaines, expirait, sans qu'on s'en aperçût, sous le poids du génie.

Plus la puissance de Périclès augmentait, moins il prodiguait son crédit et sa présence. Renfermé dans un petit cercle de parents et d'amis, il veillait, du fond de sa retraite, sur toutes les parties du gouvernement, tandis qu'on ne le croyait occupé qu'à pacifier ou bouleverser la Grèce. Les Athéniens, dociles au mouvement qui les entraînait, en respectaient l'auteur, parce qu'ils le voyaient rarement implorer leurs suffrages; et, aussi excessifs dans leurs expressions que dans leurs sentiments, ils ne représentaient Périclès que sous les traits du plus puissant des dieux. Faisait-il entendre sa voix dans les occasions essentielles? on disait que Jupiter lui avait confié les éclairs et la foudre[2]. N'agissait-il dans les autres que par le ministère de ses créatures? on se rappelait que le souverain des cieux laissait à des génies subalternes, les détails du gouvernement de l'univers.

Périclès étendit, par des victoires éclatantes,

[1] Plut. in Pericl. p. 161. — [2] Aristoph. in Acharn. v. 529. Plut. in Pericl. p. 156. Cicer. orat. cap. 9, t. 1, p. 426.

les domaines de la république ; mais quand il vit la puissance des Athéniens à une certaine élévation, il crut que ce serait une honte de la laisser s'affaiblir, et un malheur de l'augmenter encore. Cette vue dirigea toutes ses opérations; et le triomphe de sa politique fut d'avoir, pendant si longtemps, retenu les Athéniens dans l'inaction, leurs alliés dans la dépendance, et ceux de Lacédémone dans le respect.

Les Athéniens, pénétrés du sentiment de leurs forces, de ce sentiment qui, dans les rangs élevés, produit la hauteur et l'orgueil, dans la multitude, l'insolence et la férocité, ne se bornaient plus à dominer sur la Grèce; ils méditaient la conquête de l'Egypte, de Carthage, de la Sicile et de l'Etrurie. Periclès leur laissait exhaler ces vastes projets, et n'en était que plus attentif aux démarches des alliés d'Athènes [1].

La république brisait successivement les liens de l'égalité, qui avaient formé leur confédération : elle appesantissait sur eux un joug plus humiliant que celui des barbares; parce qu'en effet on s'accoutume plus aisément à la violence qu'à l'injustice. Entre autres sujets de plainte, les alliés reprochèrent aux Athéniens d'avoir employé à l'embellissement de leur ville, les sommes d'argent

[1] Isocr. de pac. t. 1, p. 402. Plut. in Pericl. p. 164.

qu'ils accordaient tous les ans pour faire la guerre aux Perses. Périclès répondit que les flottes de la république mettaient ses alliés à l'abri des insultes des barbares, et qu'elle n'avait point d'autre engagement à remplir [1]. A cette réponse, l'Eubée, Samos et Byzance se soulevèrent; mais bientôt après, l'Eubée rentra sous l'obéissance des Athéniens [2]; Byzance leur apporta le tribut ordinaire [3]; Samos, après une vigoureuse résistance, les indemnisa des frais de la guerre, livra ses vaisseaux, démolit ses murailles, et donna des ôtages [4].

La ligue du Péloponèse vit dans cet exemple de vigueur, une nouvelle preuve du despotisme que les Athéniens exerçaient sur leurs alliés, et qu'ils feraient un jour éprouver à leurs ennemis. Depuis longtemps alarmée de leurs progrès rapides, nullement rassurée par les traités qu'elle avait faits avec eux, et qu'on avait confirmés par une trève de trente ans [5] [a], elle aurait plus d'une fois arrêté le cours de leurs victoires, si elle avait pu vaincre l'extrême répugnance des Lacédémoniens pour toute espèce de guerre.

Telle était la disposition des esprits parmi les nations de la Grèce. Périclès était odieux aux unes,

[1] Plut. in Pericl. p. 158. — [2] Thucyd. lib. 1, cap. 114. Diod. lib. 12, p. 75. — [3] Thucyd. ibid. cap. 117. — [4] Id. ibid. Plut. in Pericl. p. 167. — [5] Thucyd. lib. 1, cap. 115.
[a] L'an 445 avant J. C. (Dodwell. in annal. Thucyd. p. 104.)



ASPASIE.

redoutable à toutes. Son règne, car c'est le nom qu'on peut donner à son administration [1], n'avait point été ébranlé par les cris de l'envie, et encore moins par les satires ou les plaisanteries qu'on se permettait contre lui sur le théâtre, ou dans la société. Mais à cette espèce de vengeance qui console le peuple de sa faiblesse, succédèrent à la fin des murmures sourds, et mêlés d'une inquiétude sombre, qui présageaient une révolution prochaine. Ses ennemis, n'osant l'attaquer directement, essayèrent leurs armes contre ceux qui avaient mérité sa protection ou son amitié.

Phidias, chargé de la direction des superbes monuments qui décorent Athènes, fut dénoncé pour avoir soustrait une partie de l'or dont il devait enrichir la statue de Minerve : il se justifia, et ne périt pas moins dans les fers. Anaxagore, le plus religieux peut-être des philosophes, fut traduit en justice pour crime d'impiété, et obligé de prendre la fuite. L'épouse, la tendre amie de Périclès, la célèbre Aspasie, accusée d'avoir outragé la religion par ses discours, et les mœurs par sa conduite, plaida sa cause elle-même; et les larmes de son époux la dérobèrent à peine à la sévérité des juges [2].

[1] Thucyd. lib. 2, cap. 65. Plut. in Pericl. p. 156. — [2] Diod. lib. 12, p. 95. Plut. ibid. p. 169. Philoch. ap. schol. Aristoph. in pac. v. 604.

Ces attaques n'étaient que le prélude de celles qu'il aurait essuyées, lorsqu'un événement imprévu releva ses espérances et raffermit son autorité.

Guerre du Péloponèse.

Corcyre faisait depuis quelques années [1] la guerre à Corinthe, dont elle tire son origine. Suivant le droit public de la Grèce, une puissance étrangère ne doit point se mêler des différends élevés entre une métropole et sa colonie. Mais il était de l'intérêt des Athéniens de s'attacher un peuple dont la marine était florissante, et qui pouvait, par sa position, favoriser le passage de leurs flottes en Sicile et en Italie. Ils le reçurent dans leur alliance, et lui envoyèrent des secours. Les Corinthiens publièrent que les Athéniens avaient rompu la trêve.

Potidée, autre colonie des Corinthiens, avait embrassé le parti des Athéniens. Ces derniers, soupçonnant sa fidélité, lui ordonnèrent, non-seulement de leur donner des ôtages, mais encore de démolir ses murailles, et de chasser les magistrats que, suivant l'usage, elle recevait tous les ans de sa métropole. Potidée se joignit à la ligue du Péloponèse, et les Athéniens l'assiégèrent [2].

Quelque temps auparavant les Athéniens avaient, sous quelques légers prétextes, interdit l'entrée de leurs ports et de leurs marchés à ceux de Mégare,

[1] Thucyd. lib. I, cap. 25, etc. — [2] Id. ibid. cap. 56.

alliés de Lacédémone [1]. D'autres villes gémissaient sur la perte de leurs lois et de leur liberté.

Corinthe, qui voulait susciter une guerre générale, épousa leurs querelles, et sut les engager à demander une satisfaction éclatante aux Lacédémoniens, chefs de la ligue du Péloponèse [2]. Les députés de ces différentes villes arrivent à Lacédémone : on les assemble : ils exposent leurs griefs, avec autant d'aigreur que de véhémence; ils disent ce qu'ils ont souffert, ce qu'ils ont à craindre, tout ce que prescrit une juste vengeance, tout ce qu'inspirent la jalousie et la haine. Quand les esprits sont disposés à recevoir de plus fortes impressions, un des ambassadeurs de Corinthe prend la parole [3], et reproche aux Lacédémoniens cette bonne-foi qui ne leur permet pas de soupçonner la mauvaise-foi des autres; cette modération dont on leur fait un mérite, et qui les rend si indifférents aux intérêts des puissances voisines. « Combien de fois vous « avons-nous avertis des projets des Athéniens? et « qu'est-il nécessaire de vous les rappeler encore? « Corcyre, dont la marine pouvait, dans l'occasion, « si bien seconder nos efforts, est entrée dans leur « alliance; Potidée, cette place qui assurait nos pos-

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 67. Diod. lib. 12, p. 96. — [2] Thucyd. ibid. — [3] Id. ibid. cap. 68.

« sessions dans la Thrace, va tomber entre leurs « mains. Nous n'accusons que vous de nos pertes ; « vous, qui après la guerre des Mèdes avez permis « à nos ennemis de fortifier leur ville, et d'étendre « leurs conquêtes; vous, qui êtes les protecteurs de « la liberté, et qui, par votre silence, favorisez l'es- « clavage; vous, qui délibérez quand il faut agir, et « qui ne songez à votre défense que quand l'ennemi « tombe sur vous avec toutes ses forces. Nous nous « en souvenons encore : les Mèdes, sortis du fond « de l'Asie, avaient traversé la Grèce et pénétré « jusqu'au Péloponèse, que vous étiez tranquilles « dans vos foyers. Ce n'est pas contre une nation « éloignée que vous aurez à combattre, mais contre « un peuple qui est à votre porte; contre ces Athé- « niens dont vous n'avez jamais connu, dont vous « ne connaissez pas encore les ressources et le ca- « ractère. Esprits ardents à former des projets; ha- « biles à les varier dans les occasions; si prompts « à les exécuter, que posséder et desirer est pour « eux la même chose; si présomptueux, qu'ils se « croient dépouillés des conquêtes qu'ils n'ont pu « faire; si avides, qu'ils ne se bornent jamais à celles « qu'ils ont faites : nation courageuse et turbulente, « dont l'audace s'accroît par le danger, et l'espérance « par le malheur; qui regarde l'oisiveté comme un

« tourment, et que les dieux irrités ont jetée sur la « terre pour n'être jamais en repos, et n'y jamais « laisser les autres.

« Qu'opposez-vous à tant d'avantages? des projets « au dessous de vos forces : la méfiance dans les ré- « solutions les plus sages, la lenteur dans les opé- « rations, le découragement aux moindres revers, « la crainte d'étendre vos domaines, la négligence « à les conserver. Tout, jusqu'à vos principes, est « aussi nuisible au repos de la Grèce, qu'à votre « sûreté. N'attaquer personne, se mettre en état de « n'être jamais attaqué ; ces moyens ne vous parais- « sent pas toujours suffisants pour assurer le bon- « heur d'un peuple : vous voulez qu'on ne repousse « l'insulte, que lorsqu'il n'en résulte absolument « aucun préjudice pour la patrie. Maxime funeste, « et qui, adoptée des nations voisines, vous garan- « tirait à peine de leurs invasions.

« O Lacédémoniens! votre conduite se ressent « trop de la simplicité des premiers siècles. Autre « temps, autres mœurs, autre système. L'immobi- « lité des principes ne conviendrait qu'à une ville « qui jouirait d'une paix éternelle; mais dès que, « par ses rapports avec les autres nations, ses in- « térêts deviennent plus compliqués, il lui faut une « politique plus raffinée. Abjurez donc, à l'exemple

« des Athéniens, cette droiture qui ne sait pas se « prêter aux événements; sortez de cette indolence « qui vous tient renfermés dans l'enceinte de vos « murs; faites une irruption dans l'Attique; ne for- « cez pas des alliés, des amis fidèles, à se précipi- « ter entre les bras de vos ennemis; et, placés à la « tête des nations du Péloponèse, montrez-vous di- « gnes de l'empire que nos pères déférèrent à vos « vertus. »

Des députés athéniens, que d'autres affaires avaient amenés à Lacédémone, demandèrent à parler, non pour répondre aux accusations qu'ils venaient d'entendre : les Lacédémoniens n'étaient pas leurs juges; ils voulaient seulement engager l'assemblée à suspendre une décision qui pouvait avoir des suites cruelles [1].

Ils rappelèrent avec complaisance les batailles de Marathon et de Salamine. C'étaient les Athéniens qui les avaient gagnées, qui avaient chassé les barbares, qui avaient sauvé la Grèce. Un peuple capable de si grandes choses, méritait sans doute des égards. L'envie lui fait un crime aujourd'hui de l'autorité qu'il exerce sur une partie des nations grecques; mais c'est Lacédémone qui la lui a cédée: il la conserve, parce qu'il ne pourrait l'abandonner

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 72.

sans danger : cependant il préfère, en l'exerçant, la douceur à la sévérité ; et s'il est obligé d'employer quelquefois la rigueur, c'est que le plus faible ne peut être retenu dans la dépendance que par la force. « Que Lacédémone cesse d'écouter les plaintes « injustes des alliés d'Athènes, et la jalouse fureur « de ses propres alliés : qu'avant de prendre un « parti, elle réfléchisse sur l'importance des inté- « rêts qu'on va discuter, sur l'incertitude des évé- « nements auxquels on va se soumettre. Loin cette « ivresse qui ne permet aux peuples d'écouter la « voix de la raison que lorsqu'ils sont parvenus au « comble de leurs maux ; qui fait que toute guerre « finit par où elle devrait commencer ! Il en est temps « encore ; nous pouvons terminer nos différends à « l'amiable, ainsi que le prescrivent les traités : mais « si, au mépris de vos serments, vous rompez la « trève, nous prendrons à témoins les dieux ven- « geurs du parjure, et nous nous préparerons à la « plus vigoureuse défense. »

Ce discours fini, les ambassadeurs sortirent de l'assemblée ; et le roi Archidamus, qui joignait une longue expérience à une profonde sagesse, s'apercevant, à l'agitation des esprits, que la guerre était inévitable, voulut du moins en retarder le moment.

« Peuple de Lacédémone, dit-il[1], j'ai été témoin « de beaucoup de guerres, ainsi que plusieurs d'en- « tre vous; et je n'en suis que plus porté à craindre « celle que vous allez entreprendre. Sans prépara- « tifs et sans ressources, vous voulez attaquer une « nation exercée dans la marine, redoutable par le « nombre de ses soldats et de ses vaisseaux, riche « des productions de son sol et des tributs de ses « alliés. Qui peut vous inspirer cette confiance? Est- « ce votre flotte? mais quel temps ne faudrait-il pas « pour la rétablir? Est-ce l'état de vos finances? « mais nous n'avons point de trésor public[2], et les « particuliers sont pauvres. Est-ce l'espérance de dé- « tacher les alliés d'Athènes[3]? mais, comme la plu- « part sont des insulaires, il faudrait être maître de « la mer, pour exciter et entretenir leur défection. « Est-ce le projet de ravager les plaines de l'Attique, « et de terminer cette grande querelle dans une « campagne? eh! pensez-vous que la perte d'une « moisson, si facile à réparer dans un pays où le « commerce est florissant, engagera les Athéniens « à vous demander la paix? Ah! que je crains plutôt « que nous ne laissions cette guerre à nos enfants, « comme un malheureux héritage! Les hostilités des « villes et des particuliers sont passagères; mais

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 79. — [2] Plut. apophth. lac. t. 2, p. 217. — [3] Thucyd. ibid.

« quand la guerre s'allume entre deux puissants « états, il est aussi difficile d'en prévoir les suites, « que d'en sortir avec honneur.

« Je ne suis pas d'avis de laisser nos alliés dans « l'oppression ; je dis seulement qu'avant de prendre « les armes, nous devons envoyer des ambassadeurs « aux Athéniens, et entamer une négociation. Ils « viennent de nous proposer cette voie, et ce serait « une injustice de la refuser. Dans l'intervalle, nous « nous adresserons aux nations de la Grèce, et, « puisque la nécessité l'exige, aux barbares eux-« mêmes, pour avoir des secours en argent et en « vaisseaux : si les Athéniens rejettent nos plaintes, « nous les réitérerons après deux ou trois ans de « préparatifs ; et peut-être les trouverons-nous alors « plus dociles.

« La lenteur qu'on nous attribue a toujours fait « notre sûreté : jamais les éloges ni les reproches « ne nous ont portés à des entreprises téméraires. « Nous ne sommes pas assez habiles pour rabaisser, « par des discours éloquents, la puissance de nos « ennemis ; mais nous savons que, pour nous mettre « à portée de les vaincre, il faut les estimer, juger « de leur conduite par la nôtre, nous prémunir « contre leur prudence ainsi que contre leur va-« leur, et moins compter sur leurs fautes que sur la

« sagesse de nos précautions. Nous croyons qu'un « homme ne diffère pas d'un autre homme ; mais « que le plus redoutable est celui qui, dans les oc- « casions critiques, se conduit avec le plus de pru- « dence et de lumières.

« Ne nous départons jamais des maximes que nous « avons reçues de nos pères, et qui ont conservé cet « état. Délibérez à loisir ; qu'un instant ne décide « pas de vos biens, de votre gloire, du sang de tant « de citoyens, de la destinée de tant de peuples : « laissez entrevoir la guerre, et ne la déclarez pas : « faites vos préparatifs, comme si vous n'attendiez « rien de vos négociations ; et pensez que ces me- « sures sont les plus utiles à votre patrie, et les plus « propres à intimider les Athéniens. »

Les réflexions d'Archidamus auraient peut-être arrêté les Lacédémoniens, si, pour en détourner l'effet, Sthénélaïdas, un des éphores, ne se fût écrié sur-le-champ [1] :

« Je ne comprends rien à l'éloquence verbeuse « des Athéniens : ils ne tarissent pas sur leur éloge, « et ne disent pas un mot pour leur défense. Plus « leur conduite fut irréprochable dans la guerre « des Mèdes, plus elle est honteuse aujourd'hui ; et « je les déclare doublement punissables, puisqu'ils

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 86.

« étaient vertueux, et qu'ils ont cessé de l'être. Pour « nous, toujours les mêmes, nous ne trahirons point « nos alliés, et nous les défendrons avec la même « ardeur qu'on les attaque. Au reste, il ne s'agit pas « ici de discours et de discussions; ce n'est point « par des paroles que nos alliés ont été outragés. La « vengeance la plus prompte, voilà ce qui convient « à la dignité de Sparte. Et qu'on ne dise pas que « nous devons délibérer après avoir reçu une in- « sulte : c'était aux autres à délibérer longtemps « avant que de nous insulter. Opinez donc pour la « guerre, ô Lacédémoniens ! et pour mettre enfin « des bornes aux injustices et à l'ambition des Athé- « niens, marchons, avec la protection des dieux, « contre ces oppresseurs de la liberté. »

Il dit, et sur-le-champ appela le peuple aux suffrages. Plusieurs des assistants furent de l'avis du roi : le plus grand nombre décida que les Athéniens avaient rompu la trève; et il fut résolu de convoquer une diète générale, pour prendre une dernière résolution.

Tous les députés étant arrivés, on mit de nouveau l'affaire en délibération, et la guerre fut décidée à la pluralité des voix [1]. Cependant, comme rien n'était prêt encore, on chargea les Lacédémo-

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 125.

niens d'envoyer des députés aux Athéniens, et de leur déférer les plaintes de la ligue du Péloponèse.

La première ambassade n'eut pour objet que d'obtenir l'éloignement de Périclès, ou de le rendre odieux à la multitude[1]. Les ambassadeurs prétextèrent des raisons étrangères aux différends dont il s'agissait, et qui ne firent aucune impression sur les Athéniens.

De nouveaux députés offrirent de continuer la trêve : ils proposèrent quelques conditions, et se bornèrent enfin à demander la révocation du décret qui interdisait le commerce de l'Attique aux habitants de Mégare[2]. Périclès répondit que les lois ne leur permettaient pas d'ôter le tableau sur lequel on avait inscrit ce décret. « Si vous ne le « pouvez ôter, dit un des ambassadeurs, tournez-le « seulement : vos lois ne vous le défendent pas[3]. »

Enfin, dans une troisième ambassade, les députés se contentèrent de dire : « Les Lacédémoniens « desirent la paix, et ne la font dépendre que d'un « seul point. Permettez aux villes de la Grèce de « se gouverner suivant leurs lois[4]. » Cette dernière proposition fut discutée, ainsi que les précédentes, dans l'assemblée du peuple. Comme les avis étaient

[1] Thucyd. lib. I, cap. 126. — [2] Id. ibid. cap. 139. — [3] Plut. in Pericl. p. 168. — [4] Thucyd. ibid.

partagés, Périclès se hâta de monter à la tribune. Il représenta que, suivant les traités, les différends élevés entre les villes contractantes, devaient être discutés par des voies pacifiques ; et qu'en attendant, chacune devait jouir de ce qu'elle possédait. « Au mépris de cette décision formelle, dit Péri« clès, les Lacédémoniens nous signifient impérieu« sement leurs volontés ; et, ne nous laissant que le « choix de la guerre ou de la soumission, ils nous « ordonnent de renoncer aux avantages que nous « avons remportés sur leurs alliés. Ne publient-ils « pas que la paix dépend uniquement du décret « porté contre Mégare ? et plusieurs d'entre vous ne « s'écrient-ils pas qu'un si faible sujet ne doit pas « nous engager à prendre les armes ? Athéniens, de « telles offres ne sont qu'un piége grossier ; il faut « les rejeter, jusqu'à ce qu'on traite avec nous d'égal « à égal. Toute nation qui prétend dicter des lois à « une nation rivale, lui propose des fers. Si vous « cédiez sur un seul point, on croirait vous avoir fait « trembler ; et, dès ce moment, on vous imposerait « des conditions plus humiliantes [1].

« Et que pouvez-vous craindre, aujourd'hui, de « cette foule de nations qui diffèrent autant d'ori« gine que de principes ? Quelle lenteur dans la

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 140.

« convocation de leurs diètes ! quelle confusion dans « la discussion de leurs intérêts ! Elles s'occupent un « moment du bien général ; le reste du temps, de « leurs avantages particuliers. Celles-ci ne songent « qu'à leur vengeance ; celles-là, qu'à leur sûreté ; « et presque toutes, se reposant les unes sur les au- « tres du soin de leur conservation, courent, sans « s'en apercevoir, à leur perte commune [1]. »

Périclès montrait ensuite, que les alliés du Péloponèse n'étant pas en état de faire plusieurs campagnes, le meilleur moyen de les réduire était de les lasser ; et d'opposer une guerre de mer à une guerre de terre. « Ils feront des invasions dans l'At- « tique, nos flottes ravageront leurs côtes : ils ne « pourront réparer leurs pertes, tandis que nous « aurons des campagnes à cultiver, soit dans les « îles, soit dans le continent. L'empire de la mer « donne tant de supériorité, que si vous étiez dans « une île, aucune puissance n'oserait vous attaquer. « Ne considérez plus Athènes que comme une place « forte, et séparée, en quelque façon, de la terre ; « remplissez de soldats les murs qui la défendent « et les vaisseaux qui sont dans ses ports. Que le « territoire qui l'entoure vous soit étranger, et de- « vienne sous vos yeux la proie de l'ennemi. Ne

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 141.

« cédez point à l'ardeur insensée d'opposer votre « valeur à la supériorité du nombre : une victoire « attirerait bientôt sur vos bras de plus grandes ar- « mées : une défaite porterait à la révolte ces alliés « que nous ne contenons que par la force. Ce n'est « pas sur la perte de vos biens qu'il faudrait pleu- « rer; c'est sur celle des soldats que vous exposeriez « dans une bataille. Ah ! si je pouvais vous persua- « der, vous porteriez à l'instant même le fer et la « flamme dans nos campagnes, et dans les maisons « dont elles sont couvertes; et les Lacédémoniens « apprendraient à ne plus les regarder comme les « gages de notre servitude [1].

« J'aurais d'autres garants de la victoire à vous « présenter, si j'étais assuré que, dans la crainte d'a- « jouter de nouveaux dangers à ceux de la guerre, « vous ne chercherez point à combattre pour con- « quérir; car j'appréhende plus vos fautes, que les « projets de l'ennemi.

« Il faut maintenant répondre aux députés : 1.° « que les Mégariens pourront commercer dans l'At- « tique, si les Lacédémoniens ne nous interdisent « plus, ainsi qu'à nos alliés, l'entrée de leur ville. « 2.° que les Athéniens rendront aux peuples qu'ils « ont soumis la liberté dont ils jouissaient aupara-

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 143.

« vant, si les Lacédémoniens en usent de même à « l'égard des villes de leur dépendance : 3.° que la « ligue d'Athènes offre encore à celle du Péloponèse, « de terminer à l'amiable les différends qui les divi- « sent actuellement [1]. »

Après cette réponse, les ambassadeurs de Lacédémone se retirèrent ; et de part et d'autre on s'occupa des préparatifs de la guerre la plus longue et la plus funeste qui ait jamais désolé la Grèce [a]. Elle dura vingt-sept ans [2]. Elle eut pour principe l'ambition des Athéniens, et la juste crainte qu'ils inspirèrent aux Lacédémoniens et à leurs alliés. Les ennemis de Périclès l'accusèrent de l'avoir suscitée. Ce qui paraît certain, c'est qu'elle fut utile au rétablissement de son autorité.

Les Lacédémoniens avaient pour eux les Béotiens, les Phocéens, les Locriens, ceux de Mégare, d'Ambracie, de Leucade, d'Anactorium, et tout le Péloponèse, excepté les Argiens qui observèrent la neutralité [3].

Du côté des Athéniens étaient les villes grecques situées sur les côtes de l'Asie, celles de la Thrace et de l'Hellespont, presque toute l'Acarnanie, quelques autres petits peuples, et tous les

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 144. — [a] Au printemps de l'an 431 avant J. C. — [2] Thucyd. lib. 5, cap. 26. — [3] Id. lib. 2, cap. 9. Diod. lib. 12, p. 99.

insulaires, excepté ceux de Mélos et de Théra. Outre ces secours, ils pouvaient eux-mêmes fournir à la ligue treize mille soldats pesamment armés, douze cents hommes de cheval, seize cents archers à pied, et trois cents galères : seize mille hommes choisis parmi les citoyens trop jeunes ou trop vieux, et parmi les étrangers établis dans Athènes, furent chargés de défendre les murs de la ville et les forteresses de l'Attique [1].

Six mille talens [a] étaient déposés dans la citadelle. On pouvait, en cas de besoin, s'en ménager plus de cinq cents encore [b], par la fonte des vases sacrés, et par d'autres ressources que Périclès faisait envisager au peuple.

Telles étaient les forces des Athéniens lorsque Archidamus, roi de Lacédémone, s'étant arrêté à l'isthme de Corinthe, reçut de chaque ville confédérée du Péloponèse, les deux tiers des habitants en état de porter les armes [2], et s'avança lentement vers l'Attique, à la tête de soixante mille hommes [3]. Il voulut renouer la négociation; et, dans cette vue, il envoya un ambassadeur aux Athéniens, qui refusèrent de l'entendre, et le firent sortir à l'instant même des terres de la république [4]. Alors Archi-

[1] Thucyd. lib. 2, cap. 13. Diod. lib. 12, p. 97. — [a] Trente-deux millions quatre cent mille livres. — [b] Deux millions sept cent mille livres. — [2] Thucyd. ibid. cap. 10. — [3] Plut. in Pericl. t. 1, p. 170. — [4] Thucyd. ibid. cap. 12.

damus ayant continué sa marche, se répandit, au temps de la moisson, dans les plaines de l'Attique. Les malheureux habitants s'en étaient retirés à son approche[1] : ils avaient transporté leurs effets à Athènes, où la plupart n'avaient trouvé d'autre asyle que les temples, les tombeaux, les tours des remparts, les cabanes les plus obscures, les lieux les plus déserts. Aux regrets d'avoir quitté leurs anciennes et paisibles demeures, se joignait la douleur de voir au loin leurs maisons consumées par les flammes, et leurs récoltes abandonnées au fer de l'ennemi[2].

Les Athéniens, contraints de supporter des outrages qu'aggravait le souvenir de tant de glorieux exploits, se consumaient en cris d'indignation et de fureur contre Périclès, qui tenait leur valeur enchaînée[3]. Pour lui, n'opposant que le silence aux prières et aux menaces, il faisait partir une flotte de cent voiles pour le Péloponèse[4], et réprimait les clameurs publiques par la seule force de son caractère.

Archidamus, ne trouvant plus de subsistances dans l'Attique, ramena ses troupes chargées de butin dans le Peloponèse : elles se retirèrent chez

[1] Thucyd. lib. 2, cap. 14. — [2] Id. ibid. cap. 17 et 21. — [3] Id. ibid. cap. 22. — [4] Id. ibid. cap. 26. Plut. in Pericl. p. 170.

elles, et ne reparurent plus pendant le reste de l'année. Après leur retraite, Périclès envoya contre les Locriens une escadre qui obtint quelques avantages[1]. La grande flotte, après avoir porté la désolation sur les côtes du Péloponèse, prit à son retour l'île d'Egine[2]; et bientôt après, les Athéniens marchèrent en corps de nation contre ceux de Mégare, dont ils ravagèrent le territoire[3]. L'hiver suivant, ils honorèrent par des funérailles publiques ceux qui avaient péri les armes à la main, et Périclès releva leur gloire dans un discours éloquent. Les Corinthiens armèrent quarante galères, firent une descente en Acarnanie, et se retirèrent avec perte[4]. Ainsi se termina la première campagne.

Celles qui la suivirent n'offrent de même qu'une continuité d'actions particulières, de courses rapides, d'entreprises qui semblent étrangères à l'objet qu'on se proposait de part et d'autre. Comment des peuples si guerriers et si voisins, animés par une ancienne jalousie et des haines récentes, ne songeaient-ils qu'à se surprendre, à s'éviter, à partager leurs forces, et, par une foule de diversions sans éclat ou sans danger, à multiplier et prolonger les malheurs de la guerre? C'est parce que cette

[1] Thucyd. lib. 2, cap. 20. — [2] Id. ibid. cap. 27. — [3] Id. ibid. cap. 31. — [4] Id. ibid. cap. 33 et 34.

guerre ne devait pas se conduire sur le même plan que les autres.

La ligue du Péloponèse était si supérieure en troupes de terre, que les Athéniens ne pouvaient risquer une action générale, sans s'exposer à une perte certaine. Mais les peuples qui formaient cette ligue, ignoraient l'art d'attaquer les places : ils venaient d'échouer devant une petite forteresse de l'Attique [1]; et ils ne s'emparèrent ensuite de la ville de Platée en Béotie, défendue par une faible garnison, qu'après un blocus qui dura près de deux ans, et qui força les habitants à se rendre faute de vivres [2]. Comment se seraient-ils flattés de prendre d'assaut ou de réduire à la famine une ville telle qu'Athènes, qui pouvait être défendue par trente mille hommes, et qui, maîtresse de la mer, en tirait aisément les subsistances dont elle avait besoin ?

Ainsi les ennemis n'avaient d'autre parti à prendre, que de venir détruire les moissons de l'Attique; et c'est ce qu'ils pratiquèrent dans les premières années : mais ces incursions devaient être passagères, parce qu'étant très-pauvres et uniquement occupés des travaux de la campagne, ils ne

[1] Thucyd. lib. 2, cap. 19. — [2] Id. ibid. cap. 78; lib. 3, cap. 20. Diod. lib. 12, p. 102 et 109.

pouvaient rester longtemps les armes à la main, et dans un pays éloigné [1]. Dans la suite ils résolurent d'augmenter le nombre de leurs vaisseaux; mais il leur fallut bien des années pour apprendre à manœuvrer, et acquérir cette expérience que cinquante ans d'exercice avaient à peine procurée aux Athéniens [2]. L'habileté de ces derniers était si reconnue au commencement de la guerre, que leurs moindres escadres ne craignaient pas d'attaquer les plus grandes flottes du Péloponèse [3].

Dans la septième année de la guerre [a], les Lacédémoniens, pour sauver quatre cent vingt de leurs soldats [4] que les Athéniens tenaient assiégés dans une île, demandèrent la paix, et livrèrent environ soixante galères, qu'on devait leur rendre si les prisonniers n'étaient pas délivrés. Ils ne le furent point; et les Athéniens ayant gardé les vaisseaux [5], la marine du Péloponèse fut détruite. Divers incidents en retardèrent le rétablissement jusqu'à la vingtième année de la guerre, que le roi de Perse s'obligea, par des promesses et par des traités, de pourvoir à son entretien [6]. Alors la ligue de Lacédémone couvrit la mer de ses vaisseaux [7]. Les deux nations rivales s'attaquèrent plus directement; et après une alter-

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 141. — [2] Id. ibid. cap. 142. — [3] Id. lib. 2, cap. 88. — [a] Vers l'an 424 avant J. C. — [4] Thucyd. lib. 4, cap. 8. — [5] Id. ibid. cap. 16 et 23. — [6] Id. lib. 8, cap. 5, 18, 36, 45, etc. — [7] Id. ibid. cap. 3.

native de succès et de revers, la puissance de l'une succomba sous celle de l'autre.

De leur côté, les Athéniens n'étaient pas plus en état, par le nombre de leurs vaisseaux, de donner la loi à la Grèce, que leurs ennemis ne l'étaient par le nombre de leurs troupes. S'ils paraissaient avec leurs flottes dans les lieux où ceux du Péloponèse avaient des possessions, leurs efforts se bornaient à dévaster un canton, à s'emparer d'une ville sans défense, à lever des contributions sans oser pénétrer dans les terres. Fallait-il assiéger une place forte dans un pays éloigné? quoiqu'ils eussent plus de ressources que les Lacédémoniens, la lenteur des opérations épuisait leurs finances, et le petit nombre de troupes qu'ils pouvaient employer. La prise de Potidée leur coûta beaucoup de soldats, deux ans et demi de travaux, et deux mille talents [a] [1].

Ainsi, par l'extrême diversité des forces et leur extrême disproportion, la guerre devait traîner en longueur. C'est ce qu'avaient prévu les deux plus habiles politiques de la Grèce, Archidamus et Périclès [2]; avec cette différence, que le premier en concluait que les Lacédémoniens devaient la

[a] Dix millions huit cent mille livres. — [1] Thucyd. lib. 1, cap. 64; lib. 2, cap. 70. Dodwell. in annal. Thucyd. p. 114. Diod. lib. 12, p. 102. — [2] Thucyd. lib. 1, cap. 81 et 141.

craindre, et le second, que les Athéniens devaient la desirer.

Il était aisé de prévoir aussi que l'incendie éclaterait, s'éteindrait, se rallumerait par intervalles chez tous les peuples. Comme des intérêts contraires séparaient des villes voisines; que les unes, au moindre prétexte, se détachaient de leur confédération; que les autres restaient abandonnées à des factions que fomentaient sans cesse Athènes et Lacédémone, il arriva que la guerre se fit de nation à nation, dans une même province; de ville à ville, dans une même nation; de parti à parti, dans une même ville.

Thucydide, Xénophon et d'autres auteurs célèbres, ont décrit les malheurs que causèrent ces longues et funestes dissentions. Sans les suivre dans des détails qui n'intéressent aujourd'hui que les peuples de la Grèce, je rapporterai quelques-uns des événements qui regardent plus particulièrement les Athéniens.

Au commencement de la seconde année, les ennemis revinrent dans l'Attique, et la peste se déclara dans Athènes[1]. Jamais ce fléau terrible ne ravagea tant de climats. Sorti de l'Ethiopie, il avait parcouru l'Egypte, la Libye, une partie de

[1] Thucyd. lib. 2, cap. 47.

la Perse, l'île de Lemnos, et d'autres lieux encore. Un vaisseau marchand l'introduisit sans doute au Pirée, où il se manifesta d'abord; de là il se répandit avec fureur dans la ville, et surtout dans ces demeures obscures et mal-saines où les habitants de la campagne se trouvaient entassés.

Le mal attaquait successivement toutes les parties du corps [1]: les symptômes en étaient effrayants, les progrès rapides, les suites presque toujours mortelles. Dès les premières atteintes, l'ame perdait ses forces, le corps semblait en acquérir de nouvelles; et c'était un cruel supplice, de résister à la maladie sans pouvoir résister à la douleur. Les insomnies, les terreurs, des sanglots continuels, des convulsions violentes, n'étaient pas les seuls tourments réservés aux malades; une chaleur insupportable les dévorait intérieurement. Couverts d'ulcères et de taches livides, les yeux enflammés, la poitrine oppressée, les entrailles déchirées, exhalant une odeur fétide de leur bouche souillée d'un sang impur, on les voyait se traîner dans les rues pour respirer plus librement, et, ne pouvant éteindre la soif brûlante dont ils étaient consumés, se précipiter dans les rivières couvertes de glaçons.

La plupart périssaient au septième ou au neu-

[1] Thucyd. lib. 2, cap. 49. Plut. in Pericl. p. 171. Diod. p. 101. Lucret. lib. 6.

vième jour. S'ils prolongeaient leur vie au-delà de ces termes, ce n'était que pour éprouver une mort plus douloureuse et plus lente.

Ceux qui ne succombaient pas à la maladie, n'en étaient presque jamais atteints une seconde fois [1]. Faible consolation ! car ils n'offraient plus aux yeux que les restes infortunés d'eux-mêmes. Les uns avaient perdu l'usage de plusieurs de leurs membres; les autres ne conservaient aucune idée du passé : heureux sans doute d'ignorer leur état ! mais ils ne pouvaient reconnaître leurs amis [2].

Le même traitement produisait des effets tour-à-tour salutaires et nuisibles : la maladie semblait braver les règles et l'expérience. Comme elle infectait aussi plusieurs provinces de la Perse, le roi Artaxerxès résolut d'appeler à leur secours le célèbre Hippocrate, qui était alors dans l'île de Cos [3]. Il fit vainement briller à ses yeux l'éclat de l'or et des dignités; le grand homme répondit au grand-roi, qu'il n'avait ni besoins ni desirs, et qu'il se devait aux Grecs plutôt qu'à leurs ennemis [4]. Il vint en effet offrir ses services aux Athéniens, qui le reçurent avec d'autant plus de reconnaissance, que la plupart de leurs médecins étaient morts

[1] Thucyd. lib. 2, cap. 51. — [2] Id. ibid. cap. 49. — [3] Suid. in Ἱπποκρ. — [4] Plut. in Caton. t. 1, p. 350. Galen. quod opt. med. t. 1.

victimes de leur zèle. Il épuisa les ressources de son art, et exposa plusieurs fois sa vie. S'il n'obtint pas tout le succès que méritaient de si beaux sacrifices et de si grands talents, il donna du moins des consolations et des espérances. On dit que, pour purifier l'air, il fit allumer des feux dans les rues d'Athènes [1]; d'autres prétendent que ce moyen fut utilement employé par un médecin d'Agrigente, nommé Acron [2].

On vit dans les commencements, de grands exemples de piété filiale, d'amitié généreuse : mais comme ils furent presque toujours funestes à leurs auteurs, ils ne se renouvelèrent que rarement dans la suite. Alors les liens les plus respectables furent brisés; les yeux près de se fermer, ne virent de toutes parts qu'une solitude profonde [3], et la mort ne fit plus couler de larmes.

Cet endurcissement produisit une licence effrénée. La perte de tant de gens de bien confondus dans un même tombeau avec les scélérats, le renversement de tant de fortunes devenues tout-à-coup le partage ou la proie des citoyens les plus obscurs, frappèrent vivement ceux qui n'avaient d'autre principe que la crainte : persuadés que les dieux ne pre-

[1] Ap. Hippocr. t. 2, p. 970. — [2] Plut. de Isid. et Osir. t. 2, p. 383. — [3] Thucyd. lib. 2, cap. 51.

naient plus d'intérêt à la vertu, et que la vengeance des lois ne serait pas aussi prompte que la mort dont ils étaient menacés, ils crurent que la fragilité des choses humaines leur indiquait l'usage qu'ils en devaient faire, et que n'ayant plus que des moments à vivre, ils devaient du moins les passer dans le sein des plaisirs [1].

Au bout de deux ans, la peste parut se calmer. Pendant ce repos, on s'aperçut plus d'une fois que le germe de la contagion n'était pas détruit : il se développa dix-huit mois après; et dans le cours d'une année entière, il ramena les mêmes scènes de deuil et d'horreur [2]. Sous l'une et sous l'autre époque, il périt un très-grand nombre de citoyens, parmi lesquels il faut compter près de cinq mille hommes en état de porter les armes.

La perte la plus irréparable fut celle de Périclès, qui, dans la troisième année de la guerre [a], mourut des suites de la maladie [3]. Quelque temps auparavant, les Athéniens, aigris par l'excès de leurs maux, l'avaient dépouillé de son autorité, et condamné à une amende : ils venaient de reconnaître leur injustice, et Périclès la leur avait pardonnée [4], quoique dégoûté du commandement par la légèreté

[1] Thucyd. lib. 2, cap. 53. — [2] Id. lib. 3, cap. 87. — [a] L'an 429 avant J. C. vers l'automne. — [3] Thucyd. lib. 2, cap. 65. Plut. in Pericl. p. 173. — [4] Plut. ibid. p. 172.

du peuple, et par la perte de sa famille et de la plupart de ses amis que la peste avait enlevés. Près de rendre le dernier soupir, et ne donnant plus aucun signe de vie, les principaux d'Athènes, assemblés autour de son lit, soulageaient leur douleur en racontant ses victoires et le nombre de ses trophées. « Ces exploits, leur dit-il en se soulevant « avec effort, sont l'ouvrage de la fortune, et me sont « communs avec d'autres généraux. Le seul éloge « que je mérite, est de n'avoir fait prendre le deuil « à aucun citoyen [1]. »

Si, conformément au plan de Périclès, les Athéniens avaient continué une guerre offensive du côté de la mer, défensive du côté de la terre [2]; si, renonçant à toute idée de conquête, ils n'avaient pas risqué le salut de l'état par des entreprises téméraires, ils auraient tôt ou tard triomphé de leurs ennemis, parce qu'ils leur faisaient en détail plus de mal qu'ils n'en recevaient; parce que la ligue dont ils étaient les chefs, leur était presque entièrement subordonnée, tandis que celle du Péloponèse, composée de nations indépendantes, pouvait à tout moment se dissoudre. Mais Périclès mourut, et fut remplacé par Cléon.

C'était un homme sans naissance, sans véritable

[1] Plut. in Pericl. p. 173. — [2] Thucyd. lib. 2, cap. 65.

talent, mais vain, audacieux, emporté [1], et par-là même agréable à la multitude. Il se l'était attachée par ses largesses; il la retenait en lui inspirant une grande idée de la puissance d'Athènes, un souverain mépris pour celle de Lacédémone [2]. Ce fut lui qui rassembla un jour ses amis, et leur déclara qu'étant sur le point d'administrer les affaires publiques, il renonçait à des liaisons qui l'engageraient peut-être à commettre quelque injustice [3]. Il n'en fut pas moins le plus avide et le plus injuste des hommes.

Les citoyens honnêtes lui opposèrent Nicias, un des premiers et des plus riches particuliers d'Athènes, qui avait commandé les armées et remporté plusieurs avantages. Il intéressa la multitude par des fêtes et par des libéralités [4]; mais, comme il se méfiait de lui-même et des événements [5], et que ses succès n'avaient servi qu'à le rendre plus timide, il obtint de la considération, et jamais la supériorité du crédit. La raison parlait froidement par sa bouche, tandis que le peuple avait besoin de fortes émotions, et que Cléon les excitait par ses déclamations, par ses cris et ses gestes forcenés [6].

Il réussit par hasard dans une entreprise que

[1] Thucyd. lib. 3, cap. 36. Plut. in Nic. p. 524. — [2] Thucyd. lib. 4, cap. 28. — [3] Plut. an seni, etc. t. 2, p. 806. — [4] Id. in Nic. t. 1, p. 524. — [5] Thucyd. lib. 5, cap. 16. — [6] Plut. in Nic. p. 528.

Nicias avait refusé d'exécuter : dès ce moment les Athéniens, qui s'étaient moqués de leur choix, se livrèrent à ses conseils avec plus de confiance. Ils rejetèrent les propositions de paix que faisaient les ennemis[1], et le mirent à la tête des troupes qu'ils envoyaient en Thrace pour arrêter les progrès de Brasidas, le plus habile général de Lacédémone. Il s'y attira le mépris des deux armées; et, s'étant approché de l'ennemi sans précaution, il se laissa surprendre, fut des premiers à prendre la fuite, et perdit la vie[2].

Après sa mort, Nicias ne trouvant plus d'obstacle à la paix, entama des négociations, bientôt suivies d'une alliance offensive et défensive[a], qui devait pendant cinquante ans unir étroitement les Athéniens et les Lacédémoniens[3]. Les conditions du traité les remettaient au même point où ils se trouvaient au commencement de la guerre. Il s'était cependant écoulé plus de dix ans depuis cette époque, et les deux nations s'étaient inutilement affaiblies.

Elles se flattaient de goûter enfin les douceurs du repos; mais leur alliance occasionna de nouvelles ligues et de nouvelles divisions. Plusieurs des

[1] Schol. Aristoph. in pac. v. 647 et 664. — [2] Thucyd. lib. 5, cap. 10. — [a] L'an 421 avant J. C. — [3] Thucyd. ibid. cap. 17, 18, etc.



ALCIBIADE .

alliés de Lacédémone se plaignirent de n'avoir pas été compris dans le traité ; et s'étant unis avec les Argiens, qui jusqu'alors étaient restés neutres, ils se déclarèrent contre les Lacédémoniens. D'un autre côté, les Athéniens et les Lacédémoniens s'accusaient réciproquement de n'avoir pas rempli les articles du traité : de là les mésintelligences et les hostilités. Ce ne fut cependant qu'au bout de six ans et dix mois [a] qu'ils en vinrent à une rupture ouverte [1] : rupture dont le prétexte fut très-frivole, et qu'on aurait facilement prévenue, si la guerre n'avait pas été nécessaire à l'élévation d'Alcibiade.

Des historiens ont flétri la mémoire de cet Athénien ; d'autres l'ont relevée par des éloges, sans qu'on puisse les accuser d'injustice ou de partialité [2]. Il semble que la nature avait essayé de réunir en lui tout ce qu'elle peut produire de plus fort en vices et en vertus [3]. Nous le considérerons ici par rapport à l'état dont il accéléra la ruine, et plus bas, dans ses relations avec la société qu'il acheva de corrompre.

Alcibiade.

Une origine illustre, des richesses considérables, la figure la plus distinguée, les grâces les plus séduisantes, un esprit facile et étendu, l'honneur

[a] L'an 414 avant J. C. — [1] Thucyd. lib. 5, cap. 25. — [2] Nep. in Alcib. cap. 11. — [3] Id. ibid. cap. 1.

enfin d'appartenir à Périclès ; tels furent les avantages qui éblouirent d'abord les Athéniens, et dont il fut ébloui le premier [1].

Dans un âge où l'on n'a besoin que d'indulgence et de conseils, il eut une cour et des flatteurs : il étonna ses maîtres par sa docilité, et les Athéniens par la licence de sa conduite. Socrate, qui prévit de bonne heure que ce jeune homme serait le plus dangereux des citoyens d'Athènes, s'il n'en devenait le plus utile, rechercha son amitié, l'obtint à force de soins, et ne la perdit jamais [2] : il entreprit de modérer cette vanité qui ne pouvait souffrir dans le monde ni de supérieur ni d'égal ; et tel était, dans ces occasions, le pouvoir de la raison ou de la vertu, que le disciple pleurait sur ses erreurs, et se laissait humilier sans se plaindre [3].

Quand il entra dans la carrière des honneurs, il voulut devoir ses succès, moins à l'éclat de sa magnificence et de ses libéralités, qu'aux attraits de son éloquence [4] : il parut à la tribune. Un léger défaut de prononciation prêtait à ses paroles les grâces naïves de l'enfance [5] ; et quoiqu'il hésitât quelquefois pour trouver le mot propre, il fut regardé comme un des plus grands orateurs d'A-

[1] Plat. in Alcib. I, t. 2, p. 104. Nep. in Alcib. cap. 1. Diod. lib. 12, p. 130. Plut. in Alcib. etc. — [2] Plat. in Alcib. I, t. 2, p. 103 ; id. in conv. t. 3, p. 215, etc. — [3] Plat. in Alcib. t. 1, p. 193 et 194. — [4] Id. ibid. p. 195. — [5] Id. ibid. p. 192. Aristoph. in vesp. v. 44.

thènes [1]. Il avait déja donné des preuves de sa valeur ; et, d'après ses premières campagnes, on augura qu'il serait un jour le plus habile général de la Grèce. Je ne parlerai point de sa douceur, de son affabilité, ni de tant d'autres qualités qui concoururent à le rendre le plus aimable des hommes.

Il ne fallait pas chercher dans son cœur l'élévation que produit la vertu; mais on y trouvait la hardiesse [2] que donne l'instinct de la supériorité. Aucun obstacle, aucun malheur ne pouvait ni le surprendre, ni le décourager : il semblait persuadé que lorsque les ames d'un certain ordre ne font pas tout ce qu'elles veulent, c'est qu'elles n'osent pas tout ce qu'elles peuvent. Forcé, par les circonstances, de servir les ennemis de sa patrie, il lui fut aussi facile de gagner leur confiance par son ascendant, que de les gouverner par la sagesse de ses conseils. Il eut cela de particulier, qu'il fit toujours triompher le parti qu'il favorisait, et que ses nombreux exploits ne furent jamais ternis par aucun revers [3].

Dans les négociations, il employait tantôt les lumières de son esprit, qui étaient aussi vives que profondes; tantôt des ruses et des perfidies, que

[1] Demosth. in Mid. p. 626. Plut. in Alcib. p. 196. Diod. lib. 12, p. 130. — [2] Diod. lib. 13, p. 191. — [3] Plut. in Coriol. t. 1, p. 233. Nep. in Alcib. cap. 6.

des raisons d'état ne peuvent jamais autoriser[1]; d'autres fois, la facilité d'un caractère que le besoin de dominer ou le desir de plaire pliait sans effort aux conjonctures. Chez tous les peuples, il s'attira les regards et maîtrisa l'opinion publique. Les Spartiates furent étonnés de sa frugalité; les Thraces, de son intempérance; les Béotiens, de son amour pour les exercices les plus violents; les Ioniens, de son goût pour la paresse et la volupté; les satrapes de l'Asie, d'un luxe qu'ils ne pouvaient égaler[2]. Il se fût montré le plus vertueux des hommes, s'il n'avait jamais eu l'exemple du vice; mais le vice l'entraînait sans l'asservir. Il semble que la profanation des lois et la corruption des mœurs n'étaient à ses yeux qu'une suite de victoires remportées sur les mœurs et sur les lois. On pourrait dire encore que ses défauts n'étaient que des écarts de sa vanité. Les traits de légéreté, de frivolité, d'imprudence, échappés à sa jeunesse ou à son oisiveté, disparaissaient dans les occasions qui demandaient de la réflexion et de la constance. Alors il joignait la prudence à l'activité[3]; et les plaisirs ne lui dérobaient aucun des instants qu'il devait à sa gloire ou à ses intérêts.

[1] Thucyd. lib. 5, cap. 45; lib. 8, cap. 82. Plut. in Alcib. p. 198. — [2] Plut. ibid. p. 203. Nep. in Alcib. cap. 11. — [3] Plut. ibid. p. 211. Nep. ibid. cap. 1.

Sa vanité aurait tôt ou tard dégénéré en ambition ; car il était impossible qu'un homme si supérieur aux autres, et si dévoré de l'envie de dominer, n'eût pas fini par exiger l'obéissance, après avoir épuisé l'admiration. Aussi fut-il toute sa vie suspect aux principaux citoyens, dont les uns redoutaient ses talents, les autres ses excès [1], et tour-à-tour adoré, craint et haï du peuple qui ne pouvait se passer de lui [2]; et comme les sentiments dont il était l'objet devenaient des passions violentes, ce fut avec des convulsions de joie ou de fureur [3] que les Athéniens l'élevèrent aux honneurs, le condamnèrent à mort, le rappelèrent, et le proscrivirent une seconde fois.

Un jour qu'il avait, du haut de la tribune, enlevé les suffrages du public, et qu'il revenait chez lui escorté de toute l'assemblée, Timon, surnommé le Misanthrope, le rencontra; et lui serrant la main: « Courage, mon fils ! lui dit-il ; continue de t'agran-« dir, et je te devrai la perte des Athéniens [4]. »

Dans un autre moment d'ivresse, le petit peuple proposait de rétablir la royauté en sa faveur [5]; mais, comme il ne se serait pas contenté de n'être qu'un roi, ce n'était pas la petite souveraineté d'Athènes

[1] Thucyd. lib. 6, cap. 15. Plut. in Alcib. p. 198. — [2] Aristoph. in ran. v. 1472. — [3] Justin. lib. 5, cap. 4. — [4] Plut. ibid. p. 199. — [5] Id. ibid. p. 210.

qui lui convenait : c'était un vaste empire qui le mît en état d'en conquérir d'autres.

Né dans une république, il devait l'élever au dessus d'elle-même, avant que de la mettre à ses pieds. C'est là, sans doute, le secret des brillantes entreprises dans lesquelles il entraîna les Athéniens. Avec leurs soldats, il aurait soumis des peuples ; et les Athéniens se seraient trouvés asservis sans s'en apercevoir.

Sa première disgrace, en l'arrêtant presque au commencement de sa carrière, n'a laissé voir qu'une vérité : c'est que son génie et ses projets furent trop vastes pour le bonheur de sa patrie. On dit que la Grèce ne pouvait porter deux Alcibiades [1] ; on doit ajouter qu'Athènes en eut un de trop. Ce fut lui qui fit résoudre la guerre contre la Sicile.

Guerre des Athéniens en Sicile.

Depuis quelque temps les Athéniens méditaient la conquête de cette île riche et puissante. Leur ambition, réprimée par Périclès, fut puissamment secondée par Alcibiade. Toutes les nuits, des songes flatteurs retraçaient à son esprit la gloire immense dont il allait se couronner : la Sicile ne devait être que le théâtre de ses premiers exploits : il s'emparait de l'Afrique, de l'Italie, du Péloponèse. Tous les jours il entretenait de ses grands desseins

[1] Archestr. ap. Plut. in Alcib. p. 199.

cette jeunesse bouillante qui s'attachait à ses pas, et dont il gouvernait les volontés [1].

Sur ces entrefaites, la ville d'Egeste en Sicile, qui se disait opprimée par ceux de Sélinonte et de Syracuse, implora l'assistance des Athéniens dont elle était alliée : elle offrait de les indemniser de leurs frais, et leur représentait que s'ils n'arrêtaient les progrès des Syracusains, ce peuple ne tarderait pas à joindre ses troupes à celles des Lacédémoniens. La république envoya des députés en Sicile : ils firent à leur retour un rapport infidèle de l'état des choses. L'expédition fut résolue; et l'on nomma pour généraux, Alcibiade, Nicias et Lamachus. On se flattait tellement du succès, que le sénat régla d'avance le sort des différents peuples de la Sicile.

Cependant les citoyens éclairés étaient d'autant plus effrayés, qu'on n'avait alors qu'une faible idée de la grandeur, des forces et des richesses de cette île [2]. Malgré la loi qui défend de revenir sur une décision de tous les ordres de l'état, Nicias remontrait à l'assemblée, que la république n'ayant pu terminer encore les différends suscités entre elle et les Lacédémoniens, la paix actuelle n'était qu'une suspension d'armes; que ses véritables ennemis étaient dans le Péloponèse; qu'ils n'attendaient que le dé-

[1] Plut. in Alcib. p. 199. — [2] Thucyd. lib. 6, cap. 1.

part de l'armée pour fondre sur l'Attique ; que les démêlés des villes de Sicile n'avaient rien de commun avec les Athéniens ; que le comble de l'extravagance était de sacrifier le salut de l'état à la vanité ou à l'intérêt d'un jeune homme jaloux d'étaler sa magnificence aux yeux de l'armée ; que de tels citoyens n'étaient faits que pour ruiner l'état, en se ruinant eux-mêmes ; et qu'il leur convenait aussi peu de délibérer sur de si hautes entreprises, que de les exécuter [1].

« Je vois avec frayeur, ajouta Nicias, cette nom-« breuse jeunesse qui l'entoure, et dont il dirige « les suffrages. Respectables vieillards, je sollicite « les vôtres au nom de la patrie. Et vous, magis-« trats, appelez de nouveau le peuple aux opinions ; « et si les lois vous le défendent, songez que la pre-« mière des lois est de sauver l'état. »

Alcibiade, prenant la parole, représenta que les Athéniens, en protégeant les nations opprimées, étaient parvenus à ce haut point de gloire et de grandeur [2] ; qu'il ne leur était plus permis de se livrer à un repos trop capable d'énerver le courage des troupes ; qu'ils seraient un jour assujettis, si dès à présent ils n'assujettissaient les autres ; que plusieurs villes de Sicile n'étaient peuplées que de

[1] Thucyd. lib. 6, cap. 8. — [2] Id. ibid. cap. 18.

barbares ou d'étrangers insensibles à l'honneur de leur patrie, et toujours prêts à changer de maîtres; que d'autres, fatigués de leurs divisions, attendaient l'arrivée de la flotte pour se rendre aux Athéniens; que la conquête de cette île leur faciliterait celle de la Grèce entière; qu'au moindre revers ils trouveraient un asyle dans leurs vaisseaux; que le seul éclat de cette expédition étonnerait les Lacédémoniens; et que si ce peuple hasardait une irruption dans l'Attique, elle ne réussirait pas mieux que les précédentes.

Quant aux reproches qui le regardaient personnellement, il répondait que sa magnificence n'avait servi, jusqu'à ce jour, qu'à donner aux peuples de la Grèce une haute idée de la puissance des Athéniens, et qu'à lui procurer assez d'autorité à lui-même, pour détacher des nations entières de la ligue du Péloponèse. « Au surplus, disait-il, des-« tiné à partager avec Nicias le commandement de « l'armée, si ma jeunesse et mes folies vous donnent « quelques alarmes, vous vous rassurerez sur le bon-« heur qui a toujours couronné ses entreprises[1]. »

Cette réponse enflamma les Athéniens d'une nouvelle ardeur. Leur premier projet n'avait été que d'envoyer soixante galères en Sicile. Nicias, pour

[1] Thucyd. lib. 6, cap. 17.

les en détourner par une voie indirecte, représenta qu'outre la flotte il fallait une armée de terre, et leur mit devant les yeux le tableau effrayant des préparatifs, des dépenses et du nombre de troupes qu'exigeait une telle expédition. Alors une voix s'éleva du milieu de l'assemblée : « Nicias, il ne s'agit « plus de tous ces détours : expliquez-vous nettement « sur le nombre des soldats et des vaisseaux dont « vous avez besoin [1]. » Nicias ayant répondu qu'il en conférerait avec les autres généraux, l'assemblée leur donna plein pouvoir de disposer de toutes les forces de la république.

Elles étaient prêtes [2], lorsque Alcibiade fut dénoncé pour avoir, avec quelques compagnons de ses débauches, mutilé pendant la nuit les statues de Mercure, placées dans les différents quartiers de la ville, et représenté, à l'issue d'un souper, les cérémonies des redoutables mystères d'Eleusis. Le peuple, capable de lui tout pardonner en toute autre occasion, ne respirait que la fureur et la vengeance. Alcibiade, d'abord effrayé du soulèvement des esprits, bientôt rassuré par les dispositions favorables de l'armée et de la flotte, se présente à l'assemblée ; il détruit les soupçons élevés contre

[1] Thucyd. lib. 6, cap. 25. — [2] Id. ibid. cap. 27. Plut. in Alcib. p. 200. Nep. in Alcib. cap. 3.

lui, et demande la mort s'il est coupable, une satisfaction éclatante s'il ne l'est pas. Ses ennemis font différer le jugement jusqu'après son retour, et l'obligent de partir, chargé d'une accusation qui tient le glaive suspendu sur sa tête.

Le rendez-vous général, tant pour les Athéniens que pour leurs alliés, était à Corcyre[1]. C'est de là que la flotte partit, composée d'environ trois cents voiles, et se rendit à Rhégium, à l'extrémité de l'Italie[a]. Elle portait cinq mille cent hommes pesamment armés, parmi lesquels se trouvait l'élite des soldats athéniens. On y avait joint quatre cent quatre-vingts archers, sept cents frondeurs, quelques autres troupes légères, et un petit nombre de cavaliers.

Les généraux n'avaient pas exigé de plus grandes forces; Nicias ne songeait point à se rendre maître de la Sicile; Alcibiade croyait que, pour la soumettre, il suffirait d'y semer la division. L'un et l'autre manifestèrent leurs vues dans le premier conseil qu'ils tinrent avant que de commencer la campagne. Leurs instructions leur prescrivaient, en général, de régler les affaires de Sicile de la manière la plus avantageuse aux intérêts de la république : elles leur ordonnaient, en particulier, de

[1] Thucyd. lib. 6, cap. 42, 43, etc. — [a] L'an 415 avant J. C.

protéger les Egestains contre ceux de Sélinonte, et, si les circonstances le permettaient, d'engager les Syracusains à rendre aux Léontins les possessions dont ils les avaient privés [1].

Nicias s'en tenait à la lettre de ce décret, et voulait, après l'avoir exécuté, ramener la flotte au Pirée [2]. Alcibiade soutenait que de si grands efforts de la part des Athéniens, devant être signalés par de grandes entreprises, il fallait envoyer des députés aux principales villes de la Sicile, les soulever contre les Syracusains, en tirer des vivres et des troupes; et, d'après l'effet de ces diverses négociations, se déterminer pour le siége de Sélinonte ou pour celui de Syracuse. Lamachus, le troisième des généraux, proposait de marcher à l'instant contre cette dernière ville, et de profiter de l'étonnement où l'avait jetée l'arrivée des Athéniens [3]. Le port de Mégare, voisin de Syracuse, contiendrait leur flotte, et la victoire opérerait une révolution dans la Sicile.

Le succès aurait peut-être justifié l'avis de Lamachus. Les Syracusains n'avaient pris aucune précaution contre l'orage qui les menaçait : ils avaient eu de la peine à se persuader que les Athéniens fussent assez insensés pour méditer la conquête d'une

[1] Thucyd. lib. 6, cap. 8. — [2] Id. ibid. cap. 47. — [3] Id. ibid. cap. 49.

ville telle que Syracuse. « Ils devraient s'estimer « heureux, s'écriait un de leurs orateurs, de ce que « nous n'avons jamais songé à les ranger sous nos « lois[1]. »

Ce projet n'ayant pas été goûté des deux autres généraux, Lamachus se décida pour l'avis d'Alcibiade. Pendant que ce dernier prenait Catane par surprise, que Naxos lui ouvrait ses portes, que ses intrigues allaient forcer celles de Messine[2], et que ses espérances commençaient à se réaliser[3], on faisait partir du Pirée la galère qui devait le ramener à Athènes. Ses ennemis avaient prévalu, et le sommaient de comparaître, pour répondre à l'accusation dont ils avaient jusqu'alors suspendu la poursuite. On n'osa pas l'arrêter, parce qu'on craignit le soulèvement des soldats, et la désertion des troupes alliées qui, la plupart, n'étaient venues en Sicile qu'à sa prière[4]. Il avait d'abord formé le dessein d'aller confondre ses accusateurs ; mais quand il fut à Thurium, ayant réfléchi sur les injustices des Athéniens, il trompa la vigilance de ses guides, et se retira dans le Péloponèse[5].

Sa retraite répandit le découragement dans l'armée. Nicias, qui ne craignait rien quand il fallait

[1] Thucyd. lib. 6, cap. 36. — [2] Id. ibid. cap. 51. Plut. in Alcib. p. 202. — [3] Nep. in Alcib. cap. 4. — [4] Thucyd. lib. 6, cap. 61. Plut. in Alcib. p. 200. — [5] Plut. ibid. p. 202.

exécuter, et tout quand il fallait entreprendre, laissait s'éteindre dans le repos ou dans des conquêtes faciles, l'ardeur qu'Alcibiade avait excitée dans le cœur des soldats. Cependant il vit le moment où le plus brillant succès allait justifier une entreprise dont il avait toujours redouté les suites: il s'était enfin déterminé à mettre le siége devant Syracuse, et l'avait conduit avec tant d'intelligence, que les habitants étaient disposés à se rendre. Déja plusieurs peuples de Sicile et d'Italie se déclaraient en sa faveur, lorsqu'un général lacédémonien, nommé Gylippe, entra dans la place assiégée, avec quelques troupes qu'il avait amenées du Péloponèse, ou ramassées en Sicile. Nicias aurait pu l'empêcher d'aborder dans cette île : il négligea cette précaution [1]; et cette faute irréparable fut la source de tous ses malheurs. Gylippe releva le courage des Syracusains, battit les Athéniens, et les tint renfermés dans leurs retranchements.

Athènes fit partir, sous les ordres de Démosthène et d'Eurymédon, une nouvelle flotte composée d'environ soixante-treize galères, et une seconde armée forte de cinq mille hommes pesamment armés, et de quelques troupes légères [2]. Démosthène ayant perdu deux mille hommes à l'at-

[1] Thucyd. lib. 6, cap. 104. — [2] Id. lib. 7, cap. 42.

taque d'un poste important, et considérant que bientôt la mer ne serait plus navigable, et que les troupes dépérissaient par les maladies, proposa d'abandonner l'entreprise, ou de transporter l'armée en des lieux plus sains[1]. Sur le point de mettre à la voile, Nicias, effrayé d'une éclipse de lune qui sema la terreur dans le camp, consulta les devins, qui lui ordonnèrent d'attendre encore vingt-sept jours [2].

Avant qu'ils fussent écoulés, les Athéniens, vaincus par terre et par mer, ne pouvant rester sous les murs de Syracuse, faute de vivres, ni sortir du port dont les Syracusains avaient fermé l'issue, prirent enfin le parti d'abandonner leurs camps, leurs malades, leurs vaisseaux, et de se retirer par terre dans quelque ville de Sicile : ils partirent au nombre de quarante mille hommes[3], y compris non-seulement les troupes que leur avaient fournies les peuples de Sicile et d'Italie, mais encore les chiourmes des galères, les ouvriers et les esclaves.

Cependant ceux de Syracuse occupent les défilés des montagnes et les passages des rivières; ils détruisent les ponts, s'emparent des hauteurs, et répandent dans la plaine divers détachements de cavalerie et de troupes légères.

[1] Thucyd. lib. 7, cap. 47 et 49. Justin. lib. 4, cap. 5. — [2] Thucyd. ibid. cap. 50. — [3] Id. ibid. cap. 75.

Les Athéniens, harcelés, arrêtés à chaque pas, sont sans cesse exposés aux traits d'un ennemi qu'ils trouvent partout, et qu'ils ne peuvent atteindre nulle part : ils étaient soutenus par l'exemple de leurs généraux, et par les exhortations de Nicias, qui, malgré l'épuisement où l'avait réduit une longue maladie, montrait un courage supérieur au danger. Pendant huit jours entiers, ils eurent à lutter contre des obstacles toujours renaissants. Mais Démosthène, qui commandait l'arrière-garde composée de six mille hommes, s'étant égaré dans sa marche, fut poussé dans un lieu resserré; et, après des prodiges de valeur, il se rendit, à condition qu'on accorderait la vie à ses soldats, et qu'on leur épargnerait l'horreur de la prison [1].

Nicias, n'ayant pu réussir dans une négociation qu'il avait entamée, conduisit le reste de l'armée jusqu'au fleuve Asinarus [2]. Parvenus en cet endroit, la plupart des soldats, tourmentés par une soif dévorante, s'élancent confusément dans le fleuve; les autres y sont précipités par l'ennemi : ceux qui veulent se sauver à la nage, trouvent de l'autre côté des bords escarpés et garnis de gens de trait, qui en font un massacre horrible. Huit mille hommes périrent dans cette attaque [3]; et Nicias adressant la

[1] Thucyd. lib. 7, cap. 82. — [2] Id. ibid. cap. 84. — [3] Diod. lib. 13, p. 148.

parole à Gylippe : « Disposez de moi, lui dit-il, « comme vous le jugerez à propos; mais sauvez du « moins ces malheureux soldats. » Gylippe fit aussitôt cesser le carnage.

Les Syracusains rentrèrent dans Syracuse, suivis de sept mille prisonniers [1] qui furent jetés dans les carrières : ils y souffrirent, pendant plusieurs mois, des maux inexprimables; beaucoup d'entre eux y périrent, d'autres furent vendus comme esclaves. Un plus grand nombre de prisonniers était devenu la proie des officiers et des soldats : tous finirent leurs jours dans les fers, à l'exception de quelques Athéniens qui dûrent leur liberté aux pièces d'Euripide, que l'on connaissait alors à peine en Sicile, et dont ils récitaient les plus beaux endroits à leurs maîtres [2]. Nicias et Démosthène furent mis à mort, malgré les efforts que fit Gylippe pour leur sauver la vie [3].

Athènes, accablée d'un revers si inattendu, envisageait de plus grands malheurs encore. Ses alliés étaient près de secouer son joug; les autres peuples conjuraient sa perte [4]; ceux du Péloponèse s'étaient déja crus autorisés, par son exemple, à rompre la trève [5]. On apercevait, dans leurs opé-

[1] Thucyd. lib. 7, cap. 87. — [2] Plut. in Nic. t. 1, p. 542. — [3] Thucyd. ibid. cap. 86.
[4] Id. lib. 8, cap. 2. — [5] Id. lib. 7, cap. 19.

rations mieux combinées, l'esprit de vengeance et le génie supérieur qui les dirigeaient. Alcibiade jouissait à Lacédémone du crédit qu'il obtenait partout. Ce fut par ses conseils que les Lacédémoniens prirent la résolution d'envoyer du secours aux Syracusains, de recommencer leurs incursions dans l'Attique, et de fortifier, à cent vingt stades d'Athènes, le poste de Décélie, qui tenait cette ville bloquée du côté de la terre[1].

Il fallait, pour anéantir sa puissance, favoriser la révolte de ses alliés et détruire sa marine. Alcibiade se rend sur les côtes de l'Asie mineure. Chio, Milet, d'autres villes florissantes, se déclarent en faveur des Lacédémoniens[2]. Il captive, par ses agréments, Tissapherne, gouverneur de Sardes[3]; et le roi de Perse s'engage à payer la flotte du Péloponèse[4].

Cette seconde guerre, conduite avec plus de régularité que la première, eût été bientôt terminée si Alcibiade, poursuivi par Agis, roi de Lacédémone, dont il avait séduit l'épouse, et par les autres chefs de la ligue, à qui sa gloire faisait ombrage, n'eût enfin compris qu'après s'être vengé de sa patrie, il ne lui restait plus qu'à la garantir d'une

[1] Thucyd. lib. 6, cap. 91. Nep. in Alcib. cap. 4. — [2] Thucyd. lib. 8, cap. 12 et 17.
[3] Plut. in Alcib. p. 204. — [4] Thucyd. lib. 8, cap. 5. Justin. lib. 5, cap. 2.

perte certaine [1]. Dans cette vue, il suspendit les efforts de Tissapherne et les secours de la Perse, sous prétexte qu'il était de l'intérêt du grand-roi de laisser les peuples de la Grèce s'affaiblir mutuellement [2].

Les Athéniens ayant, bientôt après, révoqué le décret de son bannissement, il se met à leur tête, soumet les places de l'Hellespont [3], force un des gouverneurs du roi de Perse à signer un traité avantageux aux Athéniens [4], et Lacédémone à leur demander la paix [5]. Cette demande fut rejetée, parce que, se croyant désormais invincibles sous la conduite d'Alcibiade, ils avaient passé rapidement de la consternation la plus profonde à la plus insolente présomption. A la haine dont ils étaient animés contre ce général, avait succédé aussi vite la reconnaissance la plus outrée, l'amour le plus effréné.

Quand il revint dans sa patrie, son arrivée, son séjour, le soin qu'il prit de justifier sa conduite, furent une suite de triomphes pour lui, et de fêtes pour la multitude [6]. Quand, aux acclamations de toute la ville, on le vit sortir du Pirée avec une flotte de cent vaisseaux, on ne douta plus que la célérité de ses exploits ne forçât bientôt les peuples

[1] Plut. in Alcib. p. 204. — [2] Justin. lib. 5, cap. 2. — [3] Plut. ibid. p. 206. — [4] Id. ibid. p. 208. — [5] Diod. lib. 13, p. 177. — [6] Nep. in Alcib. cap. 6. Plut. p. 209. Justin. ibid. cap. 4.

du Péloponèse à subir la loi du vainqueur : on attendait à tout moment l'arrivée du courier chargé d'annoncer la destruction de l'armée ennemie, et la conquête de l'Ionie[1].

Au milieu de ces espérances flatteuses, on apprit que quinze galères athéniennes étaient tombées au pouvoir des Lacédémoniens. Le combat s'était donné pendant l'absence et au mépris des ordres précis d'Alcibiade, que la nécessité de lever des contributions pour la subsistance des troupes avait obligé de passer en Ionie. A la première nouvelle de cet échec, il revint sur ses pas, et alla présenter la bataille au vainqueur qui n'osa pas l'accepter[2]. Il avait réparé l'honneur d'Athènes : la perte était légère, mais elle suffisait à la jalousie de ses ennemis. Ils aigrirent le peuple, qui le dépouilla du commandement général des armées, avec le même empressement qu'il l'en avait revêtu.

La guerre continua encore pendant quelques années; elle se fit toujours par mer, et finit par la bataille d'Ægos-Potamos, que ceux du Péloponèse gagnèrent dans le détroit de l'Hellespont. Le spartiate Lysander, qui les commandait[3], surprit la flotte des Athéniens, composée de cent quatre-vingts

[1] Plut. in Alcib. p. 211. — [2] Id. ibid. Xenoph. hist. græc. lib. 1, p. 442. — [3] Xenoph. lib. 2, p. 455 et 457. Plut. in Lys. t. 1, p. 440.

voiles, s'en rendit maître, et fit trois mille prisonniers [a].

Alcibiade, qui depuis sa retraite s'était établi dans la contrée voisine, avait averti les généraux athéniens du danger de leur position, et du peu de discipline qui régnait parmi les soldats et les matelots. Ils méprisèrent les conseils d'un homme tombé dans la disgrace [1].

Prise d'Athènes.

La perte de la bataille entraîna celle d'Athènes, qui, après un siége de quelques mois, se rendit faute de vivres [b]. Plusieurs des puissances alliées proposèrent de la détruire. Lacédémone, écoutant plus sa gloire que son intérêt, refusa de mettre aux fers une nation qui avait rendu de si grands services à la Grèce [2]; mais elle condamna les Athéniens, non-seulement à démolir les fortifications du Pirée, ainsi que la longue muraille qui joint le port à la ville, mais encore à livrer leurs galères, à l'exception de douze; à rappeler leurs bannis; à retirer leurs garnisons des villes dont ils s'étaient emparés; à faire une ligue offensive et défensive avec les Lacédémoniens; à les suivre par terre et par mer, dès qu'ils en auraient reçu l'ordre [3].

[a] L'an 405 avant J. C. — [1] Xenoph. hist. græc. lib. 2, p. 456. Plut. in Alcib. t. 1, p. 212. Nep. in Alcib. cap. 8. — [b] Vers la fin d'avril de l'an 404 avant J. C. — [2] Xenoph. ibid. p. 460. Isocr. de pac. t. 1, p. 399. Andoc. de pac. p. 26. — [3] Xenoph. ibid. Diod. lib. 3, p. 226.

Les murailles furent abattues au son des instruments, comme si la Grèce avait recouvré sa liberté [1]; et, quelques mois après, le vainqueur permit au peuple d'élire trente magistrats, qui devaient établir une autre forme de gouvernement, et qui finirent par usurper l'autorité [2] [a].

Ils sévirent d'abord contre quantité de délateurs odieux aux gens de bien, ensuite contre leurs ennemis particuliers, bientôt après contre ceux dont ils voulaient envahir les richesses. Des troupes lacédémoniennes qu'ils avaient obtenues de Lysander, trois mille citoyens qu'ils s'étaient associés pour affermir leur puissance [3], protégeaient ouvertement leurs injustices. La nation désarmée tomba tout-à-coup dans une extrême servitude : l'exil, les fers, la mort, étaient le partage de ceux qui se déclaraient contre la tyrannie, ou qui semblaient la condamner par leur silence. Elle ne subsista que pendant huit mois [4]; et dans ce court espace de temps, plus de quinze cents citoyens furent indignement massacrés, et privés des honneurs funèbres [5]; la plupart abandonnèrent une ville où les victimes et les témoins de l'oppression n'osaient

[1] Xenoph. hist. græc. lib. 2, p. 460. Plut. in Lys. p. 441. — [2] Lys. in Eratosth. p. 192. Xenoph. ibid. p. 461. Diod. lib. 14, p. 236. — [a] Vers l'été de l'an 404 avant. J. C. [3] Lys. ibid. p. 227. Xenoph. ibid. p. 463. — [4] Corsin. fast. Att. t. 3, p. 264. — [5] Isocr. areopag. t. 1, p. 345. Demosth. in Timocr. p. 782. Æschin. in Ctesiph. p. 466.

faire entendre une plainte : car il fallait que la douleur fût muette, et que la pitié parût indifférente.

Socrate fut le seul qui ne se laissa point ébranler par l'iniquité des temps; il osa consoler les malheureux, et résister aux ordres des tyrans [1]. Mais ce n'était point sa vertu qui les alarmait : ils redoutaient, à plus juste titre, le génie d'Alcibiade dont ils épiaient les démarches.

Il était alors dans une bourgade de Phrygie, dans le gouvernement de Pharnabaze, dont il avait reçu des marques de distinction et d'amitié. Instruit des levées que le jeune Cyrus faisait dans l'Asie mineure, il en avait conclu que ce prince méditait une expédition contre Artaxerxès son frère : il comptait, en conséquence, se rendre auprès du roi de Perse, l'avertir du danger qui le menaçait, et en obtenir des secours pour délivrer sa patrie : mais tout-à-coup des assassins, envoyés par le satrape, entourent sa maison, et, n'ayant pas la hardiesse de l'attaquer, y mettent le feu. Alcibiade s'élance, l'épée à la main, à travers les flammes, écarte les barbares, et tombe sous une grêle de traits [2] : il était alors âgé de quarante ans. Sa mort

[1] Xenoph. memor. p. 716. Diod. lib. 14, p. 237. Senec. de tranquill. anim. cap. 3.
[2] Plut. in Alcib. t. 1, p. 212 et 213. Nep. in Alcib. cap. 10.

est une tache pour Lacédémone, s'il est vrai que les magistrats, partageant les craintes des tyrans d'Athènes, aient engagé Pharnabaze à commettre ce lâche attentat. Mais d'autres prétendent qu'il s'y porta de lui-même, et pour des intérêts particuliers [1].

La gloire de sauver Athènes était réservée à Thrasybule. Ce généreux citoyen, placé, par son mérite, à la tête de ceux qui avaient pris la fuite, et sourd aux propositions que lui firent les tyrans de l'associer à leur puissance, s'empara du Pirée, et appela le peuple à la liberté [2]. Quelques-uns des tyrans périrent les armes à la main; d'autres furent condamnés à perdre la vie. Une amnistie générale rapprocha les deux partis, et ramena la tranquillité dans Athènes [3].

Quelques années après, elle secoua le joug de Lacédémone, rétablit la démocratie, et accepta le traité de paix que le spartiate Antalcidas conclut avec Artaxerxès [a]. Par ce traité que les circonstances rendaient nécessaire, les colonies grecques de l'Asie mineure et quelques îles voisines furent abandonnées à la Perse; les autres peuples de la Grèce recouvrèrent leurs lois et leur indépen-

[1] Ephor. ap. Diod. lib. 14, p. 242. — [2] Xenoph. hist. græc. lib. 2, p. 472. — [3] Id. ibid. p. 479. — [a] L'an 387 avant J. C.

dance[1]; mais ils sont restés dans un état de faiblesse dont ils ne se relèveront peut-être jamais. Ainsi furent terminés les différends qui avaient occasionné la guerre des Mèdes et celle du Péloponèse.

L'essai historique que je viens de donner finit à la prise d'Athènes. Dans la relation de mon voyage, je rapporterai les principaux événements qui se sont passés depuis cette époque, jusqu'à mon départ de Scythie : je vais maintenant hasarder quelques remarques sur le siècle de Périclès.

Réflexions sur le Siècle de Périclès.

Au commencement de la guerre du Péloponèse, les Athéniens dûrent être extrêmement surpris de se trouver si différents de leurs pères. Tout ce que, pour la conservation des mœurs, les siècles précédents avaient accumulé de lois, d'institutions, de maximes et d'exemples, quelques années avaient suffi pour en détruire l'autorité. Jamais il ne fut prouvé, d'une manière plus terrible, que les grands succès sont aussi dangereux pour les vainqueurs que pour les vaincus.

J'ai indiqué plus haut les funestes effets que produisirent sur les Athéniens leurs conquêtes, et l'état

[1] Xenoph. hist. græc. lib. 5, p. 549. Isocr. de pac. t. 1, p. 368. Plut. in Ages. p. 608. Diod. lib. 14, p. 319.

florissant de leur marine et de leur commerce. On les vit tout-à-coup étendre les domaines de la république, et transporter dans son sein les dépouilles des nations alliées et soumises : de là les progrès successifs d'un luxe ruineux, et le desir insatiable des fêtes et des spectacles. Comme le gouvernement s'abandonnait au délire d'un orgueil qui se croyait tout permis, parce qu'il pouvait tout oser, les particuliers, à son exemple, secouaient toutes les espèces de contrainte qu'imposent la nature et la société.

Bientôt le mérite n'obtint que l'estime; la considération fut réservée pour le crédit : toutes les passions se dirigèrent vers l'intérêt personnel, et toutes les sources de corruption se répandirent avec profusion dans l'état. L'amour, qui auparavant se couvrait des voiles de l'hymen et de la pudeur, brûla ouvertement de feux illégitimes. Les courtisanes se multiplièrent dans l'Attique et dans toute la Grèce[1]. Il en vint de l'Ionie, de ce beau climat où l'art de la volupté a pris naissance. Les unes s'attachaient plusieurs adorateurs qu'elles aimaient tous sans préférence, qui tous les aimaient sans rivalité; d'autres, se bornant à une seule conquête[2], parvinrent, par une apparence de régularité, à

[1] Athen. lib. 13, p. 569. — [2] Terent. in Heautontim. act. 2, scen. 3.

s'attirer des égards et des éloges de la part de ce public facile, qui leur faisait un mérite d'être fidèles à leurs engagements.

Périclès, témoin de l'abus, n'essaya point de le corriger. Plus il était sévère dans ses mœurs, plus il songeait à corrompre celles des Athéniens, qu'il amollissait par une succession rapide de fêtes et de jeux [1].

La célèbre Aspasie, née à Milet en Ionie, seconda les vues de Périclès, dont elle fut successivement la maîtresse et l'épouse. Elle eut sur lui un tel ascendant, qu'on l'accusa d'avoir plus d'une fois suscité la guerre pour venger ses injures personnelles [2]. Elle osa former une société de courtisanes, dont les attraits et les faveurs devaient attacher les jeunes Athéniens [3] aux intérêts de leur fondatrice. Quelques années auparavant, toute la ville se fût soulevée à la seule idée d'un pareil projet : lors de son exécution, il excita quelques murmures. Les poètes comiques se déchaînèrent contre Aspasie [4]; mais elle n'en rassembla pas moins dans sa maison la meilleure compagnie d'Athènes.

Périclès autorisa la licence, Aspasie l'étendit, Alcibiade la rendit aimable : sa vie fut tachée de

[1] Plut. in Pericl. t. 1, p. 158. — [2] Aristoph. in Acharn. act. 2, scen. 5, v. 527. Plut. ibid. p. 165 et 168. — [3] Plut. ibid. p. 165. — [4] Cratin. Eupol. ap. Plut. ibid.

toutes les dissolutions; mais elles étaient accompagnées de tant de qualités brillantes, et si souvent mêlées d'actions honnêtes, que la censure publique ne savait où se fixer[1]. D'ailleurs, comment résister à l'attrait d'un poison que les Grâces elles-mêmes semblaient distribuer? Comment condamner un homme à qui il ne manquait rien pour plaire, et qui ne manquait à rien pour séduire; qui était le premier à se condamner; qui réparait les moindres offenses par des attentions si touchantes, et semblait moins commettre des fautes, que les laisser échapper? Aussi s'accoutuma-t-on à les placer au rang de ces jeux ou de ces écarts qui disparaissent avec la fougue de l'âge[2]; et comme l'indulgence pour le vice est une conspiration contre la vertu, il arriva qu'à l'exception d'un petit nombre de citoyens attachés aux anciennes maximes[3], la nation, entraînée par les charmes d'Alcibiade, fut complice de ses égarements, et qu'à force de les excuser, elle finit par en prendre la défense.

Les jeunes Athéniens arrêtaient leurs yeux sur ce dangereux modèle; et n'en pouvant imiter les beautés, ils croyaient en approcher en copiant, et surtout en chargeant ses défauts. Ils devinrent frivoles, parce qu'il était léger; insolents, parce

[1] Plut. in Alcib. p. 199. — [2] Id. ibid. — [3] Id. ibid. p. 198.

qu'il était hardi; indépendants des lois, parce qu'il l'était des mœurs. Quelques-uns moins riches que lui, aussi prodigues, étalèrent un faste qui les couvrit de ridicule[1], et qui ruina leurs familles: ils transmirent ces désordres à leurs descendants, et l'influence d'Alcibiade subsista longtemps après sa mort.

Un historien judicieux observe[2] que la guerre modifie les mœurs d'un peuple, et les aigrit à proportion des maux qu'il éprouve. Celle du Péloponèse fut si longue, les Athéniens essuyèrent tant de revers, que leur caractère en fut sensiblement altéré. Leur vengeance n'était pas satisfaite, si elle ne surpassait l'offense. Plus d'une fois ils lancèrent des décrets de mort contre les insulaires qui abandonnaient leur alliance[3]; plus d'une fois leurs généraux firent souffrir des tourments horribles aux prisonniers qui tombaient entre leurs mains[4]. Ils ne se souvenaient donc plus alors d'une ancienne institution, suivant laquelle les Grecs célébraient par des chants d'alégresse, les victoires remportées sur les barbares; par des pleurs et des lamentations, les avantages obtenus sur les autres Grecs[5].

L'auteur que j'ai cité observe encore, que dans

[1] Aristoph. in Nub. scen. 1. — [2] Thucyd. lib. 3, cap. 82. — [3] Id. ibid. cap. 36. [4] Xenoph. hist. græc. lib. 2, p. 457. Plut. in Pericl. t. 1, p. 166. — [5] Isocr. paneg. t. 1, p. 205.

le cours de cette fatale guerre il se fit un tel renversement dans les idées et dans les principes, que les mots les plus connus changèrent d'acception; qu'on donna le nom de duperie à la bonne-foi, d'adresse à la duplicité, de faiblesse et de pusillanimité à la prudence et à la modération, tandis que les traits d'audace et de violence passaient pour les saillies d'une ame forte, et d'un zèle ardent pour la cause commune [1]. Une telle confusion dans le langage, est peut-être un des plus effrayants symptômes de la dépravation d'un peuple. Dans d'autres temps, on porte des atteintes à la vertu : cependant c'est reconnaître encore son autorité, que de lui assigner des limites; mais quand on va jusqu'à la dépouiller de son nom, elle n'a plus de droits au trône : le vice s'en empare, et s'y tient paisiblement assis.

Ces guerres si meurtrières que les Grecs eurent à soutenir, éteignirent un grand nombre de familles, accoutumées depuis plusieurs siècles à confondre leur gloire avec celle de la patrie [2]. Les étrangers et les hommes nouveaux qui les remplacèrent, firent tout-à-coup pencher du côté du peuple la balance du pouvoir [3]. L'exemple suivant

[1] Thucyd. lib. 3, cap. 82. — [2] Isocr. de pac. t. 1, p. 404. — [3] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 3, t. 2, p. 389.

montrera jusqu'à quel excès il porta son insolence. Vers la fin de la guerre du Péloponèse, on vit un joueur de lyre, autrefois esclave, depuis citoyen par ses intrigues, et adoré de la multitude pour ses libéralités, se présenter à l'assemblée générale avec une hache à la main, et menacer impunément le premier qui opinerait pour la paix[1]. Quelques années après Athènes fut prise par les Lacédémoniens, et ne tarda pas à succomber sous les armes du roi de Macédoine.

Telle devait être la destinée d'un état fondé sur les mœurs. Des philosophes qui remontent aux causes des grands événements, ont dit que chaque siècle porte en quelque manière dans son sein, le siècle qui va le suivre. Cette métaphore hardie couvre une vérité importante, et confirmée par l'histoire d'Athènes. Le siècle des lois et des vertus prépara celui de la valeur et de la gloire : ce dernier produisit celui des conquêtes et du luxe, qui a fini par la destruction de la république.

Détournons à présent nos regards de ces scènes affligeantes, pour les porter sur des objets plus agréables et plus intéressants. Vers le temps de la guerre du Péloponèse, la nature redoubla ses efforts, et fit soudain éclore une foule de génies

[1] Æschin. de fals. leg. p. 407.

dans tous les genres. Athènes en produisit plusieurs : elle en vit un plus grand nombre venir chez elle briguer l'honneur de ses suffrages.

Sans parler d'un Gorgias, d'un Parménide, d'un Protagoras, et de tant d'autres sophistes éloquents qui, en semant leurs doutes dans la société, y multipliaient les idées ; Sophocle, Euripide, Aristophane, brillaient sur la scène, entourés de rivaux qui partageaient leur gloire ; l'astronome Méton calculait les mouvements des cieux, et fixait les limites de l'année ; les orateurs Antiphon, Andocide, Lysias, se distinguaient dans les différents genres de l'éloquence ; Thucydide, encore frappé des applaudissements qu'avait reçus Hérodote lorsqu'il lut son histoire aux Athéniens, se préparait à en mériter de semblables ; Socrate transmettait une doctrine sublime à des disciples dont plusieurs ont fondé des écoles ; d'habiles généraux faisaient triompher les armes de la république ; les plus superbes édifices s'élevaient sur les dessins des plus savants architectes ; les pinceaux de Polygnote, de Parrhasius et de Zeuxis, les ciseaux de Phidias et d'Alcamène, décoraient à l'envi les temples, les portiques et les places publiques. Tous ces grands hommes, tous ceux qui florissaient dans d'autres cantons de la Grèce, se reproduisaient dans des

élèves dignes de les remplacer; et il était aisé de voir que le siècle le plus corrompu serait bientôt le plus éclairé des siècles.

Ainsi, pendant que les différents peuples de cette contrée étaient menacés de perdre l'empire des mers et de la terre, une classe paisible de citoyens travaillait à lui assurer pour jamais l'empire de l'esprit : ils construisaient, en l'honneur de leur nation, un temple dont les fondements avaient été posés dans le siècle antérieur, et qui devait résister à l'effort des siècles suivants. Les sciences s'annonçaient tous les jours par de nouvelles lumières, et les arts par de nouveaux progrès : la poésie n'augmentait pas son éclat; mais, en le conservant, elle l'employait, par préférence, à orner la tragédie et la comédie, portées tout-à-coup à leur perfection: l'histoire, assujettie aux lois de la critique, rejetait le merveilleux, discutait les faits [1], et devenait une leçon puissante que le passé donnait à l'avenir. A mesure que l'édifice s'élevait, on voyait au loin des champs à défricher, d'autres qui attendaient une meilleure culture. Les règles de la logique et de la rhétorique, les abstractions de la métaphysique, les maximes de la morale, furent développées dans des ouvrages qui réunissaient à la régu-

[1] Thucyd. lib. I, cap. 20 et 21.

larité des plans, la justesse des idées et l'élégance du style.

La Grèce dut en partie ces avantages à l'influence de la philosophie, qui sortit de l'obscurité après les victoires remportées sur les Perses. Zénon y parut, et les Athéniens s'exercèrent aux subtilités de l'école d'Elée. Anaxagore leur apporta les lumières de celle de Thalès; et quelques-uns furent persuadés que les éclipses, les monstres et les divers écarts de la nature ne devaient plus être mis au rang des prodiges : mais ils étaient obligés de se le dire en confidence[1]; car le peuple, accoutumé à regarder certains phénomènes comme des avertissements du ciel, sévissait contre les philosophes qui voulaient lui ôter des mains cette branche de superstition. Persécutés, bannis, ils apprirent que la vérité, pour être admise parmi les hommes, ne doit pas se présenter à visage découvert, mais se glisser furtivement à la suite de l'erreur.

Les arts, ne trouvant point de préjugés populaires à combattre, prirent tout-à-coup leur essor. Le temple de Jupiter, commencé sous Pisistrate; celui de Thésée, construit sous Cimon, offraient aux architectes des modèles à suivre; mais les tableaux et les statues qui existaient, ne présentaient

[1] Plut. in Pericl. t. 1, p. 154; id. in Nic. p. 538.

aux peintres et aux sculpteurs, que des essais à perfectionner.

Quelques années avant la guerre du Péloponèse, Panénus, frère de Phidias, peignit dans un portique d'Athènes, la bataille de Marathon; et la surprise des spectateurs fut extrême, lorsqu'ils crurent reconnaître dans ces tableaux les chefs des deux armées [1]. Il surpassa ceux qui l'avaient devancé, et fut presque dans l'instant même effacé par Polygnote de Thasos, Apollodore d'Athènes, Zeuxis d'Héraclée, et Parrhasius d'Ephèse.

Polygnote fut le premier qui varia les mouvements du visage, et s'écarta de la manière sèche et servile de ses prédécesseurs [2]; le premier encore qui embellit les figures de femmes, et les revêtit de robes brillantes et légères. Ses personnages portent l'empreinte de la beauté morale, dont l'idée était profondément gravée dans son ame [3]. On ne doit pas le blâmer de n'avoir pas assez diversifié le ton de sa couleur [4]: c'était le défaut de l'art, qui ne faisait pour ainsi dire que de naître.

Apollodore eut pour cette partie les ressources qui manquèrent à Polygnote : il fit un heureux mélange des ombres et des lumières. Zeuxis aussi-

[1] Plin. lib. 35, cap. 8, t. 2, p. 690. Pausan. lib. 5, cap. 11, p. 402. — [2] Plin. ibid. cap. 9. Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 35, p. 194 et 271. — [3] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 5, t. 2, p. 455; id. de poet. cap. 2, t. 2, p. 653. — [4] Quintil. lib. 12, cap. 10, p. 743.

tôt perfectionna cette découverte; et Apollodore, voulant constater sa gloire, releva celle de son rival : il dit dans une pièce de poésie qu'il publia: « J'avais trouvé, pour la distribution des ombres, « des secrets inconnus jusqu'à nous; on me les a ra- « vis. L'art est entre les mains de Zeuxis [1]. »

Ce dernier étudiait la nature [2], avec le même soin qu'il terminait ses ouvrages [3]; ils étincellent de beautés. Dans son tableau de Pénélope, il semble avoir peint les mœurs et le caractère de cette princesse [4]; mais en général, il a moins réussi dans cette partie, que Polygnote [5].

Zeuxis accéléra les progrès de l'art par la beauté de son coloris; Parrhasius son émule, par la pureté du trait et la correction du dessin [6]. Il posséda la science des proportions; celles qu'il donna aux dieux et aux héros parurent si convenables, que les artistes n'hésitèrent pas à les adopter, et lui décernèrent le nom de législateur [7]. D'autres titres dûrent exciter leur admiration : il fit voir pour la première fois, des airs de tête très-piquants, des bouches embellies par les grâces, et des cheveux traités avec légéreté [8].

[1] Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 346. Plin. lib. 35, cap. 9, p. 691. Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 25, p. 195. — [2] Cicer. de invent. lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 75. Dionys. Halic. vet. script. cens. cap. 1, t. 5, p. 417. Plin. ibid. — [3] Plut. in Pericl. t. 1, p. 159. — [4] Plin. ibid. — [5] Aristot. de poet. cap. 6, t. 2, p. 657. — [6] Quintil. lib. 12, cap. 10, p. 744. Plin. ibid. — [7] Quintil. ibid. — [8] Plin. ibid. Mém. de l'acad. t. 19, p. 266; t. 25, p. 163.

A ces deux artistes succédèrent Timanthe, dont les ouvrages, faisant plus entendre qu'ils n'expriment, décèlent le grand artiste, et encore plus l'homme d'esprit [1]; Pamphile, qui s'acquit tant d'autorité par son mérite, qu'il fit établir dans plusieurs villes de la Grèce, des écoles de dessin, interdites aux esclaves [2]; Euphranor, qui, toujours égal à lui-même, se distingua dans toutes les parties de la peinture [3]. J'ai connu quelques-uns de ces artistes; et j'ai appris depuis, qu'un élève que j'avais vu chez Pamphile, et qui se nomme Apelle, les avait tous surpassés.

Les succès de la sculpture ne furent pas moins surprenants que ceux de la peinture. Il suffit, pour le prouver, de citer en particulier les noms de Phidias, de Polyclète, d'Alcamène, de Scopas, de Praxitèle. Le premier vivait du temps de Périclès. J'ai eu des liaisons avec le dernier. Ainsi, dans l'espace de moins d'un siècle, cet art est parvenu à un tel degré d'excellence, que les anciens auraient maintenant à rougir de leurs productions et de leur célébrité [4].

Si, à ces diverses générations de talents, nous ajoutons celles qui les précédèrent, en remontant

[1] Plin. lib. 35, cap. 9, p. 694. — [2] Id. ibid. — [3] Id. ibid. cap. 11, p. 703. — [4] Plat. in Hipp. maj. t. 3, p. 282.

depuis Périclès jusqu'à Thalès, le plus ancien des philosophes de la Grèce, nous trouverons que l'esprit humain a plus acquis dans l'espace d'environ deux cents ans, que dans la longue suite des siècles antérieurs. Quelle main puissante lui imprima tout-à-coup, et lui a conservé jusqu'à nos jours un mouvement si fécond et si rapide?

Je pense que de temps en temps, peut-être même à chaque génération, la nature répand sur la terre un certain nombre de talents qui restent ensevelis lorsque rien ne contribue à les développer, et qui s'éveillent comme d'un profond sommeil lorsque l'un d'entre eux ouvre par hasard une nouvelle carrière. Ceux qui s'y précipitent les premiers, se partagent, pour ainsi dire, les provinces de ce nouvel empire : leurs successeurs ont le mérite de les cultiver, et de leur donner des lois. Mais il est un terme aux lumières de l'esprit, comme il en est un aux entreprises des conquérants et des voyageurs. Les grandes découvertes immortalisent ceux qui les ont faites et ceux qui les ont perfectionnées; dans la suite, les hommes de génie n'ayant plus les mêmes ressources, n'ont plus les mêmes succès, et sont presque relégués dans la classe des hommes ordinaires.

A cette cause générale, il faut en joindre plu-

sieurs particulières. Au commencement de la grande révolution dont je parle, le philosophe Phérécyde de Syros, les historiens Cadmus et Hécatée de Milet, introduisirent dans leurs écrits l'usage de la prose[1], plus propre que celui de la poésie au commerce des idées. Vers le même temps, Thalès, Pythagore et d'autres Grecs, rapportèrent d'Egypte et de quelques régions orientales, des connaissances qu'ils transmirent à leurs disciples. Pendant qu'elles germaient en silence dans les écoles établies en Sicile, en Italie et sur les côtes de l'Asie, tout concourait au développement des arts.

Ceux qui dépendent de l'imagination, sont spécialement destinés, parmi les Grecs, à l'embellissement des fêtes et des temples; ils le sont encore à célébrer les exploits des nations, et les noms des vainqueurs aux jeux solennels de la Grèce. Dispensateurs de la gloire qu'ils partagent, ils trouvèrent dans les années qui suivirent la guerre des Perses, plus d'occasions de s'exercer qu'auparavant.

La Grèce, après avoir joui pendant quelque temps d'une prospérité qui augmenta sa puissance[2], fut livrée à des dissentions qui donnèrent une activité surprenante à tous les esprits. On vit à-la-fois

[1] Plin. lib. 5, cap. 29, t. 1, p. 278; lib. 7, p. 417. Strab. lib. 1, p. 18. Suid. in Φερεκύδ. — [2] Diod. lib. 12, p. 72.

se multiplier dans son sein les guerres et les victoires, les richesses et le faste, les artistes et les monuments. Les fêtes devinrent plus brillantes, les spectacles plus communs : les temples se couvrirent de peintures ; les environs de Delphes et d'Olympie, de statues. Au moindre succès, la piété, ou plutôt la vanité nationale, payait un tribut à l'industrie, excitée d'ailleurs par une institution qui tournait à l'avantage des arts. Fallait-il décorer une place, un édifice public? plusieurs artistes traitaient le même sujet : ils exposaient leurs ouvrages ou leurs plans, et la préférence était accordée à celui qui réunissait en plus grand nombre les suffrages du public[1]. Des concours plus solennels en faveur de la peinture et de la musique, furent établis à Delphes, à Corinthe, à Athènes et en d'autres lieux. Les villes de la Grèce, qui n'avaient connu que la rivalité des armes, connurent celle des talents : la plupart prirent une nouvelle face, à l'exemple d'Athènes qui les surpassa toutes en magnificence.

Périclès, voulant occuper un peuple[2] redoutable à ses chefs dans les loisirs de la paix, résolut de consacrer à l'embellissement de la ville une grande partie des contributions que fournissaient les alliés

[1] Plin. lib. 36, cap. 5, t. 2, p. 725. — [2] Plut. in Pericl. t. 1, p. 153.

pour soutenir la guerre contre les Perses, et qu'on avait tenues jusqu'alors en réserve dans la citadelle. Il représenta qu'en faisant circuler ces richesses, elles procureraient à la nation l'abondance dans le moment, et une gloire immortelle pour l'avenir [1]. Aussitôt les manufactures, les ateliers, les places publiques se remplirent d'une infinité d'ouvriers et de manœuvres, dont les travaux étaient dirigés par des artistes intelligents, d'après les dessins de Phidias. Ces ouvrages, qu'une grande puissance n'aurait osé entreprendre, et dont l'exécution semblait exiger un long espace de temps, furent achevés par une petite république, dans l'espace de quelques années, sous l'administration d'un seul homme, sans qu'une si étonnante diligence nuisît à leur élégance ou à leur solidité. Ils coûtèrent environ trois mille talents [2] [a].

Pendant qu'on y travaillait, les ennemis de Périclès lui reprochèrent de dissiper les finances de l'état. « Pensez-vous, dit-il un jour à l'assemblée « générale, que la dépense soit trop forte? » Beaucoup trop, répondit-on. « Eh bien, reprit-il, elle « roulera toute entière sur mon compte, et j'ins- « crirai mon nom sur ces monuments. — Non, non,

[1] Plut. in Pericl. t. 1, p. 159. — [2] Thucyd. lib. 2, cap. 13. — [a] Voyez la note VIII à la fin du volume.

« s'écria le peuple : qu'ils soient construits aux dé-
« pens du trésor, et n'épargnez rien pour les ache-
« ver [1]. »

Le goût des arts commençait à s'introduire parmi un petit nombre de citoyens; celui des tableaux et des statues, chez les gens riches. La multitude juge de la force d'un état, par la magnificence qu'il étale. De là cette considération pour les artistes qui se distinguaient par d'heureuses hardiesses. On en vit qui travaillèrent gratuitement pour la république, et on leur décerna des honneurs [2]; d'autres qui s'enrichirent, soit en formant des élèves [3], soit en exigeant un tribut de ceux qui venaient dans leur atelier admirer les chefs-d'œuvres sortis de leurs mains [4]. Quelques-uns, enorgueillis de l'approbation générale, trouvèrent une récompense plus flatteuse encore dans le sentiment de leur supériorité, et dans l'hommage qu'ils rendaient eux-mêmes à leurs propres talents : ils ne rougissaient pas d'inscrire sur leurs tableaux : « Il sera plus aisé « de le censurer, que de l'imiter [5]. » Zeuxis parvint à une si grande opulence, que sur la fin de ses jours il faisait présent de ses tableaux, sous prétexte que personne n'était en état de les payer [6].

[1] Plut. in Pericl. t. 1, p. 160. — [2] Plin. lib. 35, cap. 9, p. 691. Suid. et Harpocr. in Πολύγν. — [3] Plin. ibid. p. 694. — [4] Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 12. — [5] Plin. ibid. p. 691. Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 346. — [6] Plin. ibid.

Parrhasius avait une telle opinion de lui-même, qu'il se donnait une origine céleste [1]. A l'ivresse de leur orgueil, se joignait celle de l'admiration publique.

Quoique les lettres aient été cultivées de meilleure heure et avec autant de succès que les arts, on peut avancer qu'à l'exception de la poésie, elles ont reçu moins d'encouragement parmi les Grecs. Ils ont montré de l'estime pour l'éloquence et pour l'histoire, parce que la première est nécessaire à la discussion de leurs intérêts, et la seconde à leur vanité : mais les autres branches de la littérature doivent leur accroissement plutôt à la vigueur du sol, qu'à la protection du gouvernement. On trouve en plusieurs villes des écoles d'athlètes, entretenues aux dépens du public ; nulle part, des établissements durables pour les exercices de l'esprit. Ce n'est que depuis quelque temps, que l'étude de l'arithmétique et de la géométrie fait partie de l'éducation, et que l'on commence à n'être plus effarouché des notions de la physique.

Sous Périclès, les recherches philosophiques furent sévèrement proscrites par les Athéniens [2]; et tandis que les devins étaient quelquefois entretenus avec quelque distinction dans le Pryta-

[1] Plin. lib. 35, cap. 9, p. 694. — [2] Plut. in Pericl. t. 1, p. 169.

née [1], les philosophes osaient à peine confier leurs dogmes à des disciples fidèles. Ils n'étaient pas mieux accueillis chez les autres peuples. Partout, objets de haine ou de mépris, ils n'échappaient aux fureurs du fanatisme, qu'en tenant la vérité captive, et à celles de l'envie, que par une pauvreté volontaire ou forcée. Plus tolérés aujourd'hui, ils sont encore surveillés de si près, qu'à la moindre licence la philosophie éprouverait les mêmes outrages qu'autrefois.

On peut conclure de ces réflexions, 1.° que les Grecs ont toujours plus honoré les talents qui servent à leurs plaisirs, que ceux qui contribuent à leur instruction; 2.° que les causes physiques ont plus influé que les morales, sur le progrès des lettres; les morales, plus que les physiques, à celui des arts; 3.° que les Athéniens ne sont pas fondés à s'attribuer l'origine, ou du moins la perfection des arts et des sciences [2]. Vainement se flattent-ils d'ouvrir aux nations les routes brillantes de l'immortalité [3]; la nature ne paraît pas les avoir distingués des autres Grecs, dans la distribution de ses faveurs. Ils ont créé le genre dramatique; ils ont eu de célèbres orateurs, deux ou trois histo-

[1] Schol. Aristoph. in nub. v. 338. — [2] Isocr. paneg. t. 1, p. 138. Plut. bello ne an pace, etc. t. 2, p. 345. — [3] Athen. Deipnos. lib. 6, cap. 13, p. 250.

riens, un très-petit nombre de peintres, de sculpteurs et d'architectes habiles : mais, dans presque tous les genres, le reste de la Grèce peut leur opposer une foule de noms illustres. Je ne sais même si le climat de l'Attique est aussi favorable aux productions de l'esprit, que ceux de l'Ionie et de la Sicile.

Athènes est moins le berceau, que le séjour des talents. Ses richesses la mettent en état de les employer, et ses lumières de les apprécier : l'éclat de ses fêtes, la douceur de ses lois, le nombre et le caractère facile de ses habitants, suffiraient pour fixer dans son enceinte des hommes avides de gloire, et auxquels il faut un théâtre, des rivaux et des juges.

Périclès se les attachait par la supériorité de son crédit; Aspasie, par les charmes de sa conversation; l'un et l'autre, par une estime éclairée. On ne pouvait comparer Aspasie qu'à elle-même. Les Grecs furent encore moins étonnés de sa beauté, que de son éloquence, que de la profondeur et des agréments de son esprit. Socrate, Alcibiade, les gens de lettres et les artistes les plus renommés, les Athéniens et les Athéniennes les plus aimables, s'assemblaient auprès de cette femme singulière, qui parlait à tous leur langue, et qui s'attirait les regards de tous.

Cette société fut le modèle de celles qui se sont formées depuis. L'amour des lettres, des arts et des plaisirs, qui rapproche les hommes et confond les états, fit sentir le mérite du choix dans les expressions et dans les manières. Ceux qui avaient reçu de la nature le don de plaire, voulurent plaire en effet; et le desir ajouta de nouvelles grâces au talent. Bientôt on distingua le ton de la bonne compagnie. Comme il est fondé en partie sur des convenances arbitraires, et qu'il suppose de la finesse et de la tranquillité dans l'esprit, il fut longtemps à s'épurer, et ne put jamais pénétrer dans toutes les conditions. Enfin la politesse, qui ne fut d'abord que l'expression de l'estime, le devint insensiblement de la dissimulation. On eut soin de prodiguer aux autres des attentions, pour en obtenir de plus fortes, et de respecter leur amour-propre, pour n'être pas inquiété dans le sien.

FIN DE L'INTRODUCTION.

NOTES.

NOTE I.

Sur les Dialectes dont Homère a fait usage. (Page 71.)

Homère emploie souvent les divers dialectes de la Grèce. On lui en fait un crime. C'est, dit-on, comme si un de nos écrivains mettait à contribution le languedocien, le picard, et d'autres idiomes particuliers. Le reproche paraît bien fondé. Mais comment imaginer qu'avec l'esprit le plus facile et le plus fécond, Homère, se permettant des licences que n'oserait prendre le moindre des poètes, eût osé se former, pour construire ses vers, une langue bizarre, et capable de révolter non-seulement la postérité, mais son siècle même, quelque ignorant qu'on le suppose? Il est donc plus naturel de penser qu'il s'est servi de la langue vulgaire de son temps.

Chez les anciens peuples de la Grèce, les mêmes lettres firent d'abord entendre des sons plus ou moins âpres, plus ou moins ouverts; les mêmes mots eurent plusieurs terminaisons, et se modifièrent de plusieurs manières. C'étaient des irrégularités, sans doute, mais assez ordinaires dans l'enfance des langues, et qu'avaient pu maintenir pendant plus longtemps parmi les Grecs, les fréquentes émigrations des peuples. Quand ces peuplades se furent irrévocablement fixées, certaines façons de parler devinrent particulières à certains cantons; et ce fut alors qu'on divisa la langue en des dialectes qui eux-mêmes étaient susceptibles de subdivisions. Les variations fréquentes que subissent les mots dans les plus anciens monuments de notre lan-

gue, nous font présumer que la même chose est arrivée dans la langue grecque.

A cette raison générale, il faut en ajouter une qui est relative aux pays où Homère écrivait. La colonie ionienne, qui, deux siècles avant ce poète, alla s'établir sur les côtes de l'Asie mineure, sous la conduite de Nélée, fils de Codrus, était composée en grande partie des Ioniens du Péloponèse; mais il s'y joignit aussi des habitants de Thèbes, de la Phocide et de quelques autres pays de la Grèce [1].

Je pense que de leurs idiomes mêlés entre eux, et avec ceux des Eoliens et des autres colonies grecques voisines de l'Ionie, se forma la langue dont Homère se servit. Mais dans la suite, par les mouvements progressifs qu'éprouvent toutes les langues, quelques dialectes furent circonscrits en certaines villes, prirent des caractères plus distincts, et conservèrent néanmoins des variétés qui attestaient l'ancienne confusion. En effet, Hérodote, postérieur à Homère de quatre cents ans [2], reconnait quatre subdivisions dans le dialecte qu'on parlait en Ionie [3].

NOTE II.

Sur Epiménide. (Page 90.)

Tout ce qui regarde Epiménide est plein d'obscurités. Quelques auteurs anciens le font venir à Athènes vers l'an 600 avant J. C. Platon est le seul qui fixe la date de ce voyage à l'an 500 avant la même ère [4]. Cette difficulté a tourmenté les critiques modernes. On a dit que le texte de Platon était altéré; et il paraît qu'il ne l'est pas. On a dit qu'il fallait admettre deux Epiménides; et cette supposition est sans vraisemblance. Enfin, d'après quelques anciens auteurs qui donnent à Epiménide cent

[1] Pausan. lib. 7, cap. 3, p. 528. — [2] Herodot. lib. 2, cap. 53. — [3] Id. lib. 1, cap. 142.
[4] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 642.

cinquante-quatre, cent cinquante-sept, et même deux cent quatre-vingt-dix-neuf années de vie, on n'a pas craint de dire qu'il avait fait deux voyages à Athènes, l'un à l'âge de quarante ans, l'autre à l'âge de cent cinquante[1]. Il est absolument possible que ce double voyage ait eu lieu; mais il l'est encore plus que Platon se soit trompé. Au reste, on peut voir Fabricius[2].

NOTE III.

Sur le pouvoir des Pères à Athènes. (Page 105.)

Quand on voit Solon ôter aux pères le pouvoir de vendre leurs enfants, comme ils faisaient auparavant, on a de la peine à se persuader qu'il leur ait attribué celui de leur donner la mort, comme l'ont avancé d'anciens écrivains, postérieurs à ce législateur[3]. J'aime mieux m'en rapporter au témoignage de Denys d'Halicarnasse, qui, dans ses Antiquités romaines[4], observe que, suivant les lois de Solon, de Pittacus et de Charondas, les Grecs ne permettaient aux pères que de déshériter leurs enfants, ou de les chasser de leurs maisons, sans qu'ils pussent leur infliger des peines plus graves. Si dans la suite les Grecs ont donné plus d'extension au pouvoir paternel, il est à présumer qu'ils en ont puisé l'idée dans les lois romaines.

NOTE IV.

Sur la Chanson d'Harmodius et d'Aristogiton. (Page 128.)

Athénée[5] a rapporté une des chansons composées en l'honneur d'Harmodius et d'Aristogiton; et M. de la Nauze[6] l'a traduite de cette manière:

[1] Corsin. fast. attic. t. 3, p. 72. — [2] Fabric. bibl. græc. t. 1, p. 36 et 602. Bruck. histor. crit. philos. t. 1, p. 419. — [3] Sext. Empir. Pyrrhon. hypot. lib. 3, c. 24, p. 180. Heliod. Æthiop. lib. 1, p. 24. Vid. Meurs. them. attic. lib. 1, cap. 2. — [4] Dionys. Halic. lib. 2, cap. 26, p. 292. — [5] Athen. lib. 15, cap. 15, p. 695. — [6] Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 9, p. 337.

« Je porterai mon épée couverte de feuilles de myrte, comme « firent Harmodius et Aristogiton quand ils tuèrent le tyran, « et qu'ils établirent dans Athènes l'égalité des lois.

« Cher Harmodius, vous n'êtes point encore mort : on dit que « vous êtes dans les îles des bienheureux, où sont Achille aux « pieds légers, et Diomède ce vaillant fils de Tydée.

« Je porterai mon épée couverte de feuilles de myrte, comme « firent Harmodius et Aristogiton lorsqu'ils tuèrent le tyran Hip- « parque, dans le temps des Panathénées.

« Que votre gloire soit éternelle, cher Harmodius, cher Aris- « togiton, parce que vous avez tué le tyran, et établi dans « Athènes l'égalité des lois. »

NOTE V.

Sur les Trésors des rois de Perse. (Page 145.)

On voit par ce qui est dit dans le texte, pourquoi Alexandre trouva de si grandes sommes accumulées dans les trésors de Persépolis, de Suze, de Pasagarda, etc.[1] Je ne sais pourtant s'il faut s'en rapporter à Justin, lorsqu'il dit[2] qu'après la conquête de la Perse, Alexandre tirait tous les ans de ses nouveaux sujets, trois cent mille talents, ce qui ferait environ seize cent vingt millions de notre monnaie.

NOTE VI.

Sur les Ponts de bateaux construits sur l'Hellespont, par ordre de Xerxès. (Page 169.)

Ces deux ponts commençaient à Abydos, et se terminaient un peu au dessous de Sestus. On a reconnu dans ces derniers

[1] Arrian. lib. 3, cap. 16, p. 128; cap. 18, p. 131. Quint. Curt. lib. 5, cap. 6. Diod. lib. 17, p. 544. Plut. in Alex. t. 1, p. 686. — [2] Justin. lib. 13, cap. 1.

temps, que ce trajet, le plus resserré de tout le détroit, n'est que d'environ trois cent soixante-quinze toises et demie. Les ponts ayant sept stades de longueur, M. d'Anville en a conclu que ces stades n'étaient que de cinquante-une toises [1].

[1] Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 28, p. 334.

NOTE VII.

Sur le nombre des Troupes grecques que Léonidas commandait aux Thermopyles. (Page 183.)

Je vais mettre sous les yeux du lecteur les calculs d'Hérodote, liv. 7, chap. 202; de Pausanias, liv. 10, chap. 20, p. 845; de Diodore, liv. 11, p. 4.

Suivant Hérodote.		*Suivant Pausanias.*		*Suivant Diodore.*	
TROUPES DU PÉLOPONÈSE.					
Spartiates.....	300	Spartiates.....	300	Spartiates.....	300
Tégéates......	500	Tégéates......	500	Lacédémoniens.	700
Mantinéens....	500	Mantinéens....	500		
Orchoméniens.	120	Orchoméniens.	120		
Arcadiens.....	1000	Arcadiens...	1000		
Corinthiens....	400	Corinthiens...	400	Autres Nations	
Phliontiens....	200	Phliontiens....	200	du	
Mycéniens.....	80	Mycéniens.....	80	Péloponèse..	3000
TOTAL......	3100	TOTAL......	3100	TOTAL......	4000
AUTRES NATIONS DE LA GRÈCE.					
Thespiens.....	700	Thespiens....	700	Milésiens......	1000
Thébains......	400	Thébains.....	400	Thébains......	400
Phocéens......	1000	Phocéens.....	1000	Phocéens......	1000
Locriens-Opontiens.		Locriens.....	6000	Locriens......	1000
TOTAL......	5200	TOTAL.....	11200	TOTAL......	7400

Ainsi, selon Hérodote, les villes du Péloponèse fournirent trois mille cent soldats, les Thespiens sept cents, les Thébains quatre cents, les Phocéens mille; total, cinq mille deux cents, sans compter les Locriens-Opontiens, qui marchèrent en corps.

Pausanias suit pour les autres nations le calcul d'Hérodote, et conjecture que les Locriens étaient au nombre de six mille; ce qui donne pour le total onze mille deux cents hommes.

Suivant Diodore, Léonidas se rendit aux Thermopyles à la tête de quatre mille hommes, parmi lesquels étaient trois cents Spartiates et sept cents Lacédémoniens. Il ajoute que ce corps fut bientôt renforcé de mille Milésiens, de quatre cents Thébains, de mille Locriens, et d'un nombre presque égal de Phocéens; total, sept mille quatre cents hommes. D'un autre côté, Justin [1] et d'autres auteurs, disent que Léonidas n'avait que quatre mille hommes.

Ces incertitudes disparaîtraient peut-être, si nous avions toutes les inscriptions qui furent gravées après la bataille, sur cinq colonnes placées aux Thermopyles [2]. Nous avons encore celle du devin Mégistias [3]; mais elle ne fournit aucune lumière. On avait consacré les autres aux soldats des différentes nations. Sur celle des Spartiates, il est dit qu'ils étaient trois cents; sur une autre, on annonce que quatre mille soldats du Péloponèse avaient combattu contre trois millions de Perses [4]. Celle des Locriens est citée par Strabon, qui ne la rapporte point [5]; le nombre de leurs soldats devait s'y trouver. Nous n'avons pas la dernière, qui sans doute était pour les Thespiens; car elle ne pouvait regarder ni les Phocéens qui ne combattirent pas, ni les Thébains qui s'étaient rangés du parti de Xerxès lorsqu'on dressa ces monuments.

[1] Justin. lib. 2, cap. 11. — [2] Strab. lib. 9, p. 429. — [3] Herodot. lib. 7, cap. 228. — [4] Id. ibid. — [5] Strab. ibid.

Voici maintenant quelques réflexions pour concilier les calculs précédents.

1.° Il est clair que Justin s'en est rapporté uniquement à l'inscription dressée en l'honneur des peuples du Péloponèse, lorsqu'il n'a donné que quatre mille hommes à Léonidas.

2.° Hérodote ne fixe pas le nombre des Locriens. Ce n'est que par une légère conjecture, que Pausanias le porte à six mille. On peut lui opposer d'abord Strabon, qui dit positivement [1] que Léonidas n'avait reçu des peuples voisins qu'une petite quantité de soldats; ensuite Diodore de Sicile, qui, dans son calcul, n'admet que mille Locriens.

3.° Dans l'énumération de ces troupes, Diodore a omis les Thespiens [2], quoiqu'il en fasse mention dans le cours de sa narration [3]. Au lieu des Thespiens, il a compté mille Milésiens. On ne connaît dans le continent de la Grèce aucun peuple qui ait porté ce nom. Paulmier [4] a pensé qu'il fallait substituer le nom de Maliens à celui de Milésiens. Ces Maliens s'étaient d'abord soumis à Xerxès [5]; et comme on serait étonné de les voir réunis avec les Grecs, Paulmier suppose, d'après un passage d'Hérodote [6], qu'ils ne se déclarèrent ouvertement pour les Perses, qu'après le combat des Thermopyles. Cependant est-il à présumer qu'habitant un pays ouvert, ils eussent osé prendre les armes contre une nation puissante, à laquelle ils avaient fait serment d'obéir? Il est beaucoup plus vraisemblable que, dans l'affaire des Thermopyles, ils ne fournirent des secours ni aux Grecs, ni aux Perses; et qu'après le combat, ils joignirent quelques vaisseaux à la flotte de ces derniers. De quelque manière que l'erreur se soit glissée dans le texte de Diodore, je suis porté à croire qu'au lieu de mille Milésiens, il faut lire sept cents Thespiens.

[1] Strab. lib. 9, p. 429. — [2] Diod. lib. 11, p. 5. — [3] Id. ibid. p. 8. — [4] Palmer. exercit. p. 106. — [5] Diod. ibid. p. 3. — [6] Herodot. lib. 8, cap. 66.

4.° Diodore joint sept cents Lacédémoniens aux trois cents Spartiates; et son témoignage est clairement confirmé par celui d'Isocrate [1]. Hérodote n'en parle pas, peut-être parce qu'ils ne partirent qu'après Léonidas. Je crois devoir les admettre. Outre l'autorité de Diodore et d'Isocrate, les Spartiates ne sortaient guère sans être accompagnés d'un corps de Lacédémoniens. De plus, il est certain que ceux du Péloponèse fournirent quatre mille hommes : ce nombre était clairement exprimé dans l'inscription placée sur leur tombeau ; et cependant Hérodote n'en compte que trois mille cent, parce qu'il n'a pas cru devoir faire mention des sept cents Lacédémoniens qui, suivant les apparences, vinrent joindre Léonidas aux Thermopyles.

D'après ces remarques, donnons un résultat. Hérodote porte le nombre des combattants à cinq mille deux cents. Ajoutons d'une part, sept cents Lacédémoniens, et de l'autre, les Locriens dont il n'a pas spécifié le nombre, et que Diodore ne fait monter qu'à mille ; nous aurons six mille neuf cents hommes.

Pausanias compte onze mille deux cents hommes. Ajoutons les sept cents Lacédémoniens qu'il a omis à l'exemple d'Hérodote, et nous aurons onze mille neuf cents hommes. Réduisons, avec Diodore, les six mille Locriens à mille, et nous aurons pour le total, six mille neuf cents hommes.

Le calcul de Diodore nous donne sept mille quatre cents hommes. Si nous changeons les mille Milésiens en sept cents Thespiens, nous aurons sept mille cent hommes. Ainsi on peut dire en général que Léonidas avait avec lui environ sept mille hommes.

Il paraît par Hérodote [2], que les Spartiates étaient, suivant l'usage, accompagnés d'Hilotes. Les anciens auteurs ne les ont

[1] Isocr. paneg. t. 1, p. 164 ; et in Archid. t. 2, p. 62. — [2] Herodot. lib. 7, cap. 229 ; lib. 8, cap. 25.

pas compris dans leurs calculs ; peut-être ne passaient-ils pas le nombre de trois cents.

Quand Léonidas apprit qu'il allait être tourné, il renvoya la plus grande partie de ses troupes; il ne garda que les Spartiates, les Thespiens et les Thébains, ce qui faisait un fonds de quatorze cents hommes : mais la plupart avaient péri dans les premières attaques; et si nous en croyons Diodore [1], Léonidas n'avait plus que cinq cents soldats quand il prit le parti d'attaquer le camp des Perses.

NOTE VIII.

Sur ce que coûtèrent les monuments construits par ordre de Périclès.

(Page 337.)

THUCYDIDE [2] fait entendre qu'ils avaient coûté trois mille sept cents talents, et comprend dans son calcul, non-seulement la dépense des Propylées et des autres édifices construits par ordre de Périclès, mais encore celle du siége de Potidée. Ce siége, dit-il ailleurs [3], coûta deux mille talents. Il n'en resterait donc que mille sept cents pour les ouvrages ordonnés par Périclès : or, un auteur ancien [4] rapporte que les Propylées seuls coûtèrent deux mille douze talents.

Pour résoudre cette difficulté, observons que Thucydide ne nous a donné l'état des finances d'Athènes, que pour le moment précis où la guerre du Péloponèse fut résolue; qu'à cette époque le siége de Potidée commençait à peine; qu'il dura deux ans, et que l'historien, dans le premier passage, n'a parlé que des premières dépenses de ce siége. Et supposant qu'elles se montassent alors à sept cents talents, nous destinerons les autres trois mille

[1] Diod. lib. 11, p. 8 et 9. — [2] Thucyd. lib. 2, cap. 13. — [3] Id. ibid. cap. 70. — [4] Heliod. ap. Harpocr. et Suid. in Προπύλ.

aux ouvrages dont Périclès embellit la ville. Trois mille talents, à cinq mille quatre cents livres chaque talent, font de notre monnaie seize millions deux cent mille livres; mais comme, du temps de Périclès, le talent pouvait valoir trois cents livres de plus, nous aurons dix-sept millions cent mille livres.

FIN DU TOME PREMIER.

